PROJET DE LOI DE FINANCES POUR





PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

RAPPORT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER

Tome I

Perspectives économiques 2010-2011 et évolution des finances publiques

Table des matières

Perspectives économiques 2010-2011	5
Vue d'ensemble	5
Fiche 1 : Retour sur les prévisions pour 2010-2011	10
Fiche 2 : Environnement international de la zone euro	12
Fiche 3 : Zone euro	20
Fiche 4 : Revenu et demande des ménages	24
Fiche 5 : La demande des entreprises	26
Fiche 6 : La situation financière des entreprises	28
Fiche 7 : Les perspectives de l'emploi	30
Fiche 8 : Les perspectives d'inflation et de salaires	32
Fiche 9 : Les échanges extérieurs	36
Fiche 10 : Scénarios alternatifs	40
Fiche 11 : Comparaisons avec les prévisions du groupe technique	44
Fiche 12 : La croissance potentielle en France	48
- Le programme de dépenses d'investissement d'avenir	
- La réforme des retraites	
Tableaux prévisionnels	56
Évolution des finances publiques	61
Vue d'ensemble	61
- Impact des finances publiques sur la croissance	
Fiche 1 : La dette des administrations publiques	68
Tiene 1. La dette des dammistrations publiques	
Fiche 2 : L'évolution des dépenses publiques	72
Fiche 2 : L'évolution des dépenses publiques Fiche 3 : L'évolution des prélèvements obligatoires	76
Fiche 2 : L'évolution des dépenses publiques Fiche 3 : L'évolution des prélèvements obligatoires Fiche 4 : La prévision des recettes fiscales	76 82
Fiche 2 : L'évolution des dépenses publiques Fiche 3 : L'évolution des prélèvements obligatoires Fiche 4 : La prévision des recettes fiscales Fiche 5 : Le compte de l'État	76 82 86
Fiche 2 : L'évolution des dépenses publiques Fiche 3 : L'évolution des prélèvements obligatoires Fiche 4 : La prévision des recettes fiscales Fiche 5 : Le compte de l'État Fiche 6 : Les administrations publiques locales	76 82 86 92
Fiche 2 : L'évolution des dépenses publiques Fiche 3 : L'évolution des prélèvements obligatoires Fiche 4 : La prévision des recettes fiscales Fiche 5 : Le compte de l'État Fiche 6 : Les administrations publiques locales Fiche 7 : Les administrations de sécurité sociale	76 82 86 92 96
Fiche 2 : L'évolution des dépenses publiques Fiche 3 : L'évolution des prélèvements obligatoires Fiche 4 : La prévision des recettes fiscales Fiche 5 : Le compte de l'État Fiche 6 : Les administrations publiques locales	76 82 86 92
Fiche 2 : L'évolution des dépenses publiques Fiche 3 : L'évolution des prélèvements obligatoires Fiche 4 : La prévision des recettes fiscales Fiche 5 : Le compte de l'État Fiche 6 : Les administrations publiques locales Fiche 7 : Les administrations de sécurité sociale Fiche 8 : La programmation pluriannuelle des finances publiques	76 82 86 92 96
Fiche 2 : L'évolution des dépenses publiques Fiche 3 : L'évolution des prélèvements obligatoires Fiche 4 : La prévision des recettes fiscales Fiche 5 : Le compte de l'État Fiche 6 : Les administrations publiques locales Fiche 7 : Les administrations de sécurité sociale Fiche 8 : La programmation pluriannuelle des finances publiques 2011-2013	76 82 86 92 96 98
Fiche 2 : L'évolution des dépenses publiques Fiche 3 : L'évolution des prélèvements obligatoires Fiche 4 : La prévision des recettes fiscales Fiche 5 : Le compte de l'État Fiche 6 : Les administrations publiques locales Fiche 7 : Les administrations de sécurité sociale Fiche 8 : La programmation pluriannuelle des finances publiques 2011-2013	76 82 86 92 96 98
Fiche 2 : L'évolution des dépenses publiques Fiche 3 : L'évolution des prélèvements obligatoires Fiche 4 : La prévision des recettes fiscales Fiche 5 : Le compte de l'État Fiche 6 : Les administrations publiques locales Fiche 7 : Les administrations de sécurité sociale Fiche 8 : La programmation pluriannuelle des finances publiques 2011-2013 Fiche 9 : Impact des investissements d'avenir sur les finances publiques	76 82 86 92 96 98

Perspectives économiques 2010-2011

La sortie de crise de l'économie française s'est accélérée au 2ème trimestre 2010 avec une croissance du PIB de + 0,7 % (après + 0,2 % au 1er trimestre). Pour la première fois depuis la crise de 2008, l'investissement des entreprises a progressé (+ 1,1 %). La consommation des ménages a une nouvelle fois augmenté (+ 0,3 %). Enfin, l'économie française a créé 60 000 emplois salariés marchands sur les six premiers mois de l'année, permettant un deuxième trimestre consécutif de baisse du taux de chômage.

L'environnement international continuerait d'être favorable à l'économie française. Après sa contraction en 2009, le commerce mondial se révèle particulièrement dynamique en 2010, et resterait encore au-dessus de son rythme tendanciel en 2011. Par ailleurs, la baisse de l'euro de décembre 2009 à juin 2010 est favorable à la compétitivité de la France.

En 2010 et 2011, la croissance française atteindrait + 1,5 % en 2010 et + 2,0 % en 2011. Elle serait équilibrée : l'emploi et toutes les composantes de l'activité – exportations, investissement, consommation, variations de stocks – seraient bien orientés. L'inflation demeurerait contenue.

Des à-coups sont possibles lors du passage de relais des stimuli publics aux moteurs de croissance privés, et des regains de tensions financières ne peuvent pas être exclus. La mise en œuvre des décisions du G20 pour renforcer la régulation économique et financière (cf. dossier) permettra de limiter structurellement ces risques. A l'inverse, compte tenu du recul passé de l'activité, le rebond cyclique de l'économie pourrait se révéler plus marqué qu'envisagé. Cela pourrait passer par une baisse plus franche du taux d'épargne accompagnant la réduction des déficits publics, dans les pays comme la France où la situation financière des ménages n'a pas été dégradée par la crise.

Vue d'ensemble¹

Les moteurs d'une reprise autonome s'allument progressivement dans la plupart des pays, prenant le relais des soutiens exceptionnels mis en place pendant la crise

Le commerce mondial, en particulier asiatique, a rythmé la reprise.

L'année 2009 aura été marquée par un recul de l'activité mondiale de près de 1 %, fait unique depuis la crise des années 1930. Le commerce mondial s'est violemment

contracté, de plus de 12 %. La crise économique et financière a entrainé une réponse massive et rapide des politiques monétaire et budgétaire. L'apport de liquidités, la baisse marquée des taux d'intérêt directeurs des banques centrales et les plans de relance mis en place simultanément par de nombreux gouvernements, notamment en Chine, aux États-Unis et en Europe, ont permis de limiter l'ampleur et la durée de la récession et d'aboutir à une stabilisation de l'activité courant 2009.

⁽¹⁾ Les prévisions macroéconomiques présentées dans ce document ont été finalisées à partir des informations disponibles jusqu'au 24 septembre 2010.

Une timide reprise s'est alors enclenchée. Ainsi, le premier semestre 2010 a été plus porteur pour la plupart des grandes économies mondiales que le 2ème semestre 2009, en particulier en zone euro. Le redressement de l'activité observé depuis l'été 2009 a d'abord reposé sur le rebond du commerce mondial, en particulier grâce aux échanges avec la Chine et l'Asie émergente, qui ont créé l'appel d'air nécessaire au redémarrage des économies avancées, notamment les plus ouvertes sur l'extérieur.

Les échanges commerciaux des économies développées ont ensuite emboîté le pas. Mais le rebond du printemps 2010 a aussi tiré profit d'autres moteurs, plus diversifiés. Les facteurs temporaires de soutien - stimuli publics et fin du déstockage des entreprises - ont encore joué un rôle significatif. De même, la rudesse climatique de l'hiver dernier en Europe a interrompu de nombreux chantiers programmés fin 2009 - début 2010, entraînant lors de leur reprise une importante activité dans le secteur de la construction au 2ème trimestre 2010, notamment en Allemagne et au Royaume-Uni. À ces soutiens exceptionnels, le 1er semestre a vu s'ajouter un premier redressement de la demande intérieure privée.

Au 2nd semestre, deux mouvements contraires seraient en fait à l'œuvre : les facteurs temporaires de croissance s'estomperaient - à mesure que se dissiperaient les effets des plans de relance, notamment chinois, et que les stocks atteindraient des niveaux suffisants - tandis que les moteurs privés de la croissance prendraient progressivement le relais. La consommation, l'investissement en équipement et les marchés immobiliers notamment aux États-Unis et en Espagne – ne se sont en effet pas encore totalement affranchis des conséquences de la crise, car les bilans des ménages et des entreprises ne sont toujours pas complètement assainis. Après le rebond de 2010, la reprise mondiale se consoliderait en 2011. Elle resterait toutefois modérée et hétérogène.

Le commerce mondial resterait dynamique. A plus de 9 % après un rebond massif de 14 % en 2010, sa croissance resterait en 2011 supérieure à son rythme de long terme. L'investissement en biens d'équipement bénéficierait de cette demande extérieure et du rétablissement progressif des demandes intérieures. Il profiterait également de taux d'intérêt accommodants, d'une normalisation des conditions de crédits et d'un rétablissement de la productivité.

La productivité des entreprises avait en effet reculé pendant la crise, notamment en zone euro, à cause du repli de l'activité, mais aussi par la nécessité de protéger l'emploi, notamment par l'utilisation de dispositifs d'activité partielle (en Allemagne, en Italie et en France par exemple). À l'inverse, en 2010 et 2011, les entreprises privilégieraient une restauration de leurs marges, et un renouvellement de leurs équipements. Ainsi, les marchés du travail ne s'amélioreraient que progressivement.

D'autres facteurs continueraient de peser sur la dynamique de reprise au niveau mondial. La consommation des ménages pourrait demeurer atone, ces derniers faisant face à des contraintes importantes : leur pouvoir d'achat serait limité par la faiblesse des créations d'emploi dans la plupart des pays ; leur patrimoine, tant immobilier que financier, serait encore loin de ses valeurs d'avant-crise, et, dans les pays où leur situation financière est fragile, ils devront poursuivre leur désendet-tement.

La reprise serait hétérogène entre les pays, la dynamique mondiale n'étant pas suffisante pour effacer les différences structurelles de compétitivité et d'endettement : croissance rapide des grands pays émergents (Chine, Brésil, Inde) ; rebonds plus modestes en Europe et aux États-Unis, ces derniers étant handicapés par un marché immobilier encore déprimé et un fort endettement privé. Au sein même de la zone euro, les perspectives des pays du Sud (Espagne, Portugal, Grèce), entravées par des rigidités sur le marché du travail, de graves difficultés budgétaires et une faible compétitivité, seraient nettement moins allantes que celles de l'Allemagne ou de la France.

Compte tenu des capacités de production encore inutilisées, l'inflation resterait faible dans la plupart des pays. Toutefois, seul le Japon connaîtrait la déflation.

En France, la reprise serait équilibrée

La croissance atteindrait + 1,5 % en 2010 et + 2,0 % en 2011, après le recul historique de 2009.

En France, l'activité s'est contractée de 2,6 % en 2009. Toutefois, elle a nettement mieux résisté que la moyenne de la zone euro (- 4,1 %) grâce à une économie plus diversifiée, un système bancaire plus solide et un plan de relance massif et adapté comme le soulignent les rapports du FMI. La sortie de récession s'est effectuée dès le 2ème trimestre 2009.

En 2010 et 2011, le PIB se redresserait progressivement (respectivement + 1,5 % puis + 2,0 %). L'activité serait tout d'abord portée par le fort rebond du commerce mondial et par la dépréciation passée de l'euro : les **exportations** seraient en hausse marquée, de près de 9 % en 2010 et 8 % en 2011. Le commerce extérieur soutiendrait ainsi l'activité pour 0,3 point en 2010 et 0,1 point en 2011.

L'évolution de la demande des entreprises accompagnerait la reprise, avec la fin progressive du déstockage et le net redressement des investissements face à l'amélioration des perspectives et aux besoins de renouvellement des équipements.

Elle serait également favorisée par l'amélioration du taux de marge, grâce au rebond de la productivité et à la réforme de la taxe professionnelle. La reprise de l'investissement en produits manufacturés a été franche dès le 1^{er} trimestre 2010 (+ 1,3 %). Celle de l'investissement en construction serait plus lente, mais de premiers signes de stabilisation apparaissent dans les données de permis de construire et de mises en chantier.

La consommation n'a pas fléchi pendant la crise, soutenue notamment par les mesures du plan de relance en faveur des ménages les plus fragiles et par le dynamisme des prestations sociales. Elle accélèrerait en 2010 (+ 1,4 % après + 0,6 % en 2009) et plus modérément en 2011 (+ 1,7 %). Les revenus des ménages tireraient profit du rétablissement du marché du travail : les créations d'emploi ont été plus importantes qu'anticipé au 1^{er} semestre et permettraient d'atteindre + 80 000 créations d'emplois salariés dans le secteur marchand en 2010, avant + 160 000 en 2011.

L'inflation rejoindrait un rythme proche de sa progression tendancielle, à 1,5 % en 2010 et 2011, après une stagnation des prix à la consommation en 2009 consécutive à l'effondrement du prix du pétrole. L'inflation hors prix énergétique et alimentaire frais a diminué en 2010. Elle augmenterait un peu en 2011 tout en restant modérée.

Au total, la croissance française serait équilibrée : l'emploi et toutes les composantes de l'activité – exportations, investissement, consommation, variations de stocks – seraient bien orientés, et l'inflation demeurerait contenue.

Les aléas entourant ce scénario restent naturellement nombreux.

Des risques baissiers pèsent sur le scénario international, le retour de tensions financières sur les marchés obligataires ou boursiers ne pouvant être exclu. En France, un point de fragilité demeure sur la capacité de financement des entreprises, qui reste négative : si des difficultés de financement apparaissaient, elles pourraient freiner l'investissement.

À l'inverse, compte tenu de l'important recul passé de l'activité, le rebond cyclique de l'économie pourrait se révéler nettement plus prononcé, en France comme à l'étranger, avec un investissement des entreprises plus dynamique.

De plus, dans les pays où le taux d'épargne est élevé, comme la France, les ménages pourraient réagir plus vite et plus favorablement au rétablissement du marché de l'emploi et à la réduction des déficits publics en puisant dans leur épargne, favorisant la consommation.

Prévisions économiques 2010-2011 (Variation en volume, sauf indication contraire, en %)

	2009	2010	2011
PIB en France	- 2,6	1,5	2,0
Demande mondiale de biens adressée à la France	- 12,0	11,8	7,7
Indice des prix à la consommation en France	0,1	1,5	1,5
PIB monde	- 0,9	4,4	3,9
États-Unis	- 2,6	2,6	1,7
Zone euro	- 4,1	1,4	1,6
Allemagne	- 4,7	3,2	2,4
Italie	- 5,1	1,1	0,9
Taux de change euro/USD (niveau)	1,39	1,31	1,30
Prix du Brent (niveau en USD)	62	78	80

1

Retour sur les prévisions pour 2010 - 2011

La comparaison des prévisions de croissance pour 2010 et 2011 est effectuée ici au regard du scénario macroéconomique du programme de stabilité 2010-2013 envoyé par le Gouvernement à la Commission européenne le 1^{er} février 2010 (1).

(1) http://www.economie.gouv.fr/themes/europe_international/pdf/100202prog-stabilite.pdf

Les prévisions macroéconomiques pour la France retenues pour le projet de loi de finances pour 2011 ont été actualisées par rapport à celles qui figuraient dans le programme de stabilité transmis à la Commission européenne en février dernier. La croissance pour 2010 est légèrement revue à la hausse (+ 1,5 % au lieu de + 1,4 %), alors que la prévision de croissance pour 2011 est révisée à la baisse (2,0 % au lieu de 2,5 %).

L'économie française connaîtrait une reprise bien engagée mais progressive en 2010 (+ 1,5 %), comme prévu dans le scénario du programme de stabilité

L'environnement international serait globalement plus porteur en 2010 que prévu en février dernier. Le commerce international a ainsi fortement rebondi au cours du premier semestre, les importations et les exportations augmentant nettement plus rapidement que la production. Sur l'ensemble de l'année, les exportations profiteraient également d'un taux de change de l'euro plus favorable (1,31 USD en moyenne en 2010 contre 1,48 USD attendu en février). Au total, la contribution du commerce extérieur à la croissance serait positive, alors qu'elle était nulle dans le scénario économique du programme de stabilité.

La légère hausse du prix du baril de pétrole (78,0 USD contre 76,6 USD en moyenne annuelle), combinée à la baisse de l'euro, se traduirait cependant par un surcroît d'inflation importée. Compte tenu d'une progression plus importante qu'anticipé des prix des produits frais liée aux mauvaises conditions climatiques de cet hiver, l'indice des prix à la consommation progresserait au total de 1,5 % en 2010, contre 1,2 % prévu en février.

La demande intérieure se redresserait progressivement en 2010, conformément à ce qui était attendu en février. La consommation des ménages n'est pas revue à la hausse par rapport à février malgré le redressement plus rapide que prévu de la masse salariale (notamment avec un rebond de l'emploi plus précoce) car l'inflation est également revue légèrement à la hausse et les autres sources de revenus des ménages (revenu des indépendants, revenus de la propriété) seraient moins dynamiques qu'escompté. L'investissement des entreprises resterait atone en moyenne annuelle, mais cette évolution masque le rebond enregistré au printemps et qui se prolongerait au second semestre.

Au total, l'actualisation du scénario macroéconomique conduit à retenir une croissance du PIB de 1,5 % en 2010, en légère hausse par rapport au 1,4 % du programme de stabilité. Cette révision intègre le bon chiffre de croissance du 2ème trimestre 2010 et s'explique principalement par des exportations plus dynamiques que dans le scénario du programme de stabilité.

L'hypothèse de croissance retenue pour le projet de loi de finances 2011 est fixée désormais à 2,0 %, en lien notamment avec une réaction des importations plus importante qu'anticipé et une baisse plus rapide du taux d'épargne constatée dès 2010

Pour 2011, la prévision de croissance de 2,5 % du programme de stabilité reposait sur l'hypothèse d'une reprise relativement rapide, cohérente avec l'ampleur de la chute de l'activité en 2009 et la capacité de rebond de l'économie française observée sur le passé. Cette prévision a été revue à la baisse de 0,5 point pour le PLF 2011 compte tenu de l'incertitude qui subsiste concernant la vigueur de la reprise au niveau international.

Dans ce contexte, une hypothèse de croissance de 2,0 %, qui correspond sur un an à la croissance moyenne enregistrée depuis trois trimestres (du 4ème trimestre 2009 au 2ème trimestre 2010), semble prudente. L'activité serait toujours principalement portée par le net redressement de l'investissement, qui joue traditionnellement un rôle d'accélérateur en phase de reprise, et par une consommation des ménages un peu plus dynamique qu'en 2010. L'écart de prévision de croissance par rapport au programme de stabilité provient en partie d'une révision du profil des échanges extérieurs. La demande mondiale adressée à la France en 2010-2011, certes plus favorable en 2010, ralentirait en 2011 au lieu d'accélérer comme anticipé dans le programme de stabilité. Dans le même temps, les importations sont revues à la hausse, leur réaction au redressement de la demande intérieure étant plus forte. Par ailleurs, la baisse du taux d'épargne en 2011 serait plus limitée qu'attendu en février dernier car le taux d'épargne constaté en 2010 est inférieur à celui qui était inscrit dans le programme de stabilité.

Comparaison des prévisions du PLF 2011 et du programme de stabilité de février 2010

	20	2010 2011		
Évolution en %	PStab 2010	PLF 2011	PStab 2010	PLF 2011
Env	ironnement intern	ational		
Prix du baril de Brent, en USD	76,6	78,0	76,6	80,0
Taux de change EUR/USD	1,48	1,31	1,48	1,30
Demande mondiale de biens adressée à la France	5,5	11,8	6,2	7,7
	France			
PIB	1,4	1,5	2,5	2,0
Importations	3,6	7,1	5,0	6,7
Dépenses de consommation des ménages	1,4	1,4	2,6	1,7
FBCF totale	- 1,3	- 1,5	4,5	3,1
dont entreprises	0,6	- 0,9	6,5	5,5
Contributions des stocks à la croissance	0,5	0,3	0,3	0,5
Exportations	3,7	8,9	4,8	7,6
Inflation	1,2	1,5	1,5	1,5

2

Environnement international de la zone euro

Aux États-Unis, après un rebond de l'activité à l'hiver 2010, la fragilité des moteurs de croissance privés ne permettrait pas de reprise vigoureuse à court terme

Le rebond de l'activité américaine depuis le 3ème trimestre 2009, qui fait suite à une période de récession d'un an et demi, est surtout imputable à des facteurs certes puissants mais en partie temporaires : politique monétaire active, stimuli budgétaires importants, mesures incitatives (prime à la casse, crédit d'impôt à l'achat de logements) et soutien du cyle des stocks.

Avec l'arrivée à expiration du plan de relance et la fin du restockage, un redémarrage des moteurs traditionnels de la croissance est désormais nécessaire à la pérénnisation de la reprise. Or, la consommation privée, qui représente 70 % du PIB américain, ne devrait croître que modérément en raison du faible dynamisme du revenu des ménages et du processus de désendettement en cours (voir encadré); l'investissement des entreprises, qui avait accéléré début 2010, ralentirait et resterait peu dynamique à horizon 2011, en lien avec des capacités productives encore largement sous-utilisées. Conséquence de cette atonie, le déficit courant américain, après s'être fortement accru début 2010, se réduirait lentement.

La situation resterait difficile sur le marché immobilier (commercial et résidentiel), et devrait se dégrader à nouveau dès le troisième trimestre 2010, avec la fin du crédit d'impôt pour l'achat de logements et l'existence d'un stock élevé de logements vacants. L'investissement résidentiel, considéré traditionnellement comme un indicateur avancé du cycle américain, baisserait ainsi jusqu'à mi-2011.

Enfin, le marché du travail ne s'améliorerait que lentement à l'horizon 2011, du fait du manque de dynamisme de l'activité et de son caractère peu intensif en emploi. Au-delà du déclin structurel du secteur manufacturier (renforcé par les difficultés de l'industrie automobile), les difficultés d'autres secteurs particulièrement touchés par la crise (comme la finance et la construction) devraient freiner la progression de l'emploi dans la période de reprise.

Au final, l'activité ralentirait à partir du 2nd semestre 2010, et serait modérée en 2011 au regard des standards américains. La croissance atteindrait + 2,6 % en 2010 et + 1,7 % en 2011. Le risque d'une nouvelle contraction du PIB paraît toutefois limité, la consommation privée et l'investissement des entreprises – bien que peu dynamiques – assurant un socle d'activité. Dans ce contexte, l'inflation resterait très modérée, atteignant 1,4 % en 2010 – en raison de prix des matières premières plus élevés qu'en 2009 – mais baissant à environ 1 % en 2011.

À l'horizon de deux ans, la Chine commencerait un lent rééquilibrage de sa croissance, au demeurant toujours vigoureuse, les hausses de salaires soutenant la demande intérieure

Les deux principaux moteurs de l'économie chinoise ont évolué de manière contrastée pendant la crise : les exportations ont chuté alors que l'investissement, soutenu par le plan de relance, a augmenté. Ces évolutions s'inverseraient en phase de reprise : tandis que l'investissement ralentirait fortement suite au contrecoup du plan de relance et aux récentes mesures restrictives prises par le gouvernement sur le marché immobilier, les exportations profiteraient à plein du rebond du commerce mondial. Parallèlement, la consommation prendrait le relai de l'investissement en 2011 : elle serait, pour la première fois depuis 2000, le principal soutien de la croissance, stimulée par les hausses de salaires et les réformes du système de santé mises en place en 2009. En effet, la hausse des salaires réels devrait être proche de 15 % cette année, les importants gains de productivité permettant par ailleurs de limiter l'inflation (à environ 3 % en 2010).

Le relatif ralentissement du PIB, amorcé au 2ème trimestre 2010, se prolongerait au 2nd semestre, avec la poursuite du repli de l'investissement. La croissance chinoise atteindrait toutefois 10 % en 2010 et 9 % en 2011, ce qui lui permettrait notamment d'asseoir sa place de 2ème économie mondiale (en niveau de PIB total). L'excédent commercial, qui avait fortement baissé pendant la crise, augmenterait à nouveau pour atteindre 6 points de PIB fin 2011¹. Les aléas sur le taux de change ou sur le marché immobilier – une baisse des prix immobiliers pouvant mettre en difficulté de nombreux emprunteurs – pourraient peser sur la croissance. À l'inverse, la hausse des salaires pourrait être plus forte qu'anticipé et favoriser encore plus la consommation des ménages. Le reste de l'Asie émergente, et plus particulièrement l'Inde, a également fait preuve de résilience pendant la crise, notamment grâce à la mise en place de politiques budgétaires qui ont permis d'atténuer l'effet sur l'activité de l'effondrement du commerce extérieur. De plus, pendant la reprise, l'afflux de capitaux étrangers, en augmentant les capacités de financements externes, a soutenu la demande. En 2011, un ralentissement de l'activité dans l'ensemble de la zone se dessine, lié au retrait progressif des mesures de relance et à un resserrement monétaire.

La crise n'aura pas fondamentalement modifié le modèle japonais : le commerce extérieur assurerait au Japon une croissance moyenne à horizon 2011, mais la déflation persisterait

L'activité nippone a été rythmée par l'évolution du commerce mondial : en 2008, la contraction des échanges internationaux et l'appréciation du yen ont précipité le Japon dans la crise. À l'inverse, le rebond du commerce, en particulier en Asie émergente, a permis d'enclencher la reprise dès le 2ème trimestre 2009, conjointement à la mise en place d'un plan de relance.

En prévision, la croissance serait principalement soutenue par l'investissement des entreprises – à la faveur du rétablissement de la productivité – et le dynamisme des exportations, en lien avec la vigueur de la demande mondiale et malgré l'appréciation passée du yen². Par ailleurs, le calendrier des mesures de soutien à la consommation se reflèterait sur le rythme de l'économie : suite à la dissipation du Vème plan de relance, l'activité ralentirait fin 2010 et au 2ème trimestre 2011, avant de s'affermir à nouveau à partir de mi-2011 grâce à l'augmentation des allocations familiales. Dans un contexte d'atonie des revenus du travail, la baisse structurelle du taux d'épargne se poursuivrait pour atteindre quasiment zéro fin 2011.

Après une baisse du PIB de 5,2 % en 2009, la croissance atteindrait + 3,0 % en 2010 et + 1,5 % en 2011. La forte contraction passée de l'activité, ainsi que les effets de l'appréciation du yen, conduiraient aussi bien l'inflation totale que l'inflation sous-jacente à demeurer négatives au moins jusqu'en 2012.

La crise aura dégradé la dette publique de plus de 40 points de PIB, la portant à plus de 200 points de PIB. Toutefois, celle-ci étant détenue essentiellement par les résidents, les taux souverains resteraient à horizon 2011 très bas, autour de 1 %.

⁽¹⁾ Sans toutefois retrouver son niveau d'avant crise (8 points entre 2006 et 2008).

⁽²⁾ Le gouvernement ne s'interdit cependant pas d'intervenir sur le marché des changes, comme il l'a fait le 14 septembre 2010.

2

L'économie britannique confirmerait sa sortie de récession en 2010 pour entrer dans une période de croissance encore contenue en 2011

L'accès facile au crédit, en soutenant la demande intérieure, avait constitué le principal moteur de la croissance britannique pendant quinze ans, mais avait aussi favorisé le développement d'une bulle immobilière et l'endettement excessif des ménages. La crise financière a brutalement interrompu ce dynamisme en asséchant l'offre de crédit (*credit crunch*) et en précipitant l'effondrement du marché immobilier.

L'activité s'est raffermie à partir de l'hiver 2010. Grâce à l'amélioration des conditions financières, au redémarrage des prix immobiliers, et à la fin du déstockage, la demande intérieure a nettement rebondi. La croissance serait dorénavant modérée, dans un contexte toujours défavorable d'assainissement sévère des finances publiques et de stagnation de l'emploi, qui limiterait la baisse du taux d'épargne des ménages. En outre, malgré la forte dépréciation de la livre sterling, et des gains de compétitivité substantiels, les importations progresseraient plus rapidement que les exportations encore en 2010, ce qui se traduirait par une croissance très modérée, tirée essentiellement par l'investissement.

Les autres parties du monde profitent de façon inégale de la résurgence de l'activité mondiale

Les principaux pays d'Europe Centrale – Pologne, République tchèque, Hongrie – ont confirmé début 2010 le redressement économique amorcé à la mi-2009, porté par le redémarrage du commerce extérieur. En 2011, les trois économies continueraient de connaître une amélioration de la croissance, soutenue par la vigueur des exportations et de la demande mondiale, notamment en provenance d'Allemagne, leur principal partenaire commercial. Les nécessaires ajustements budgétaires annoncés par les autorités en limiteraient toutefois l'ampleur.

Pour la **CEI**, la reprise de la croissance a, dans un premier temps, été basée essentiellement sur le rebond des prix des hydrocarbures en Russie, puis s'est propagée au reste de la zone, notamment au travers des flux commerciaux et des transferts de migrants.

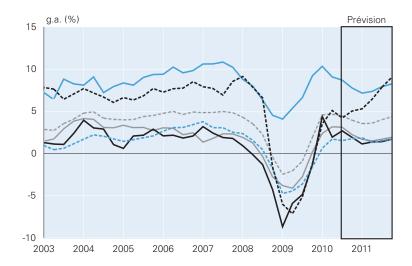
En Amérique Latine, la reprise a été encore plus robuste que prévu. Moins exposée à la volatilité du commerce mondial, cette zone a bénéficié des mesures de relance budgétaire mises en œuvre pendant la crise. Compte tenu de la résilience de la demande interne, le retrait des stimuli publics de soutien n'empêchera pas un fort rebond cyclique. Les exportations de produits de base, en direction des économies avancées et de l'Asie, seront également un facteur de dynamisme important.

La croissance des pays du Proche et Moyen Orient a été soutenue par les plans de relance dans les pays exportateurs au début de la crise (plans de relance qui ont eu des externalités positives sur les pays importateurs voisins), puis par le rebond des prix du pétrole qui a permis un redémarrage de la croissance. La soutenabilité de la reprise dans la zone dépendra essentiellement de l'évolution des prix du pétrole et de la croissance en zone euro (principal partenaire économique de la zone).

Alors que 2009 aura été caractérisée par un reflux historique de l'activité mondiale, 2010 sera l'année de sa reprise : le PIB mondial, après avoir chuté de 0,9 % en 2009, devrait progresser de 4,4 % en 2010 et 3,9 % en 2011.

Le commerce mondial évoluerait de manière encore plus marquée : il croîtrait de 14 % en 2010 et de 9 % en 2011 après une contraction de plus de 12 % en 2009.

À horizon 2011, les aléas sont toutefois nombreux, tant sur l'économie réelle que sur la sphère financière. Une dégradation des marchés, et notamment de nouvelles tensions obligataires, bancaires ou boursières, liées aux incertitudes concernant la robustesse de la reprise, est susceptible de peser sur la croissance mondiale à court terme. À l'inverse, un taux d'épargne moins élevé qu'anticipé et un rebond cyclique plus marqué de l'investissement se traduiraient par une reprise plus franche de l'activité à moyen terme.



Environnement international : Croissance du PIB (en parité de pouvoir d'achat)



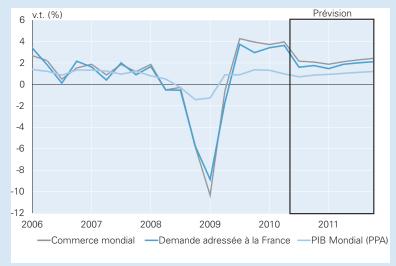
Sources : Comptes nationaux, prévisions RESF.

2

Le commerce mondial, moteur de la reprise

La récession mondiale initiée en 2008 avait été fortement amplifiée au cours de l'hiver 2009 par la chute des échanges internationaux, qui avaient sur-réagi à la contraction de l'activité¹ – en particulier dans les pays fortement tournés vers l'extérieur.

Figure 1 : Le commerce mondial réagit plus fortement à la crise que le PIB (Commerce et PIB mondiaux)



Sources : Comptes nationaux, prévisions RESF.

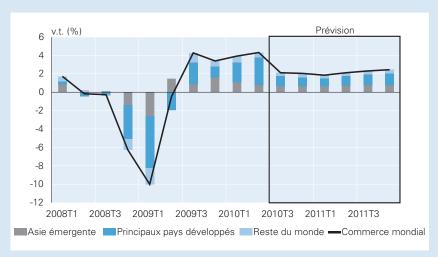
Dorénavant, le commerce mondial soutient la reprise depuis le milieu de 2009. Après avoir enregistré un recul historique en 2009 (-12 % contre + 2 % en 2008, et une croissance annuelle moyenne de près de 7 % pendant les dix années précédentes), il a ainsi progressé à un rythme particulièrement soutenu au cours du 1er semestre 2010 (+ 14 % en rythme annualisé).

Si ce regain de vigueur s'explique par le rétablissement de la demande dans tous les pays (favorisé par le restockage et les stimuli publics), l'Asie émergente y joue un rôle particulier. La reprise des échanges mondiaux a en effet été initiée par l'Asie dès le 2ème trimestre 2009 (Figure 2), principalement sous l'effet du desserrement du marché du crédit et du plan de relance chinois. Ainsi, la contribution de l'Asie émergente à la croissance du commerce mondial² a été de 1,5 point (dont la moitié vient de la Chine) au 2ème trimestre 2009, alors que la contribution de la plupart des pays de l'OCDE restait négative.

⁽¹⁾ Cette réaction très forte du commerce par rapport aux évolutions du PIB (en 2009, l'activité mondiale se contracte de 0,9 %, pendant que les échanges se replient de 12 %) s'explique par plusieurs facteurs : le financement des exportations a été affecté par la crise bancaire (trade finance), le commerce est plus fortement dépendant que l'activité de la demande en biens manufacturés durables, dont la consommation a été repoussée (effets de composition sectorielle ; cf. FMI, World Economic Outlook, oct. 2010), et le fractionnement de la chaîne de production conduit à comptabiliser plusieurs fois dans les échanges le même produit fini.

⁽²⁾ Le commerce mondial est envisagé ici comme l'agrégation des importations totales.

Figure 2 : Évolutions trimestrielles du commerce mondial et contributions des principales zones géographiques



Sources: Comptes nationaux, prévisions RESF.

Les pays développés ont emboité le pas à partir du 3ème trimestre 20093. Contrairement à ce qui pouvait être appréhendé aux lendemains de la crise, le dynamisme asiatique profite donc toujours à la zone euro. A partir du 2ème trimestre 2010, alors que l'apogée du plan de relance chinois a été dépassée, ce sont les moteurs internes de croissance – et notamment l'investissement privé des économies développées et la consommation privée des émergents – qui devraient progressivement prendre le relai, et maintenir la robustesse des échanges : le commerce mondial croîtrait de + 14 % en 2010 et + 9 % en 2011 (avec une croissance de la demande adressée à la France de + 12 % en 2010 et + 8 % en 2011).

⁽³⁾ La reprise en Chine et en Asie émergente a ainsi catalysé le rebond des exportations des pays développés (via la hausse de la demande directe en provenance des pays asiatiques et les répercussions positives sur les autres économies), en particulier au Japon (grâce aux effets directs essentiellement), mais aussi sensiblement aux États-Unis, en France et en Allemagne (grâce aux effets indirects). Cf. « L'Asie émergente peut-elle tirer la reprise mondiale? », Note de conjoncture de l'INSEE, mars 2010.

2

Révision de la croissance et de la consommation aux Etats-Unis

Le 30 juillet 2010, comme chaque année à cette époque, les comptes nationaux américains ont été révisés sur les trois dernières années. La croissance a été revue à la baisse sur l'ensemble de la période, et notamment à - 2,6 % en 2009 au lieu de - 2,4 %, traduisant une récession plus marquée qu'initialement estimé.

La plupart des composantes du PIB ont été revues à la baisse, et en premier lieu la consommation. Les ménages, endettés à hauteur d'environ 130 % de leur revenu disponible en 2007 après environ 90 % au début des années 2000, ont en effet modéré leur consommation pendant la crise, afin d'assainir leur bilan et de reconstituer une épargne de précaution. Le taux d'épargne net a ainsi été significativement revu à la hausse, pour atteindre 5,9 % du revenu disponible en 2009, au lieu des 4,2 % initialement estimés. La crise immobilière aura également été plus marquée que dans l'estimation initiale, tant dans le secteur résidentiel que non résidentiel.

Les données révisées paraissent ainsi plus en ligne avec le contexte économique observé actuellement, et en particulier les situations encore dégradées sur le marché de l'emploi et le marché de l'immobilier. Par ailleurs, le mouvement de désendettement des ménages américains est bien enclenché, et leur endettement a commencé à diminuer pour atteindre environ 120 % au premier trimestre 2010 : la poursuite de ce mouvement freinerait la reprise de la consommation.

2009	Taux de croissance du PIB (%)	Taux de croissance de la consommation (%)	Taux d′épargne net (% du revenu disponible)
Avant révisions	- 2,4	- 0,6	4,2
Après révisions	- 2,6	- 1,2	5,9
Ampleur des révisions	- 0,2	- 0,6	1,7

3

Zone euro

■ Début 2010 : la reprise se confirme

La zone euro a vu son activité nettement accélérer au cours de la première moitié de l'année 2010 (+ 0,8 % en variation semestrielle après + 0,4 %), essentiellement grâce à un 2ème trimestre dynamique (+ 1,0 % en variation trimestrielle après + 0,2 % au 1er trimestre). Ce redressement de l'activité au début de l'année 2010 s'explique par plusieurs facteurs : des soutiens temporaires (effet météorologique, cycle des stocks, stimuli publics), le dynamisme du commerce mondial et le redressement progressif de la demande intérieure privée.

■ Vers une croissance modérée en 2010-2011

La croissance en zone euro resterait bien orientée à l'horizon de la prévision (+ 1,4 % en 2010 et + 1,6 % en 2011), mais sans toutefois retrouver le rythme d'avant crise (+ 2,3 % en moyenne annuelle entre 1997 et 2007). Les moteurs privés de la croissance prendraient peu à peu le relais des soutiens temporaires. En ligne avec la poursuite de l'amélioration des conditions de financement et la remontée du taux d'utilisation des capacités de production, l'investissement en équipement des entreprises se rétablirait. La consommation privée reprendrait également, mais dans une moindre mesure, car les marchés du travail ne s'amélioreraient que lentement en moyenne dans la zone euro. Grâce à la croissance toujours dynamique des pays émergents, notamment asiatiques, la hausse de la demande mondiale adressée à la zone euro serait robuste (+ 13 % en 2010 et + 9 % en 2011), de sorte que le commerce extérieur continuerait de soutenir l'activité. La croissance de la consommation publique devrait quant à elle être atone, la plupart des économies de l'Union Monétaire s'étant en effet engagées dans un processus de maîtrise de leurs déficits publics.

Dans ce contexte de croissance modérée de l'activité, l'inflation totale devrait se stabiliser à un faible niveau : + 1,4 % en 2010 et 2011 après + 0,3 % en 2009 et contre + 2,2 % en moyenne entre 2003 et 2007. L'inflation hors prix de l'énergie et des produits alimentaires frais (dite « sous-jacente »), après avoir atteint un point bas en 2010 (+ 0,9 %), devrait se redresser quelque peu en 2011 (+ 1,1 %) avec l'amélioration de l'emploi.

Des perspectives d'activité hétérogènes au sein de la zone euro

Le redressement de l'activité dans la zone euro au 1er semestre 2010 masque des évolutions hétérogènes. Après avoir été touchée de plein fouet par le retournement de la demande mondiale, l'économie allemande s'est distinguée par la vigueur de sa reprise, avec une croissance trimestrielle record de 2,2 % au 2ème trimestre 2010. La nature de ce redressement suggère que la crise n'aurait pas sensiblement changé le modèle de croissance allemand, traditionnellement tiré par le commerce extérieur. En effet, le redressement du PIB depuis le creux observé au 1er trimestre 2009 est principalement le fait des exportations et de l'investissement des entreprises. Le soutien du secteur de la construction au 2ème trimestre 2010 n'a été qu'un rebond mécanique après un hiver particulièrement rude qui avait stoppé les chantiers. À l'horizon de la prévision, le dynamisme de la demande mondiale et le redressement du taux d'utilisation des capacités de production continueraient à soutenir le couple exportation-investissement. À l'inverse, la consommation privée est demeurée relativement atone en début d'année, à l'image de ce qui s'observe outre-Rhin depuis une dizaine d'années, et ce malgré la très bonne tenue de l'emploi (voir encadré). Le faible dynamisme de la consommation devrait persister, suite à une nouvelle

phase de modération salariale visant à rétablir la compétitivité des entreprises. Au total, toutefois, la croissance allemande serait robuste (+ 3,2 % en 2010 en lien surtout avec les effets d'acquis du 2ème trimestre, + 2,4 % en 2011) après la profonde récession enregistrée en 2009 (- 4,7 %).

Après une décennie de croissance rapide, mais alimentée par une bulle immobilière, l'Espagne continue de payer le prix des déséquilibres passés. Certes, la contraction de l'investissement résidentiel consécutif à l'éclatement de la bulle devrait prendre fin en 2011, mais la correction à la baisse des prix immobiliers se poursuivrait, en raison notamment de l'excès d'offre de logements encore à résorber. La consommation et l'investissement se redresseraient progressivement, mais ne retrouveraient pas leur dynamisme d'avant crise en raison du besoin important pour les ménages, les entreprises et les administrations publiques de réduire leur endettement. Après avoir soutenu la croissance tout au long de la crise, en raison surtout de l'atonie de la demande domestique, la contribution du commerce extérieur devrait s'amenuiser dès 2010, avant de disparaître en 2011 sous l'effet d'un rebond des importations, en lien avec celui de la demande intérieure. Au final, avec une nouvelle contraction du PIB en 2010 puis une reprise fragile de l'activité en 2011, la croissance de l'économie ibérique devrait être moins soutenue que dans la plupart des pays de la zone euro (-0,4 % en 2010, +0,8 % en 2011). L'économie italienne a été lourdement affectée par les répercussions de la crise financière internationale. Plutôt épargnée, avant la crise, par les problèmes de surinvestissement immobilier ou d'endettement des ménages que connaissaient d'autres pays, l'économie italienne resterait toutefois pénalisée par des faiblesses structurelles majeures : performances modestes à l'exportation, faibles gains de productivité et peu de créations d'emplois. Dans ces conditions, l'activité resterait peu dynamique, et comme avant la crise, la croissance italienne serait inférieure à celle de la moyenne de la zone euro (+ 1,1 % en 2010, + 0,9 % en 2011).

Comme le montre l'évolution comparée du PIB en euros constants depuis l'automne 2008, la France a mieux traversé la crise que ses partenaires et jusqu'ici les conséquences sur le niveau de l'activité y ont été moins défavorables que dans les autres pays européens, y compris l'Allemagne, pays où la crise a été très profonde en 2009 (- 4,7 %).

Principaux résultats du scénario zone euro (Taux de croissance en % du PIB en volume ; comptes trimestriels)

	2009	2010	2011
Zone euro	- 4,1	1,4	1,6
dont Allemagne	- 4,7	3,2	2,4
dont France	- 2,5	1,5	2,0
dont Italie	- 5,1	1,1	0,9
dont Espagne	- 3,6	- 0,4	0,8

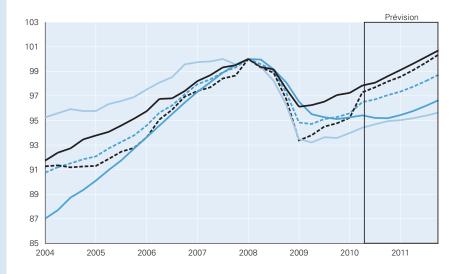
Sources : Insee, prévisions RESF.

3

PIB au sein de la zone euro Indice Base 100 au 1er trimestre 2008

Sources: instituts nationaux de statistiques; derniers points observés 2010T2; prévisions RESF.

France Zone euro --Allemagne talie Espagne



L'évolution comparée du PIB en volume depuis l'automne 2008 montre qu'aujourd'hui l'activité a mieux résisté en France qu'ailleurs, y compris en Allemagne, pays où la crise a été très profonde en 2009 (-4,7 %).

Inflation en zone euro

Glissement annuel de l'IPCH en % ; Source : Eurostat ; derniers points août 2010 ; prévisions RESF.

Inflation totale
Inflation sous-jacente



L'inflation totale comme sous-jacente devraient se stabiliser à un niveau modéré tout au long de l'horizon de la prévision.

Hétérogénéité des marchés du travail en zone euro : Allemagne vs Espagne

Contrairement à ce qui s'est passé dans les autres grands pays de la zone euro, le taux de chômage allemand n'a quasiment pas augmenté pendant la crise (passant de 7,3 % en 2008 à seulement 7,5 % en 2009), et ceci alors même que l'activité a plus fortement baissé en Allemagne qu'en moyenne dans la zone. Trois éléments permettent d'expliquer la remarquable résilience du marché du travail allemand. Premièrement, celui-ci s'est essentiellement ajusté via la baisse des heures travaillées par tête (activité partielle de nombreux salariés, utilisation massive des CET), fruit d'un consensus entre les employeurs, les syndicats et le gouvernement. La stabilité de l'emploi s'est également faite au détriment de la productivité des entreprises, qui s'est sensiblement dégradée pendant la crise. Enfin, un changement de la définition du chômage instaurée début 2009 - qui consistait à ne plus compter certaines personnes non-actives comme chômeurs - a mécaniquement réduit le taux de chômage de ½ point durant la première moitié de l'année 2010.

À l'inverse, en Espagne, l'ajustement sur le marché du travail a été à la fois rapide et brutal. Après une décennie de croissance soutenue, la tendance s'est en effet infléchie à partir de l'été 2007, en ligne avec le retournement du marché de l'immobilier, alors principal moteur de la croissance espagnole. Face à l'effondrement du secteur de la construction, et faute de pouvoir ajuster les salaires en raison d'un mécanisme d'indexation aux prix particulièrement rigide, les entreprises ont procédé à un ajustement drastique de l'emploi, qui a entrainé une hausse du taux de chômage de 8 % à plus de 20 % en à peine trois ans.

En dépit des évolutions divergentes entre l'Allemagne et l'Espagne pendant la crise, le marché du travail ne s'améliorerait que très lentement dans les deux pays. En Allemagne, malgré la bonne tenue de l'activité, l'emploi serait peu dynamique car les entreprises privilégieraient la restauration de leur productivité. Concernant l'Espagne, une croissance molle de l'activité, alors même que la situation financière des entreprises ibériques apparaît particulièrement dégradée, briderait également la reprise de l'emploi.



Revenu et demande des ménages

■ En 2010 et 2011, la consommation des ménages accélèrerait, après avoir ralenti - mais jamais baissé - depuis 2008

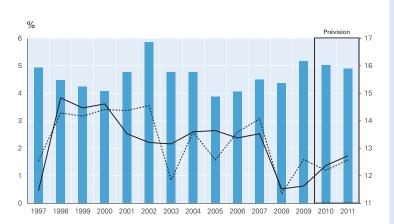
En 2010, le revenu disponible nominal des ménages accélérerait nettement (+ 2,6 % après + 1,0 % en 2009), grâce notamment aux effets positifs de la sortie de récession sur les créations d'emploi depuis le début de l'année. Le dynamisme des revenus d'activité compenserait largement la décélération des revenus des transferts qui reflète surtout l'arrêt progressif des dispositifs du plan de relance qui avaient significativement soutenu le pouvoir d'achat pendant la crise de 2009. La progression du pouvoir d'achat des ménages s'établirait ainsi à + 1,2 %. Grâce à ces gains de pouvoir d'achat et à un début de reflux du taux d'épargne (16,0 % après 16,2 % en 2009) liés à l'amélioration du marché du travail, la consommation finale des ménages accélèrerait en 2010 (+ 1,4 % en volume après + 0,6 % en 2009).

En 2011, la progression du revenu disponible nominal serait plus rapide (+ 3,1 % après + 2,6 % en 2010). Des créations d'emplois plus importantes (+ 160 000 emplois en 2011 en g.a. après + 80 000 en 2010) permettraient en effet une croissance accrue des revenus d'activité. Le rebond des revenus nets de la propriété (en particulier des dividendes) jouerait également favorablement. Les transferts sociaux poursuivraient leur ralentissement, reflétant celui des allocations chômage. Au total, et compte tenu d'une inflation toujours modérée (1,5 % comme en 2010), le pouvoir d'achat du revenu accélèrerait (+ 1,6 % après + 1,2 %). La consommation des ménages suivrait cette évolution (+ 1,7 % après + 1,4 %), en profitant également d'une très légère baisse du taux d'épargne permise par l'amélioration de la situation économique et la réduction des déficits publics (cf. encadré « impact des finances publiques sur la croissance » p.64).

L'investissement en logements des ménages se stabiliserait à l'horizon 2011

Entre 2005 et 2007, l'investissement logement des ménages a poursuivi sa forte progression (près de 6 % en moyenne par an en euros constants). Cette poussée est en partie due au faible niveau des taux d'intérêt réels et à la mise en place du dispositif *Robien* en avril 2003 pour soutenir l'investissement locatif *via* des déductions d'impôt sur le revenu. L'année 2008 a enregistré un retournement du marché immobilier en France. Ce retournement est légèrement plus marqué que lors des deux précédents cycles de la fin des années 1970 et 1980 mais leur ampleur reste comparable. En 2009, l'investissement logement des ménages a ainsi reculé de près de 9 %. Les perspectives sont plus favorables en 2010 et 2011. Les mises en chantier et permis de construire de logements sont de nouveau bien orientés, la demande de crédits à l'habitat des ménages augmente grâce à la faiblesse des taux d'intérêt. Signe de cette amélioration, les prix de l'immobilier dans l'ancien sont repartis à la hausse depuis le 4ème trimestre 2009. Les mesures de soutien (déduction des intérêts d'emprunt, doublement du prêt à taux zéro, dispositif Scellier pour l'investissement locatif) ont participé à ce redressement. Compte tenu des délais de construction, l'investissement des ménages s'améliorerait progressivement, reculant encore en 2010 (- 2 ½ % en volume) pour opérer un début de redressement en 2011 (+ ½ %)

En 2010, la consommation des ménages devrait se redresser avec la hausse des revenus d'activité. En 2011, des gains de pouvoir d'achat du revenu plus importants et une légère baisse du taux d'épargne permettraient une accélération de la consommation.



Consommation, revenu et épargne des ménages

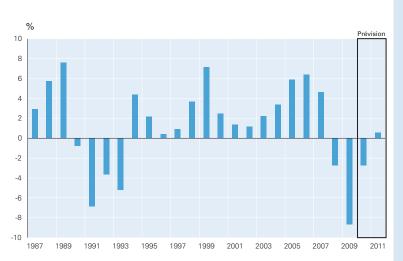
Taux d'épargne des ménages (échelle de droite)

Pouvoir d'achat des ménages (évolution en %)

Consommation des ménages (évolution en volume)

Sources : Insee, prévisions

L'investissement
des ménages s'inscrirait
en recul en 2010
pour la troisième année
consécutive en raison
du retournement immobilier
amorcé en 2008.
La reprise de l'investissement
résidentiel des ménages
s'opèrerait progressivement.



Croissance de l'investissement des ménages en volume

Sources : Insee, prévisions RESF.

5

La demande des entreprises

■ En 2010, le redressement de l'activité entraînerait un rebond de l'investissement en équipement des entreprises, tandis que l'investissement immobilier poursuivrait son recul

Après une chute des investissements des entreprises non financières de 8 % en 2009 résultant de la réduction des débouchés liée à la récession, l'investissement se stabiliserait en 2010 (-0,9 %): l'investissement en construction reculerait encore (-9,7 % après -6,1 % en 2009) mais l'investissement hors construction (machines et autres biens manufacturés) rebondirait nettement (+2,7 % après -8,6 % en 2009).

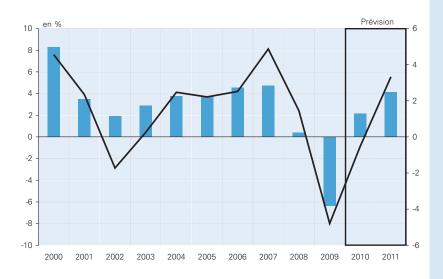
Un tel rebond de l'investissement en équipement est un moteur caractéristique des phases de reprise de l'activité (effet dit « accélérateur »). Pour être en capacité de répondre à la demande, les entreprises réinvestissent pour assurer au minimum le besoin de renouvellement de certaines machines, voire accroître les capacités de production si nécessaire. Le redressement de l'investissement serait facilité par un rebond du taux de marge des entreprises, notamment lié à un redressement de la productivité et à la suppression de la taxe professionnelle en 2010 (cf. fiche 6 : situation financière).

Le repli de l'investissement en construction des entreprises (bureaux, locaux commerciaux, bâtiments industriels...), entamé en 2009 et qui se poursuivrait en 2010, est lié à des cycles d'immobiliers d'entreprise traditionnellement marqués, surtout pour l'immobilier de bureau où les prix ont reculé fortement en 2009.

■ En 2011, l'investissement se redresserait (+ 5,5 %)

En 2011, l'investissement des entreprises poursuivrait son accélération atteignant une croissance de 5,5 %. Les dépenses d'équipement des entreprises non financières accélèreraient fortement (+ 8 %), tirées par une valeur ajoutée dynamique et la poursuite des effets de la suppression de la taxe professionnelle. L'investissement en construction ne pèserait quasiment plus sur l'investissement total (- 0,3 point), comme le suggèrent de premiers signes de stabilisation (permis de construire et mises en chantier). Ces signes se traduiront progressivement dans les chiffres d'investissement de la comptabilité nationale, au fur et à mesure de la réalisation effective des travaux. L'investissement en construction bénéficierait par ailleurs des mesures du plan de relance pour la construction de logements sociaux.

Le taux d'investissement des sociétés non financières, qui avait atteint un niveau historiquement élevé en 2008 de 21 %, se stabiliserait à 20 % en prévision. Ce niveau reste supérieur au précédent point bas de 1997, en lien notamment avec des conditions financières plus accommodantes que dans les années 1990 et une fiscalité favorable (suppression de la taxe professionnelle, réforme du crédit d'impôt recherche).



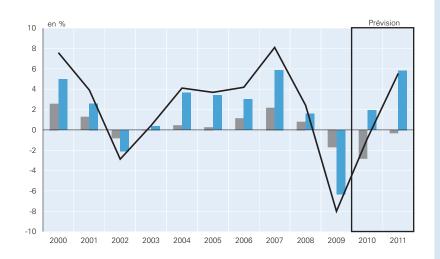
Investissement des entreprises non financières et valeur ajoutée en volume

Valeur ajoutée des branches marchandes non agricoles (échelle droite)

Investissement des entreprises

Sources : Insee, prévisions RESE

L'investissement hors construction, qui a le plus réagi à la récession, se redresserait relativement plus rapidement.



Contributions par produit à l'investissement des entreprises non financières



Sources : Insee, prévisions RESF.

6

La situation financière des entreprises

Après avoir fléchi en 2009, le taux de marge des sociétés se redresserait en 2010 grâce à la reprise de l'activité et à la suppression de la taxe professionnelle qui est favorable à la compétitivité

Le délai habituel de l'ajustement de l'emploi au redémarrage de l'activité entraine un rebond de la productivité du travail en sortie de récession, après la chute observée en 2008 et 2009. Par ailleurs, la suppression de la taxe professionnelle permet de réduire la charge fiscale et favorise ainsi la compétitivité des entreprises. Au total, malgré une accélération des salaires et un prix de valeur ajoutée freiné par une hausse des prix des matières premières difficilement répercutable sur les prix de vente en raison de la faiblesse de la demande, le taux de marge des entreprises non financières s'établirait à 30,7 % en 2010 en hausse de près d'un point par rapport à 2009.

■ En 2011, le taux de marge se stabiliserait

Le rebond cyclique de la productivité permis par la reprise de l'activité se poursuivrait et jouerait positivement sur le taux de marge. Cela aurait pour conséquence un reflux cyclique habituel de la part des rémunérations dans la valeur ajoutée, qui resterait néanmoins supérieure en 2011 à son niveau d'avant crise. Cet effet serait compensé par l'arrivée en régime de croisière de la réforme de la taxe professionnelle qui procure un gain pour les entreprises plus important en 2010 que les années suivantes. Le taux de marge serait donc stable en 2011.

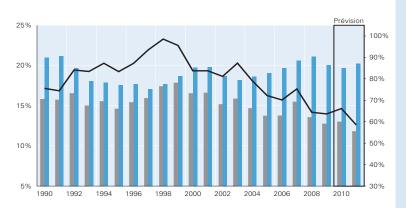
■ Le besoin de financement des entreprises se creuserait à l'horizon 2011 sans toutefois peser sur leur taux d'endettement

Depuis 2004, les entreprises ont augmenté leur endettement à la faveur de la disponibilité des fonds prêtables, du bas niveau des taux d'intérêt et de l'augmentation de la valeur des actifs immobiliers. Le besoin de financement des sociétés non financières reflétait une augmentation des dividendes nets versés et une croissance vigoureuse de l'investissement. L'année 2009 marque un retournement dans cette évolution : dans un contexte de crise financière, la réduction de l'investissement, un important déstockage et la baisse cyclique de l'impôt sur les sociétés ont permis une nette diminution du besoin de financement des entreprises. Mais la contraction de l'activité s'est accompagnée d'une baisse du taux de marge qui a pesé sur le taux d'épargne. Le besoin de financement s'est donc réduit mais sans disparaître, ne permettant pas d'inverser la tendance croissante du taux d'endettement. Toutefois, la charge de la dette n'a que faiblement augmenté grâce à la baisse des taux d'intérêt.

En 2010, la hausse du taux de marge devrait se refléter dans celle du taux d'épargne qui gagnerait 0,2 point par rapport à 2009 pour s'établir à 13,0 %. La sortie de récession se traduirait également par un ralentissement du déstockage qui accroîtrait le besoin de financement des entreprises en diminuant leurs gains de trésorerie. Au total, le besoin de financement augmenterait légèrement malgré le rebond de l'épargne.

En 2011, le taux d'épargne diminuerait de 1,2 point. Associée à la reprise de l'investissement et au ralentissement du déstockage, cette baisse du taux d'épargne pèserait sur le besoin de financement des entreprises : il se creuserait pour revenir à un niveau proche de celui qui prévalait avant la crise. En conséquence, le taux d'endettement resterait élevé. Il ne progresserait toutefois que très peu, car la valeur ajoutée augmenterait également avec la croissance de l'activité. La charge de cet endettement resterait également maîtrisée, en raison de la faiblesse des taux d'intérêt.

La baisse du taux d'épargne et le redressement du taux d'investissement réduiraient l'autofinancement à l'horizon 2011.



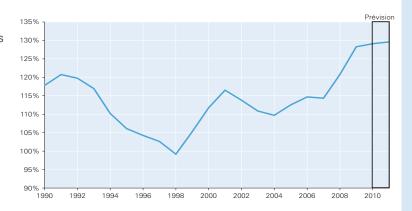
d'investissement et d'autofinancement des sociétés non financières

Taux d'épargne,



Sources : Insee, prévisions

La croissance du taux d'endettement des sociétés non financières marquerait une nette inflexion à partir de 2009. L'accroissement du besoin de financement en 2011 se verrait peu sur le taux d'endettement du fait de la hausse concomitante de la valeur ajoutée.

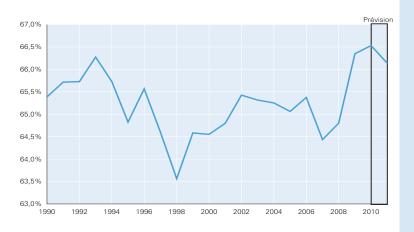


Taux d'endettement des sociétés non financières

Dette financière brute / VA

Sources : Banque de France, prévisions RESF.

La part de la rémunération du travail a augmenté durant la crise en lien avec le délai habituel d'ajustement de l'emploi à l'activité.
En 2011, elle entamerait un repli tout en restant au-dessus de son niveau d'avant crise.



Part de la rémunération totale du travail dans la valeur ajoutée des sociétés non financières

Rémunération totale du travail / VA

Sources : Insee, prévisions

Le ratio d'insolvabilité des sociétés non financières se maintiendrait à un niveau historiquement bas à l'horizon de la prévision.



Ratio d'insolvabilité des sociétés non financières

Intérêts nets versés / excédent brut d'exploitation

Sources : Insee, prévisions RESF.

Les perspectives de l'emploi

Sortie de crise pour le marché du travail en 2010

Les secteurs principalement marchands ont recommencé à créer des emplois dès le début de l'année 2010, à hauteur de + 60 000 au cours du premier semestre de 2010, éloignant ainsi le risque d'un décalage prolongé entre reprise de l'activité et rebond de l'emploi. Ce rebond fait suite à deux années de contraction de l'emploi : le retournement du marché du travail, amorcé en 2008 s'était amplifié en 2009 avec 335 000 destructions d'emplois salariés marchands non agricoles.

Le rebond de l'emploi depuis le début de l'année 2010 a été porté par l'intérim, pour lequel les créations d'emploi ont redémarré dès le second semestre de 2009. Ce rebond de l'emploi devrait se consolider au cours des prochains trimestres par l'accélération des embauches sous des formes d'emploi plus pérennes. En effet, les formes d'emploi comme l'intérim ou les CDD constituent habituellement un marchepied vers un travail stable. L'INSEE a ainsi publié une étude en 2009¹ selon laquelle un salarié entrant en CDD ou en intérim aurait 2 à 3 fois plus de chances qu'un chômeur d'accéder à un emploi stable au trimestre suivant.

Les services marchands ont été les principaux bénéficiaires de l'embellie sur le marché du travail, avec des créations nettes d'emplois observées depuis la fin de l'année 2009. Dans l'industrie et la construction, l'emploi (y compris intérim) s'est stabilisé au premier semestre de 2010. L'amélioration du marché du travail serait confirmée en 2010, avec + 80 000 créations d'emplois salariés marchands sur l'ensemble de l'année, une hypotèse prudente. L'emploi total bénéficierait pour sa part de la bonne tenue des créations d'emplois non salariés et non marchands, tandis que le nombre de bénéficiaires de contrats aidés non marchands se stabiliserait en fin d'année, après un début d'année très dynamique. Au total, + 167 000 emplois seraient créés au cours de l'année.

Le rebond de l'emploi se poursuivrait à l'horizon de 2011

En 2011, les créations d'emplois salariés marchands accélèreraient à + 160 000, soutenues par le raffermissement des perspectives d'activité.

Les contrats aidés dans les secteurs non marchands ont permis d'amortir les effets de la crise en 2009 et d'accompagner le redémarrage de l'emploi en 2010 ; les entrées dans ce dispositif ont augmenté de 295 000 en 2008 à 385 000 en 2009 puis 400 000 en 2010. En 2011 en revanche, cette tendance s'inverserait et les entrées diminueraient.

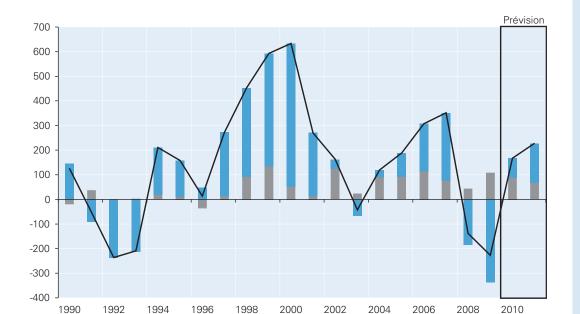
En conséquence, les secteurs non marchands soutiendraient un peu moins l'emploi total qu'en 2010. Les créations d'emplois non salariés se maintiendraient en revanche au niveau de 2010, en lien avec le succès rencontré par le statut d'auto-entrepreneur. L'emploi total progresserait alors de près de 230 000.

⁽¹⁾ Givord P. et Wilner L., Les contrats temporaires : trappe ou marchepied vers l'emploi stable ?, Document de travail de la Direction des études et synthèses économiques, Insee, juillet 2009, G2009-04.

Emploi dans l'ensemble de l'économie

	2009	2010	2011	2009	2010	2011
	Glisse	ment annue	l en %	Glisseme	nt annuel e	n milliers
Salariés agricoles (AZ) (1)	- 2,2	- 2,3	- 2,3	- 5	- 5	- 5
Salariés marchands (DE-MN, RU) (2)	- 2,1	0,5	1,0	- 335	80	160
Salariés non-marchand (OQ) (3)	1,1	0,8	0,6	84	62	43
Total salariés $(4)=(1)+(2)+(3)$	- 1,1	0,6	0,8	- 255	137	198
Non-salariés (5)	1,3	1,2	1,2	30	30	30
Emploi total (6)=(4)+(5)	- 0,9	0,6	0,9	- 225	167	228

Sources : Insee, prévisions RESF.



Décomposition de l'emploi total (glissement en fin d'année, en milliers)



■ Emploi total

Sources : Insee, prévisions

RESF.

8

Les perspectives d'inflation et de salaires

■ L'inflation resterait modérée en 2010, à + 1,5 % en moyenne annuelle

En 2010, l'inflation serait de 1,5 % en moyenne sur l'année, après une année 2009 où les prix n'avaient quasiment pas progressé. Cette hausse reflète une normalisation des prix des matières premières qui avaient sensiblement chuté en 2009. Après un creux au début de l'année 2009 à 40 \$ (30 €), le prix du baril de pétrole en dollar est en effet progressivement remonté pour se stabiliser aux environs de 80 \$ (62 €) en 2010. Dans le même temps, les prix des produits frais ont accéléré en 2010, en lien avec des conditions climatiques défavorables qui ont poussé à la hausse le prix des fruits et légumes.

L'inflation totale en 2010 est modérée par la nette baisse de l'inflation hors énergie et produits frais (« inflation sous-jacente »). Les prix dans le secteur des services croissent plus modérément en lien avec le ralentissement de la demande jusqu'à une période récente. La baisse des prix dans la restauration liée au taux réduit de TVA mis en place en juillet 2009 a également participé à cette modération. Les prix des biens manufacturés demeurent stables dans un contexte de surcapacités de production en sortie de crise. Enfin, les prix des produits alimentaires (hors produits frais) poursuivent leur ralentissement entamé en 2009 après avoir été très dynamiques en 2008, en lien avec le repli du prix des matières premières agricoles.

■ En 2011, l'inflation se stabiliserait à 1,5 %, le repli de l'inflation énergétique étant compensé par le léger redressement de l'inflation sous-jacente

En 2011, l'inflation resterait modérée. Sous l'hypothèse conventionnelle d'une stabilisation du prix du pétrole en prévision, l'inflation énergétique serait beaucoup plus modérée qu'en 2010, seulement portée par les revalorisations du prix du gaz (3 % en moyenne).

L'inflation sous-jacente se redresserait graduellement dans un contexte de raffermissement de l'activité. Les prix des produits manufacturés seraient stables en 2011, tandis que ceux des services resteraient sur un rythme légèrement haussier, du fait de hausses de salaires modérées.

■ En 2010 et 2011, les salaires se redresseraient progressivement en lien avec la reprise de l'activité

En 2009, dans un contexte de récession, le ralentissement du salaire moyen par tête dans le secteur marchand non agricole (SMPT) a été marqué, avec une croissance de seulement 1,3 %, après avoir progressé d'environ 3 % en 2007 et 2008. En 2010 et 2011, le SMPT serait plus dynamique (+ 2,2 % chaque année), en lien avec la reprise de l'activité, avec en particulier une remontée des heures supplémentaires en 2010. Le pouvoir d'achat du SMPT progresserait de façon modérée en 2010 et 2011 (+ 0,7 %) du fait d'un rétablissement progressif du marché du travail.

Évolution de l'indice des prix à la consommation par grands postes

		2009	2010	2011	
	Poids 2009	Moyenne Annuelle	Moyenne Annuelle	Moyenne Annuelle	Moyenne 2000-2009
	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)
Alimentation	16,5	0,4	1,0	3,0	2,1
Produits frais	2,1	- 4,2	7,7	3,3	2,2
Hors produits frais	14,5	1,0	0,1	2,9	2,1
Tabac	1,7	1,4	6,0	4,9	6,6
Manufacturés privés	31,5	0,0	- 0,3	- 0,1	0,1
Énergie	7,2	- 12,0	9,9	2,8	3,4
Services	43,0	2,3	1,5	1,8	2,2
Total hors énergie	92,1	1,2	0,9	1,4	1,6
Total hors tabac	98,2	0,1	1,5	1,5	1,6
Total	100,0	0,1	1,5	1,5	1,7
Sous-jacent	61,4	1,8	1,2	1,2	1,5

Sources : Insee, prévisions RESF .

4,0 3,5 3,0 2,5 2,0 1,5 1,0 0,5 0,0

-1,0 jan-00 jan-01 jan-02 jan-03 jan-04 jan-05 jan-06 jan-07 jan-08 jan-09 jan-10 jan-11

Glissement annuel (en %)

Inflation totale et inflation sous-jacente

Derniers points observés : août 2010

Inflation totale

Inflation sous-jacente

Sources : Insee, prévisions RESF.

8

Derniers points observés : août 2010

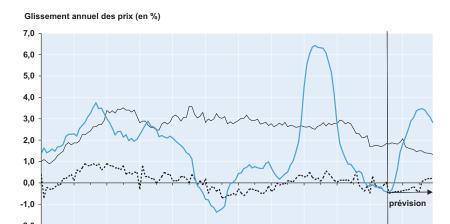
Biens manufacturés

Autres services

Alimentaire hors frais hors viandes

Sources : Insee, prévisions RESF.

Sources : Insee, prévisions RESF .



jan-00 jan-01 jan-02 jan-03 jan-04 jan-05 jan-06 jan-07 jan-08 jan-09 jan-10 jan-11

Salaire, inflation et salaire réel (secteur marchand non agricole)

(Moyenne annuelle en %)	2008	2009	2010	2011
SMPT (EB-EP, personnes physiques) Pouvoir d'achat du SMPT (EB-EP) (1) Indice des prix à la consommation	2,6	1,3	2,2	2,2
	- 0,2	1,2	0,7	0,7
	2,8	0,1	1,5	1,5

(1) Déflaté par l'indice des prix à la consommation.

9

Les échanges extérieurs

■ Après leur chute de 2009, les exportations rebondiraient en 2010 puis ralentiraient en 2011 à un rythme cependant supérieur à la moyenne historique, en lien avec l'évolution de la demande mondiale

Avec la chute du commerce mondial durant l'hiver 2008-2009, la demande mondiale de biens adressée à la France a connu un repli historique en 2009 de 12 %, après avoir déjà nettement ralenti en 2008. Les plans de relance mis en place dans la plupart des pays, notamment les mesures de type prime à la casse dans le secteur de l'automobile, ont cependant soutenu les exportations françaises. De plus, la dépréciation de l'euro au cours du second semestre 2008 et l'effort de marge consenti par les exportateurs ont permis une hausse de la compétitivité – prix française vis-à-vis des pays de l'OCDE.

En 2010, la demande mondiale de biens adressée à la France regagnerait quasiment le terrain perdu l'année précédente (+ 12 %) en lien avec la sortie de récession mondiale initiée au cours de l'année 2009, notamment grâce à la reprise des échanges commerciaux asiatiques. Les exportations françaises bénéficieraient, de plus, d'une nouvelle hausse de leur compétitivité – prix en raison de la baisse du taux de change effectif de l'euro au cours premier semestre 2010. Elles devraient donc croître à un rythme élevé, de plus de 13 % pour les biens manufacturés, et proche de 9 % au total.

En euros constants, la part de marché par rapport à nos partenaires de l'OCDE, qui a subi une certaine érosion de 2002 à mi-2008 sous l'effet de la dégradation de la compétitivité – prix, s'est stabilisée en 2009. Elle a peu évolué en première partie d'année 2010, aux alentours de 6,5%, et s'orienterait en hausse au second semestre sous l'effet de la vive dépréciation de l'euro du début d'année. Par ailleurs, en euros courants, la part française dans les exportations des principaux pays industrialisés s'est elle aussi maintenue, voire légèrement améliorée en 2009. De plus, dans les pays émergents (30% des exportations de la France), la reprise des signatures de grands contrats d'équipement offre des perspectives favorables à nos exportations : la part française de ces contrats a entamé une reprise significative avec 9,8 Md€ au 1er semestre 2010 (après 6,4 Md€ au 1er semestre 2009, puis 8,7 Md€ au 2nd semestre 2009). En 2011, la progression de la demande mondiale (+ 7,7%) resterait un peu au-dessus de sa moyenne historique. De même, les exportations françaises ralentiraient mais resteraient dynamiques (+ 7,6 %), encore soutenues par les effets retardés de la dépréciation de l'euro.

Les importations retrouveraient une dynamique allante en 2010 et 2011, en lien avec le redressement de l'activité

En 2009, la récession en France s'est traduite par un net recul de la demande finale (-4,4 %) du fait de la demande intérieure (-2,4 %) et, de manière encore plus marquée, de la demande extérieure (exportations en recul de 12 %). Les importations ont classiquement sur-réagi à court terme et ont nettement diminué (-11 %). Les exportations ayant chuté un peu plus fortement, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB a été négative (-0,2 point).

L'année 2010 serait à peu près le miroir de l'année 2009 : les importations rebondiraient (+ 7,1 %), sur-réagissant cette fois à la reprise de l'activité et au fort redressement des exportations qui soutiendraient la demande finale. Les exportations étant plus dynamiques que les importations avec le rebond massif du commerce mondial et les premiers effets de la dépréciation de l'euro, le commerce extérieur contribuerait à la croissance à hauteur de 0,3 point de PIB.

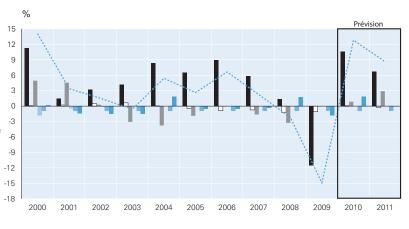
En 2011, malgré l'accélération de la demande intérieure (de + 1,2 % en 2010 à + 1,9 % en 2011), les importations ralentiraient légèrement (+ 6,7 %) du fait du moindre dynamisme des exportations dont le contenu en importations est élevé. La contribution du commerce extérieur serait légèrement positive (+ 0,1 %), soutenue par les effets retardés de la dépréciation de l'euro.

■ La hausse de la facture énergétique pèserait sur le solde commercial en 2010 et 2011, mais le déficit manufacturier serait stabilisé en 2010 et réduit en 2011

En 2009, le déficit de la balance commerciale a diminué (- 43,5 Md€, données douanières, FAB-FAB) en lien avec le repli du prix du pétrole qui a permis un allègement de la facture énergétique. En 2010, la hausse des prix du pétrole pèserait à nouveau sur le solde commercial qui s'établirait à environ - 49 Md€. Le rebond du commerce mondial permettrait d'à peu près stabiliser le déficit manufacturier.

En 2011, le solde commercial se réduirait légèrement à environ - 48 Md€, les gains de compétitivité liés à la dépréciation de l'euro permettant de réduire légèrement le déficit manufacturier tandis que le déficit énergétique serait stabilisé (hypothèse de gel du prix du pétrole). Les réformes entreprises depuis 2007 pour renforcer la concurrence sur le marché intérieur et encourager l'innovation et la recherche favorisent la compétitivité de nos entreprises sur les marchés extérieurs. La poursuite du déploiement d'Ubifrance à l'étranger et dans les régions la création des DIRECCTE, ainsi que la réforme du réseau des chambres de commerce et d'industrie vont permettre des gains en efficacité significatifs en matière de dispositifs publics à l'exportation. En réponse à la crise financière, ceux-ci ont été renforcés : doublement des crédits dédiés au financement des infrastructures de transport et d'environnement, éligibilité des entreprises de taille intermédiaire à l'assurance prospection, doublement de l'enveloppe réserve pays émergents et enfin politique d'assurance-crédit résolument volontariste.

Après le fort recul
de 2009, la reprise
du commerce
mondial et les gains
de compétitivité permis
par la dépréciation
de l'euro au 1er semestre
2010 permettraient
aux exportations
de retrouver le chemin
de la croissance en 2010



Contributions économétriques à la croissance des exportations de biens manufacturés



Source : calculs DG Trésor.

9

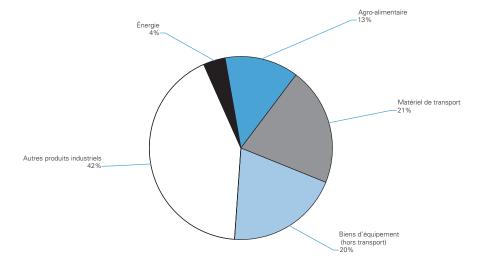
Principaux éléments du compte des transactions courantes (soldes, Md€ courants)

	2009	2010	2011
Biens et services	- 33,1	- 41,4	- 37,9
Biens	- 44,6	- 51,0	- 49,3
Données douanières (FAB-FAB)	- 43,5	- 49,3	- 47,6
Agro-alimentaire (CAF-FAB)	5,3	6,8	7,1
Énergie (CAF-FAB)	- 39,8	- 49,4	- 53,0
Produits manufacturés (CAF-FAB)	- 23,6	- 24,7	- 21,3
Services	11,5	9,6	11,4
dont voyages	7,8	7,0	8,8
Revenus	23,1	23,2	25,0
Rémunération des salariés	9,5	9,5	9,7
Revenus des investissements	13,7	13,6	15,2
Transferts courants	- 26,9	- 28,3	- 28,4
Transactions courantes	- 36,8	- 46,5	- 41,3
Transactions courantes en % du PIB	- 1.9 %	- 2.4 %	- 2.0%

Sources : balance des paiements de la France 2009, prévisions RESF.

Les produits de l'industrie dominent de loin la structure des exportations et des importations de la France.

Structure des exportations de la France par secteur en 2009



Sources : Douanes, calculs DG Trésor.

Structure des importations de la France par secteur en 2009

Agro-alimentaire
10%

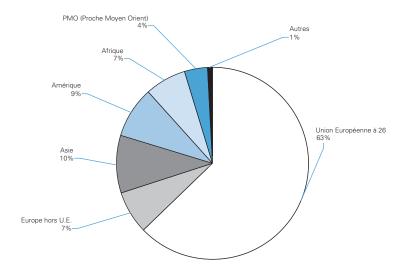
Biens d'équipement
(hors transport)
21%

Énergie
14%

Autres produits industriels
40%.

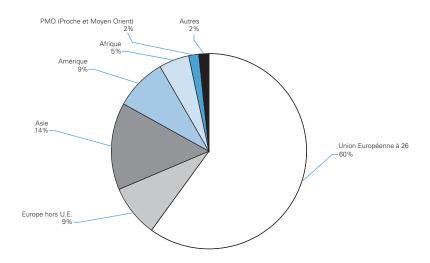
Matériel de transport 16%

Sources : Douanes, calculs DG Trésor. L'Union européenne est de loin le principal client et le principal fournisseur de la France.



Structure des exportations de la France par zone géographique en 2009

Sources : Douanes, calculs DG Trésor.



Structure des importations de la France par zone géographique en 2009

Sources : Douanes, calculs DG Trésor.

Scénarios alternatifs

La prévision économique associée au projet de loi de finances pour 2011 décrit une évolution « centrale » de l'environnement international et des comportements nationaux. Elle repose notamment sur l'hypothèse générale d'un *statu quo* sur les marchés financiers correspondant à une situation partiellement normalisée. Malgré la reprise, les indices boursiers, dont les profils suivraient ceux de l'activité, resteraient à des niveaux toujours inférieurs à ceux d'avant crise. Les conditions de financement se seraient améliorées depuis l'hiver, aussi bien pour les entreprises que pour les banques, et, du fait de prévisions d'inflation toujours très modérées, les taux directeurs des banques centrales n'augmenteraient pas à l'horizon fin 2011. Ceci, ainsi que le phénomène de préférence pour la qualité profitant aux économies jugées sûres, maintiendrait les taux souverains à leurs bas niveaux actuels.

Par construction, ce scénario n'intègre donc pas la réalisation de possibles aléas majeurs, baissiers ou haussiers, qui pourraient affecter l'économie mondiale. Deux scénarios sont envisagés ici pour tenter de prendre en compte certains de ces aléas.

Scénario bas : chute durable et mondiale des cours boursiers de 10% par rapport au scénario central

Une des possibilités non retenue par le scénario central est celle d'une chute généralisée des bourses, qui pourrait être due à de nouvelles craintes sur la vigueur de la reprise, notamment aux États-Unis, ou à des anticipations déçues d'agents qui s'appuieraient sur des prévisions globalement plus optimistes. Un premier scénario alternatif prend ainsi pour hypothèse une chute généralisée des bourses de 10%.

Une baisse des cours boursiers créerait des contraintes d'ordre financier à la fois pour les entreprises et les ménages. Le principal canal de propagation est celui du crédit et de l'investissement : les entreprises réduiraient leur demande de biens d'équipement du fait d'une moindre capacité de financement, les prix des actifs chutant, relativement au coût de remplacement du capital. Un canal secondaire est celui des effets de richesse : la baisse des bourses diminuerait la richesse financière des ménages, ce qui briderait leur consommation.

Dans cette hypothèse, l'effet de richesse affectant la consommation des ménages dans le monde entraînerait une baisse de 0,2 point du PIB français en 2011 par rapport au scénario central et la baisse de l'investissement des entreprises se traduirait par une baisse de 0,3 point du PIB. L'effet cumulé se traduirait donc par un impact négatif, sur le PIB français, de 0,5 point par rapport au scénario central ; il serait du même ordre de grandeur sur le PIB de la zone euro (- 0,4 point) et des États-Unis (- 0,5 point). L'importance relative des canaux serait toutefois différente aux États-Unis, la baisse du PIB américain s'expliquant d'abord par les effets de richesse (- 0,3 point) et dans une moindre mesure par la baisse de l'investissement des entreprises (- 0,2 point).

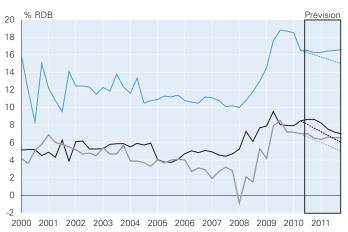
Scénario haut : retour aux comportements d'épargne et de consommation d'avant crise

À l'inverse, compte tenu d'écarts de production toujours importants dans les économies développées, le rebond cyclique pourrait être plus marqué qu'escompté dans le scénario central : les variables ayant subi un fort ajustement pourraient être sujettes à une sur-réaction, et, par exemple, les investissements non réalisés pendant la crise pourraient être accomplis dès le début de la reprise ; les gains de productivité pourraient en outre être plus rapides, notamment dans les pays du sud de l'Europe.

Un autre aléa haussier correspond à l'incertitude qui pèse sur des décisions de comportements des consommateurs. Dans de nombreux pays, la crise a incité les ménages, dans un contexte de dégradation des marchés de l'emploi et de perte de valeur de leurs actifs (produits financiers

et immobiliers), à consommer moins et à se constituer une épargne de précaution. Or, aux lendemains de la crise, il est possible que les consommateurs, rassurés par la normalisation de la conjoncture économique et confortés par les mesures de consolidation budgétaire¹, se décident à réduire leur épargne.

À titre d'exemple, on estime donc un scénario alternatif portant sur les taux d'épargne, en supposant que ces derniers retournent à un rythme plus soutenu vers leurs niveaux d'avant crise dans les pays qui avaient montré, depuis 2007, une nette tendance à l'épargne de précaution et au désendettement, à savoir ceux qui avaient été victimes de l'éclatement d'une bulle immobilière². Cette hypothèse permet ainsi un retour du taux d'épargne américain au niveau qui était le sien à l'avènement de la crise, mi-2008. En ce qui concerne l'Espagne, la forte hausse observée correspond non seulement à de l'épargne de précaution, mais également à un effort de désendettement; c'est pourquoi l'hypothèse d'une résorption totale aurait été excessive. L'épargne baissant de 1 à 2 points de revenu disponible, la demande privée retrouverait mécaniquement un dynamisme marqué, qui serait de surcroît amplifié par des effets d'écho via le canal commercial; l'impact positif sur la croissance française d'un retour à des niveaux d'épargne d'avant crise dans ces grands pays partenaires est estimé à ¼ pt de PIB en 2010 et ½ pt en 2011.



	Scéna	rio bas	Scénari	io haut
(Taux de croissance annuel en %)	2010	2011	2010	2011
France				
PIB	1,5	1,5	1,7	2,5
dont demande intérieure (1)	1,2	1,1	1,3	2,2
exportations nettes (1)	0,3	0,3	0,3	0,3
Exportations	8,9	6,5	9,7	9,5
Importations	7,1	4,9	7,6	7,9
Inflation (2)	1,4	1,5	1,5	1,6
Environnement international de la France				
PIB États-Unis	2,6	1,2	3,0	2,6
PIB Zone euro	1,4	1,2	1,7	2,2
Demande mondiale de biens adressée à la France	11,8	6,7	12,9	10,1
Inflation zone euro (2)	1,4	1,3	1,4	1,5
(1) Contribution) In outliness of DID				

⁽¹⁾ Contribution à la croissance du PIB

(1) Les mesures de consolidation budgétaire rassurent sur la soutenabilité des finances publiques, et par conséquent sur la pérennité des systèmes sociaux (retraites, santé) et sur la continuité des taux d'imposition. (2) Nommément : l'Espagne, le Royaume-Uni et les États-Unis. L'épargne a également augmenté pendant la crise en Allemagne, mais il s'agit d'une tendance de plus long terme, liée à la démographie.

Taux d'épargne brute des ménages et variante

États-Unis
Royaume-Uni
Espagne

Source : DGTrésor.

⁽²⁾ Déflateur de la consommation des ménages.

Impact des scénarios alternatifs sur les finances publiques françaises

Cet encadré applique l'article 130 de la loi de finances initiale pour 2009

En termes de finances publiques, une croissance de l'activité plus ou moins dynamique entraînerait, à politique budgétaire inchangée, une variation mécanique du solde public. Par exemple, une croissance plus dynamique de l'activité améliorerait le déficit public à la fois par de meilleures rentrées de prélèvements obligatoires (PO) et par une baisse des dépenses liées à l'indemnisation du chômage. Le niveau de la dette publique serait impacté en conséquence.

Scénario alternatif bas : impact en termes de finances publiques

(en points de PIB)	2010	2011
Taux de prélèvements obligatoires	41,9	42,9
Solde public	- 7,7	- 6,2
Dette publique	82,8	86,8

Scénario alternatif haut : impact en termes de finances publiques

(en points de PIB)	2010	2011
Taux de prélèvements obligatoires	41,9	42,9
Solde public	- 7,6	- 5,7
Dette publique	82,5	85,0

Note : le taux de prélèvements obligatoires, le solde public et la dette publique étant exprimés en pourcentage du PIB, ils sont affectés à la fois par les effets décrits précédemment et par l'effet dénominateur lié à la variation du PIB.

Ces simulations sont présentées à titre illustratif : elles visent uniquement à éclairer l'impact mécanique que les fluctuations de la croissance peuvent avoir sur les finances publiques à politique budgétaire inchangée.

En particulier, la présentation de ces scénarios alternatifs ne préjuge en rien des mesures que le Gouvernement serait amené à prendre le cas échéant pour respecter l'objectif de 6 % de déficit public en 2011, objectif qui est intangible.

Enfin, l'estimation présentée dans ces tableaux postule que les prélèvements obligatoires progressent au même rythme que leurs déterminants macroéconomiques. Cette hypothèse, vérifiée en moyenne, peut être invalidée sur une année donnée, comme cela a été le cas en 2009, où les prélèvements obligatoires ont sur-réagi à la baisse par rapport au PIB. Ainsi, avec une reprise de la croissance plus forte que prévu dans le scénario du Gouvernement, l'impôt sur les sociétés pourrait par exemple rebondir encore plus fortement.

11

Comparaison avec les prévisions du

Le groupe technique de la Commission économique de la Nation se réunit pour comparer les prévisions économiques du Gouvernement à celles des principaux instituts de conjoncture privés et publics. Cette fiche rend compte des écarts entre les prévisions du projet de loi de finances (PLF) pour 2011 et la moyenne des prévisions du groupe technique (ou consensus du groupe technique).

Le groupe technique est composé cette année des organismes suivants : AFEDE, Bank of America-Merrill Lynch, Barclays, BIPE, BNP-Paribas, Caisse des Dépôts, COE-Rexecode, Crédit Agricole, Deutsche Bank, Euler Hermes, Exane, Expansion, GAMA, Goldman Sachs, HSBC, Morgan Stanley, Natixis, OFCE, Société Générale et UBS.

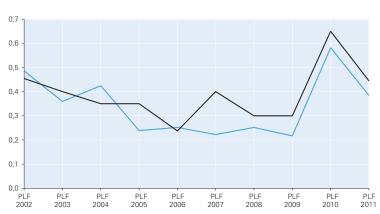
Les incertitudes qui entourent le scénario de croissance international et celui retenu pour la France sont un peu moins fortes qu'à l'automne 2009 mais demeurent à un niveau relativement élevé. Pour 2011, les prévisions de croissance du PIB des membres du groupe technique s'échelonnent ainsi de 1,6 à 3,1 % pour les États-Unis, de 0,9 à 2,2 % pour la zone euro et de 1,0 à 2,5 % pour la France.

Dispersion des prévisions de la croissance pour la France des membres du groupe technique pour l'année n+1

Écart-typeÉcart interquartile

Source : calculs DG Trésor

Pour la prévision de la croissance française en 2011, l'écart-type et l'écart interquartile des prévisions des membres du groupe technique se replient par rapport aux prévisions associées au PLF 2010 mais restent à un niveau élevé.



L'environnement international du scénario du PLF et celui du groupe technique sont proches

Des hypothèses globalement similaires pour le taux de change et le prix du pétrole

Le scénario économique associé au PLF est fondé sur l'hypothèse d'un taux de change de l'euro à 1,31 USD en moyenne en 2010 et à 1,30 USD en 2011, correspondant à un gel en prévision à 1,30 USD. Ces chiffres sont légèrement supérieurs à la moyenne du groupe technique (1,27 dollar pour un euro en 2010 comme en 2011). La dispersion des prévisions des membres du groupe technique reste toutefois relativement élevée, avec un euro valant entre 1,10 USD et 1,38 USD en moyenne en 2011.

Le prix du pétrole en dollars serait très légèrement inférieur dans le scénario du PLF, avec un baril de brent à 78,0 USD en moyenne sur 2010 et à 80,0 USD sur 2011 (correspondant à un gel en prévision à 80 USD), contre respectivement 79,5 USD et 84,6 USD en moyenne pour les membres du groupe technique. Là encore, la dispersion est élevée en 2011 avec un prix du baril qui varie entre 74,6 et 101,0 USD.

Au total, l'impact du change et du pétrole sur l'économie française serait donc théoriquement très proche entre le scénario économique associé au PLF et le scénario moyen du groupe technique. L'effet positif du prix plus faible du pétrole en dollar dans le scénario du PLF serait en effet contrebalancé par l'impact sur les exportations françaises d'un taux de change légèrement moins porteur.

groupe technique

Le consensus du groupe technique est légèrement plus optimiste sur l'environnement international de la zone euro, en raison d'une décélération de l'activité moins marquée aux États-Unis

S'agissant des **États-Unis**, le scénario du PLF (+ 2,6 %) et celui du consensus (+ 2,7 %) sont très proches en 2010 mais ils divergent davantage pour l'année 2011. Le scénario du PLF table sur un ralentissement relativement marqué, la croissance du PIB s'établissant à 1,7 % avec la dissipation des mesures de relance et du soutien du cycle des stocks, dans un contexte de consommation toujours atone, alors que le consensus du groupe technique prévoit 2,2 %. Toutefois, la fourchette des prévisions est relativement large (entre 1,6 % et 3,1 %).

Les prévisions pour le **Japon** sont très similaires : le scénario du PLF prévoit une croissance de 3,0 % en 2010 (contre 2,9 % en moyenne pour le groupe technique), suivie d'une nette décélération de l'activité en 2011, la croissance s'établissant à 1,5 % (contre 1,3 %).

Enfin, le consensus du groupe technique attend une **croissance chinoise** toujours très dynamique mais qui ralentirait légèrement sur la période de prévision, à 10,0 % en 2010 et 9,0 % en 2011, un scénario identique à celui du PLF.

Pour la zone euro, les prévisions de croissance et d'inflation du groupe technique sont quasiment identiques à celles du PLF

Les membres du groupe technique ne prévoient pas, en moyenne, d'accélération de la croissance en zone euro entre 2010 et 2011. Ce diagnostic est proche de celui du scénario économique du PLF, qui se différencie seulement par des échanges commerciaux plus dynamiques en 2011, pour une contribution du commerce extérieur à la croissance identique. Selon le consensus du groupe technique, la croissance en zone euro s'élèverait ainsi à 1,6 % en 2010 (contre 1,4 % pour le PLF) et à 1,5 % en 2011 (1,6 % pour le PLF). La moyenne masque néanmoins des jugements assez différents au sein du groupe technique, les prévisions pour 2011 allant d'un net ralentissement de la croissance en zone euro (+ 0,9 %) à un franc rebond cyclique (+ 2,2 %).

Les prévisions d'inflation pour la zone euro du PLF et du consensus du groupe technique sont très proches. Le groupe technique table sur une progression de l'IPCH en moyenne annuelle de 1,5 % en 2010 comme en 2011, contre 1,4 % sur les deux années dans le scénario du PLF.

L'hypothèse de croissance du PIB en 2011 en France associée au PLF est dans la fourchette haute des prévisions du groupe technique

Pour 2010, le Gouvernement table sur une progression du PIB de 1,5 %. Il est en ligne avec la moyenne des prévisions du groupe technique (1,5 %).

Pour 2011, le scénario macroéconomique associé au projet de loi de finances retient une hypothèse de croissance du PIB de la France de 2,0 %. La révision à la baisse de la prévision par rapport au programme de stabilité de janvier dernier (2,5 %) reflète notamment une réaction des importations plus importante qu'anticipé et une baisse plus rapide du taux d'épargne constatée dès 2010. L'hypothèse d'une accélération de l'activité économique en 2011 est cohérente avec l'ampleur de la baisse de la production enregistrée au cours de la crise de 2008-2009, et avec la capacité de rebond de l'économie française en sortie de récession.

La moyenne des prévisions de croissance du groupe technique s'établit à 1,5 % avec une dispersion des prévisions très importante : la prévision la plus haute se situe à 2,5 %, la plus basse à 1,0 %.

11

L'évolution de la demande intérieure hors stocks est presque identique en 2011 dans le scénario du PLF (+1,4%) à celle de la moyenne du groupe technique (+ 1,3 %)

La contribution des stocks à la croissance serait légèrement plus élevée en 2011 dans le scénario du PLF (+ 0,5 %) que pour la moyenne du groupe technique (+ 0,4 %).

Le scénario du PLF retient une **contribution du commerce extérieur** à la croissance un peu supérieure à celle du groupe technique en 2011 (0,1 point de PIB contre - 0,1 point). Les exportations seraient en effet plus dynamiques dans le scénario du PLF (+ 7,6 %) que pour le scénario moyen du groupe technique (+ 5,4 %). La croissance des importations serait néanmoins aussi marquée dans le scénario du PLF (+ 6,7 % contre 5,3 % en moyenne pour le groupe technique).

Les prévisions d'inflation sont très proches. Selon le groupe technique, l'indice des prix à la consommation progresserait en moyenne de 1,6 % en 2010 (contre 1,5 % dans le PLF) et de 1,5 % en 2011, chiffre identique à celui du scénario du PLF. La dispersion est cependant très élevée au sein du groupe technique, avec des prévisions pour 2011 allant de 0,3 % à 2,3 %.

Le groupe technique retient en moyenne une réduction du déficit public en 2011 relativement proche de celle du PLF

Le consensus du groupe technique prévoit un besoin de financement des administrations publiques de 7,6 points de PIB en 2010, un chiffre quasiment identique à celui retenu dans le projet de loi de finances (7,7 points de PIB). Pour 2011, le consensus table sur un besoin de financement en nette baisse (plus bas à 5,5 % et plus haut 7,2 %) avec un niveau moyen de 6,4 points de PIB, légèrement supérieur à celui prévu dans le PLF (6,0 points de PIB).

International Taux de change € / USD Prix du pétrole (USD par baril) Croissance du PIB Etats-Unis Japon Chine Zone euro Allemagne Prix à la consommation de la zone euro (moy.annuelle) rance PIB Demande intérieure hors stocks Dép. de conso. finale des ménages	au PLF po (septemb 2010	re 2010)	Groupe te	
Taux de change € / USD Prix du pétrole (USD par baril) Croissance du PIB Etats-Unis Japon Chine Zone euro Allemagne Prix à la consommation de la zone euro (moy.annuelle) rance PIB Demande intérieure hors stocks Dép. de conso. finale des ménages			uu o uctor	ore 2010
Taux de change € / USD Prix du pétrole (USD par baril) Croissance du PIB Etats-Unis Japon Chine Zone euro Allemagne Prix à la consommation de la zone euro (moy.annuelle) rance PIB Demande intérieure hors stocks Dép. de conso. finale des ménages		2011	2010	2011
Prix du pétrole (USD par baril) Croissance du PIB Etats-Unis Japon Chine Zone euro Allemagne Prix à la consommation de la zone euro (moy.annuelle) rance PIB Demande intérieure hors stocks Dép. de conso. finale des ménages				
Croissance du PIB Etats-Unis Japon Chine Zone euro Allemagne Prix à la consommation de la zone euro (moy.annuelle) rance PIB Demande intérieure hors stocks Dép. de conso. finale des ménages	1,31	1,30	1,27	1,27
Etats-Unis Japon Chine Zone euro Allemagne Prix à la consommation de la zone euro (moy.annuelle) rance PIB Demande intérieure hors stocks Dép. de conso. finale des ménages	78	80	80	85
Japon Chine Zone euro Allemagne Prix à la consommation de la zone euro (moy.annuelle) rrance PIB Demande intérieure hors stocks Dép. de conso. finale des ménages				
Chine Zone euro Allemagne Prix à la consommation de la zone euro (moy.annuelle) rance PIB Demande intérieure hors stocks Dép. de conso. finale des ménages	2,6	1,7	2,7	2,2
Zone euro Allemagne Prix à la consommation de la zone euro (moy.annuelle) rance PIB Demande intérieure hors stocks Dép. de conso. finale des ménages	3,0	1,5	2,9	1,3
Allemagne Prix à la consommation de la zone euro (moy.annuelle) rance PIB Demande intérieure hors stocks Dép. de conso. finale des ménages	10,0	9,0	10,0	9,0
Prix à la consommation de la zone euro (moy.annuelle) rance PIB Demande intérieure hors stocks Dép. de conso. finale des ménages	1,4	1,6	1,6	1,5
PIB Demande intérieure hors stocks Dép. de conso. finale des ménages	3,2	2,4	3,2	2,0
PIB Demande intérieure hors stocks Dép. de conso. finale des ménages	1,4	1,4	1,5	1,5
Demande intérieure hors stocks Dép. de conso. finale des ménages				
Dép. de conso. finale des ménages	1,5	2,0	1,5	1,5
-	0,9	1,4	0,9	1,3
	1,4	1,7	1,5	1,2
Dép. de conso. finale des APU	1,7	-0,4	1,6	0,4
FBCF totale	- 1,5	3,1	- 1,9	2,2
Sociétés et entreprises individuelles non financières	- 0,9	5,5	- 1,8	2,7
Ménages hors entrepreneurs individuels	- 2,7	0,6	- 2,6	1,7
Variations de stocks (contribution)	0,3	0,5	0,5	0,4
Exportations nettes (contribution)	0,3	0,1	0,2	- 0,1
Exportations	8,9	7,6	8,8	5,4
Importations	7,1	6,7	7,3	5,3
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	1.5	1,5	1,6	1,5
Déflateur du PIB (moyenne annuelle)	0,6	1,6	0,6	1,2
Pouvoir d'achat du salaire moyen par tête	0,7	0,7	0,8	0,5
Pouvoir d'achat du revenu disponible brut (1)	1.2	1.6	0.7	1,0
Taux d'épargne des ménages	16,0	15,9	15,6	15,5
Capacité de financement des APU (en points de PIB)	- 7,7			

⁽¹⁾ Déflaté par le déflateur de la consommation des ménages.

Après avoir été temporairement amoindrie par

La croissance potentielle est le taux de croissance annuel de la production potentielle. Cette production potentielle correspond au niveau maximal estimé de production durablement soutenable sans tension dans l'économie, et plus précisément sans accélération des prix.

Elle est déterminée à partir du potentiel des facteurs de production (travail et capital) et de la productivité globale de ces facteurs (PGF) qui reflète, à travail et capital donnés, les gains liés au progrès technique, à l'organisation du travail, etc. La quantité de facteur travail, qui correspond au volume total d'heures travaillées potentielles (i.e. hors fluctuations conjoncturelles), dépend de la population active, du taux de chômage structurel et des heures travaillées par tête.

La connaissance de l'écart entre le niveau effectif de production et le niveau potentiel (appelé « écart de production » ou « *output gap* ») fournit une indication de la position de l'économie dans le cycle, ce qui facilite la conduite de la politique économique :

- du point de vue de la politique monétaire, un écart de production négatif (i.e. un niveau de production inférieur au niveau potentiel) s'accompagne en général d'une réduction des pressions inflationnistes, ce qui donne des marges de manœuvre à la banque centrale pour mener une politique plus accommodante (et inversement);
- du point de vue de la politique budgétaire, un déficit public est en partie conjoncturel (et non structurel) quand le niveau d'activité est inférieur à son potentiel (écart de production négatif). Ce déficit conjoncturel est appelé à se résorber quand l'écart de production se referme.

Sur le cycle de croissance de 2000 à 2007, la croissance potentielle (et effective) en France a été en moyenne de 2,1 % par an. Sur cette période, outre une démographie favorable et la poursuite des gains de productivité globale des facteurs, la croissance potentielle a bénéficié d'un effort d'investissement assez dynamique de la part des entreprises comme des ménages et d'une baisse du chômage structurel grâce aux incitations à l'emploi. Toutefois ces soutiens à la croissance potentielle sur cette période ont été en partie contrebalancés par la réduction du temps de travail.

Avec la récession de 2008-2009, les dépenses d'investissement ont chuté, le chômage a augmenté et les gains de productivité ont pu être temporairement amoindris. Ces éléments seraient à l'origine d'un ralentissement temporaire de la croissance potentielle à partir de 2008, suivi d'un redressement à partir de 2011. Ainsi la croissance potentielle serait de 1,7 % en moyenne sur la période 2009-2013, et de 1,8 % en moyenne sur 2009-2014.

- Les entreprises qui avaient supprimé ou reporté une partie de leurs dépenses d'équipement pour faire face aux fortes surcapacités de production et aux problèmes de trésorerie se remettraient progressivement à investir. En parallèle, l'investissement des ménages se redresserait. Au total, la contribution du capital accélérerait et retrouverait progressivement son niveau d'avant crise.
- La récession a aussi déclenché une hausse du chômage. Cette évolution pourrait conduire à l'éloignement de certaines personnes du marché du travail et, par voie de conséquence, à l'accroissement du chômage structurel. Toutefois le rétablissement plus rapide que prévu du marché du travail a permis de limiter l'ampleur de cet effet négatif.
- L'effet de la crise sur la productivité est a priori ambigu: la disparition des unités de production les moins efficaces tend à augmenter la productivité, alors que le moindre investissement en R&D et le vieillissement du capital jouent mécaniquement à la baisse sur celle-ci. Par ailleurs, les effets des réformes engagées par le Gouvernement vont monter en charge au cours des prochaines années (cf. infra). Le recul manque encore pour déterminer si les effets négatifs l'emportent ou non sur les effets positifs. Par prudence et pour tenir compte du faible rebond observé de la productivité depuis la sortie de récession, on suppose que la productivité globale

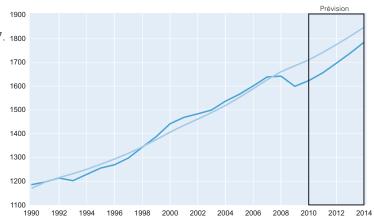
la crise, la croissance potentielle se redresserait

des facteurs serait temporairement et légèrement affectée par la crise. Le choc retenu est bien moindre que ceux observés dans les années 1970 ou les années 1990. La productivité ne ralentirait que faiblement car le possible effet de la crise serait limité par les effets favorables de la loi de modernisation de l'économie (LME), notamment dans son volet concurrentiel, et des réformes successives du crédit d'impôt recherche (CIR).

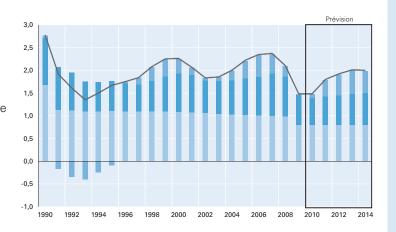
Les réformes mises en œuvre par le Gouvernement permettront de soutenir la croissance potentielle. Ainsi, l'efficience de l'économie et la compétitivité des entreprises seront stimulées par la réduction de la taxe professionnelle en plus de la réforme du crédit d'impôt recherche et des effets pro-concurrentiels de la loi de modernisation de l'économie. En outre, les réformes structurelles du marché du travail (création du revenu de solidarité active, création de Pôle emploi, réforme de la formation professionnelle, loi sur les droits et devoirs des demandeurs d'emploi) et les incitations à l'activité des séniors contribueront à accroître la population active et à faire baisser le chômage structurel. La réforme des retraites constitue notamment une réforme majeure pour dynamiser la population active (voir encadré p.52).

Le PIB était supérieur

à son potentiel de 1999 à 2007. 1800
La récession se traduit par un décrochage assez fort entre le PIB potentiel
et le PIB effectif, engendrant 1500 un « écart de production » (ou « output gap ») important.



La volatilité de la croissance potentielle provient essentiellement du facteur travail (fluctuations du chômage structurel, des heures travaillées par tête et de la population active). La contribution du facteur travail serait réduite pendant la crise par la hausse du chômage structurel. Elle se redresserait à partir de 2011 avec l'amélioration du marché du travail et la montée en régime des mesures favorisant l'emploi des séniors en lien notamment avec la réforme des retraites.



Le PIB potentiel et effectif (en Md€, base 2000)

Croissance effective
Croissance potentielle

Sources : Insee, prévisions RESF.

Contributions à la progression de la croissance potentielle

(en %)

... du travail
... du capital
... de la PGF
Croissance potentielle

Sources : Insee, prévisions RESF.

12

Le programme de dépenses d'investissement d'avenir.

Dans sa contribution aux travaux de la Commission pour la libération de la croissance dite « Attali I » en 2007, l'OCDE soulignait que l'économie française souffre d'une insuffisante capacité à innover. La moindre productivité qui lui est associée limite notre rythme de croissance pour les prochaines années et pourrait menacer notre modèle économique. En bridant la compétitivité, l'insuffisance d'innovation fragilise aussi nos entreprises.

L'intervention de l'État est nécessaire pour financer des projets à haut potentiel pour l'économie. Certains investissements lourds ne peuvent en effet pas être réalisés par le secteur privé alors qu'ils génèrent des rendements très importants pour l'économie. Ce type d'investissement possède des effets durables sur le taux de croissance d'une économie (cf. rapport du Conseil d'Analyse Économique (CAE)¹ sur les « leviers de la croissance » publié en 2007). La recherche économique a mis en évidence depuis plus de deux décennies l'importance des rendements économiques et sociaux liés aux investissements dans les secteurs technologiques et dans le capital humain. A la différence d'effets multiplicateurs standards de court terme, l'influence de ces investissements sur l'activité est durable et souvent importante. Les investissements d'avenir peuvent relever le potentiel de croissance parce qu'ils diminuent durablement certains coûts de production (coûts d'échanges d'information, de R&D...) et/ou renforcent de façon pérenne la productivité du travail.

Il peut s'agir de certaines activités de R&D, d'infrastructures de télécommunications, du développement de l'économie de la connaissance. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, l'effort financier n'est en France que de 1,3 % du PIB contre 2,8 % dans les pays anglo-saxons et 2,0 % dans les pays scandinaves, selon le CAE.

C'est dans cette perspective qu'a été votée en mars dernier la mise en place du programme d'investissements d'avenir. Ce programme financera des projets à haut potentiel pour l'économie, précisément tournés vers l'enseignement supérieur et la formation, la recherche, l'innovation et le développement durable. Il financera ainsi des investissements dans des secteurs stratégiques et soutiendra notamment les petites et moyennes entreprises.

Les projets sont cofinancés par l'État – à hauteur de 35 Md€ –, d'autres acteurs publics (collectivités locales, Europe) et le secteur privé. Ce cofinancement public-privé permet de démultiplier les efforts de l'État, créant un « effet de levier » par rapport aux seuls fonds publics. Ils s'appuient sur 10 opérateurs existants (OSEO, CDC, ANR, ANRU, ADEME, CNES, ANAH, CEA, ANDRA, ONERA), ce qui permet une mise en œuvre rapide : la guasi-totalité des conventions ont d'ores et déjà été signées.

Les dépenses réalisées soutiendront immédiatement la demande de biens et services. Ce programme participe aussi à la réalisation de la politique industrielle définie par le Président de la République.

⁽¹⁾ Aghion P., Cette G., Cohen E., Pisani-Ferry J., Les leviers de la croissance française, Rapport du conseil d'analyse économique, La documentation française, 2007.

Soutien à la Recherche & Développement (7,9 Md€)

A titre illustratif, le Gouvernement avait présenté à l'occasion de la réforme du crédit d'impôt recherche (CIR) en 2008 des évaluations de l'effet sur la croissance d'un soutien à la R&D. L'effet de la seule réforme du CIR avait été évalué à + 0,05 % de croissance par an sur la base de la littérature disponible en matière d'effet d'entraînement des mécanismes de soutien à la R&D (effet d'addition à court terme² et effet de levier à long terme³).

Le système de dotations en capital mis en place dans le cadre des investissements d'avenir est particulièrement susceptible de générer ces effets d'entraînement. Il garantit des recettes récurrentes sur le long terme et favorise ainsi des partenariats durables avec le secteur privé.

Soutien à l'enseignement supérieur et aux initiatives d'excellence (10 Md€)

Un rapport de 2007 du CAE suggère que l'injection de 1,5 % de PIB dans l'enseignement supérieur français augmenterait la croissance de + 0,4 % au bout de 10 ans. Une étude de l'OCDE⁴ suggère aussi qu'une hausse du capital humain évaluable à un surcroît d'une année de durée d'éducation en moyenne de la population relèverait le niveau du PIB de 3 % à 6 % au bout de 40 ans. L'effet moyen sur le taux de croissance est donc d'environ + 0,1 % par an. Cet ordre de grandeur est comparable à celui avancé par les économistes du CAE.

Soutien aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, à l'industrie et aux PME (17,1 Md€)

Les investissements d'avenir dans le secteur des technologies numériques (4,5 Md€) et au bénéfice de l'industrie et des PME (6,5 Md€) permettront aux entreprises d'alléger leurs coûts, de financer leur croissance et de gagner en compétitivité au cours des prochaines années. Ils financent également un programme sur le développement durable à hauteur de 5,1 Md€ (énergies décarbonnées, ville de demain, nucléaire) ainsi qu'un programme sur la formation et l'égalité des chances (1 Md€)

* * *

D'autres bénéfices des investissements d'avenir peuvent être attendus : des synergies sont rendues possibles autour de filières industrielles, de campus, d'instituts ou de centres de recherche (effet dit « d'agglomération ») ; l'amélioration de la qualité et de la renommée de nos universités ou de certains secteurs d'activité leur permettraient aussi, entre autres, d'avoir accès à plus de moyens humains et financiers (effet dit « de réputation »).

Ce nouveau positionnement de la France aurait également des effets sur l'emploi, sur la place de la France dans la concurrence mondiale et les partenariats avec les grandes entreprises étrangères, notamment dans les pays émergents (plus grand dynamisme attendu dans les secteurs innovants et/ou bénéficiant d'une forte demande mondiale relativement aux autres secteurs de l'économie). Enfin, une plus grande efficacité de l'université et de la recherche favoriserait un fonctionnement plus fluide du marché du travail.

⁽²⁾ Duguet, E., 2008, « L'effet du crédit d'impôt recherche sur le financement privé de la recherche », étude réalisée pour le compte du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR).

⁽³⁾ Mulkay et Mairesse (2004), « Une évaluation du crédit d'impôt recherche en France (1970-1997) », Revue d'Économie Politique n°114 (6) novembre-décembre.

⁽⁴⁾ Gonand F; The impact on growth of higher efficiency of public spending on schools, OECD Economics Department Working Papers, N°547.

La réforme des retraites : présentation et effets attendus

La réforme présentée par la France le 16 juin dernier est ambitieuse, responsable et juste. Elle repose en premier lieu sur une augmentation de l'âge de la retraite qui amènera rapidement la France au niveau international. Elle augmente structurellement notre rythme de croissance et contribue de façon importante à restaurer la soutenabilité de nos finances publiques.

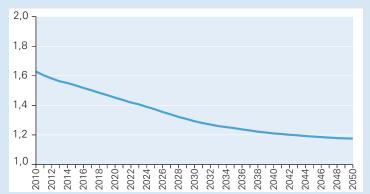
Pourquoi une réforme des retraites en 2010?

- Le vieillissement de la population, source de déséquilibres financiers pour le système de retraite

L'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée à la retraite des générations du baby boom conduisent à un déséquilibre croissant entre nombre de cotisants et nombre de retraités. Aujourd'hui, le ratio est de 1,6 actif pour un retraité; en 2050, la situation serait proche de 1,2 actif pour un retraité.

La baisse de ce ratio démographique pèsera fortement sur les charges de retraite pour l'ensemble des régimes. Selon les dernières projections du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), le déficit annuel du système de retraite dépasserait 100 Md€ en 2050 (en euros constants).

Évolution du ratio de dépendance en l'absence de réforme sur l'âge de la retraite.



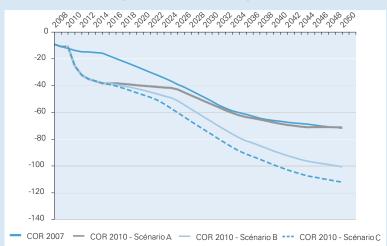
Note : scénario macroénomique « B » du COR (productivité de long terme 1,5 %, taux de chômage de long terme à 4,5 %).

Source : COR.

- Des perspectives financières encore plus dégradées après la crise

A la dégradation structurelle des régimes de retraite, la crise a ajouté un choc conjoncturel brutal et fortement détérioré les prévisions à court terme du solde des régimes de retraites. Elle a notamment pesé sur les recettes, en lien avec le ralentissement de la croissance des salaires, la hausse du chômage et de l'inactivité. La crise a accéléré de plus de 20 ans la chronique attendue de la dégradation des déficits des retraites : les déficits auparavant prévus en 2040 (1,8 % de PIB) sont aujourd'hui annoncés pour 2015. Cette aggravation rapide du déficit pèse lourdement sur les besoins de financement cumulés : sous des hypothèses macroéconomiques comparables¹, ils sont aujourd'hui estimés à 720 Md€ 2008 pour la période 2010-2030, contre 450 Md€ 2008 pour la même période d'après les projections réalisées en 2007 par le COR.

Comparaison du déficit des régimes de retraites d'après les projections 2007 et 2010 du COR. (en Md€ 2008)



Note: Le scénario 2007 du Conseil d'Orientation des Retaites (COR) correspond à une hypothèse de croissance de la productivité de 1,8 % par an et de taux de chômage de long terme de 4,5 %. Ces hypothèses sont identiques pour le scénario A dans les projections 2010 du COR. Le scénario B de COR 2010 retient quant à lui la même hypothèse de taux de chômage, mais une hypothèse de croissance de la productivité de long terme de 1,5 % par an. Enfin le scénario C (2010) retient une hypothèse de taux de chômage de 7 % et de croissance de la productivité de 1,5 % par an à terme.

Les grands points de la réforme

Dans ce contexte, la réforme proposée par le Gouvernement vise à garantir la soutenabilité financière de notre régime de retraite tout en stimulant la croissance. Elle favorise l'allongement de la durée de la vie active à travers le relèvement de l'âge de la retraite et le soutien à l'emploi des seniors. Elle apporte ainsi une réponse démographique et durable au problème du financement des retraites.

- Au cœur de la réforme, trois mesures pour augmenter la durée de vie active

- Hausse de 2 ans de l'âge d'ouverture des droits, porté de 60 ans à 62 ans en 2018 ;
- Hausse de 2 ans également de l'âge d'obtention d'une pension complète sans condition de durée, porté de 65 à 67 ans en 2023 ;
- Poursuite de la hausse de la durée d'assurance requise pour l'obtention du taux plein, qui passe de 40 années pour la génération 1948 à 41 années pour la génération 1952 et continuera d'évoluer par la suite compte tenu des gains d'espérance de vie.

- Une augmentation des ressources de manière ciblée

Le gouvernement a refusé de financer les déficits des régimes de retraite par une hausse généralisée des prélèvements pour ne pas pénaliser la croissance et l'emploi. Toutefois, des mesures de recettes ciblées (à hauteur de 3,5 Md€ en 2011) concourent au redressement :

- Pour les ménages : la tranche la plus élevée de l'impôt sur le revenu sera augmentée d'un point (de 40 % à 41 %).
- Les revenus du capital seront mis à contribution pour environ 1 Md€ en 2011.
- Pour les entreprises : le dispositif d'allègement de cotisations sociales sera rationalisé.
 Ces mesures auront un effet rapide sur les comptes. Elles renforcent l'équité de la réforme sans pénaliser la croissance.

12

- Un rapprochement des règles entre secteur public et secteur privé

D'ici à 2020, le taux de cotisation des fonctionnaires va être aligné sur celui du privé, passant de 7,85 % à 10,55 % soit une progression de 0,28 % par an.

Par ailleurs, certaines mesures dérogatoires du secteur public seront supprimées (départs anticipés des parents de trois enfants et plus, règles dérogatoires pour l'obtention d'une pension minimale).

- Une réforme juste, gage de crédibilité

- Tous les secteurs d'activité seront concernés par ce relèvement de l'âge.
 La réforme s'applique à tous, salariés du privé, fonctionnaires, agents des régimes spéciaux ou travailleurs indépendants.
- La réforme tient toutefois compte des parcours individuels (départ anticipé pour carrière longue)² ou des difficultés de santé (prise en compte de la pénibilité pour les personnes pour lesquelles elle entraîne une incapacité reconnue médicalement).

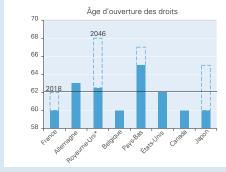
Grâce à cette réforme, la France va se rapprocher des standards internationaux

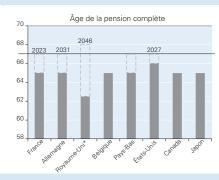
La hausse des bornes d'âge amènera la France dans une situation comparable à ses principaux partenaires. A l'issue de la réforme, les bornes d'âge en France seront similaires à celles des pays de l'OCDE ayant réformé leur système de retraites pendant ces dernières années.

	France	Allemagne	Royaume-Uni**	États-Unis	
Âge d'ouverture des droits en 2020	62 ans*	63 ans	64,3 ans	62 ans	

^{*} Atteint en 2018.

Bornes d'âge en France et à l'étranger





(*) Royaume-Uni : moyenne hommes femmes; une accélération du calendrier telle que tout récemment envisagé n'est pas prise en compte.

Note : les bâtonnets en plein correspondent à la situation actuelle ; ceux en pointillés à la situation après réforme.

Une réforme est en cours aux Pays-Bas afin de relever l'âge de la retraite à 67 ans, mais son calendrier n'est pas encore défini.

La montée en charge de la réforme au Japon sera achevée, pour la pension de base et la pension contributive, en 2025 pour les hommes et 2030 pour les femmes.

Lecture : en 2018, l'âge d'ouverture des droits sera de 62 ans en France et 63 ans en Allemagne.

^{**} Royaume-Uni : moyenne hommes / femmes ; une accélération du calendrier telle que tout récemment envisagé n'est pas prise en compte.

⁽²⁾ La possibilité de partir plus tôt ouverte aux salariés ayant eu des « carrières longues » sera maintenue et même élargie à ceux ayant commencé à travailler avant 18 ans afin d'accompagner le report de l'âge d'entrée sur le marché du travail.

Une réforme simultanément favorable à la croissance et à la maîtrise des finances publiques

- Un impact puissant sur la réduction du déficit et de la dette
- En 2013, la réforme permettra de diminuer le déficit public de 0,5 % du PIB.
 À l'horizon 2020, les mesures annoncées permettront de réduire de 1,2 point de PIB le déficit public. Les deux tiers de cette amélioration seront liés aux mesures d'augmentation de l'âge de la retraite ; le dernier tiers provenant du rapprochement des régimes de retraites publics et privés et des apports de recettes ciblées.
- La dette publique sera diminuée de 10 points de PIB en 2020.
 Environ 8 points de PIB de dette seraient évités grâce à la réduction des déficits liée à la réforme.

Par ailleurs, la mobilisation des actifs du Fonds de réserve des retraites (FRR) pour couvrir les déficits accumulés sur la période permettrait de diminuer la dette d'environ 2 points de PIB supplémentaires. Le FRR a toujours eu vocation à financer le déficit des retraites - l'horizon de cette intervention étant originellement fixé à 2020. Depuis la création du fond en 1999, le contexte a néanmoins sensiblement évolué. Les déficits des régimes de retraites se sont aggravés bien plus tôt qu'attendu. Un décaissement anticipé du FRR est dès lors justifié.

Ces effets de la réforme sur le déficit et la dette constituent des minimas car ils ne tiennent pas compte des effets favorables de la réforme des retraites sur la croissance et, par conséquent, sur les comptes publics.

Au total, ces mesures permettent non seulement de remettre les comptes de nos régimes de retraite à l'équilibre dès 2018 mais également de traiter les déficits pendant la phase de montée en charge de la réforme (mobilisation du fonds de réserve des retraites), afin de ne laisser aucune dette aux générations futures.

- Un effet favorable significatif sur la croissance

L'effet favorable sur la croissance moyenne de la prochaine décennie de la réforme des retraites serait proche de + 0,3 % de PIB par an.

Ce résultat est très lié au choix de financement des retraites futures, qui privilégie une augmentation de l'âge de la retraite à un alourdissement des prélèvements obligatoires.

Des études de l'OCDE³ montrent qu'une hausse de l'âge de la retraite accompagnée d'une maîtrise des autres dépenses publiques permet de gagner + 0,3 % de croissance par an par rapport à un scénario de hausse d'impôts généralisée.

En effet, une hausse des impôts pèserait sur l'offre de travail (en décourageant l'emploi) et de capital (en décourageant les investissements). En outre, les coûts de distorsion liés à des hausses d'impôts augmentent rapidement avec les taux de taxation, qui sont déjà élevés en France.

En revanche, une hausse de l'âge de la retraite stimule l'offre de travail et, par effet d'entraînement, de capital, sans générer aucun effet distorsif sur l'économie.

Par ailleurs, la hausse de l'âge légal lèvera le principal frein à l'emploi des seniors en France : aujourd'hui, le taux d'emploi des seniors est de 60 % en France pour les 55-59 ans mais tombe à 17 % pour les 60-64 ans (contre 30 % dans l'Union européenne).

Tableaux

Tableau 1

Évolution des ressources et emplois de biens et services (*)

(en milliards d'euros et en indices)

	2008	2010 Prévision						20 Prévi					
	Valeur aux prix courants	Indice de volume	Valeur aux prix n-1	Indice de prix	Valeur aux prix courants	Indice de volume	Valeur aux prix n-1	Indice de prix	Valeur aux prix courants	Indice de volume	Valeur aux prix n-1	Indice de prix	Valeur aux prix courants
Ressources													
Produit Intérieur Brut	1 948,5	97,4	1 897,3	100,5	1 907,1	101,5	1 935,7	100,6	1 948,2	102,0	1 987,7	101,6	2 020,3
Importations	563,2	89,3	503,0	94,8	476,6	107,1	510,5	104,8	535,0	106,7	570,6	101,1	577,0
TOTAL DES RESSOURCES	2 511,7	95,6	2 400,3	99,3	2 383,8	102,6	2 446,2	101,5	2 483,2	103,0	2 558,3	101,5	2 597,4
Emplois													
Consommation finale des ménages	1 083,8	100.6	1 090,6	99.4	1 084,6	101.4	1 099,5	101.4	1 115,2	101,7	1 134,5	101,5	1 151,9
Consommation finale des APU	451.4	102.7	463,7	101.3	469,8	101,7	477,8	101,5	485,2	99,6	483,2	101,5	490,2
Consommation finale des ISBLSM	27,0	100,0	27,0	104,3	28,2	101,7	28,7	101,5	29,1	99,6	29,0	101,5	29,4
Formation brute de capital fixe	424,6	92,9	394,5	99,4	392,1	98,5	386,4	101,2	391,2	103,1	403,4	101,5	409,3
dont:													
Sociétés et entreprises individuelles													
non financières	222,6	92,0	204,8	99,7	204,3	99,1	202,5	100,6	203,7	105,5	214,9	101,5	218,1
Ménages hors E.I.	118,8	91,3	108,5	98,3	106,6	97,3	103,7	102,4	106,3	100,6	106,9	101,5	108,5
Sociétés et entreprises individuelles financières	16,5	83,8	13,8	99,2	13,7	95,4	13,1	100,2	13,1	103,1	13,5	101,5	13,7
Administrations publiques	63,4	100,5	63,7	100,2	63,9	99,0	63,3	101,5	64,2	99,9	64,2	101,5	65,1
ISBLSM	3,2	110,9	3,5	101,0	3,6	106,6	3,8	101,5	3,9	99,9	3,9	101,4	3,9
Exportations	519,9	87,6	455,6	96,5	439,6	108,9	478,7	101,8	487,5	107,6	524,4	101,5	532,1
Objets de valeur	0,9	100,9	0,9	98,2	0,9	101,5	0,9	100,6	0,9	102,0	1,0	101,7	1,0
Variations de stocks	4,1		- 32,0		- 31,4		- 25,9		- 26,0		- 17,1		- 16,6
TOTAL DES EMPLOIS	2 511,7	95,6	2 400,3	99,3	2 383,8	102,6	2 446,2	101,5	2 483,2	103,0	2 558,3	101,5	2 597,4
dont :													
Demande totale hors stocks	2 507,7	97,0	2 432,3	99,3	2 415,2	102,4	2 472,1	101,5	2 509,1	102,6	2 575,4	101,5	2 614,0
Demande intérieure totale	1 991,8	97,6	1 944,7	100,0	1 944,2	101,2	1 967,5	101,4	1 995,7	101,9	2 033,9	101,5	2 065,2
Demande intérieure hors stocks	1 987,8	99,4	1 976,8	99,9	1 975,6	100,9	1 993,4	101,4	2 021,7	101,4	2 051,0	101,5	2 081,9

^(*) Ces prévisions ont été faites sur la base du compte provisoire 2009 de l'INSEE.

Tableau 2

Contributions à la croissance du P.I.B.

(en points de PIB)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010 Prév.	2011 Prév.
Contributions à la croissance du	PIB													
(aux prix de l'année précédente)														
Consommation finale des ménages	2,1	1,9	2,0	1,4	1,2	1,2	1,4	1,5	1,3	1,4	0,3	0,4	0,8	1,0
Consommation finale des APU	- 0,1	0,3	0,4	0,3	0,4	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3	0,4	0,6	0,4	- 0,1
Formation brute de capital fixe totale	1,2	1,5	1,4	0,5	- 0,3	0,4	0,7	0,8	0,8	1,2	0,1	- 1,5	- 0,3	0,6
dont :														
Sociétés et entreprises individuelles														
non financières	0,9	0,9	0,8	0,4	- 0,3	0,0	0,4	0,4	0,4	0,9	0,3	- 0,9	- 0,1	0,6
Ménages hors El	0,2	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3	- 0,2	- 0,5	- 0,2	0,0
Sociétés et entreprises individuelles financières	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	- 0,1	0,1	0,0	0,1	- 0,1	0,0	0,0
Administrations publiques	0,0	0,2	0,3	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2	- 0,1	0,1	- 0,1	0,0	0,0	0,0
Variations de stocks et objets de valeur	0,8	- 0,1	0,5	- 0,4	- 0,3	- 0,3	0,6	0,0	0,0	0,2	- 0,3	- 1,9	0,3	0,5
Commerce extérieur	- 0,5	- 0,4	- 0,3	0,1	0,0	- 0,6	- 0,7	- 0,7	- 0,3	- 0,9	- 0,3	- 0,2	0,3	0,1
dont : Exportations	2,1	1,2	3,3	0,7	0,4	- 0,3	1,0	0,8	1,3	0,7	- 0,1	- 3,3	2,1	1,9
Importations	- 2,7	- 1,6	- 3,6	- 0,6	- 0,5	- 0,3	- 1,7	- 1,5	- 1,5	- 1,6	- 0,2	3,1	- 1,8	- 1,8
PIB	3,5	3,3	3,9	1,9	1,0	1,1	2,5	1,9	2,2	2,4	0,2	-2,6	1,5	2,0

prévisionnels

Tableau 3

Comptes des sociétés non financières

(Taux de croissance en valeur)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010 Práv	2011 Prév.
COMPTE D'EXPLOITATION									riev.	riev.
Emplois										
Rémunération des salariés	4,2	2,8	3,9	3,7	4,9	4,3	3,6	- 1,6	1,9	3,4
dont : Salaires bruts	4,4	2,7	4,2	4,1	5,1	4,6	3,7	- 1,4	1,8	3,1
Cotisations sociales employeurs	3,6	3,3	2,9	2,7	4,4	3,3	3,5	- 1,9	2,2	4,5
Impôts liés à la production et à l'importation	3,4	1,7	7,5	7,9	2,0	7,1	2,1	4,5	- 17,3	11,3
Excédent brut d'exploitation	1,1	3,9	3,5	3,9	5,3	9,0	1,9	- 9,4	4,8	3,6
Ressources										
Valeur ajoutée	3,2	3,0	4,0	4,0	4,4	5,8	3,1	- 3,9	1,6	4,1
Subventions d'exploitation	2,6	10,6	0,9	0,9	40,8	9,3	1,5	5,9	3,3	- 7,1
COMPTE DE REVENU										
Emplois										
Revenus de la propriété (1)	4,5	5,8	12,0	11,6	12,6	10,8	5,1	- 5,4	- 1,5	9,6
dont : intérêts versés	- 9,2	- 4,4	- 4,8	1,2	16,1	20,1	15,4	- 21,7	- 11,7	8,5
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (1)	- 15,1	- 11,2	9,0	15,7	28,1	4,3	5,7	- 61,3	53,5	26,7
Revenu disponible brut	- 5,7	7,7	- 3,6	- 2,7	4,7	18,8	- 9,6	- 9,7	3,6	- 5,3
Ressources										
Revenus de la propriété	- 4,8	6,3	12,4	12,7	21,4	17,0	- 0,4	- 12,2	- 1,1	9,6
Excédent brut d'exploitation	1,1	3,9	3,5	3,9	5,3	9,0	1,9	- 9,4	4,8	3,6
COMPTE DE CAPITAL										
FBCF	- 2,7	0,0	6,5	6,6	7,8	10,8	5,6	- 8,6	- 0,3	7,0
Variation de stocks (2)	0,9	- 1,5	1,8	5,0	6,2	11,4	2,7	- 32,7	- 26,4	- 17,1
Besoin de financement (2)	- 20,9	- 17,7	- 24,7	- 49,4	- 54,4	- 49,4	- 64,4	- 22,9	- 27,3	- 55,9

⁽¹⁾ L'évolution, en 2006, traduit la suppression de l'avoir fiscal. Au total, cependant, cette suppression est neutre sur le revenu disponible brut des entreprises.

Tableau 4

Ratios caractéristiques des résultats d'entreprise

(Part dans la valeur ajoutée en %)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		2010 Prév.	
RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS										
Entreprises non financières (SNF-EI)	58,8	58,9	58,9	58,9	59,3	58,5	58,9	60,3	60,5	60,2
Sociétés non financières	65,4	65,3	65,3	65,1	65,4	64,4	64,8	66,4	66,5	66,1
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION										
Entreprises non financières (SNF-EI)	37,8	37,9	37,6	37,4	37,7	38,5	38,1	36,4	37,2	37,0
Sociétés non financières	30,7	31,0	30,8	30,8	31,0	31,9	31,6	29,8	30,7	30,6
INTÉRÊTS VERSÉS										
Sociétés non financières	9,4	8,7	8,0	7,8	8,7	9,8	11,0	9,0	7,8	8,1
IMPÔTS COURANTS SUR LE REVEN	J ET L	E PA	TRIM	DINE						
Sociétés non financières	3,7	3,2	3,3	3,7	4,6	4,5	4,6	1,9	2,8	3,4
ÉPARGNE BRUTE										
Sociétés non financières	15,2	15,9	14,7	13,8	13,8	15,5	13,6	12,8	13,0	11,9

des entreprises. (2) En milliards d'euros.

Tableaux

Tableau 5

Ratios caractéristiques de l'accumulation du capital

(en %)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010 Prév.	2011 Prév.
TAUX D'INVESTISSEMEI	VT (1)									
Entreprises non financières (SNF-EI)	17.3	17,0	17.3	17.8	18,3	19.2	19.6	18.7	18.4	19,0
Sociétés non financières	18,7	18,2	18,6	19,1	19,7	20,6	21,1	20,1	19,7	20,3
TAUX D'AUTOFINANCE	/IENT [DES SC	CIÉTÉ	S NON	I FINA	NCIÈRI	ES			
au sens strict (2)	81,1	87,4	79,1	72,2	70,2	75,3	64,4	63,6	66,1	58,5
au sens large :										
Hors stocks (3)	86,9	86,7	84,7	73,4	74,0	81,2	70,6	71,0	71,9	64,3
Y compris stocks (4)	86,3	87,6	83,7	71,3	71,5	76,9	69,7	85,6	83,4	70,2

Tableau 6

Comptes des ménages

(Taux de croissance en valeur)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010 Prév.	2011 Prév.
COMPTE DE REVENU										
Ressources										
Salaires bruts	4,3	2,5	3.7	3,7	4.4	4.2	3.1	0.0	2.1	2,8
- Cotisations sociales salariales	6,0	3,7	3,8	4,7	6.4	3,6	1,5	1.2	2,2	2,9
Salaires nets	4,1	2,3	3,6	3,5	4,1	4,3	3,3	- 0,2	2,0	2,7
Revenu mixte (1)	1,4	- 0,3	2,2	1,1	4,1	4,0	1,5	- 3,9	1,2	2,1
Exédent Brut d'Exploitation	3,1	4,6	5,9	6,6	6,8	7,9	5,1	- 2,1	3,3	4,3
Prestations sociales en espèces	5,5	4,1	4,5	4,0	4,1	3,6	3,5	5,3	3,8	3,3
Revenus de la propriété (2)	- 1,6	1,2	6,7	1,5	8,8	11,2	9,2	- 9,3	- 0,4	7,5
Autres ressources	6,0	1,1	0,8	3,7	4,5	6,3	1,3	- 0,1	2,1	3,5
Emplois										
Impôts courants sur le revenu										
et le patrimoine (2)	- 0,4	3,3	3,0	5,7	3,2	1,2	5,0	- 4,4	2,4	6,2
Revenus de la propriété	- 14,1	- 10,4	2,4	2,8	26,1	35,3	25,1	- 33,1	- 11,0	7,3
Autres emplois	3,1	4,0	1,3	2,0	4,0	4,7	3,3	3,8	1,8	3,4
REVENU DISPONIBLE BRUT	4,7	2,7	4,5	3,4	4,7	5,2	3,2	1,0	2,6	3,1
dont : Dépenses de consommation	3,3	4,0	4,5	4,5	4,5	4,6	3,4	0,1	2,8	3,3
Epargne Brute	11,9	- 3,9	4,4	- 2,4	6,0	8,3	2,3	6,3	1,7	2,3

⁽¹⁾ Investissement/Valeur ajoutée.
(2) Epargne brute/FBCF.
(3) (Epargne brute + transferts nets en capital)/FBCF.
(4) (Epargne brute + transferts nets en capital)/(FBCF + variations de stocks).

⁽¹⁾ principalement revenu mixte des El.
(2) L'évolution, en 2006, traduit la suppression de l'avoir fiscal. Au total, cependant, cette suppression est neutre sur le revenu disponible brut des ménages.

prévisionnels

Tableau 7

Salaires et pouvoir d'achat

(Taux de croissance moyen annuel)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010 Prév.	2011 Prév.
CALAIDEC										
SALAIRES										
Salaires bruts reçus par les ménages (1)	4,3	2,5	3,7	3,7	4,4	4,2	3,1	0,0	2,1	2,8
Salaire moyen annuel par tête (2)	3,2	2,5	3,9	3,5	3,9	2,7	2,6	1,3	2,2	2,2
VARIATIONS EN POUVOI	R D'A	CHAT								
Prix à la consommation des ménages	1,9	2,1	2,1	1,8	1,6	1,5	2,8	0,1	1,5	1,5
Pouvoir d'achat du salaire moyen										
par tête (3)	1,2	0,4	1,8	1,7	2,3	1,2	- 0,2	1,2	0,7	0,7
POUVOIR D'ACHAT										
DU RDB (4)	3,6	0,8	2,6	1,6	2,6	3,1	0,4	1,6	1,2	1,6

- (1) Ensemble de l'économie.
- (2) Branches marchandes non agricoles (EB-EP).
 (3) Calculé avec le prix à la consommation des ménages.
- (4) Calculé avec le déflateur de la consommation des ménages.

Tableau 8

Taux d'épargne des ménages

(en %)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010 Prév.	
Taux d'épargne global (1)	16,9	15,8	15,8	14,9	15,1	15,5	15,4	16,2	16,0	15,9
Taux d'épargne financière (2)	8,0	6,6	6,2	5,0	4,7	4,8	4,8	6,8	6,9	6,8
Taux d'épargne non financière	8,8	9,2	9,6	9,9	10,3	10,7	10,6	9,3	9,1	9,1

- (1) Taux d'épargne global : épargne brute/revenu disponible brut. (2) Taux d'épargne financière : capacité de financement/revenu disponible brut.

Tableau 9

Évolution du commerce extérieur de la France

(en milliards d'euros)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010 Prév.	2011 Prév.
Total CAF-FAB (1)	- 4,8	- 7,7	- 19,6	- 37,3	- 44,1	- 58,2	- 71,6	- 58,1	- 67,3	- 67,2
dont:										
Produits agro-alimentaires	8,2	8,3	7,7	7,5	8,6	8,9	8,7	5,3	6,8	7,1
Energie	- 22,0	- 23,2	- 28,2	- 38,0	- 45,8	- 44,9	- 58,9	- 39,8	- 49,4	- 53,0
Industrie	9,0	7,2	0,9	- 6,7	- 6,9	- 22,2	- 21,5	- 23,6	- 24,7	- 21,3
Total FAB-FAB (2)	3,5	- 0,2	- 5,7	- 24,2	- 29,9	- 42,4	- 55,7	- 43,5	- 49,3	- 47,6
(en % du PIB)	(0,2)	(0,0)	(- 0,3)	(- 1,4)	(- 1,7)	(- 2,2)	(- 2,9)	(- 2,3)	(- 2,5)	(- 2,4)

Source : Douanes.

- (1) hors matériel militaire.
- (2) y compris matériel militaire.

Tableaux prévisionnels

Tableau 10

Produit intérieur brut des pays industrialisés

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010 Prév.	2011 Prév.
France	1,0	1,1	2,5	1,9	2,2	2,4	0,2	- 2,6	1,5	2,0
Allemagne	0,0	- 0,2	1,2	0,8	3,4	2,7	1,0	- 4,7	3,2	2,4
Royaume-Uni	2,1	2,8	3,0	2,2	2,8	2,7	- 0,1	- 5,0	1,6	1,9
Italie	0,5	0,0	1,5	0,7	2,0	1,5	- 1,3	- 5,0	1,1	0,9
Belgique	1,4	0,8	3,2	1,7	2,7	2,9	1,0	- 2,8	1,8	1,7
Pays-Bas	0,1	0,3	2,2	2,0	3,4	3,9	1,9	- 3,9	1,7	1,4
Espagne	2,7	3,1	3,3	3,6	4,0	3,6	0,9	- 3,7	- 0,4	0,8
UE à 27	1,3	1,3	2,5	2,0	3,2	3,0	0,5	- 4,2	0,2	0,2
Zone Euro	0,9	0,8	2,2	1,7	3,0	2,9	0,5	- 4,1	1,4	1,6
États-Unis	1,8	2,5	3,6	3,1	2,7	1,9	0,0	- 2,6	2,6	1,7
Japon	0,3	1,4	2,7	1,9	2,0	2,4	- 1,2	- 5,2	3,0	1,5

Sources : Insee pour la France; Eurostat – données 2002 – 2009 ; données 2010 – 2011 prévisions RESF.

Tableau 11

Prix à la consommation des pays industrialisés (1)

(En moyenne annuelle)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010 Prév.	2011 Prév.
France	1,9	2,1	2,1	1,8	1,6	1,5	2,8	0,1	1,5	1,5
Allemagne	1,4	1,0	1,8	1,9	1,8	2,3	2,8	0,2	1,0	0,8
Royaume-Uni	1,3	1,4	1,3	2,1	2,3	2,3	3,6	2,2	2,5	2,7
Italie	2,6	2,8	2,3	2,2	2,2	2,0	3,5	0,8	1,5	1,7
Belgique	1,6	1,5	1,9	2,5	2,3	1,8	4,5	0,0	2,0	1,6
Pays-Bas	3,9	2,2	1,4	1,5	1,7	1,6	2,2	1,0	0,7	1,2
Espagne	3,6	3,1	3,1	3,4	3,6	2,8	4,1	- 0,3	1,5	1,5
Zone Euro	2,3	2,1	2,2	2,2	2,2	2,1	3,3	0,3	1,4	1,4
États-Unis	1,6	2,3	2,7	3,4	3,2	2,9	3,8	- 0,3	1,4	0,9
Japon	- 0,9	- 0,2	0,0	- 0,6	0,2	0,1	1,4	- 1,4	- 0,7	- 0,6

(1) IPC pour la France et les États-Unis, IPCH pour la zone euro et les autres pays de la zone euro, déflateur de la consommation privée pour le Japon.

Sources : Insee ; OCDE ; prévisions RESF.

Évolution des finances publiques 2010-2011

Vue d'ensemble

Étant donnée la bonne tenue de la conjoncture enregistrée depuis le début de l'année, notamment en ce qui concerne l'emploi et la masse salariale en lien avec les effets de la politique de l'emploi, le déficit public pour 2010 devrait être plus bas que celui notifié le 1^{er} avril dernier, à 7,7 % du PIB contre 8 %. Pour 2011, le solde public se redresserait à 6,0 % du PIB, comme le Gouvernement en avait pris l'engagement dans le programme de stabilité de janvier 2010. C'est un effort sans précédent dans l'histoire des finances publiques du pays.

Le solde structurel serait globalement stable en 2010. Cette neutralité de la politique budgétaire a permis d'éviter qu'une consolidation trop précoce ne fragilise prématurément la reprise, tout en œuvrant au soutien de l'activité potentielle à moyen et long terme grâce à la mise en œuvre de la réforme de la taxe professionnelle et des investissements d'avenir. En 2011, l'amélioration du solde public à 6,0% du PIB serait de nature structurelle, portée par les mesures de redressement prises par le Gouvernement : stabilité en valeur des dépenses de l'État hors pensions et hors intérêts, maîtrise des dépenses maladie et réductions des niches fiscales et sociales qui permettront notamment de financer les régimes de retraites et la reprise de la dette sociale « de crise ».

En 2010, le déficit public s'établirait à 7,7 points de PIB

Dans un contexte de redémarrage modéré de la croissance, la dégradation du déficit public de 7,5 % du PIB en 2009 à 7,7 % du PIB en 2010 serait essentiellement conjoncturelle. Les recettes continueraient en effet de subir les effets de la mauvaise conjoncture enregistrée

en 2009. La volonté du Gouvernement de ne pas compromettre la reprise par une consolidation budgétaire trop précoce se traduit par une stabilité du solde structurel. Les mesures de soutien à la croissance potentielle de l'économie comme la réforme de la taxe professionnelle, le triplement du crédit d'impôt recherche et les investissements d'avenir compenseraient en effet l'extinction de la majeure partie des mesures de gestion de crise.

Le taux de prélèvements obligatoires devrait s'établir à 41,9 % du PIB, soit une hausse de 0,4 point par rapport à 2009, en lien avec le rebond de l'impôt sur les sociétés, après le très fort creux enregistré en 2009. Le contrecoup des mesures de gestion de crise prises en 2009 serait compensé par la mise en œuvre de la réforme de la taxe professionnelle et l'impact en année pleine de la baisse de la TVA dans le secteur de la restauration.

La dépense publique croîtrait de 1,8 % en volume, bénéficiant notamment de l'extinction progressive du plan de relance, du respect de l'ONDAM et de la norme de dépenses de l'État. Les dépenses d'indemnisation du chômage et les dépenses d'insertion encore dynamiques ainsi que la livraison de matériel militaire pèseraient sur la dépense publique. Les prestations vieillesse contribueraient encore significativement à la croissance de la dépense mais augmenteraient moins vite que par le passé, en raison notamment des effets de la réforme des retraites de 2003 pour les régimes du secteur privé.

En 2011, dans un contexte de reprise de l'activité, le solde public se redresserait à 6,0 % du PIB grâce aux mesures prises par le Gouvernement.

Le déficit public en 2011 se redresserait à 6,0% du PIB, conformément aux objectifs pluriannuels que la France s'est fixés dans le programme de stabilité de janvier 2010. Avec une croissance du PIB de 2,0% en volume, légèrement supérieure à la croissance potentielle, ce redressement est de nature essentiellement structurelle.

Il est fondé sur une maîtrise de la dépense publique avec une stabilisation en valeur des dépenses de l'État hors charges d'intérêt et de pensions et une progression des dépenses maladie limitée à 2,9 % contre une évolution spontanée supérieure à 4 %. Ces mesures en dépense seront complétées par une réduction des niches fiscales et sociales qui permettra notamment de financer la reprise par la CADES de la dette sociale accumulée durant la crise et d'augmenter de manière pérenne les ressources des régimes de retraite. Au total, des mesures permettant de réduire le coût des dépenses fiscales et des niches sociales pour plus de 10 Md€ sont présentées dans le cadre des projets de loi de finances et loi de financement de la Sécurité sociale pour 2011. Le redressement structurel serait enfin complété par l'extinction des mesures de gestion de crise et par la fin de la montée en charge de la réforme de la taxe professionnelle. Le taux de prélèvements obligatoires devrait atteindre 42,9 % du PIB. Trois facteurs contribuent à cette hausse : une évolution spontanée des prélèvements obligatoires légèrement supérieure à celle du PIB ; une réduction des niches fiscales et sociales ; et l'extinction des mesures du plan de relance ainsi que le passage en régime permanent du coût de la taxe professionnelle.

La dépense publique ralentirait fortement à 0,5 % en volume, sous l'effet notamment des efforts de maîtrise de la dépense de l'État, de la sécurité sociale ainsi que des collectivités locales mais également de la disparition des mesures de gestion de crise et du contrecoup des livraisons de matériels militaires en 2010. Par ailleurs, dans un contexte de reprise économique, les dépenses d'indemnisation du chômage diminueraient en termes réels et l'investissement local repartirait à la hausse mais sur une amplitude plus faible que lors des cycles électoraux précédents, certains investissements locaux ayant été anticipés grâce aux mesures prises dans le cadre du plan de relance (mesure FCTVA).

Principaux agrégats des finances publiques

En points de PIB	2008	2009	2010	2011
Déficit public	- 3,3	- 7,5	- 7,7	- 6,0
Dette publique	67,5	78,1	82,9	86,2
Progression de la dépense en volume (t.d.c. en %)	1,0	3,7	1,8	0,5
Prélèvements obligatoires	42,9	41,6	41,9	42,9

Évolution du solde structurel¹

Le solde des administrations publiques est affecté par la position de l'économie dans le cycle. On observe ainsi de moindres recettes et un surcroît de dépenses (notamment celles qui sont liées à l'indemnisation du chômage) lorsque le PIB est inférieur à son niveau potentiel et à l'inverse un surplus de recettes et une diminution des dépenses lorsqu'il lui est supérieur.

L'indicateur usuel de solde structurel vise à corriger le solde public effectif de ces fluctuations liées au cycle. La méthode d'évaluation du solde structurel consiste à calculer, en premier lieu, la partie du solde public qui s'explique par la conjoncture, selon une méthodologie largement commune avec celles des organisations internationales. En pratique, ce calcul repose notamment sur l'hypothèse que les recettes publiques évoluent globalement au même rythme que le PIB, et que les

dépenses – à l'exception notable des allocations chômage – ne sont pas sensibles à la conjoncture. Le solde structurel est ensuite calculé par différence entre le solde effectif et sa partie conjoncturelle.

Cet indicateur constitue une référence internationale pour l'appréciation de l'orientation des politiques budgétaires. Une fois éliminés les effets de la conjoncture, on retrouve en effet dans les évolutions du solde structurel, l'effet des politiques budgétaires :

- l'effort de maîtrise de la dépense, mesuré par l'écart entre la progression de la dépense et la croissance potentielle : lorsque la dépense publique croît moins vite que la croissance potentielle, cela correspond à une amélioration structurelle des finances publiques ;
- les mesures nouvelles concernant les prélèvements obligatoires.

Cependant, à côté de ces facteurs effectivement représentatifs de l'orientation de la politique budgétaire, le solde structurel est influencé par d'autres facteurs moins directement liés à la politique suivie :

- le solde structurel est affecté par l'irrégularité de la relation entre la progression des recettes publiques et la croissance. L'hypothèse d'élasticité agrégée des recettes au PIB proche de l'unité, retenue dans le calcul du solde conjoncturel, n'est en effet valable qu'en moyenne sur un cycle économique. À court terme en revanche, on observe des fluctuations importantes de cette élasticité. Pour l'État par exemple, l'amplitude de l'élasticité des recettes fiscales est forte, du fait notamment de la variabilité de l'impôt sur les sociétés (comme en témoigne la forte baisse des recettes de cet impôt en 2009). Retenir l'hypothèse d'une élasticité unitaire revient donc à répercuter entièrement les fluctuations de l'élasticité des recettes sur les variations du solde structurel, alors même que ces fluctuations s'expliquent largement par la position dans le cycle économique ;
- d'autres facteurs peuvent également intervenir comme les variations des recettes hors prélèvements obligatoires (la plupart des recettes non fiscales de l'État, par exemple). Par construction, ces évolutions n'étant pas tenues pour « conjoncturelles », elles viennent affecter le solde structurel.

Décomposition des variations du solde public entre ses composantes structurelle et conjoncturelle

	2009	2010	2011
Capacité de financement des administrations publiques (en points de PIB)	- 7,5	- 7,7	- 6,0
Variation du solde public (en points de PIB)	- 4,2	- 0,2	1,8
Variation du solde conjoncturel (en points de PIB)	- 2,0	- 0,3	0,1
Variation du solde structurel (en points de PIB potentiel)	- 2,2	0,1	1,6

⁽¹⁾ Pour une explication détaillée du calcul du solde structurel, se reporter à l'étude « Solde structurel et effort structurel : vers une décomposition par sous secteur des administrations publiques », T. Guyon et S. Sorbe, Document de travail de la DG Trésor, 2009 - http://www.dgtpe.minefi.gouv.fr/etudes/doctrav/pdf/cahiers-2009-13.pdf

Impact des finances publiques sur la croissance

La réduction du déficit public ne compromettra pas la reprise. Le Gouvernement a refusé de procéder à une hausse généralisée des impôts pour protéger la reprise de l'activité. La France a la 4ème plus forte pression fiscale de la zone euro. Les pouvoirs publics privilégient une maîtrise stricte et durable de la dépense. La France est le pays de la zone euro où le poids de la dépense publique est le plus élevé : il est donc possible de la réduire sans peser sur l'activité dans notre pays.

Par ailleurs, l'assainissement des comptes publics est indissociable de nouvelles réformes pour augmenter durablement la croissance en France.

Ainsi conçue, la stratégie de consolidation budgétaire est mise au service de la croissance. Elle est pleinement cohérente avec les analyses du rapport CHAMPSAUR – COTIS selon lequel c'est précisément l'absence d'assainissement des finances publiques qui compromettrait nos perspectives de croissance. A titre illustratif, l'OCDE¹ estime qu'une maîtrise des dépenses publiques non prioritaires associée à des réformes structurelles (comme une réforme des retraites avec hausse de la durée d'activité) permettrait de gagner + 0,3 % de croissance annuelle sur cette décennie par rapport à une hausse généralisée des impôts.

Pourquoi faut-il réduire les déficits publics?

Dans la plupart des pays développés, une réduction des déficits est nécessaire en raison du coût élevé de la dette publique qui pèse sur l'activité économique. La plupart des pays occidentaux ont connu un fort accroissement de leurs déficits publics en raison de la crise économique et des plans de soutien à l'activité qui ont été entrepris pour contrer la crise et en limiter ses effets. Ces déficits et la faiblesse de la croissance ont induit une forte augmentation du ratio de la dette publique rapportée au PIB.

Pour la plupart des pays, le niveau et la dynamique de la dette ne seront pas soutenables à long terme sans inflexion majeure de la politique budgétaire. En effet, le coût d'une dette publique élevée est important et s'accélère avec son niveau :

- Le service des intérêts de la dette augmente mécaniquement avec le niveau de la dette, ce qui en l'absence d'ajustement conduit à un creusement supplémentaire du déficit qui peut auto-entretenir la croissance de la dette.
- Un niveau élevé de dette accroît la « prime de risque » (le surcroît de taux d'intérêt) exigée par les investisseurs. Ce surcroît est d'autant plus coûteux que la relation entre prime de risque et niveau de la dette n'est pas constante au-delà d'un certain seuil : plus la dette augmente, plus l'accroissement de la prime de risque est rapide. Certains pays d'Europe, notamment la Grèce, le Portugal et l'Irlande, ont ainsi connu en 2010 de fortes tensions sur leurs marchés d'obligations d'État en raison de leurs niveaux de dette élevés.

De plus, au-delà de ces effets liés à l'alourdissement de la charge qui lui est associée, une dette élevée peut avoir des effets négatifs sur l'activité économique :

- Une augmentation du niveau de la dette publique peut conduire à affaiblir la demande privée. Certes, un surcroit de dépenses publiques ou une réduction des prélèvements se traduisent à court terme par un accroissement de la demande de biens et services. Néanmoins, cet effet potentiellement positif sur l'activité pourrait être plus que compensé par la réduction de la demande des ménages et des entreprises suite à leur anticipation d'une augmentation des prélèvements futurs destinée à assainir les finances publiques. A l'inverse, quand les agents considèrent crédible le plan de réduction des déficits, ils n'anticipent pas de

⁽¹⁾ B.Cournède & F.Gonand, Restoring fiscal sustainability in the euro area: raise taxes or curb spending?, Document de travail du département des affaires économiques de l'OCDE, n° 520, 2006.

diminution supplémentaire de leurs revenus futurs et maintiennent donc leurs dépenses.

Les études empiriques concluent que le surcroît d'épargne publique (la baisse du déficit public) est compensé² à 40 % en moyenne par la baisse de l'épargne privée.

- Par ailleurs, un niveau élevé de dette publique peut entraîner des effets d'éviction sur le marché du crédit : une plus grande partie de l'épargne des agents économiques étant captée par la sphère publique, la part de l'épargne finançant les agents privés est réduite ce qui renchérit le coût du crédit, pesant notamment sur l'investissement.

Ainsi, sur la période 1880-2009, C. Reinhart et K. Rogoff aboutissent à la conclusion que la croissance des pays développés a été inférieure d'environ 0,7 point dans les pays où la dette publique était supérieure à 90 % du PIB³.

Quels sont les ingrédients d'un plan de consolidation budgétaire réussi ?

- Un objectif clair et crédible de réduction des déficits publics à moyen terme. L'annonce par les Gouvernements d'un programme précis de consolidation budgétaire et de réformes structurelles a un impact positif sur la demande privée dès le court terme en favorisant notamment un retour de la confiance des agents dans la soutenabilité des finances publiques. Ce regain de confiance permet de réduire la prime de risque sur la dette publique, de contribuer à stabiliser les marchés financiers et de relancer la demande privée grâce à la baisse du niveau d'épargne du secteur privé. L'instauration d'une règle de retour à l'équilibre structurel, conformément à la recommandation du rapport Camdessus, pourrait participer à crédibiliser la trajectoire de réduction des déficits.
- Une stratégie axée sur la réduction des dépenses publiques. L'étude de 2007 de l'OCDE4 sur les épisodes passés de consolidation menés dans ses pays membres conclut qu'un plan d'action fondé sur la réduction des dépenses publiques a une probabilité plus grande d'aboutir à une consolidation durablement réussie, c'est-à-dire à une situation dans laquelle le ratio dette/PIB se stabilise. Toujours d'après l'OCDE, la modération salariale publique et la réduction des subventions et transferts renforcent l'efficacité et la probabilité de réussite de la consolidation budgétaire. En effet ce type de mesures envoie un signal fort aux ménages, aux entreprises et aux investisseurs sur la volonté des autorités d'assurer la soutenabilité des finances publiques à moyen terme. L'effort en dépense doit porter sur tous les acteurs de la sphère publique, à savoir les dépenses directement pilotables par le gouvernement (État, opérateurs de l'État et en partie les dépenses sociales) ainsi que celles gérées par les collectivités locales ou les administrations de sécurité sociale. Cette réduction des dépenses doit également s'accompagner d'une augmentation de l'efficacité globale de la dépense publique. Des projets très ciblés, à haut rendement pour la croissance, doivent être favorisés : c'est le cas notamment de ceux sélectionnés dans le cadre du programme de dépenses d'investissement d'avenir, tournés vers l'enseignement supérieur et la formation, la recherche, l'innovation et le développement durable (cf. encadré p.50)

⁽²⁾ Voir Röhn (2010). « New evidence on the private Saving Offset and Ricardian Equivalence », Document de travail n°762 du Département économique de l'OCDE, 2010.

⁽³⁾ C. Reinhart et K. Rogoff (2010). « Growth in a time of debt », NBER Working Paper n°15639.

⁽⁴⁾ Perspectives économiques de l'OCDE N° 81 (juin 2007).

 Une contribution des recettes équitable et axée sur la suppression des dispositifs qui influencent de manière inefficace les décisions des entreprises et des ménages.

La contribution des recettes doit permettre de renforcer l'équité et d'augmenter la lisibilité du système fiscal. Les études de l'OCDE⁵ montrent que les politiques fiscales qui permettent de promouvoir la croissance sont généralement celles qui réduisent autant que possible la complexité des abattements et des exemptions spécifiques.⁶ En effet, ces systèmes conduisent généralement les agents économiques à mettre l'accent sur l'optimisation du montant d'impôt qu'ils ont à verser plutôt qu'à adopter des comportements économiquement efficaces. Certains abattements ou dispositifs méritent toutefois d'être maintenus, notamment lorsqu'ils soutiennent l'emploi (comme le crédit d'impôt pour l'emploi à domicile) et l'innovation (comme le crédit d'impôt recherche).

• Une mise en place rapide des reformes structurelles des systèmes de retraites et des dépenses de santé. Ces deux postes de dépenses – retraites et santé – ont représenté plus de 80 % de l'augmentation des dépenses publiques au cours de la dernière décennie pour les pays du G77. Compte tenu de la forte augmentation future de ces postes, une intervention rapide permettra de ralentir durablement la progression des dépenses publiques, de renforcer la crédibilité du plan de consolidation sur le long terme et de stimuler la croissance de long terme.
En particulier, une réforme des retraites qui augmente progressivement l'âge de départ en retraite permet, au-delà de la maîtrise de la dépense publique, de redresser

durablement la croissance en augmentant le nombre de personnes qui travaillent dans

l'économie.

• Une approche graduelle de la consolidation budgétaire afin de ne pas entraver la reprise économique. Enfin, la consolidation sera efficace si elle est réalisée selon un agenda clairement défini et cohérent tenant compte à la fois du caractère encore fragile de la sortie de crise et d'une hausse rapide du niveau de la dette. C'est pour cette raison que le plan de consolidation doit être progressif dans le temps, afin de ne pas freiner la reprise de la croissance, mais doit être mis en œuvre dès 2011, afin de ne pas alourdir l'effort d'ajustement qui augmenterait avec le niveau de la dette.

⁽⁵⁾ A. Johansson, C. Heady, J. Arnold, B. Brys et L. Vartia (2008). « Taxation and Economic Growth », OECD Working Papers, No. 620.

⁽⁶⁾ Voir aussi le « Document d'orientation sur les évolutions de la politique fiscale, RGPO » du 25 juillet 2008.

⁽⁷⁾ C. Cottarelli et A. Schaechter (2010). « Long-Term Trends in Public Finances in the G-7 Economies », FMI Staff Position Note (Septembre 2010).

1

La dette des administrations publiques

La progression du ratio d'endettement des administrations publiques au sens de Maastricht¹ s'infléchirait à partir de 2010 : il progresserait de 4,8 points de PIB en 2010, puis de 3,3 points de PIB en 2011 pour atteindre 86,2 points de PIB. La hausse de l'endettement au cours des dernières années reflète les conséquences de la crise économique : d'abord, la dégradation de la conjoncture a fortement creusé le déficit public, à la fois par le jeu des stabilisateurs automatiques (moindres rentrées fiscales et hausse des dépenses liées à l'indemnisation du chômage) et sous l'effet des mesures de relance ; ensuite, la faiblesse de la croissance nominale a un effet mécanique en faisant augmenter le solde public nécessaire pour stabiliser le ratio de dette (dit « solde stabilisant » ; cf. encadré).

Dans une moindre mesure, un certain nombre d'opérations financières n'ayant pas d'impact sur le déficit en comptabilité nationale (dits « flux de créances ») contribuent également à peser sur la dette publique au sens de Maastricht, qui est une dette brute, c'est-à-dire non diminuée de la valeur des actifs financiers publics : il s'agit notamment de certaines mesures de gestion de la crise (prises de participation dans les banques, prêts aux constructeurs automobiles...), des prêts d'urgence accordés à la Grèce ou encore de prêts et de prises de participation réalisés dans le cadre des investissements d'avenir.

Évolution du ratio d'endettement des administrations publiques

Points de PIB	2009	2010	2011
Ratio d'endettement au sens de Maastricht (1)	78,1	82,9	86,2
Croissance nominale du PIB, en % (2)	-2,1	2,2	3,7
Solde stabilisant le ratio d'endettement (hors flux de créances) (3) \approx -(1) _{n-1} x(2)	1,5	-1,6	-3,0
Solde public effectif (4)	-7,5	-7,7	-6,0
Écart au solde stabilisant (A) = (3) - (4)	9,0	6,1	3,0
Flux de créances (B)	1,6	-1,2	0,3
Variation du ratio d'endettement (C) = (A) + (B)	10,6	4,8	3,3

La variation du ratio d'endettement au PIB résulte de deux contributions : d'une part l'écart entre le solde public effectif et le solde stabilisant la dette (voir encadré) ; d'autre part les flux de créances de l'année.

En 2009, le ratio d'endettement a augmenté de 10,6 points de PIB, essentiellement sous l'effet de la forte dégradation de la conjoncture : compte tenu d'une contraction de l'activité nominale de 2,1 %, il aurait fallu pour stabiliser le ratio d'endettement un solde public excédentaire à hauteur de 1,5 point de PIB. Avec un déficit public de 7,5 points de PIB, l'écart au solde stabilisant a contribué à la hausse de l'endettement à hauteur de 9,0 points de PIB. Les flux de créances ont également contribué à cette hausse (1,6 point de PIB). Cela s'explique en particulier par certaines mesures de gestion de crise, comme les prêts aux constructeurs automobiles, qui n'ont pas d'impact sur le déficit en comptabilité nationale mais augmentent la dette publique au sens de Maastricht.

⁽¹⁾ La dette au sens de Maastricht est une dette *brute* (c'est-à-dire qu'elle n'est pas nette des actifs possédés par les administrations publiques, mais elle est consolidée des créances entre administrations publiques).

En 2010, le ratio d'endettement progresserait de 4,8 points de PIB, soit à un rythme nettement moins rapide qu'en 2009 malgré un déficit public proche. En effet, la croissance nominale est plus dynamique qu'en 2009, ce qui contribue à limiter la progression du ratio de dette. De plus, les flux de créances seraient globalement négatifs (- 1,2 point de PIB).

Cela résulterait en particulier d'une réduction de la trésorerie de l'État et du remboursement progressif des prises de participations dans les banques via la SPPE et des prêts d'urgence accordés aux constructeurs automobiles. Enfin, la progression de la dette au sens de Maastricht, qui est exprimée en valeur nominale, serait aussi amoindrie en 2010 en lien avec l'écart entre la valeur de marché à l'émission des nouvelles dettes contractées pendant l'année et leur valeur faciale (primes à l'émission).

Les prêts d'urgence accordés à la Grèce et la mise en œuvre des investissements d'avenir ne contribueraient que modérément à la hausse de l'endettement brut en 2010 (en lien pour ce dernier point avec l'obligation pour les organismes bénéficiaires des fonds de les déposer sur le compte du Trésor).

En 2011, la réduction importante du déficit public et l'accélération de l'activité permettraient de limiter la progression du ratio d'endettement. Il augmenterait de 3,3 points de PIB, le solde public (-6,0%) restant inférieur au solde stabilisant la dette (-3,0%). Les flux de créances contribueraient marginalement à la hausse (0,3 point).

1

Solde public stabilisant la dette des administrations publiques

Le niveau de dette publique à la fin d'une année donnée, exprimé en Md€, correspond au niveau de dette en début d'année, auquel s'ajoute le déficit public de l'année et d'éventuels « flux de créances »². Sous l'hypothèse de flux de créances nuls, il faudrait donc pour stabiliser le niveau de dette en Md€ que le solde public soit à l'équilibre. En revanche, lorsque le niveau de dette est rapporté à la taille de l'économie et exprimé en pourcentage du PIB, ce qui est usuellement le cas, la condition pour le stabiliser est d'autant moins exigeante que la croissance du PIB est rapide. En effet, pour stabiliser le ratio d'endettement (dette/PIB), il suffit que numérateur et dénominateur croissent au même rythme.

Ainsi, en l'absence de flux de créances, on peut montrer que le solde public stabilisant la dette publique est égal à³ :

$$\text{Solde stabilisant}_t = \text{-}\ \text{Dette}_{t\text{-}1}. \\ \\ \frac{\text{croissance nominale}_t}{1 + \text{croissance nominale}_t} \approx \text{-}\ \text{Dette}_{t\text{-}1} \ x \ \text{croissance nominale}_t$$

Le solde public stabilisant est donc approximativement égal à l'opposé du produit entre le taux de croissance nominal du PIB et le niveau du ratio d'endettement. Avec une croissance nominale pour 2010 de 2,2 % et un ratio de dette de 78,1 % du PIB fin 2009, le solde stabilisant la dette s'établit en 2010 à -1,6 % du PIB (soit environ -78,1 % × 2,2 %). Par conséquent, avec un déficit public prévu de 7,7 points de PIB, l'écart du solde public au solde stabilisant serait de 6,1 points de PIB en 2010.

⁽²⁾ Ceux-ci résultent notamment de certaines opérations financières, qui sont sans impact sur le solde public en comptabilité nationale car elles ne constituent pas un appauvrissement financier net des administrations publiques, mais qui contribuent aux évolutions de la dette au sens de Maastricht, qui est une dette brute : c'est par exemple le cas des prêts d'urgence accordés à la Grèce en 2010.

⁽³⁾ Le détail des calculs permettant d'aboutir à ce résultat est notamment présenté dans la fiche sur la dette des administrations publiques du RESF annexé au PLF 2010.



Fiche (

L'évolution des dépenses publiques

La dépense publique a progressé en volume¹ de 3,7 % en 2009, en raison en particulier des dépenses engagées dans le cadre du plan de relance. Elle croîtrait à un rythme nettement plus modéré en 2010 (1,8 %), et ralentirait encore en 2011 (0,5 %). Ce net repli traduirait d'abord l'extinction progressive des dépenses de relance et la décélération des indemnités chômage versées. Il serait également porté par la modération des dépenses sociales, avec des dépenses de santé dans le champ de l'ONDAM² maîtrisées et des prestations vieillesse moins dynamiques que par le passé.

Cette fiche présente la contribution des sous-secteurs à la croissance de la dépense totale des administrations publiques (APU) selon la méthodologie exposée dans le « Rapport sur la dépense publique et son évolution » annexé au Projet de loi de finances pour 2011. Cette présentation présente deux avantages :

- elle corrige des transferts de compétences d'un secteur vers un autre (comme la prise en charge de l'ex-API par les départements) : on raisonne ainsi à champ constant d'une année sur l'autre ;
- elle corrige des flux financiers entre sous-secteurs afin d'éviter les doubles comptes : à titre d'exemple, la compensation de l'État aux collectivités locales dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle est une dépense de l'État en comptabilité nationale mais ne contribue pas à la dépense publique toutes APU puisqu'elle se substitue à des recettes fiscales des collectivités locales.

■ En 2010, la dépense publique ralentirait à 1,8 % en volume

Les dépenses de l'État, à périmètre 2009 et hors transferts aux autres sous-secteurs, contribueraient à hauteur de 0,3 point à la croissance de la dépense publique. Cette contribution reflèterait deux effets exceptionnels de sens opposés : d'une part la baisse des crédits au titre du plan de relance, dont la majorité est concentrée en 2009 (-0,2 point), et d'autre part la nette augmentation des dépenses militaires (0,4 point) en raison de livraisons importantes de matériels et des spécificités associées d'enregistrement comptables. En effet, ces dépenses sont enregistrées en comptabilité nationale lors de leur livraison et non au moment du paiement.

Hors ces effets exceptionnels, la contribution des dépenses de l'État serait nulle : en effet, la progression des dépenses budgétaires sous la norme élargie serait moins rapide que l'inflation actuellement prévue (1,5 % contre 1,2 % au moment du PLF 2010) ; la progression de la dépense en comptabilité nationale serait toutefois un peu plus forte en raison de l'augmentation des remises de dettes aux États étrangers.

La contribution des **organismes divers d'administration centrale** (ODAC) à la croissance de la dépense publique serait de 0,2 point. Elle s'expliquerait essentiellement par la montée en charge progressive du RSA « chapeau » et des dépenses d'avenir dont la gestion est majoritairement confiée à des ODAC.

⁽¹⁾ La croissance en volume correspond à l'augmentation de la dépense publique en valeur déflatée par l'indice des prix à la consommation hors tabac (IPCHT).

⁽²⁾ Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie.

La faible contribution des administrations locales (APUL) à la croissance de la dépense publique de 0,2 point s'expliquerait surtout par la reprise modérée du cycle d'investissement, notamment en raison de l'accélération du calendrier de certains projets permise par l'avance de FCTVA accordée par l'État en 2009 dans le cadre du plan de relance. Les prestations sociales, et en particulier les dépenses d'insertion, resteraient dynamiques en lien avec la détérioration passée du marché de l'emploi, mais les collectivités locales bénéficieraient parallèlement de la baisse des taux d'intérêt. De plus, les dépenses de personnels et de fonctionnement croîtraient moins vite que par le passé.

Dans un contexte conjoncturel encore fragile, les administrations de sécurité sociale (ASSO) resteraient les premières contributrices à la croissance de la dépense publique, à hauteur de 1 point. Cette contribution s'expliquerait d'abord par le dynamisme des allocations chômage qui progresseraient de 10 % en termes réels après 17,2 % en 2009. Les prestations vieillesse en euros constants resteraient également relativement dynamiques, mais augmenteraient moins vite que par le passé, en raison des effets de la réforme des retraites de 2003 pour les régimes du secteur privé. Enfin, la progression des dépenses d'assurance maladie respecterait l'objectif.

■ En 2011, les dépenses publiques continueraient à ralentir à 0,5 % en volume

Les dépenses de l'État limiteraient la croissance de la dépense publique, à hauteur de -0,8 point. La progression des dépenses sur le périmètre de la norme élargie serait légèrement négative en volume, compte tenu de la stabilisation en valeur des crédits de l'État hors charge de la dette et pensions, norme de dépense retenue pour la construction du projet de loi de finances 2011 et pour l'ensemble du budget triennal 2011-2013. S'ajoutent l'effet conjugué de la disparition des mesures de relance (-0,4 point) et du contrecoup des livraisons de matériel militaire (-0,4 point).

Les dépenses des ODAC contribueraient pour 0,3 point à la croissance de la dépense totale, en lien avec l'arrivée à maturité des dispositifs du RSA et des dépenses d'avenir. En revanche, l'extinction des mesures de gestion de crise pèserait à la baisse sur la contribution des ODAC.

La contribution des collectivités locales à la croissance de la dépense publique resterait modérée (0,3 point), en lien avec le cycle d'investissement dont l'amplitude serait plus faible que celle des cycles précédents. Les prestations sociales ralentiraient avec l'amélioration du marché de l'emploi. Les dépenses de personnel seraient modérées, et la progression des dépenses d'intérêt serait plus rapide qu'en 2010.

Les dépenses de sécurité sociale seraient plus contenues en 2011, contribuant à hauteur de 0,8 point à la croissance des dépenses totales. En effet, dans un contexte économique plus porteur, les allocations chômage diminueraient en euros constants. Les prestations retraite seraient davantage revalorisées en 2011 qu'en 2010. Enfin, la progression des dépenses de santé sous l'ONDAM (2,9 % en valeur) resterait très contenue pour la quatrième année consécutive.

Évolution des dépenses par sous-secteurs

À périmètre constant (1), hors transferts, en comptabilité nationale	2009 Md€	2010 Évolution en volume *	2011 Évolution en volume*
État	404,6	0,3	-0,8
Dont plan de relance		-0,2	-0,4
Dont livraisons de matériels militaires		0,4	-0,4
Dont autres		0,0	0,0
ODAC	74,1	0,2	0,3
APUL	228,5	0,2	0,3
ASSO	494,1	1,0	0,8
Dont chômage		0,2	-0,1
APU	1067,7	1,8 %	0,5 %

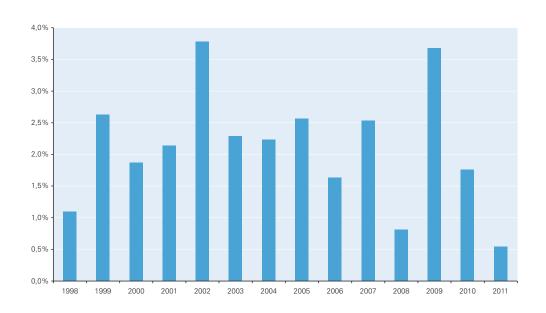
- * Les évolutions en euros constants sont déflatées par l'indice des prix à la consommation hors tabac.
- (1) Les principales modifications de périmètre des secteurs portent en 2010 sur :
- la poursuite du transfert des agents du MEEDDM, ainsi que le transfert aux départements du versement de l'allocation parent isolé (API) ;
- la rebudgétisation du dividende AFD
- la poursuite du transfert de l'État vers les ODAC de la masse salariale des universités et grandes écoles ayant opté pour le régime dit des « responsabilités et compétences élargies » (RCE) prévu par la loi sur les libertés et responsabilités des universités (LRU) ;
- le transfert de l'État vers les ODAC des Établissements et services d'aide par le travail, et à mi-année de la masse salariale des agences régionales de santé ;
- l'assujettissement des concours ferroviaires à la TVA.

Les principales modifications de périmètre des secteurs portent en 2011 sur :

- la poursuite du transfert aux départements d'outre-mer du versement de l'allocation parent isolé (API) ;
- le transfert de l'État vers les ODAC de la masse salariale des agences régionales de santé en année pleine ;
- les charges d'intérêt relatives au transfert de dette sociale à la CADES.

Progression de la dépense publique (corrigée des prix à la consommation hors tabac)

Sources : Insee, prévisions RESF.



3

L'évolution des prélèvements obligatoires

Cette fiche présente l'évolution des prélèvements obligatoires (PO) en 2010 et en 2011. Une description plus détaillée de ces évolutions, notamment de l'incidence des mesures nouvelles, est disponible dans le « rapport sur les prélèvements obligatoires et leur évolution », autre document annexé au PLF.

■ En 2010, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques devrait s'établir à 41,9 % du PIB

L'évolution spontanée des prélèvements obligatoires (i.e. à législation constante) expliquerait quatre cinquièmes de la croissance du taux de PO en 2010. Le net rebond spontané de l'impôt sur les sociétés, après l'effondrement des recettes de cet impôt enregistré en 2009, serait à l'origine de cette orientation.

L'élasticité des PO au PIB serait ainsi supérieure à l'unité, s'établissant à 1,3.

Évolution des prélèvements obligatoires sur la période 2009-2011

En points PIB	2009	2010	2011
État	11,5	13,4	12,7
Organismes divers d'administration centrale	1.2	1,2	1.4
Administrations publiques locales	6,1	4,5	5,9
Administrations de sécurité sociale	22,6	22,6	22,6
Taux de prélèvements obligatoires	41,6	41,9	42,9

Note: la réforme de la taxe professionnelle induit des mouvements sur les taux des prélèvements obligatoires de l'État et des APUL. En son absence, les taux de PO de l'État seraient de 12,1 % et 12,6 %, tandis que ceux des APUL s'afficheraient à 6,2 % en 2010 et 6,3 % en 2011. Au global, en 2010, le taux de PO atteindrait 42,4 % et en 2011 43,2 %. Le taux de PO inclut également un prélèvement au profit de l'Union Européenne.

Le taux de prélèvements obligatoires de l'État augmenterait de 1,9 point de PIB en 2010. Il s'agit pour une bonne part d'un effet d'optique, induit par la réforme de la taxe professionnelle qui conduit l'État, pour l'année de transition 2010, à percevoir les impositions qui remplacent la taxe professionnelle à la place des collectivités locales et à leur en reverser le montant sous forme de prélèvement sur recettes (« compensation relais » de la réforme de la taxe professionnelle), le reste de l'évolution s'expliquant essentiellement par le contrecoup du plan de relance.

De manière plus analytique, l'augmentation du taux de prélèvements obligatoires de l'État se décompose entre les quatre facteurs suivants :

- la perception transitoire des recettes créées dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle (+ 1,2 point) ;
- le contrecoup des mesures du plan de relance de 2009 qui n'ont pas été reconduites en 2010 (+ 0,6 point);
- l'impact en année pleine de la TVA restauration (- 0,1 point) ;
- enfin, l'évolution spontanée des recettes contribuerait pour 0,2 point à la croissance des prélèvements obligatoires, grâce en particulier au fort rebond de l'impôt sur les sociétés (+ 38 % d'évolution spontanée après 38 % en 2009).

Au total, en ajoutant le contrecoup du plan de relance et le rebond spontané, l'impôt sur les sociétés contribue pour 0,7 point à la hausse du taux de prélèvements obligatoires de l'État.

en 2010 et 2011

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale devrait se stabiliser en 2010 à 22.6% du PIB.

L'évolution spontanée n'augmenterait pas le taux de prélèvements obligatoires des ASSO. En effet, la majorité des recettes de la sécurité sociale ayant pour assiette la masse salariale (cotisations sociales et CSG) et celle-ci évoluant au même rythme que le PIB en valeur en 2010, l'élasticité de ces prélèvements obligatoires serait unitaire.

Par ailleurs, l'impact des mesures nouvelles affectant les recettes sociales serait très faible.

Les administrations publiques locales enregistreraient une forte baisse de leur taux de prélèvements obligatoires (-1,6 point de PIB). Cette baisse est temporaire et purement optique, et s'explique par les modalités retenues pour la suppression de la taxe professionnelle.

Comme déjà expliqué plus haut, en 2010, l'État recouvre temporairement les recettes remplaçant la taxe professionnelle et verse aux collectivités locales une dotation correspondante, avant que le transfert ne soit effectif en 2011, pour un impact de - 1,7 point de PIB sur le taux de prélèvements obligatoires des collectivités locales.

De son côté, l'évolution spontanée des prélèvements obligatoires des collectivités locales conduirait à une légère hausse de leur taux de prélèvements obligatoires en 2010 (+ 0,1 point). Cette évolution se partagerait à peu près également entre l'évolution spontanée des bases de la taxe d'habitation et des taxes foncières (+ 3,2%) et la reprise dynamique des DMTO.

Enfin, l'augmentation des taux votés par les collectivités locales contribuerait à la hausse de leur taux de prélèvements obligatoires.

Évolution du taux de prélèvements obligatoires (PO) en 2010 (y compris versements Union européenne)

	État	ODAC	ASSO	APUL	APU
Montants en Md€	261,0	23,7	440,2	87,9	817,2
Taux de PO (En points de PIB) (y.c. réforme TP)	13,4	1,2	22,6	4,5	41,9
Évolution du taux de PO	1,9	0,0	0,0	-1,6	0,4
Contribution de l'évolution spontanée	0,2	0,0	0,0	0, 1	0,3
Contribution des mesures nouvelles (y.c. réforme TP)	1,7	0,0	0,0	- 1,7	0,1
Contribution des changements de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0	-

⁽¹⁾ Le montant des APU intègre les prélèvements obligatoires perçus par les institutions de l'Union Européenne.

Évolution des PO sur la période 2009-2011.

	2009	2010	2011
Évolution effective des PO	- 5,1 %	3,1 %	6,1 %
Évolution spontanée des PO	- 3,3 %	2,9 %	3,9 %
Croissance du PIB en valeur	- 2,1 %	2,2 %	3,7 %
Élasticité spontanée des PO au PIB	1,6	1,3	1,1

3

■ En 2011, le taux de prélèvements obligatoires devrait s'élever à 42,9 %

Dans un contexte de consolidation des finances publiques, l'essentiel de la hausse d'un point du taux de PO résulterait des mesures nouvelles (+0,9 point) avec notamment la réduction et/ou la suppression de niches fiscales et sociales dont les gains socio-économiques sont jugés faibles par rapport à leur coût pour les finances publiques (+0,5 point de PIB).

Par ailleurs, l'évolution à législation constante des prélèvements obligatoires resterait dynamique (+0,1 point de PIB) avec une élasticité qui s'établirait à 1,1 en 2011.

Les taux de prélèvements obligatoires par sous-secteurs en 2011

En 2011, le taux de prélèvements obligatoires de l'État repartirait à la baisse (- 0,7 point) pour s'établir à 12,7 %. Ceci s'explique principalement par l'effet des mesures nouvelles (- 0,9 point) avec notamment les transferts de recettes opérés dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle (- 1,2 point). Les mesures de réduction de niches du PLF 2011 (+ 0,1 point, cf. tableau) associées au contrecoup de l'achèvement de la mesure de remboursement anticipé du crédit d'impôt recherche, prévue dans le plan de relance en 2009 et reconduite en 2010 (+ 0,2 point) sont en partie contrebalancées par les effets de mesures baissières, comme la dernière étape de suppression de l'IFA. Au total, hors taxe professionnelle, les mesures nouvelles jouent pour + 0,1 point. Cet effet des mesures nouvelles est cependant atténué par une croissance spontanée de l'ensemble des recettes supérieure à celle du PIB, avec notamment un fort dynamisme de l'impôt sur les sociétés (+ 15%).

S'agissant des administrations locales, le taux de prélèvements obligatoires augmenterait de 1,4 point quasi exclusivement sous l'effet des transferts de recettes liés à la réforme de la taxe professionnelle : c'est l'effet inverse du phénomène observé en 2010.

S'agissant des administrations de sécurité sociale (ASSO), en 2011, le taux de PO resterait stable à 22,6 % du PIB. L'évolution spontanée des recettes aurait un impact négatif sur ce taux (- 0,2 point de PIB), la masse salariale progressant moins rapidement que le PIB (+ 2,9 % contre + 3,7 %). Les mesures de recettes, centrées sur la réduction de niches sociales et fiscales et liées à la réforme des retraites, compenseraient cet effet.

Enfin, le taux de prélèvements des ODAC est relevé de 0,2 point en 2011. En effet, un certain nombre de recettes sont levées dans le cadre de la reprise de dette de la CADES (cf. tableau)

Une stratégie fiscale privilégiant les suppressions de niches fiscales et sociales

Les suppressions et réductions des niches fiscales et sociales, inscrites dans le projet de loi de finances et dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2011, et appelées à se poursuivre les années suivantes, constituent un des volets essentiels de la stratégie pluriannuelle du Gouvernement en matière de fiscalité.

En effet, le Gouvernement refuse de procéder à des hausses généralisées d'impôts parce que la France connaît déjà un niveau de prélèvements obligatoires élevé et que la reprise économique en cours doit être préservée.

Pour autant, le rétablissement de l'équité fiscale et la réduction des niches fiscales ou sociales dont les gains socio-économiques s'avèrent trop faibles en regard des coûts budgétaires constituent aussi des objectifs de la politique fiscale menée par les pouvoirs publics.

C'est pourquoi le Gouvernement propose au Parlement, dans le cadre du projet de loi de

finances et du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2011, un ensemble de mesures ambitieuses, qui vise à réduire de plus de 10 Md€ en 2011, le coût global des dépenses fiscales et des niches sociales.

Au total, ces différentes mesures, combinées aux autres recettes nouvelles figurant dans le projet de loi de finances, permettront d'accroître les recettes de l'État et des organismes de sécurité sociale d'environ 11 Md€ en 2011 et de plus de 2,5 Md€ supplémentaires en 2012.

Un premier ensemble de mesures, dont le rendement total atteindra 3,5 Md€ dès 2011, vise à assurer la pérennité du système de retraite. Elles comprennent des mesures fiscales et de réductions d'exonérations de cotisations sociales :

- augmentation d'un point du taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu et du taux de certains prélèvements sur les revenus du capital et du patrimoine (0,5 Md€ en 2011) ;
- suppression du crédit d'impôt sur les dividendes et taxation au 1er euro des plus-values de cession de valeurs mobilières (total : 0,6 Md€ en 2011 et 0,2 supplémentaires en 2012) ;
- relèvement des taux des prélèvements sociaux sur les stock-options et les retraites chapeau (0,2 Md€ en 2011) ;
- annualisation des allègements généraux de charges sociales des entreprises et modification du régime d'imposition des sociétés mères (2,2 Md€ dès 2011).

Par ailleurs, 3,8 Md€ sont mobilisés en 2011 dans le cadre du schéma de financement de la reprise de la dette sociale :

- l'application « au fil de l'eau » des prélèvements sociaux aux contrats d'assurance vie (1,6 Md€ en 2011) ;
- la suppression de l'exonération de taxe des contrats d'assurance maladie dits « responsables »
 (1,1 Md€);
- « Exit tax » sur la réserve de capitalisation des entreprises d'assurances en 2011 et 2012
 (1,1 Md€ chaque année, dont 0,9 Md€ portant sur les stocks affectés au remboursement de la dette sociale et 0,2 Md€ portant sur les flux affectés au budget de l'État).

Au-delà de ces deux objectifs de long terme, plusieurs mesures complémentaires contribueront à l'amélioration des recettes de l'État et des organismes de sécurité sociale dès l'année 2011, à hauteur de 3,5 Md€, dont notamment :

- la suppression du taux réduit de TVA sur les offres mixtes comportant l'accès à un réseau de communications (1,1 Md€ en 2011) ;
- la réforme des avantages fiscaux pour l'investissement dans la production d'énergie photovoltaïque (0,15 Md€ en 2011) ;
- la taxe systémique sur les banques (0,5 Md€ en 2011) ;
- la hausse de 2 points du forfait social (0,4 Md€ en 2011) ;
- la hausse des taux de cotisations AT/MP (0,4 milliard d'euros) ;
- la suppression ou la réduction de certaines exonérations de cotisations employeurs de sécurité sociale (0,9 Md€ en 2010) ;
- le recentrage des dispositifs d'aide à l'investissement dans les PME (0,03 Md€ en 2011).

L'impact sur les prélèvements obligatoires des mesures relatives au PLF et au PLFSS 2011

	2011	2012	Cumul
Sous total réforme des retraites	3,0	0,2	3,2
Mesures portant sur les stocks options et les retraites chapeau	0,2	0,0	0,2
Imposition des plus-values de cession de valeurs mobilières au 1er euro	0,0	0,2	0,2
Annualisation des allégements généraux de cotisations sociales	2,0	0,0	2,0
Suppression du crédit d'impôt sur les dividendes Suppression du plafonnement de la quote-part	0,6	0,0	0,6
pour frais et charges sur les dividendes	0,2	0,0	0,2
Sous total financement de la dette sociale Taxation des sommes placées dans la réserve de capitalisation	3,8	- 0,2	3,6
par les sociétés d'assurance* Imposition aux contributions sociales des compartiments euros	1,1	0,0	1,1
des contrats d'assurance vie multisupports au fil de l'eau Imposition à la TSCA à taux réduit des contrats d'assurance	1,6	- 0,2	1,4
maladie solidaires et responsables	1,1	0,0	1,1
Sous total autres mesures niches PLF 2011	2,2	2,0	4,2
Suppression du taux réduit de TVA sur les offres composites "triple play" Aménagement des dispositifs d'aide à l'investissement	1,1	0,0	1,1
dans des équipements photovoltaïques	0,2	0,7	0,8
Révision des modalités de déclarations de revenus (mariage, PACS, divorce)	0,0	0,5	0,5
Recentrage des dispositifs d'aide à l'investissement dans les PME Application de la taxe sur le véhicule de tourisme de société	0,0	0,1	0,1
aux véhicules immatriculés N1	0,0	0,0	0,0
Suppressions ou réduction d'exonérations de cotisations employeurs	0,9	0,3	1,2
Réduction de 10% d'un ensemble de crédits et réductions d'impôt sur le revenu	0,0	0,4	0,4
Sous total autres mesures niches PLFSS 2011	0,4	0,0	0,4
Hausse du forfait social	0,4	0,0	0,4
Limitation du champ de la déduction de 3% de CSG pour frais professionnels	0,0	0,0	0,0
Assujettissement aux cotisations sociales des rémunérations versées par des tiers	0,1	0,0	0,1
TOTAL NICHES FISCALES ET SOCIALES	9,4	2,0	11,4
Contribution supplémentaire de 1 % sur les hauts revenus			
et sur les revenus du capital**	0,5	0,0	0,5
Taxe systémique sur les banques	0,5	0,1	0,6
Hausse du taux de cotisations ATMP	0,4	0,0	0,4
Réforme de l'accession à la propriété	0,0	0,6	0,6
TOTAL RECETTES NOUVELLES	10,9	2,6	13,5

^{*} La mesure comporte deux volets : taxation du stock des sommes mises en réserve (affectées à la CADES) et taxation des flux futurs (affectés au budget général).

^{**} Affectée au financement de la réforme des retraites.



La prévision des recettes fiscales de l'État

Les prévisions de recettes de l'État pour l'année en cours et pour l'année suivante sont établies selon des approches différentes.

Pour l'année en cours, la prévision de recettes est étayée par la connaissance des recouvrements sur les premiers mois de l'année : elle permet ainsi de formuler une évaluation robuste à partir de données réelles.

L'exercice est en revanche plus complexe s'agissant des recettes de l'année suivante. La prévision de recettes ne procède pas d'une projection globale du niveau des recettes, qui résulterait par exemple du choix *ex ante* d'une élasticité à la croissance. La prévision consiste pour chaque impôt à estimer le comportement de l'assiette de l'impôt au regard des indicateurs macroéconomiques pertinents (rarement le PIB à lui seul), à calculer les droits qui en découlent (barèmes, taux) en tenant compte de la législation fiscale courante, et enfin à reproduire la mécanique de recouvrement (taux de recouvrement courant, éventuels « effets de bord » entre exercices…).

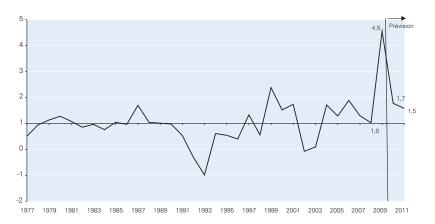
Au-delà de cette différence d'approche, la méthode utilisée pour la prévision des recettes sur les deux années est la même et se déroule en deux étapes. En premier lieu une évolution « spontanée » des recettes est déterminée. Pour ce faire, on suppose que la législation ne change pas (législation constante) : la croissance économique des recettes fiscales résulte alors uniquement de la croissance prévue des assiettes. Dans un second temps, on prend en compte l'incidence budgétaire des changements de législation (« mesures nouvelles ») afin de déterminer un montant de recettes à législation courante¹. Cette fiche s'attache essentiellement au premier de ces deux aspects, la prévision de la progression spontanée des recettes fiscales nettes de l'État.

Élasticité des recettes fiscales nettes en 2009, 2010 et 2011

	2009	2010	2011
PIB en valeur (en %) (1)	- 2,1%	2,2%	3,7%
Évolution à législation et périmètre constants (en %) (2)	- 9,6%	3,7%	5,6%
Élasticité des recettes fiscales nettes au PIB (2)/(1)	4,5	1,7	1,5

⁽¹⁾ Le tome I de l'Évaluation des Voies et Moyens retrace de manière complète l'impact des changements de périmètre et des mesures nouvelles affectant les recettes fiscales en 2011. Une vision consolidée de ces changements de législation sur les prélèvements obligatoires est fournie dans le Rapport présentant l'évolution des prélèvements obligatoires des administrations publiques, document annexé au PLF 2011.

en 2010 et 2011



Élasticité spontanée des recettes fiscales nettes au PIB

Sources : Insee, prévisions RESF.

En 2009, la dégradation de la situation économique a fortement pesé sur l'évolution spontanée des recettes fiscales nettes de l'État. Ces recettes ont subi un repli marqué à législation constante, principalement l'impôt sur les sociétés (en baisse de près de 19 Md€ hors mesures nouvelles), mais également, quoique dans des proportions plus faibles, la TVA (repli de près de 4 Md€ à législation constante).

Au total, les recettes fiscales nettes se sont repliées spontanément de 9,6 % soit bien plus que le PIB qui lui a reculé de 2,1 % en euros courants.

En 2010, les recettes fiscales doivent s'accroître spontanément de 8 Md€. Cette reprise reflèterait avant tout le rebond spontané de l'impôt sur les sociétés, après son recul marqué de 2009, et dans une moindre mesure une reprise de la taxe sur la valeur ajoutée.

Le tableau ci-dessous retrace les évolutions attendues pour 2010 et 2011 de la contribution respective des principaux impôts à la croissance spontanée des recettes totales de l'État.

Contributions des principaux impôts à l'évolution spontanée des recettes

	Niveau 2009		
Contributions des différents impôts	(en Md€)	2010	2011
Impôt sur le revenu net	46,7	0,0%	0,8%
Impôt sur les sociétés net	20,9	3,7%	2,1%
TVA nette	118,4	1,6%	1,6%
TIPP brute	14,9	- 0,2%	0,1%
Autres recettes fiscales	13,3	- 1,4%	1,1%
Recettes fiscales nettes	214,3	+ 3,7%	+ 5,6%

Au regard des émissions constatées, l'évolution spontanée de l'impôt sur le revenu serait stable en 2010. La légère progression des salaires et le dynamisme des pensions en 2009, seraient contrebalancées par le repli des plus-values mobilières (baisse de l'ordre de 45 %) et par une contraction du revenu des travailleurs indépendants. En 2011, l'IR s'accroîtrait spontanément de 4,4 % sous l'effet du meilleur dynamisme de ses bases (en particulier les traitements et salaires qui s'inscriraient en hausse de 2,1 % et les revenus des indépendants qui retrouveraient des évolutions positives).



En 2010, l'impôt sur les sociétés rebondirait spontanément de 38 %, sous l'effet de la quasi stabilisation du bénéfice fiscal en 2009 après la forte chute de 2008 (- 25 %) marquée notamment par la dégradation de la sphère financière et des marchés boursiers. Ce rebond résulte de la mécanique particulière de recouvrement de l'IS qui, en jouant sur les acomptes et le solde, amplifie la réaction de l'IS aux variations du bénéfice fiscal. L'IS bénéficie aussi en 2010 du contrecoup du plan de relance 2009 (+ 8 Md€). En 2011, l'impôt reviendrait vers les niveaux d'avant la crise, en s'établissant à 44 Md€, grâce à une hausse spontanée de près de 15 % et au contrecoup de la mesure de remboursement anticipé du CIR en 2010.

Au vu des recouvrements effectués depuis le début de l'année, le montant de recettes de TVA nette prévu pour 2010 devrait atteindre 127 Md€. L'assiette économique de cet impôt, en reprise à + 2,4 %, reste encore modeste. En revanche, le contrecoup en 2010 des effets du plan de relance de 2009 avec la mensualisation des remboursements de crédits de TVA induit un rebond dans l'évolution de l'impôt que ne contrecarre que partiellement l'extension en année pleine du taux réduit de TVA dans la restauration. Une meilleure orientation des emplois taxables en 2011 (+ 3,1 %) permettrait aux recettes de TVA de poursuivre leur hausse, mouvement renforcé par la suppression du taux réduit de TVA sur les offres « *triple play* ».

La croissance spontanée des recettes de taxe intérieure sur la consommation de produits pétroliers (TIPP) serait négative (- 3,4 %) en 2010, la forte hausse des prix du pétrole comprimant les volumes consommés, avant de connaître une reprise en 2011 (+ 1,1 %).

Les autres recettes, qui constituent un ensemble hétérogène (droits de mutation à titre gratuit et onéreux, impôt de solidarité sur la fortune,...), baisseraient en 2010 (après correction des effets de la réforme de la taxe professionnelle qui les rehaussent ponctuellement) du fait du dynamisme des remboursements d'impôts locaux, avant de se reprendre en 2011.

Au total, l'élasticité des recettes fiscales nettes au PIB serait nettement supérieure à l'unité en 2010, à 1,7 et le resterait mais dans une moindre mesure en 2011, à 1,5. Ceci traduit un rattrapage (encore partiel en 2011) de la forte dégradation des recettes en 2009, notamment porté par l'impôt sur les sociétés.

Le compte de l'État

Avec un déficit prévisionnel de 152 Md€, le compte de l'État en 2010 traduit avant tout les conséquences de la crise économique qui a débuté à l'été 2008 ainsi que le programme exceptionnel d'investissements d'avenir. Il est également impacté par le plan d'aide à la Grèce.

En 2011, le compte de l'État, avec un déficit de 92 Md€, se redresse très fortement, de 60 Md€. Ce redressement résulte :

- des efforts de maîtrise des crédits, qui seront stabilisés en valeur hors dette et pensions et se traduisent par la mise en œuvre d'un ensemble très important d'économies programmées dans le nouveau budget triennal 2011-2013, dont le PLF 2011 traduit la première annuité;
- des effets de la reprise de la croissance sur les recettes fiscales ;
- de la fin de mesures exceptionnelles prises pour faire face à la crise et du contrecoup sur le budget de l'État des investissements d'avenir, dont les moyens seront en totalité versés aux opérateurs chargés de leur mise en œuvre d'ici la fin de l'année 2010.

■ En 2010, le déficit de l'État est évalué à 152 Md€

La dégradation du solde de l'État en 2010 par rapport à 2009 (de 14 Md€) s'explique principalement par le programme d'investissements d'avenir, mis en œuvre par la 1ère loi de finances rectificative pour 2010 du 9 mars 2010, qui a ouvert 35 Md€ de financements pour des investissements à haut potentiel pour l'économie dans des secteurs innovants.

Elle résulte également des éléments suivants :

- réforme de la taxe professionnelle, dont le coût pour l'État est particulièrement élevé en 2010, année de transition vers le nouveau régime (impact sur le solde de 9,5 Md€ en 2010) ;
- décaissements du plan Campus (3,7 Md€) ;
- mise en place d'un prêt à la Grèce (réévalué à 5,8 Md€) ;
- en sens inverse, contrecoup du plan de relance de l'économie, dont l'impact sur le solde de l'État est résiduel en 2010 par rapport à 2009 (amélioration de près de 30 Md€ à ce titre) et remboursement anticipé par les constructeurs automobiles d'une partie du prêt accordé par l'État (2 Md€).

Au-delà, le strict respect de la discipline budgétaire sur le périmètre de la norme élargie (crédits du budget général et prélèvements sur recettes) en exécution et la bonne tenue des recettes fiscales permettent d'améliorer le solde sous-jacent.

■ En 2011, le solde de l'État atteindrait 92 Md€

Le projet de loi de finances pour 2011 prévoit une amélioration forte, de 60 Md€, du déficit budgétaire. Cette amélioration résulte :

- de la maîtrise sans précédent de la dépense de l'État ;
- du dynamisme spontané des recettes fiscales, reflet de la reprise, ainsi que de la suppression ou de la modification de dispositifs fiscaux dérogatoires (niches) ;
- du contrecoup de mesures exceptionnelles ayant fortement impacté le solde en 2010 (plan de relance, réforme de la taxe professionnelle et investissements d'avenir).

Concernant la maîtrise des dépenses, l'évolution des crédits et prélèvements sur recettes de l'État est limitée, pour chaque année du nouveau budget triennal 2011 - 2013 et pour la première fois, par l'application d'une double norme de dépense (à structure constante, c'est-à-dire hors mesures de périmètre et de transferts) :

- la norme dite « zéro valeur », qui stabilise en valeur les crédits de l'État, hors charge de la dette et hors pensions;
- la norme dite « zéro volume », suivant laquelle les crédits inclus dans la norme élargie ne croîtront pas plus vite que l'inflation. Pour mémoire, le périmètre de cette norme comprend, depuis 2008, outre les dépenses du budget général (y compris charge de la dette), les prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne et les nouvelles affectations de taxes à des organismes autres que l'État.

Ce double encadrement des crédits se révèle particulièrement vertueux pour le pilotage de la dépense :

- la norme « zéro valeur hors dette et pensions » conduit à une véritable baisse des dépenses en termes réels, ce qui constitue un effort inédit par rapport aux exercices précédents : les crédits hors dette et pensions seront stabilisés en valeur, alors qu'ils ont connu une évolution moyenne, entre 2006 et 2010, d'environ 2,9 Md€ par an ;
- elle évite que les marges de manœuvre dégagées progressivement par la réforme des pensions ne soient mobilisées en budgétisation pour financer d'autres dépenses du budget général ;
- le maintien du plafond d'évolution à « zéro volume » permet de sécuriser la trajectoire de dépenses de l'État face à la dynamique croissante de la charge de la dette.

Cet encadrement est particulièrement contraignant pour les autres dépenses de l'État :

- Le prélèvement sur recettes au profit de l'Union européenne est quasi-stable (hausse limitée à 0,1 Md€, compte tenu de l'engagement de l'ensemble des pays de l'Union de contenir les dépenses pour le prochain budget communautaire) ;
- les concours de l'État aux collectivités territoriales sont gelés en valeur, le gel induit une légère baisse¹ des prélèvements sur recettes à leur profit (- 0,2 Md€) en raison de la légère diminution du FCTVA en 2011 ;
- les crédits de personnel hors pensions continuent de progresser légèrement (+ 0,7 Md€, compte tenu de rebasages techniques et de l'extension en année pleine de la hausse du point fonction publique décidée au 1^{er} juillet 2010), malgré la poursuite du non remplacement d'un fonctionnaire partant en retraite sur deux ;
- cette évolution doit ainsi être compensée par une baisse nette des autres crédits (fonctionnement, interventions, subventions aux opérateurs et investissements) des missions du budget général (- 0,6 Md€).

Au-delà, la progression de la charge de la dette, liée majoritairement à l'augmentation du besoin de financement depuis 2008 et, subsidiairement, à l'anticipation de hausse des taux d'intérêt dans un contexte de reprise, est de 2,9 Md€ entre la LFI pour 2010 et le PLF pour 2011. L'évolution des contributions de l'État employeur au compte d'affectation spéciale « Pensions » est de + 1,6 Md€, malgré les économies induites par la réforme des retraites en cours de débat au Parlement.

Ainsi, la dépense augmente de 4,5 Md€ sur le périmètre de la norme de dépense élargie (dont deux tiers pour la dette et un tiers pour les pensions). L'application de la norme « zéro valeur »

5

hors dette et pensions sur l'ensemble des autres dépenses permet de faire mieux que la norme « zéro volume » en 2011 puisque la progression des dépenses est de - 0,2 % en volume sur ce périmètre (+ 1,3 % pour une hypothèse d'inflation de 1,5 %).

Pour tenir cet engagement, le Gouvernement a construit le projet de loi de finances 2011 et l'ensemble du budget triennal 2011-2013 en s'appuyant sur deux types de mesures : des réformes structurelles, affectant la plupart des missions du budget général et des mesures transversales d'économies (les crédits de fonctionnement et d'intervention des ministères ont fait l'objet d'une réduction progressive et négociée de 5 % en 2011, l'objectif étant d'atteindre une baisse de 10 % en 2013, dernière année du budget triennal). En 2011, en moyenne sur le budget de l'État, un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ne sera pas remplacé, ainsi plus de 31 600 postes seront supprimés pour environ 63 000 départs à la retraite prévus.

Enfin, trois mesures exceptionnelles contribuent également à diminuer le niveau des dépenses en 2011 :

- la fin du plan de relance de l'économie mis en œuvre sur la période 2009-2010 (impact de 8,2 milliards d'euros sur le solde) ;
- l'arrivée en régime de croisière de la réforme de la taxe professionnelle, après une année de transition en 2010, contribue à améliorer le solde (coût net de 9,5 milliards d'euros en 2010, réduit à 4,3 en 2011) ;
- les dépenses réalisées en 2010 au titre des investissements d'avenir, qui ne sont plus inscrites au budget de l'État en 2011, pour 35 Md€ (auxquels s'ajoutent 3,7 Md€ au titre du Plan Campus). Différentes mesures de périmètre, détaillées dans l'exposé général des motifs du PLF 2011, affectent, par ailleurs, le montant des dépenses dans le PLF 2011 (à hauteur de + 0,1 Md€ en net). Aussi, à périmètre courant, les dépenses de l'État atteignent 357 Md€ sur le périmètre de la norme élargie et 360 Md€ une fois réintégrés les prélèvements sur recettes compensant la réforme de la taxe professionnelle aux collectivités territoriales.

Hors éléments exceptionnels liés à la taxe professionnelle, les recettes fiscales augmentent de 12,1 Md€ à périmètre constant. L'élasticité au PIB des recettes fiscales est évaluée à 1,5 en 2011, témoignant de la reprise.

Cette évolution supérieure à celle du PIB est tirée par le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) qui progresse de 9,1 Md€ par rapport à 2010 à périmètre constant, soit une évolution spontanée de + 15%. Le niveau atteint (44 Md€ à périmètre constant) reste toutefois inférieur à celui de 2008. Cette hausse de l'IS s'explique par la croissance du bénéfice fiscal 2010, par le contrecoup de la prorogation de la restitution immédiate et accélérée des créances du crédit d'impôt recherche (CIR) en 2010 dans le cadre du plan de relance et par l'impact de la suppression de la taxe professionnelle sur les recettes d'IS.

Les recettes d'impôt sur le revenu progressent spontanément de 4,4 % en 2011, conséquence directe de la reprise économique.

L'évolution des recettes de TVA est comparable à celle des emplois taxables (3,1 %² par rapport à 2010).

Par ailleurs, un gain de 1,7 Md€ est obtenu essentiellement grâce à la volonté du Gouvernement de limiter un certain nombre de dispositifs fiscaux dérogatoires : suppression du taux réduit de TVA en faveur des services de téléphonie payante (+ 1,1 Md€), aménagement du crédit d'impôt

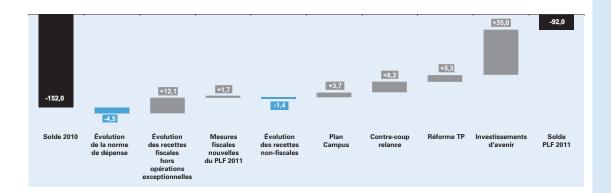
développement durable (+ 0,2 Md€), application du droit commun de l'IS sur la réserve de capitalisation des entreprises d'assurance (+ 0,2Md€), auxquels s'ajoute la mise en place d'une taxe systémique sur les banques (+ 0,5 Md€). Les mesures sont compensées en partie par le remboursement immédiat du CIR en faveur des PME (- 0,3 Md€).

Enfin, les mesures prises pour assurer le financement des systèmes de retraite et affectant les impôts de l'État (+ 1,3 Md€) sont compensées à due concurrences par un transfert de TVA à la sécurité sociale : elles ne contribuent donc pas à améliorer le solde budgétaire, mais ont un impact positif direct sur le solde public toutes APU.

Les autres mesures de périmètre ou de transfert conduisent à une augmentation des recettes fiscales nettes de 0,3 Md€.

Au total, les recettes fiscales nettes s'établiraient à 254,4 Md€ en 2011 à périmètre courant. Les recettes non fiscales s'élèveraient, à périmètre inchangé, à 17,2 Md€ (en diminution de 1,4 Md€ par rapport à 2010). Cette diminution s'explique principalement par l'absence d'anticipation de recettes exceptionnelles à ce stade.

Le graphique suivant résume les principaux facteurs d'évolution du déficit entre 2010 et 2011 :



Passage du solde budgétaire au déficit de l'État

En application de l'article 50 de la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF), le rapport économique social et financier annexé au projet de loi de finances « explicite le passage, pour l'année considérée et celle qui précède, du solde budgétaire à la capacité ou au besoin de financement de l'État tel qu'il est mesuré pour permettre la vérification du respect des engagements européens de la France (...) ».

Le passage du solde d'exécution des lois de finances au déficit de l'État au sens de la comptabilité nationale s'obtient par l'intermédiaire de différentes corrections :

- En ramenant à l'exercice concerné l'enregistrement de certaines dépenses et recettes du budget général (comptabilité de droits constatés) ;
- En retraitant des opérations budgétaires en opérations financières ou de patrimoine ;
- En intégrant des opérations non budgétaires comme les remises de dettes aux États étrangers.

En 2010, le déficit au sens de la comptabilité nationale serait inférieur de 2,0 Md€ à la dernière prévision d'exécution du solde budgétaire (- 152,0 Md€) et s'établirait à 150,0 Md€. Cet écart résulterait essentiellement de :

- 2,1 Md€ du passage en droits constatés de diverses recettes et dépenses du budget général, principalement en raison du retraitement des dépenses militaires au moment de leur livraison (- 1,9 Md€);
- + 1,2 Md€ d'opérations du budget général retraitées en opérations financières, dont + 1,1 Md€ au titre des dotations au fonds de garantie et des prêts à OSEO dans le cadre des investissements d'avenir;
- + 4,8 Md€ au titre des comptes spéciaux du Trésor, notamment en raison des prêts accordés aux États étrangers (Grèce à hauteur de + 5,8 Md€) et des crédits ouverts au profit d'OSEO (+ 1,0 Md€) au titre des investissements d'avenir.
- En effet, les prêts ne constituent pas une dépense en comptabilité nationale, et symétriquement, les remboursements ne sont pas considérés comme une recette (-2,0 Md€ pour le remboursement des prêts accordés aux constructeurs automobiles dans le cadre du plan de relance);
- - 1,9 Md€ résultant d'opérations non budgétaires de l'État mais qui ont un impact sur sa capacité de financement (opérations réelles du Trésor). Il s'agit principalement des remises de dettes en faveur d'États étrangers (- 1,2 Md€), traitées comme une dépense en comptabilité nationale, et de l'enregistrement en droits constatés des charges d'intérêts (- 0,8 Md€).

Pour 2011, le déficit au sens de la comptabilité nationale s'établirait à - 86,4 Md€, soit un niveau inférieur de 5,6 Md€ par rapport au déficit budgétaire (- 92,0 Md€), du fait essentiellement de :

- + 1,9 Md€ du passage en droits constatés de diverses recettes et dépenses du budget général, en raison principalement du traitement des dépenses militaires ;
- + 0,3 Md€ d'opérations budgétaires retraitées en opérations financières, au titre notamment des prises de participations dans les organismes internationaux ;
- + 3,2 Md€ au titre des comptes spéciaux du Trésor, essentiellement le compte de prêts aux États étrangers et le compte de prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés ;
- + 0,2 Md€ résultant des opérations réelles du Trésor ; les remises de dettes aux États étrangers seraient compensées par l'enregistrement en droit constatés des charges d'intérêts.

6

Les administrations publiques locales

Le besoin de financement des administrations publiques locales se dégraderait en 2010 et 2011, marqué par une reprise modérée du cycle de l'investissement local et un rythme encore dynamique des prestations sociales. Les recettes seraient moins dynamiques que les dépenses malgré le rebond des droits de mutation permis par la reprise des transactions immobilières. Ce moindre dynamisme s'expliquerait par des hausses des taux d'imposition des impôts directs locaux limitées, par la stabilité en valeur des concours financiers de l'État versés aux collectivités locales en 2011, et par l'arrivée à maturité du changement de calendrier de perception des versements au titre du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) décidé dans le cadre du plan de relance. Conformément aux engagements du Gouvernement, la réforme de la taxe professionnelle (TP) serait neutre sur le solde des administrations publiques locales mais conduit à une déformation temporaire de la structure des recettes des collectivités locales en 2010, compte tenu du mode de compensation mis en place.

■ Un rythme d'évolution des dépenses locales stabilisé en 2011

L'investissement local repartirait à la hausse en 2010 (à 2,2 %)¹, sous l'effet du cycle électoral communal, après avoir reculé en 2009 (à - 2,6 %). Il progresserait en 2011 à 3,1 %, les régions utilisant la possibilité de mettre en place une modulation supplémentaire de tarifs de TIPP pour financer des projets d'infrastructures de transport, dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Le prochain cycle d'investissement local devrait se révéler toutefois moins dynamique que le précédent car certains investissements locaux ont été anticipés dans le cadre du plan de relance, avec la mesure de versement anticipé du FCTVA mise en œuvre en 2009 et reconduite en 2010.

Le rythme d'évolution des dépenses sociales des départements resterait soutenu sur la période, quoiqu'en décélération en 2011². Les dépenses au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) resteraient dynamiques mais moins que par le passé. Les dépenses de RSA socle devraient ralentir en 2011, après avoir fortement augmenté en 2010, suivant en cela l'évolution du marché de l'emploi. Depuis le 1er juin 2009, dans le cadre de la mise en place du RSA, les dépenses de l'ex allocation de parents isolés sont à la charge des départements, avec un effet en année pleine en 2010. Cette extension de compétence pour les départements est financée par un transfert de TIPP, qui sera ajusté définitivement en 2012 en fonction de la dépense effective des départements en 2010.

La masse salariale locale resterait spontanément dynamique, tout en ralentissant sur la période 2009–2011 (de 4,5 % en 2009, 4,0 % en 2010 à 2,4 % en 2011). Une meilleure maîtrise des recrutements, la non revalorisation du point fonction publique en 2011, la fin progressive des transferts des personnels TOS (techniciens, ouvriers et de service, relevant du ministère de l'Éducation nationale et exerçant leurs missions dans les collèges et les lycées), et des personnels de l'Équipement des services transférés (notamment les routes départementales et les routes nationales d'intérêt local), et, enfin, le recul des emplois aidés en raison de l'arrivée à échéance en 2011 des contrats conclus fin 2009, contribuent à cette décélération progressive.

La baisse des taux d'intérêt permettrait de contenir la hausse des charges financières en 2010 qui repartiraient toutefois à la hausse en 2011 avec la progression de l'endettement.

⁽¹⁾ Au sens de la formation brute de capital fixe (FBCF) ; une opération importante et exceptionnelle d'achat de terrain en 2009 explique que l'investissement progresse moins vite que la formation brute de capital fixe.

^{(2) 6,0 %} après 8,8 % en 2010.

Dépenses des administrations publiques locales

	Montant 2009 Md€	Répartition en %	Évolution 2010/2009	Évolution 2011/2010
Total dépenses	228,5	100,0	2,2%	2,1%
Total dépenses hors réforme de la taxe professionnelle*	228,5		2,8%	2,9%
Dépenses de fonctionnement (hors intérêt)	170,8	74,7	3,0%	1,8%
dont consommations intermédiaires	45,2	19,8	2,8%	2,4%
dont masse salariale	66,7	29,2	4,0%	2,4%
dont prestations sociales	19,8	8,7	8,8%	6,0%
Dépenses d'investissement	53,6	23,5	0,6%	2,8%
dont FBCF	44,7	19,5	2,2%	3,1%
Intérêts	4,1	1,8	-7,5%	6,6%

^{*} Fin des frais d'assiette et de recouvrement de la taxe professionnelle, soit 1,3 Md€ en 2010 et de 3,2 Md€ en 2011.

■ Un profil des ressources perturbé par le contrecoup des mesures de relance

Les ressources locales ralentiraient en 2010 à 1,0 %, après 4,5 % en 2009, puis progresseraient en 2011 à 1,5 %. Cependant, le profil des ressources locales sur la période 2009-2011 est fortement influencé par deux facteurs. D'une part, la mesure d'avance de FCTVA adoptée dans le cadre du plan de relance a permis aux collectivités locales de bénéficier de 3,9 Md€ de recettes supplémentaires en 2009. D'autre part, la réforme de la taxe professionnelle (TP) influe sur la ventilation des dépenses et des recettes de l'année 2010 : notamment, la fin des frais d'assiette et de recouvrement de la TP (1,3 Md€ en 2010 et 3,2 Md€ en 2011). Après correction de ces deux effets, les ressources accélèreraient un peu en 2010 (3,3% après 2,7% en 2009), puis ralentiraient en 2011 (2,4%).

Par ailleurs, la réforme modifie temporairement la structure des ressources, entre ressources fiscales et transferts de l'État notamment en 2010. Corrigées également de cet effet, les ressources fiscales accélèreraient en 2010 (4,5% après 3,1% en 2009), puis ralentiraient en 2011 à 3,5%. Tout d'abord, suite à la reprise des transactions immobilières, les droits de mutation, qui avaient fortement baissé en 2009, se redresseraient en 2010 avant de ralentir en 2011. Ensuite, les hausses des taux d'imposition des impôts directs locaux seraient de moins en moins fortes sur la période 2009-2011, en lien notamment avec les élections régionales de 2010 et cantonales de 2011. Enfin, les autres transferts, pour l'essentiel les concours versés par l'État, évolueraient moins vite en 2011 qu'en 2010 en raison de la stabilité en valeur des concours de l'État en 2011.

6

Ressources des administrations publiques locales

	Montant	Évolution	Évolution	Évolution	Évolution
	2009	2010/2009	2011/2010	2010/2009	2011/2010
	Md€	*	*	* *	**
Total ressources	222,9	1,0%	1,5%	1,6%	2,4%
corrigé de la mesure FCTVA du plan de relance	219,1	2,7%	1,6%	3,3%	2,4%
Ressources fiscales	116,4	-24,5%	36,2%	4,5%	3,5%
Transferts courants et en capital	68,2	43,0%	-29,9%	-4,5%	0,6%
dont mesure FCTVA	3,9				
dont autres transferts	64,3	51,4%	-29,8%	1,0%	0,8%
Autres ressources	38,4	3,6%	1,9%	3,6%	1,9%

^{*} y compris réforme de la taxe professionnelle.

Afin de faciliter la lecture du tableau, les évolutions des ressources et de leurs composantes sont corrigées des effets de la réforme de la taxe professionnelle. Premièrement, la réforme modifie temporairement la structure des ressources, entre ressources fiscales et transferts de l'État en 2010, puisque l'État verse une compensation relais temporaire de 32,4 Md€. Deuxièmement, la réforme réduit les dépenses des collectivités locales (frais d'assiette et de recouvrement de la taxe professionnelle). Au total, la ligne « ressources fiscales » inclut les ressources fiscales propres des collectivités auxquelles sont rajoutées la compensation relais et la réduction des frais d'assiette et de recouvrement.

^{**} corrigé des effets de la réforme de la taxe professionnelle.

Les administrations de sécurité sociale

Après une dégradation importante en 2009 (- 24,0 Md€, soit - 1,3 % de PIB) liée à la crise, les comptes des administrations de sécurité sociale (ASSO) – qui incluent notamment le régime général de sécurité sociale, l'assurance chômage et les régimes de retraites complémentaires – enregistreraient un besoin de financement de 1,7 point de PIB en 2010 et de 1,5 point de PIB en 2011. Le rétablissement progressif des comptes serait porté par un environnement macroéconomique amélioré, ainsi que par d'importantes mesures de redressement.

En 2010, la dégradation du solde des ASSO serait moindre, grâce à la réduction sensible de l'écart de dynamisme entre les dépenses et les recettes

Les recettes des administrations de sécurité sociale croîtraient de 2,0 % en 2010, après une contraction de 0,4 % en 2009. Ce retour à la croissance reflèterait celui de la masse salariale privée (au sens de l'ACOSS), qui s'établirait à + 2,0 %.

Plusieurs mesures nouvelles soutiendraient également les recettes :

- le relèvement de deux points du forfait social rehausserait les recettes d'environ 0,4 Md€ ;
- la suppression de l'exonération dont bénéficient certains contrats d'assurance vie à la succession représenterait un gain de 0,2 Md€;
- la contribution exceptionnelle sur les organismes complémentaires s'élèverait à 0,1 Md€;
- a contrario, le contrecoup de la mesure concernant l'interlocuteur social unique (ISU) pèserait sur le solde à hauteur de 0,3 Md€.

Les prestations versées par les administrations de sécurité sociale progresseraient en valeur de 4,0 % en 2010, après 5,0 % en 2009. Ce ralentissement traduit une modération de l'ensemble des composantes de la dépense sociale.

En premier lieu, le dynamisme toujours soutenu des prestations chômage serait tempéré par une moindre dégradation du marché du travail (+ 11,5 % en valeur en 2010 contre + 17,3 % en 2009).

En second lieu, les prestations vieillesse ralentiraient (+ 3,7 %, après + 4,2 %) en raison, d'une part, des mesures relatives à la hausse de la durée d'assurance pour un départ à la retraite à taux plein et au durcissement des conditions de départs anticipés et, d'autre part, d'une revalorisation des pensions privées plus limitée qu'en 2009 (+ 0,9 % en moyenne annuelle après + 1,3%).

Troisièmement, les prestations familiales progresseraient faiblement (+ 0,7 %) en raison du contrecoup de l'effet prix constaté en 2009 et des règles d'indexation en vigueur : en effet, le choc d'inflation observé en 2008 a conduit à une forte revalorisation de la base mensuelle des allocations familiales (BMAF) en 2009 (+ 3,0 %), qui a été suivie par une stabilisation de la base en 2010.

Enfin, l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) voté en LFSS 2010 serait strictement respecté. Cette évolution résulterait des mesures adoptées en LFSS pour infléchir la dépense, complétées par les dispositions annoncées par le Gouvernement en mai dernier afin de prévenir tout risque de dépassement de l'objectif : économies sur les produits de santé, maîtrise médicalisée des dépenses, baisse des prix de certains professionnels de santé, renforcement de l'efficience du système de soins, en particulier à l'hôpital et enfin mise en réserve de crédits.

■ En 2011, des mesures en recettes, des économies en dépenses et une reprise plus marquée de l'activité permettraient une amélioration des comptes sociaux

Portées par la reprise de l'activité économique, et notamment l'accélération de la masse salariale (+ 2,9 %), les recettes des administrations de sécurité sociale bénéficieraient également en 2011 de mesures nouvelles présentées par le Gouvernement permettant de dégager près de 4,5 Md€ de recettes supplémentaires : d'une part, la réforme des retraites prévoit l'annualisation des allègements généraux de cotisations sociales (2,0 Md€) et plusieurs dispositions fiscales et sociales générant au total 1,5 Md€ de nouvelles recettes dès 2011 ; d'autre part, les mesures envisagées par la loi de financement de la sécurité sociale (notamment la hausse de 2 points du forfait social) et la hausse de 0,1 point du taux de cotisation ATMP auraient pour les administrations de sécurité sociale un rendement de l'ordre de 1,0 Md€. Au total, les recettes progresseraient de 3,9 % en 2011.

Les prestations versées par les administrations de sécurité sociale poursuivraient leur décélération (+ 3,3 %). L'amélioration du marché de l'emploi permettrait en effet un recul des prestations chômage (- 2,2 %) après deux années consécutives de hausse.

Par ailleurs, le maintien d'un objectif ambitieux sur la dépense sous ONDAM (+ 2,9 %) favoriserait une modération de la dépense, dans le contexte de mise en application des préconisations de la commission présidée par Raoul Briet. Cet objectif est crédibilisé par un ensemble de dispositions portant notamment sur la poursuite de la maîtrise médicalisée des dépenses et de la baisse du prix des médicaments, une meilleure efficience du système de soins grâce notamment à la montée en puissance des Agences régionales de santé (ARS), des mesures tarifaires et de participation des complémentaires santé à l'effort de financement (notamment la hausse de 5 points du ticket modérateur sur les dispositifs médicaux et la baisse de 35 % à 30 % du taux de remboursement des médicaments à service médical rendu modéré).

La progression des prestations famille (+ 1,5 %) serait relativement contenue et devrait évoluer à un rythme proche de l'inflation. Les prestations vieillesse progresseraient plus fortement (+ 4,2 %) sous l'effet de la dynamique poursuivie des départs en retraite des générations du papy boom, alors que l'impact de la réforme des retraites commencera tout juste à se faire sentir.

Synthèse des comptes des administrations de sécurité sociale

	2009	2010	2011
Besoin de financement (en points de PIB)	- 1,3 %	- 1,7 %	- 1,5 %
Évolution des prestations versées	5,0 %	4,0 %	3,3 %
Évolution des recettes	- 0,4 %	2,0 %	3,9 %

La programmation pluriannuelle des finances

Conformément aux engagements européens de la France, la stratégie de finances publiques du Gouvernement est de ramener le déficit public à 4,6 % du PIB en 2012 et 3 % du PIB en 2013. Pour 2014, le Gouvernement prévoit de le ramener à 2 % du PIB. Cette stratégie est décrite en détail dans le rapport annexé au projet de loi de programmation pluriannuelle des finances publiques pour 2011-2014 qui a été déposé au Parlement fin septembre 2010.

Elle repose sur un effort important de maîtrise de la dépense de la part de l'ensemble des acteurs de la sphère publique. Dans le même temps, la politique de réduction du coût des niches fiscales et sociales engagée en 2011 sera poursuivie, permettant de dégager des économies de 3 Md€ supplémentaires chaque année.

Hypothèses macroéconomiques

Le scénario économique de la programmation pluriannuelle retient une hypothèse de croissance de 2,5 % par an sur la période 2012-2014 : elle est un peu supérieure à la croissance potentielle, ce qui est normal en sortie de crise pour réduire progressivement le déficit d'activité accumulé ces dernières années. Mais cette hypothèse reste prudente dans la mesure où l'activité ne rejoindrait pas encore son niveau potentiel en 2014. L'accélération de l'activité en 2012 - 2014 tirerait profit de nombreuses réformes structurelles engagées par le Gouvernement depuis 2007 (suppression de la taxe professionnelle, crédit impôt recherche, loi de modernisation de l'économie, investissements d'avenir).

Ce redressement de la croissance, malgré le freinage de la demande publique, proviendrait d'un dynamisme de l'investissement et de la bonne tenue de la consommation grâce aux créations d'emplois, dans un contexte de commerce mondial à son rythme tendanciel. La masse salariale privée croîtrait ainsi à 4,5% par an, un peu en deçà de la valeur ajoutée privée, ce qui permettrait de retrouver à l'horizon 2014 la part des rémunérations dans la valeur ajoutée d'avant crise.

Principaux indicateurs du scénario macroéconomique 2012-2014

	2012	2013	2014
PIB	2,5	2,5	2,5
Déflateur du PIB	1,75	1,75	1,75
Indice des prix à la consommation	1,75	1,75	1,75
Masse salariale du secteur privé	4,5	4,5	4,5

■ La stratégie de finances publiques s'inscrit dans les engagements européens de la France

Évolution du solde public et du solde structurel

A partir de 2011, un ajustement structurel important sera mis en œuvre, qui permettra *in fine* au solde structurel de s'améliorer de plus de 4 points de PIB en quatre ans sur la période 2010-2013, conformément aux engagements européens de la France.

Cet ajustement sera le fruit d'un effort conjugué de maîtrise de la dépense publique, partagé par tous les secteurs des administrations publiques, et, dans une moindre mesure, d'une réduction

publiques 2012-2014

significative du coût des niches fiscales et sociales, pour plus de 10 Md€ dans le cadre des projets de loi de finances et de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2011. Cet effort sera poursuivi les années suivantes, à la fois en dépense, avec une progression de 0,8 % par an en moyenne sur 2011-2014 (hors contrecoup des mesures de relance), et sur les niches fiscales et sociales, avec une réduction supplémentaire de 3 Md€ par an de leur coût. Par ailleurs, les prélèvements obligatoires, et notamment les recettes fiscales, devraient se redresser progressivement après la surréaction à la baisse observée pendant la crise : ils devraient croître spontanément un peu plus vite que le PIB en 2012 et en 2013 (élasticité de 1,1) de manière à rattraper progressivement les pertes de recettes accumulées durant la crise, avant de progresser à nouveau au rythme du PIB en 2014 (élasticité de 1). Au total, sur la période 2009-2014, l'élasticité des prélèvements obligatoires au PIB (mesurée comme le ratio entre la croissance spontanée moyenne des PO et la croissance moyenne du PIB sur la période) serait proche de l'unité.

L'ajustement structurel sera légèrement plus marqué en 2013 qu'en 2012, notamment en raison du profil d'évolution spontanée des recettes fiscales (certaines recettes sont assises sur des bases retardées, et la conjoncture sera meilleure en 2012 qu'en 2011), et de la montée en charge de la réforme des retraites. En 2014, il sera un peu moins marqué, en particulier sous l'effet de la fin du rattrapage spontané des recettes fiscales après la crise.

Dans le même temps, le solde conjoncturel s'améliorerait également, à hauteur de 0,3 point de PIB par an environ à partir de 2012, grâce à une croissance de l'activité plus rapide que son potentiel, permettant de combler en partie l'écart de production (output gap) qui s'est formé pendant la crise.

L'évolution du solde public par sous secteur des administrations publiques

Chacun des sous-secteurs prendra part à la réduction du besoin de financement des administrations publiques d'ici à 2014.

- Le besoin de financement des administrations publiques centrales devrait diminuer d'environ 4 points de PIB entre 2010 et 2014 grâce à l'effort de maîtrise de la dépense résultant du respect des normes « zéro volume » et « zéro valeur hors dette et pensions » et des économies réalisées par les opérateurs, à l'effet du rattrapage spontané des recettes fiscales après leur surréaction à la baisse observée pendant la crise et aux bénéfices de la réduction du coût des niches fiscales et sociales.
- La programmation est construite sous l'hypothèse que les dépenses des collectivités locales connaîtront une croissance moins dynamique, à l'avenir, en lien notamment avec la dégradation relative de leur situation financière ces dernières années. Cet ajustement sera permis notamment par un cycle d'investissement moins marqué que le précédent et par une inflexion significative des dépenses sociales, résultant de la fin de montée en charge de certaines prestations et par un certain reflux des dépenses de RSA socle permises par l'amélioration de la conjoncture. Par ailleurs, les bénéfices de la mise en œuvre des propositions du groupe Carrez-Thénault, notamment l'encadrement des normes règlementaires imposées aux collectivités locales, concourront également au ralentissement de la dépense locale à moyen terme.

8

• Enfin, le solde des administrations de sécurité sociale – qui comprend le régime général, mais aussi les régimes de retraites complémentaires et l'assurance-chômage – se redresserait à partir de 2011. Il bénéficierait en effet des efforts de maîtrise de la dépense réalisés, notamment sur l'assurance maladie (avec un ONDAM dont la progression serait de 2,9 % en 2011, puis 2,8 % à partir de 2012), des conséquences positives de la réforme des retraites, ainsi que de la diminution spontanée des dépenses d'indemnisation du chômage liée à l'amélioration de la situation économique. Les cotisations sociales profiteraient quant à elles du redressement de la masse salariale privée consécutif à l'amélioration de la conjoncture.

La trajectoire de dette publique

Le ratio de dette publique a fortement progressé avec la crise, sous l'effet conjugué de déficits élevés et d'une faible croissance nominale de l'économie. Grâce à la réduction des déficits et à la reprise de l'activité, la progression du ratio de dette devrait s'infléchir pour se stabiliser en 2012. Sous l'hypothèse conventionnelle de flux de créances nuls à partir de 2012, la dette publique au sens de Maastricht atteindrait 87,4 % du PIB en 2012, puis commencerait à diminuer dès 2013 grâce au retour du solde public au-dessus du solde stabilisant.

Principaux agrégats de finances publiques

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Capacité de financement des administrations								
publiques, au sens de Maastricht	-2,7	-3,3	-7,5	-7,7	-6,0	-4,6	-3,0	-2,0
État	-2,1	-2,8	-6,2	-7,7	-4,3	-3,4	-2,4	-1,8
Organismes divers d'administration centrale	-0,2	0,0	0,1	2,1	0,3	0,3	0,3	0,4
Administrations publiques locales	-0,4	-0,4	-0,3	-0,4	-0,5	-0,3	-0,2	0,0
Administrations de sécurité sociale	0,0	0,0	-1,3	-1,7	-1,5	-1,2	-0,8	-0,5
Variation du solde structurel	-0,3	0,2	-2,2	0,1	1,6	1,1	1,3	0,8
Dette publique au sens de Maastricht	63,8	67,5	78,1	82,9	86,2	87,4	86,8	85,3
Taux de prélèvements obligatoires (PO)	43,2	42,9	41,6	41,9	42,9	43,2	43,7	43,9
Dépense publique	52,3	52,8	56,0	56,6	55,7	54,8	53,8	52,8

9

Impact des investissements d'avenir

En application de l'article 8-V de la loi de finances rectificative pour 2010 du 9 mars 2010, le rapport économique social et financier annexé au projet de loi de finances présente « pour les années précédentes, l'année en cours et les années à venir les conséquences sur les finances publiques des investissements financés par les crédits ouverts sur les programmes créés par cette loi de finances rectificative. Ce rapport présente en particulier leurs conséquences sur le montant de dépenses publiques, de recettes publiques, du déficit public et de la dette publique, en précisant les administrations publiques concernées ».

Pour financer des investissements à haut potentiel pour l'économie dans des secteurs innovants (enseignement supérieur et formation, recherche, numérique, développement durable, filières industrielles et PME), la loi de finances rectificative du 9 mars 2010 a ouvert 34,6 Md€ de crédits budgétaires (complétés par les recettes de la taxe exceptionnelle sur les bonus affectée à Oséo dans la limite de 0,4 Md€), soit 35 Md€ de financements dédiés aux investissements d'avenir.

Après signature de conventions fixant les modalités de gestion pour chacune des actions, l'ensemble de ces 35 Md€ sont versés en 2010 par l'État à dix opérateurs¹. Ceux-ci sont chargés de mettre en place les procédures de sélection des projets financés et d'administrer l'utilisation des fonds qui seront versés aux bénéficiaires finaux après signature d'une convention *ad hoc*. Hormis l'ANDRA, les opérateurs sont des administrations publiques déjà existantes. On peut supposer que les fonds confiés en gestion à la CDC ainsi que le fonds national de valorisation seront classés en comptabilité nationale parmi les Organismes divers d'administration centrale (ODAC)². L'impact des investissements d'avenir sur le déficit public en comptabilité nationale sera lissé dans le temps au rythme des dépenses effectives de ces opérateurs. Ces derniers ont par ailleurs obligation de déposer les fonds sur un compte dédié ouvert dans les écritures du Trésor, ce qui garantit qu'ils ne pèsent pas pour le calcul de la dette publique tant que les crédits ne sont pas versés au bénéficiaire final.

Si l'impact des investissements d'avenir sur le solde budgétaire de l'État est total dès 2010, il est donc progressif sur le solde et la dette publics calculés selon les règles de la comptabilité nationale.

(2)Le classement définitif sera décidé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en avril prochain.

⁽¹⁾ L'Agence nationale de la recherche (ANR) (18,9 Md€), la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (6,5 Md€), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) (2,8 Md€), l'établissement public à caractère industriel et commercial Oséo (2,8 Md€), l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) (1,5 Md€), le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) (0,9 Md€), l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) (0,5 Md€), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) (0,5 Md€), le Centre national d'études spatiales (CNES) (0,5 Md€) et l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) (0,1 Md€).

sur les finances publiques

■ La nature des interventions financières, qui laisse beaucoup de place à la constitution d'actifs, conduit à un effet plus faible sur le déficit public que sur le déficit budgétaire

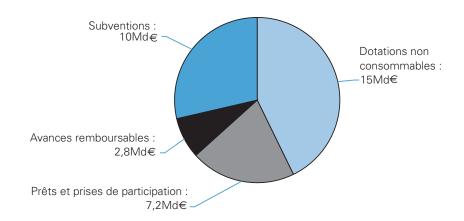
Certains projets seront cofinancés par des acteurs privés. Au-delà de cet effet, le coût des investissements d'avenir restera modéré pour les finances publiques. L'impact sur le solde public est en effet réduit compte tenu des choix stratégiques retenus :

- 15 Md€ sont réservés à des dotations non consommables, déposées sur le compte du Trésor et rémunérées trimestriellement pour financer les projets sélectionnés. Par exemple, 7,7 Md€ sont consacrés à des « initiatives d'excellence » réunissant sur un site unique universités, écoles et équipes de recherche. Ces campus toucheront les intérêts générés par ces dotations déposées sur le compte du Trésor, garantissant ainsi la pérennité de leurs ressources indépendamment des décisions budgétaires annuelles. Ces dépenses n'auront pas d'impact sur le déficit public puisque les intérêts qui financent les dépenses nouvelles sont gagés par ailleurs sur le budget de l'État.
- 7,2 Md€ sont consacrés à des prêts, des prises de participation et des apports en fonds propres qui ne dégradent pas l'actif financier net de l'État, car les administrations publiques interviendront en investisseurs avisés en acquérant des actifs financiers à leur valeur réelle. Le nouveau Fonds national pour la société numérique, géré par la CDC, consentira par exemple des prêts à des opérateurs privés en charge de développer des réseaux à très haut débit. Ces investissements, considérés comme des opérations financières en comptabilité nationale, augmentent la dette mais n'ont pas d'impact sur le déficit public.
- 2,8 Md€ sont versés sous forme d'avances remboursables, prêts dont le remboursement est conditionnel à la réussite d'un projet spécifique mais qui peuvent donner droit à des redevances au-delà du principal et à des intérêts en cas de succès. Ce mode d'intervention est notamment retenu pour faciliter la relocalisation compétitive d'entreprises industrielles dans le cadre d'un dispositif en faveur de la réindustrialisation des territoires géré par Oséo. En cas de réussite des projets, indépendamment du traitement qui sera retenu en comptabilité nationale dépenses ou opérations financières³ l'impact de ce mode de financement sur les finances publiques est neutre à long terme, car les dépenses consenties à l'initiation du projet engendrent des recettes par la suite.
- 10 Md€ sont consacrés à des subventions à des secteurs stratégiques, comme les nano et biotechnologies, garantissant à terme le dépôt de brevets rémunérés et des applications industrielles compétitives. L'État versera intégralement les fonds en 2010 mais l'impact sur le déficit public sera réparti dans le temps : il est intégral et immédiat pour l'ANDRA, qui n'est pas une administration publique, mais sera en revanche lissé pour les autres opérateurs en fonction du rythme de décaissement des fonds.

⁽³⁾ L'hypothèse retenue dans la prévision est que les avances remboursables sont des opérations financières.

9

Répartition des financements



La dette publique au sens de Maastricht est une dette "brute" car elle ne prend pas en compte les actifs financiers acquis par les administrations publiques, mais mesure les flux réels de financement. Par conséquent l'impact des investissements d'avenir sur la dette publique est un peu supérieur à leur impact sur le déficit.

Après la phase initiale de sélection des projets en 2010, le coût des investissements d'avenir devrait atteindre son rythme de croisière de 2 Md€ par an dès 2011

En 2010, l'ensemble des conventions entre l'État et les opérateurs ont été signées⁴, les dotations budgétaires seront décaissées et la plupart des appels à projets lancés. Certaines actions qui fonctionnent comme des guichets (par exemple les prêts verts) ou qui présentaient un caractère d'urgence (comme les internats d'excellence pour la rentrée 2010) conduiront à des décaissements dès 2010. La plupart des processus de sélection des bénéficiaires aboutiront début 2011. D'autres actions, au contraire, nécessitent une phase de sélection des projets lauréats plus longue, et n'entraîneront des dépenses que plus tardivement. Ainsi, par exemple, les décaissements concernant les initiatives d'excellence ne débuteront-ils qu'au dernier trimestre 2011.

Comme il faut un certain temps aux processus de sélection des projets pour aboutir, une partie seulement des engagements prévus dans les calendriers des conventions en 2010 donnera lieu à des décaissements par les opérateurs dès cette année, avec un impact réduit sur le déficit public, à hauteur de 0,5 Md€, pour un total décaissé proche de 1 Md€. Ainsi, une partie significative des engagements prévus en 2010 sera décaissée en 2011, en raison de la conclusion de l'intégralité de la première vague de sélection des projets. Avec la mise en œuvre des décisions de 2010 et la montée en charge de l'ensemble des actions, l'impact des investissements d'avenir sur le déficit public atteindrait dès 2011 sa maturité à 2 Md€ par an, pour un total de décaissements d'environ 5 Md€.

Il convient ici de rappeler que la logique des investissements d'avenir est précisément de générer des effets d'entraînement significatif sur l'effort privé de R&D, dont l'existence est confirmée par les résultats de la littérature disponible (effet d'addition à court terme⁵ et effet de levier à long terme⁶). Un ordre de grandeur habituel amène à retenir un effet de levier de 2 mais certaines études concluent à des effets plus importants pouvant aller jusqu'à 3⁷.

⁽⁴⁾ Au 31 juillet 2010, 34 des 35 conventions ont déjà été transmises au Parlement. Seule la convention relative à l'opération du plateau de Saclay reste à finaliser.

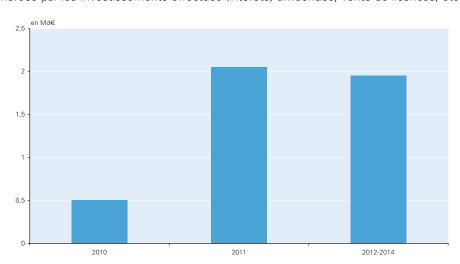
⁽⁵⁾ Duguet, E., 2008, « L'effet du crédit d'impôt recherche sur le financement privé de la recherche », étude réalisée pour le compte du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR).

⁽⁶⁾ Mulkay B. et Mairesse J., 2004, « Une évaluation du crédit d'impôt recherche en France (1970-1997) », Revue d'Economie Politique n°114(6) novembre-décembre.

⁽⁷⁾ Klassen K.J., Pittman J.A. et Reed M.P, 2004, "A cross-National Comparison of R&D Expenditure Decisions: Tax incentives and Financial constraints", Canadian Academic Accounting Association, vol.21(3).

À moyen terme, ce coût de 2 Md€ par an pour les finances publiques serait stable : les dépenses des initiatives d'excellence et des projets de campus, notamment la subvention au campus de Saclay, maintiendraient à partir de 2012 le niveau de dépense publique enregistré en 2011. Un impact supplémentaire des opérations financières sur la dette publique de 1,4 Md€ en moyenne serait enregistré chaque année. La prévision inscrit à ce stade un profil identique pour les années 2012 à 2014.

Cette prévision repose sur un ensemble d'hypothèses qui la rendent en partie conventionnelle. En particulier, afin de privilégier la qualité des projets, le processus de sélection pourrait s'étaler davantage dans le temps. Le rythme de montée en charge des actions financées pourrait donc être modifié. Par ailleurs, par prudence, il n'a pas été tenu compte à ce stade d'éventuelles recettes générées par les investissements effectués (intérêts, dividendes, vente de licences, etc.).



Impact des investissements d'avenir sur le déficit public

Le Plan Campus

Afin de rénover le parc immobilier des universités et d'encourager le regroupement d'institutions scientifiques à fort potentiel de recherche, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a lancé en février 2008 le Plan Campus, doté de 5 Md€, à destination de 10 projets sélectionnés au niveau national.

Le Plan Campus devait initialement être intégralement financé par la vente en décembre 2007 de 3 % du capital d'EDF détenu par l'État. Celle-ci n'ayant cependant rapporté que 3,7 Md€, les 1,3 Md€ complémentaires sont financés sur les crédits ouverts au titre des investissements d'avenir en loi de finances rectificative du 9 mars 2010.

La gestion de ces fonds est confiée à l'Agence nationale de la recherche. L'intégralité des dotations sera constituée d'un capital non consommable déposé sur des comptes dédiés ouverts dans les écritures du Trésor et rémunéré au taux de 4 %8. Les intérêts versés par l'État seront essentiellement utilisés pour couvrir les loyers des partenariats publics privés des opérations campus sur chacun des sites retenus.

(8) Les 3,7 Md€ issus de la vente des titres EDF seront rémunérés à 4,25 %, alors que les 1,3 Md€ ouverts en LFR seront rémunérés (comme les autres dotations non consommables et conformément à l'arrêté du 15 juin 2010) au taux de 3,41 %, ce qui conduit en moyenne à une rémunération des 5 Md€ au taux de 4 %.

Quelles avancées en matière de régulation économique et financière ?

La crise économique et financière a une double origine : l'accumulation de déséquilibres macroéconomiques mondiaux et les défaillances de la régulation financière.

- La crise a été provoquée par l'accumulation de risques dans le secteur financier que la régulation et la supervision des activités financières n'ont pas su prévenir, et qui ont conduit à une mauvaise tarification des risques;
- La crise a également pris racine dans l'existence de déséquilibres mondiaux, certains pays ayant accumulé de larges excédents des transactions courantes (en Chine par exemple), d'autres de forts déficits (comme les États-Unis). Ces déséquilibres sont allés de pair avec l'endettement excessif des agents privés de certaines économies occidentales durant la phase d'expansion économique du début des années 2000, jusqu'à atteindre des niveaux qui n'étaient plus soutenables. Ce phénomène a particulièrement touché les ménages américains.

Depuis le sommet fondateur de Washington en novembre 2008, à l'initiative notamment de la France, les chefs d'État et de gouvernement du G20 ont engagé une dynamique de refondation du système économique et financier, afin qu'il repose sur des bases plus saines et plus solides. Jusqu'à l'intervention du G20, le système financier international reposait sur un paradoxe :

- Les acteurs et les marchés étaient devenus mondiaux, les transactions financières étant devenus bien supérieures aux volumes de transactions commerciales;
- Pourtant aucun organisme international n'était chargé d'établir des règles d'encadrement des activités financières et d'assurer leur respect. Les systèmes nationaux de supervision manquaient eux-mêmes de cohérence et pouvaient laisser de nombreux acteurs échapper à toute forme de contrôle. Aucun mécanisme international ne permettait en outre d'analyser les déséquilibres macro-économiques et d'identifier de possibles mesures de correction.

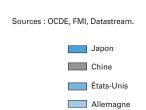
L'action du G20 a donc consisté à renforcer (i) la coordination des politiques économiques à travers le « cadre pour la croissance », notamment pour limiter les déséquilibres mondiaux, et (ii) la régulation du secteur financier sur de multiples aspects (rémunérations des acteurs, paradis fiscaux, régulations des banques, supervision des marchés financiers...) afin de corriger les incitations à une prise de risques excessive, lutter contre les comportements de moinsdisant réglementaire et ne plus laisser de failles dans le système international de contrôle du secteur financier.

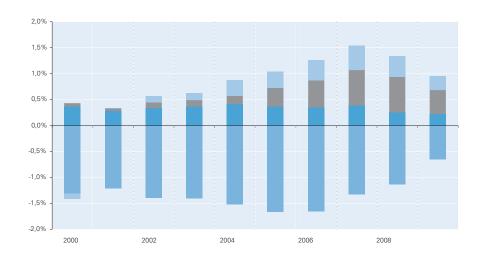
Réduire les déséquilibres macroéconomiques

Durant la décennie 2000 les déséquilibres de balance courante dans le monde ont fortement augmenté. De 1998 à 2007, la somme des déficits et surplus courants des économies du G20 a ainsi crû de près de 2 000 milliards de dollars. Juste avant le déclenchement de la crise économique, les

déséquilibres culminaient : le déficit courant américain atteignait 6 % du PIB en 2006, et les excédents chinois, allemand et japonais plafonnaient respectivement à 11 %, 8 % et 5 % du PIB en 2007. Des déséquilibres s'étaient également formés au sein de la zone euro, notamment en Espagne (déficit courant de - 10 % du PIB en 2007) et en Grèce (- 14 % du PIB en 2007).

Graphique 1
Principaux
déséquilibres courants
(en % du PIB mondial)





Le financement des pays déficitaires, où la consommation était élevée, s'est fait en partie grâce à une épargne abondante dans les pays excédentaires. Dans le cadre d'une économie mondiale globalisée, où les liens commerciaux et financiers se sont considérablement intensifiés ces dernières années, les déséquilibres de balance courante créent des distorsions qui pèsent sur le fonctionnement de l'économie mondiale: notamment, des ajustements désordonnés des taux de change peuvent soudainement apparaître quand les flux de capitaux s'inversent, ainsi que des pressions à la baisse sur les taux d'intérêt des économies émettrices de monnaie de réserve (dollar en particulier).

Avec la crise, les ajustements se sont fait de manière brutale et les déséquilibres de paiements courants se sont considérablement résorbés, principalement sous l'effet du ralentissement de la demande intérieure américaine (voir Graphique 1). Cependant, en l'absence de réformes structurelles ou de mouvements significatifs des taux de change nominaux, il est probable que ces déséquilibres croissent de nouveau en sortie de crise¹.

Pour empêcher la reconstitution de ces déséquilibres et les résorber, il est nécessaire, d'une part, que les pays dont les excédents courants sont trop importants mettent en œuvre des réformes afin de stimuler leur demande intérieure et, d'autre part, que les pays excessivement déficitaires augmentent leur épargne et favorisent l'essor d'un secteur exportateur plus fort.

Pour cela, les chefs d'État du G20 ont décidé lors du Sommet de Pittsburgh, en septembre 2009, de se doter d'un « cadre pour une croissance forte, soutenable et

⁽¹⁾ Sur la question des perspectives de résorption des déséquilibres mondiaux et de leur rôle dans la crise économique, voir notamment : « Global imbalances : In Midstream ? », O. Blanchard & G. M. Milesi-Feretti, IMF Staff Position Note.

équilibrée ». À terme, l'objectif est que les membres du G20 mettent en œuvre des réformes permettant de rééquilibrer la croissance mondiale en limitant les risques macroéconomiques et financiers globaux, dans le cadre d'un processus itératif, couplé à une revue par les pairs.

Le cadre pour une croissance forte, soutenable et équilibrée

Le « cadre pour la croissance » part du constat qu'aucune enceinte internationale n'est véritablement dévolue à la coordination des politiques économiques, et que ce manque de coordination a permis l'accumulation de déséquilibres macroéconomiques qui ont contribué à la gravité de la crise. Des consultations multilatérales² avaient été menées par le Fonds monétaire international (FMI) peu avant l'éclatement de la crise des subprimes pour pallier ce manque, mais elles impliquaient un nombre restreint de participants. Depuis, le « cadre pour la croissance » s'est substitué à ces échanges informels et réunit l'ensemble des membres du G20.

Le « cadre pour la croissance » est un exercice ambitieux. Au Sommet de Pittsburgh, les chefs d'État et de gouvernement ont accepté que le G20 étudie la cohérence et la compatibilité internationales des politiques économiques menées par chaque membre, et que des recommandations soient formulées pour infléchir le cas échéant ces politiques dans un sens bénéfique à la croissance globale. Le FMI a été désigné pour apporter son expertise technique au G20 sur ces questions, et a contribué à l'essor de cette nouvelle enceinte de discussion. Toutefois, une des spécificités du « cadre pour la croissance » est que les discussions sont directement menées par les membres du G20 à travers un groupe de travail dédié, et pas par le FMI. Ce schéma a facilité la

participation des pays émergents du G20 à l'exercice (alors que des questions sensibles y sont abordées, notamment celles relatives aux taux de change), tout en bénéficiant de l'expertise du FMI sur les questions macroéconomiques internationales.

Entre septembre 2009 et juin 2010, l'exercice s'est déroulé en deux phases :

- dans une première phase, le FMI a collecté les orientations de politique économique de chacun des membres du G20 ainsi que leurs prévisions macroéconomiques, et a procédé à leur analyse. La compilation de ces trajectoires économiques nationales a permis d'obtenir un scénario économique global reflétant les prévisions des membres du G20 dans son ensemble ;
- dans une deuxième phase, demande du groupe de travail chargé de coordonner les analyses du Fonds et les demandes des Ministres des finances et des Gouverneurs des Banques centrales, le FMI a identifié deux scénarios alternatifs au scénario de prévision des membres du G20 réalisé lors de la première phase de l'exercice : un premier scénario où la croissance serait plus forte et où les déséquilibres se résorberaient - scénario « optimiste » -, et un autre scénario où des risques baissiers se matérialiseraient - « scénario pessimiste ».

L'analyse économique conduite par les services du FMI a permis de mettre en évidence le risque d'une résurgence des déséquilibres mondiaux, et la nécessité d'une action coordonnée pour que l'activité mondiale ne reste pas en deçà de sa tendance pré-crise.

⁽²⁾ Les consultations démarrèrent en 2006. Y furent associés la Chine, la Zone euro, le Japon, l'Arabie Saoudite ainsi que les États-Unis. Le but était de promouvoir une approche multilatérale pour limiter les déséquilibres de balances courantes et soutenir la croissance. Des propositions avaient été faites par chacun des acteurs et discutées au sein du groupe, dont le FMI avait analysé la compatibilité.

Des réformes et des ajustements ont alors été proposés par le FMI au G20 dans l'optique de soutenir la croissance mondiale tout en contribuant à résorber les déséquilibres macroéconomiques. La liste suivante (non exhaustive), a notamment été approuvée par le G20 lors du Sommet de Toronto³ en juin 2010 :

- dans les pays développés en excédent courant : mettre en œuvre des réformes structurelles visant à augmenter la demande interne ;
- dans les pays développés en déficit courant : augmenter l'épargne nationale, la compétitivité du secteur exportateur tout en maintenant l'ouverture des marchés ;
- dans les pays émergents en excédent courant : renforcer la protection sociale (telle que l'assurance santé ou la mise en place de systèmes de retraite), la gouvernance des entreprises et le développement des marchés financiers pour limiter l'épargne de précaution ; augmenter les dépenses d'infrastructure ; augmenter la flexibilité des changes pour mieux refléter les fondamentaux de l'économie.

À Toronto, les chefs d'État et de gouvernement ont également annoncé qu'ils identifieraient des mesures concrètes pour répondre à ces changements nécessaires de politique économique. Cet ensemble de mesures, différencié pour chaque pays membre du G20, constituera un « plan d'action » qui sera annoncé lors du Sommet de Séoul en novembre 2010.

Réformer le secteur financier

Lors du sommet de Washington de novembre 2008, les chefs d'État et de gouvernement se sont accordés sur un principe clair sur lequel s'est construit un agenda de régulation financière ambitieux : tous les acteurs, tous les marchés et tous les produits financiers doivent être soumis à des règles (régulation) et un contrôle (supervision) efficace et proportionné.

Dans la période précédant la crise, des conditions macroéconomiques favorables (abondance de liquidités dans le secteur financier et faible niveau des taux d'intérêts) ont conduit les acteurs financiers à chercher des rendements plus importants en sousestimant les risques liés aux investissements et activités menées. Cette accumulation de risques dans le secteur financier a été rendue possible par les carences du système de régulation (corpus de règles encadrant les activités financières) et de supervision (système de contrôle de la bonne mise en œuvre des règles) au niveau international. L'innovation financière a permis le développement sur des marchés de dimension internationale de nouveaux produits et acteurs financiers échappant au champ de contrôle des superviseurs principalement organisés à l'échelon national.

L'agenda de régulation financière décidé en G20 a précisément entrepris d'étendre le champ de la régulation et de la supervision afin de couvrir l'ensemble des pratiques et activités financières, afin de limiter les possibilités d'arbitrage réglementaire et corriger les comportements de prise de risques excessive. En particulier, les objectifs de l'agenda de régulation financière du G20 sont de :

- s'assurer que certains territoires et les acteurs domiciliés dans ces territoires n'échappent pas à la mise en œuvre des standards agréés au niveau international en matière de lutte contre le blanchiment et d'échange d'information fiscale (cf. 1. Lutter contre les paradis fiscaux)
- réviser les règles applicables aux acteurs déjà régulés en renforçant les exigences sur les activités les plus risquées et en veillant à corriger au sein des entreprises les incitations individuelles à la prise de risque liées aux pratiques de gouvernance et de rémunération (cf. 2. Réformer le cadre prudentiel des banques ; cf. 3. Encadrer les rémunérations des acteurs de marché) ;

- faire entrer dans le champ de contrôle des superviseurs des acteurs ou produits jusqu'ici non régulés :
- (i) les agences de notation dont les pratiques de notation de crédit n'ont pas permis aux marchés de corriger leur sous-estimation des risques (cf. 4. Réguler, contrôler et sanctionner les agences de notation);
- (ii) les fonds de couverture échappant à toute forme de contrôle alors qu'ils prennent des positions et des risques significatifs (cf. 5. Réguler, contrôler, sanctionner les fonds de couverture);
- (iii) les produits dérivés correspondant à des volumes très importants de transactions et à des interconnexions complexes entre acteurs en dehors du système de contrôle financier (cf. 6. Réguler les produits dérivés);
- compléter le système de régulation et de supervision classique par des mesures de réduction du risque systémique, c'est-à-dire des risques et externalités négatives résultant de l'ensemble des activités financières que l'approche sectorielle acteur par acteur ne permet pas nécessairement d'appréhender (cf. 7. Réduire le risque systémique et taxer le secteur financier);
- réduire la pro-cyclicité des normes comptables qui n'incitent pas les acteurs à adopter des comportements prudents en haut de cycle et aggravent leur situation en cas de tensions financières (cf. 8. Améliorer la qualité du contenu et du processus de normalisation comptable international);
- revoir l'architecture du système de supervision afin de réduire les failles constatées et compléter la supervision sectorielle par une supervision systémique d'ensemble (cf. 9. Renforcer le contrôle du secteur financier).

Cet agenda de régulation financière est mis en œuvre par les gouvernements et les instances techniques compétentes (notamment le Comité de Bâle pour le contrôle bancaire et l'organisation internationale des commissions de valeurs) sous l'égide du Conseil de stabilité financière (CSF, en anglais *FSB*) créé en avril 2009 par le Sommet de Londres. Il s'articule autour des 9 axes suivants :

1. Lutter contre les paradis fiscaux

À la demande du G20, l'OCDE a publié en 2009 une liste de paradis fiscaux, identifiés comme les juridictions ayant signé moins de 12 accords d'échange de renseignement en matière fiscale. La publication de la liste des paradis fiscaux a déclenché un mouvement sans précédent de signature d'accords d'échange d'informations fiscales : plus de 450 accords on été signés et plus de 30 pays ont évolué vers la catégorie des juridictions mettant en œuvre les standards internationaux;

Pour aller plus loin, la communauté internationale s'est dotée d'un mécanisme permanent d'examen de la mise en œuvre effective des engagements des États. Sous l'impulsion du G20, le Forum mondial sur la transparence et l'échange d'information fiscale a été rénové en 2009 et a mis en place une méthodologie précise pour évaluer la qualité (phase 1) puis l'effectivité (phase 2) des dispositifs législatifs et réglementaires de chaque État en la matière. Les premiers examens ont été lancés en mars 2010 et une revue complète devrait être disponible d'ici 2014. La première phase devant s'achever début 2012, le G20 a déjà demandé au Forum mondial de rendre compte de l'avancée de ses travaux dès la fin de 2011.

Enfin le G20 a identifié des sanctions qui pourraient être prises contre les paradis fiscaux. La France a elle-même introduit fin 2009 des sanctions nationales (taxation à taux prohibitif des sommes versées dans les paradis fiscaux et des dividendes provenant de ces territoires, non-déduction à l'impôt sur les sociétés des sommes versées dans ces territoires, ...) et pris l'arrêté du 12 février 2010 publiant la liste des pays auxquels ces sanctions

s'appliquent (soit 18 pays dont plusieurs îles des Caraïbes, Panama, les Philippines, etc.)

Au-delà de la lutte stricte contre les paradis fiscaux, le G20 s'est engagé dans un combat plus large contre les juridictions non coopératives, notamment dans la lutte contre le blanchiment d'argent et en matière prudentielle. Ainsi les mécanismes d'évaluation par les pairs ont été renforcés au sein du Groupe d'action financière (GAFI) et ont abouti à la publication de listes de juridictions non coopératives dès février 2010. De plus, une démarche visant à promouvoir le respect par tous les pays du monde des standards internationaux en matière de coopération et d'échange d'informations entre régulateurs prudentiels a été impulsée mi-2009 dans le cadre du Conseil de stabilité financière (cf. point 9). Une procédure spécifique permettant d'atteindre cet objectif a été définie. Elle prévoit un processus de revue de la conformité des différents pays par des équipes du CSF qui a débuté en février 2010, conformément aux demandes exprimées par le G20. Afin d'inciter tous les pays prendre rapidement les mesures nécessaires au respect des standards internationaux, la procédure prévoit la possibilité de publier fin 2010 une liste de juridictions non coopératives dans ce domaine.

2. Réformer le cadre prudentiel des banques

Le G20 a constaté combien les règles applicables aux banques n'étaient plus adaptées aux comportements à risque qui s'étaient développés. Certaines innovations financières, notamment le recours à la titrisation des crédits et le développement des produits dérivés ont rendu de plus en plus opaques les expositions et profils de risques des banques, sans dispositif réglementaire adapté pour limiter les prises de risque excessives.

Qu'est-ce que la titrisation?

La titrisation consiste à transformer des crédits bancaires en titres financiers. Cette technique s'est développée dans les années 1980 pour permettre aux banques d'échanger sur les marchés des actifs issus de prêts et de transférer ainsi le risque de crédit sous-jacent à d'autres acteurs plus susceptibles de les porter.

L'essor de la titrisation a donné naissance à un « système financier fantôme » (plus connu sous le vocable anglais de shadow financial system), constitué principalement des « véhicules de titrisation » (fonds communs de créances, conduits, etc.) qui sont les réceptacles des actifs titrisés et sont déconsolidés des bilans des banques. Ils échappaient ainsi en grande partie au contrôle des superviseurs ou bénéficiaient d'un traitement prudentiel plus favorable (voir pages 26 à 32 du rapport Lepetit d'avril 2010 http://www.economie.gouv.fr/services/rap10/100414raplepetit.pdf).

La titrisation s'est particulièrement développée aux États-Unis (environ 10 000 Md\$ d'encours en 2008 et environ le quart de ce montant en Europe), reposant sur des montages financiers de plus en plus complexes. Alors qu'elle se limitait à l'origine à des prêts de très bonne qualité, elle s'est étendue aux prêts hypothécaires de qualité inférieure, les fameux subprimes. Le retournement du marché immobilier américain intervenu en 2007-2008 a ainsi créé un vent de panique sur les marchés financiers car le risque de crédit subprime s'était largement diffusé auprès des investisseurs qui avait souscrit des produits titrisés, sans que les régulateurs et les marchés identifient avec précision les expositions réelles des acteurs financiers au risque subprime. Les agences de notation portent une part de responsabilité dans cette appréciation insuffisante du risque (cf. infra).

Le G20 a donc saisi le Comité de Bâle pour le contrôle bancaire pour adapter la réglementation existante. Ce comité regroupe les principaux superviseurs bancaires et les banques centrales. Élargi après le Sommet de Londres aux grands pays émergents, il est chargé d'élaborer les grands principes de la régulation bancaire au niveau mondial. En réponse aux demandes du G20, il a présenté en décembre 2009 une série de premières propositions visant à tirer les enseignements de la crise en complétant le cadre prudentiel des banques fixé par les règles dites « Bâle 2 », entrées en vigueur en 2006.

Au terme d'un processus de consultations, le comité de Bâle a trouvé un accord le 12 septembre 2010 sur un nouveau paquet de standards prudentiels dits « Bâle 3 » qui sera soumis au G20 de Séoul et qui permettra de :

- renforcer la qualité et la quantité des fonds propres détenus par les banques en exigeant de celles-ci un niveau de fonds propres « durs » (common equity tier1) supérieur à 7 % de leurs actifs pondérés contre 2 % actuellement et le respect d'un ratio Tier1 de 8,5 % au lieu de 4 %. Ces fonds propres, dont le niveau fait l'objet d'une surveillance étroite par les autorités de supervision, garantissent que les banques disposent de suffisamment de ressources propres pour absorber les pertes liées à la marche normale de leurs activités, notamment de crédit et de marché. Les banques seront ainsi mieux armées pour faire face à de nouvelles crises;

- limiter le niveau d'endettement global des banques en instaurant un ratio de levier fixé provisoirement à 3 % du « tier1 »⁴ ; venant en complément des exigences de fonds propres, il garantira une plus grande

robustesse d'ensemble du système financier; toutefois, ce ratio ne sera appliqué qu'à l'issue d'une période d'observation qui s'étalera jusqu'en 2018;

- éviter que les banques soient contraintes de réduire leur offre de crédit en pleine période de crise pour respecter les exigences prudentielles en fonds propres, grâce à l'application de provisions et de « coussins » en capital en période de bonne conjoncture représentant entre 0 et 5 % des actifs pondérés détenus par les banques. Cela permettra de lisser les effets du cycle économique sur les bilans des banques ;

- garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides pour faire face à tout moment à leurs dettes à court terme, afin d'éviter l'apparition de difficultés de refinancement ou de chocs de liquidité qui, s'ils se généralisent, peuvent conduire des banques mêmes fondamentalement saines à l'insolvabilité, comme l'a illustré le pic de la crise financière à l'automne/hiver 2008-2009.

Le paquet « Bâle 3 » constitue une révision en profondeur du cadre prudentiel des banques et nécessitera des ajustements importants tant pour les autorités de supervision que pour les banques ellesmêmes. Il entrera en vigueur de manière progressive entre 2013 et 2019. Alors que la reprise reste fragile, il faudra en effet veiller à ce que ces nouvelles règles ne durcissent pas les conditions d'accès au crédit pour les ménages et les entreprises. Il devra également entrer en vigueur de manière coordonnée dans tous les pays pour préserver des conditions de concurrence égales.

Une fois adopté par le G20, ce nouveau cadre prudentiel des banques sera traduit dans le droit de l'Union européenne par une directive, puis transposé en droit français.

⁽⁴⁾ La partie jugée la plus solide (le noyau dur) des capitaux propres des institutions financières.

3. Encadrer les rémunérations des opérateurs de marché

Les politiques de rémunération dans le secteur financier ne faisaient l'objet d'aucune règle internationale ou nationale. Elles ont pu inciter à des prises de risques individuels trop importantes, fragilisant le système dans son ensemble.

A Pittsburgh en septembre 2009, le G20 a adopté des règles précises d'encadrement des rémunérations des opérateurs de marché :

- interdiction des bonus garantis;
- versement différé d'une part significative des bonus (de 40 % à 60 % pour les bonus les plus importants) ;
- création d'un malus en face des bonus (la part différée n'est pas versée si les positions prises par l'opérateur se révèlent perdantes);
- versement en actions d'une part significative des bonus (50 %).

La France a été à la pointe de cette avancée réglementaire :

- dès le 25 août 2009, le Président de la République avait annoncé des mesures nationales qui ont fortement nourri les propositions discutées lors du G20 de Pittsburgh;
- avec l'arrêté du 3 novembre 2009 complété par des normes professionnelles, la France a été le premier pays à mettre en œuvre dans les faits les nouvelles règles internationales.

Le contrôle du respect de ces règles est assuré par l'autorité de contrôle prudentiel dans le cadre de sa mission de surveillance des dispositifs de prévention des risques. Michel Camdessus, ancien directeur général du FMI, a également été nommé contrôleur des rémunérations. Il suit les processus de distribution des bonus en 2010 au titre de l'exercice 2009 dans les établissements qui ont bénéficié pendant la crise des prêts de la société de financement

de l'économie française (SFEF) ou de la société de prise de participation de l'État (SPPE). Il peut émettre, le cas échéant, des recommandations à ces établissements.

Par ailleurs, la France a introduit une taxation des bonus versés en 2010 au titre de 2009, à hauteur de 50 % de la part des bonus excédant 27 500 €

Au niveau européen, la directive dite « CRD3 »⁵ - traduisant en droit communautaire les standards prudentiels internationaux applicables aux banques - permettra d'assurer l'application des nouvelles règles internationales dans toute l'Europe.

Au niveau international, la France a obtenu à Toronto qu'un suivi précis soit réalisé par le Conseil de stabilité financière sur l'application stricte des règles dans l'ensemble des pays.

4. Réguler, contrôler et sanctionner les agences de notation

Les agences de notation ont pour fonction d'émettre des opinions sous forme de notations sur la capacité d'un emprunteur à rembourser ses dettes. Les trois grandes agences de notation (Standard& Poor's, Moody's et Fitch Rating) représentent 80 % du marché mondial. Pendant la crise, il a été reproché aux agences de notation d'avoir manqué de réactivité voire de neutralité dans la notation des véhicules de titrisation et des produits structurés et d'avoir contribué ainsi à une mauvaise appréciation des risques par les marchés.

Dès novembre 2008, le G20 s'est engagé à encadrer les activités des agences de notation qui n'étaient soumises à aucun contrôle jusqu'alors.

Les pays européens se sont rapidement mis en conformité avec la décision du G20. Le règlement européen 1060/2009 du 16 septembre 2009 a instauré une régulation d'ensemble des agences de notation actives dans l'Union européenne. Celles-ci sont soumises, depuis juin 2010, à une obligation d'enregistrement et au contrôle des autorités de supervision nationales compétentes (en France, l'Autorité des Marchés Financiers). À terme, la future Autorité européenne des marchés financiers devrait être en charge de la surveillance des agences de notation actives à l'échelle pan-européenne. En outre, le règlement européen a instauré un ensemble de règles opérationnelles permettant de prévenir les conflits d'intérêts au sein des agences de notation de crédit et d'améliorer la transparence de leurs méthodes.

Les pays européens ont également demandé au G20 une nouvelle étape de régulation des agences de notation. Le conseil de stabilité financière travaille ainsi à la réduction de la « dépendance réglementaire » des superviseurs et des acteurs vis-à-vis des agences de notation. Par exemple, pour définir les exigences réglementaires applicables aux acteurs financiers, les superviseurs reposent en partie sur les notations des agences : c'est le cas, à l'heure actuelle, notamment pour apprécier le risque de crédit supporté pour les banques qui n'ont pas développé de modèle interne de notation de crédit. Au niveau européen, des mesures additionnelles destinées à renforcer la concurrence sur le marché de la notation de crédit, mieux encadrer la notation des entités souveraines et réduire la dépendance réglementaire des acteurs financiers aux notations devraient faire l'objet de propositions de la Commission européenne en 2011.

5. Réguler, contrôler et sanctionner les fonds de couverture

Les fonds de couverture (« hedge funds ») échappaient également à toute forme de

supervision avant la crise, alors même qu'ils sont des acteurs incontournables du secteur financier. Même s'ils ne sont pas directement responsables de la crise, les fonds de couverture peuvent avoir un impact sur la stabilité du système financier. Leurs activités peuvent entrainer un effet pro-cyclique sur les marchés, en accentuant par exemple les baisses et les hausses de prix. Elles augmentent aussi le risque global du fait d'un recours substantiel à l'effet de levier (voir encadré) et des conséquences de cette pratique sur leurs contreparties bancaires. En effet, même un établissement qui opère sur des produits financiers très spécialisés, et apparemment éloignés du cœur du système financier, peut engendrer des risques globaux s'il est largement endetté vis-à-vis d'établissements bancaires jouant, eux, un rôle clé dans le financement de l'économie.

Qu'est-ce qu'un fonds de couverture (hedge fund)?

Les fonds de couverture rassemblent des véhicules de gestion dite alternative d'actifs dont les objectifs et les contraintes sont définies contractuellement entre le gestionnaire et l'investisseur, par opposition aux entités de gestion traditionnelle dont l'activité est encadrée par les régulateurs. Ils mènent une politique d'investissement plus agressive et plus flexible que les fonds de gestion classique.

Les fonds de couverture investissent l'argent qui leur est confié dans toutes les classes d'actifs de leur choix, à condition de servir une rémunération élevée à leurs clients. En contrepartie de cette rémunération élevée, la liquidité des actifs placés sous gestion est faible : les clients ne peuvent retirer leur argent qu'à des dates données permettant aux fonds de couverture de mettre en place une stratégie d'investissement sur la durée.

Cette stratégie d'investissement se caractérise par (i) une recherche de performance absolue (diversification maximale des risques afin de limiter les expositions à la volatilité des marchés), (ii) la recherche de conditions réglementaires accommodantes (domiciliation fréquente dans les paradis fiscaux et faible transparence des investissements) et (iii) un fort effet de levier. On appelle effet de levier l'impact du niveau d'endettement d'une entité sur son profil de risque/rentabilité : plus le levier (actifs/fonds propres) est élevé, plus rentabilité globale d'une entité s'améliore car la rentabilité des actifs est plus élevée que le coût de la dette.

Le G20 de Londres a décidé en avril 2009 de soumettre les fonds de couverture à des obligations d'enregistrement et d'information auprès des superviseurs. Il est nécessaire que les autorités de marché et les autorités prudentielles bénéficient d'informations adéquates pour surveiller conjointement l'impact des fonds de couverture sur le secteur financier et les marchés. Cela doit se traduire concrètement par une obligation d'enregistrement des fonds de couverture dans les pays dans lesquels ils sont vendus, ainsi que par la transmission, aux régulateurs de marché où ils opèrent, d'informations agrégées sur leurs positions et les risques pris. En complément, les contreparties bancaires devraient exercer une supervision indirecte, en définissant contractuellement avec les fonds de couverture auxquels ils prêtent un effet de levier maximal, et en se dotant d'une procédure particulière de suivi de ces risques.

Pour être efficace, cette architecture suppose une coopération constante entre les superviseurs de marché et les superviseurs bancaires. Cela est indispensable pour que ceux-ci disposent d'une vision globale du secteur, et donc de son impact sur les marchés en cas de crise.

L'initiative communautaire de directive sur les gestionnaires de fonds alternatifs s'inscrit pleinement dans ce cadre : une fois adoptée, cette directive imposera aux gestionnaires de fonds de couverture des obligations de transparence à l'égard des investisseurs et des autorités de régulation, et prévoira en outre un dispositif de partage de l'information ainsi recueillie entre régulateurs. Ces autorités seront ainsi en mesure de mieux apprécier le risque systémique résultant de l'activité des fonds de couverture.

6. Réguler les marchés de produits dérivés

Avant la crise, les produits dérivés échappaient pour l'essentiel au contrôle des superviseurs de marché.

Qu'est ce qu'un produit dérivé?

Un produit dérivé est un instrument financier dont le prix dépend de la valeur d'un autre actif qu'on appelle le sous-jacent. Ils permettent aux opérateurs financiers et non financiers de se couvrir contre les risques (de taux, de change, de crédit, de volatilité des prix des matières premières, etc.) mais aussi de mener des stratégies d'arbitrage et d'investir pour leur compte propre.

Une vaste majorité (80 %) des produits dérivés est échangée sur des marchés libres dits de gré à gré (en anglais « OTC » pour *over the counter*) correspondant à des transactions bilatérales et sur mesure entre grandes institutions financières, par opposition aux contrats standards et interchangeables échangés sur les marchés organisés.

Les CDS (couverture de défaillance, ou credit default swap) sont un exemple de produits dérivés. L'acheteur de CDS s'assure auprès du vendeur contre le risque de défaut d'un acteur privé ou public, par exemple d'un pays. (cf. « le marché des Credit default swaps » Trésor-Eco n° 52, février 2009; http://www.minefi.gouv.fr/directions_services/dgtpe/ TRESOR_ECO/francais/pdf/2009-003-52.pdf)

Le G20 de Pittsburgh de septembre 2009 a décidé que les transactions sur produits dérivés seraient désormais enregistrées et sécurisées à travers des chambres de compensation (cf. encadré) elles-mêmes soumises à un contrôle d'ici fin 2012.

L'Europe mettra en œuvre ces décisions courant 2011. La Commission européenne a proposé, en septembre 2010, un projet de règlement européen visant à établir une réglementation d'ensemble des marchés de produits dérivés. Les produits dérivés de gré à gré standardisés feront l'objet d'une obligation de compensation au sein de chambres de compensation soumises à une supervision stricte de la part des autorités de contrôle. Ces produits dérivés devront en outre être enregistrés au sein de bases de données centrales, ce qui permettra de renforcer considérablement la transparence financière et de donner les moyens aux régulateurs de mieux surveiller les risques sur ces marchés. En lien avec les réformes adoptées aux États-Unis, ces nouvelles dispositions européennes renforceront très largement, à compter de 2011, la réglementation des marchés internationaux de produits dérivés de gré à gré et contribueront ainsi à améliorer sensiblement la stabilité financière.

Chambre de compensation et base de données centrales

Le fonctionnement des marchés repose sur des infrastructures permettant d'organiser et de sécuriser les transactions. Elles fournissent également l'information nécessaire, notamment aux superviseurs, sur les expositions des différentes parties à ces transactions.

On distingue notamment :

- Les bases de données centrales *(trade repositories)* qui ont pour fonction d'enregistrer l'ensemble des contrats constituant les produits dérivés échangés ;
- Les chambres de compensation (clearing bouses) qui sont chargées d'assurer la bonne fin des transactions et notamment la compensation (recensement des ordres et contre-ordres provenant des différentes plates-formes de négociations pour établir les positions nettes des acteurs). L'accès aux chambres de compensation requiert un dépôt initial et un système d'appel de marges afin que la chambre de compensation soit capable de faire face vis-à-vis de ses utilisateurs au défaut d'une contrepartie. L'enregistrement des transactions en chambre de compensation permet donc de mieux identifier et de réduire les risques de contrepartie dans le système financier.

7. Réduire le risque systémique et taxer le secteur financier

Le risque systémique correspond à un risque de dégradation brutale de la stabilité financière, provoqué par une rupture dans le fonctionnement des services financiers et largement répercuté sur l'économie réelle. Dans le secteur financier, les interconnexions et les comportements collectifs des différents acteurs génèrent en effet un risque agrégé supérieur à la somme des risques pris par ces différents acteurs (banques, fonds de

couverture, entreprises d'assurance, etc.). Ce risque d'ordre macro-prudentiel est mal appréhendé par les régulateurs sectoriels qui n'ont pas de vision transversale des activités financières.

La réduction du risque systémique repose sur (i) la mise en place d'une supervision renforcée pour les institutions systémiques, (ii) le recours à des instruments spécifiques (exigences prudentielles, contraintes sur les structures des établissements financiers, etc.), (iii) la mise en place d'un cadre de résolution de crise (palette d'outils à la disposition des autorités publiques pour gérer les difficultés financières d'un établissement)⁶.

Le G20 de Pittsburgh a mandaté le FMI pour qu'il propose des mesures permettant de faire supporter par le secteur financier le coût des crises.

Nombre de pays européens soutiennent la mise en place d'une taxe visant à limiter les prises de risque excessives et certains, au premier rang desquels la France et l'Allemagne, défendent la création d'une taxation sur les transactions financières (conseil européen du 17 juin 2010). A Toronto, le G20 s'est accordé pour inclure la taxation parmi les outils permettant de traiter le risque systémique.

La France, à l'instar de ses partenaires allemand et britannique, envisage ainsi à court terme la mise en place d'une « taxe systémique » sur les banques.

Cette taxe a un double objectif : (i) décourager la prise de risque en pesant plus lourdement sur les actifs les plus risqués et (ii) protéger le contribuable des conséquences des crises bancaires et financières. La taxe sera prélevée au niveau du groupe y compris ses filiales à l'étranger (sur « base consolidée ») de manière à refléter les responsabilités du pays d'origine dans la résolution et la supervision. Au sein de l'Union Européenne, le superviseur du

pays d'origine d'un groupe a en effet la responsabilité principale du contrôle de l'ensemble de ses activités, y compris à l'étranger, en lien avec les superviseurs des pays d'accueil : cela permet aux autorités de supervision d'avoir une approche globale du profil de risque du groupe pour déterminer les mesures prudentielles adaptées et limiter les arbitrages réglementaires.

La taxe française sera assise sur les actifs pondérés par les risques, qui représentent le meilleur agrégat immédiatement disponible pour un usage fiscal reflétant les risques accumulés au bilan des banques. La taxe sera affectée au budget général, plutôt qu'à un fonds *ad hoc* susceptible d'avoir un effet pervers en renfonçant les comportements à risque des banques (effet dit « aléa de moralité »).

La France entend participer activement aux travaux qui auront lieu dans le cadre européen sur ce sujet en 2011.

8. Améliorer la qualité du contenu et du processus de normalisation comptable international

Tirant les leçons de la crise financière, qui a démontré le rôle procyclique que pouvaient avoir les normes comptables en amplifiant les pertes de valeur latentes et en rendant le résultat des sociétés plus volatil, le G20 a demandé aux normalisateurs comptables de modifier ces normes pour accroître leur qualité. Ces travaux, encore en cours, devraient notamment conduire à une limitation du rôle de la comptabilisation à la « juste valeur » (« fair-value »), qui n'est pertinente que pour des actifs acquis en vue d'être revendus rapidement et qui sont échangés sur des marchés liquides.

Les travaux en matière comptable engagés sous l'égide du G20 devraient également se traduire à l'horizon 2012 par une convergence des standards comptables vers un standard international unique. Un tel processus ne devra toutefois pas être réalisé au détriment de la qualité des normes concernées.

Au-delà de la qualité des normes, le G20 a appelé à une réforme du processus de normalisation comptable international afin de permettre une implication de l'ensemble des parties prenantes – y compris les représentants de l'intérêt public au premier rang desquels les régulateurs prudentiels – au processus d'élaboration des standards comptables. Une telle réforme devrait favoriser une meilleure prise en compte par les normalisateurs comptables des exigences relatives à la stabilité financière et de l'impact macro-économique des normes comptables.

Qu'est-ce que la fair-value?

Le concept de « fair value » (littéralement en français « juste valeur » ou aussi « valeur de marché ») fait référence à la comptabilisation des actifs et passifs dans les normes comptables IFRS (International financial reporting standards) applicables aux entreprises de l'Union Européenne. Ce concept part du postulat d'une capacité des marchés à révéler à chaque instant le prix d'un actif ou d'un passif (reflétant les points de vue des différents opérateurs) ou, à défaut de marché effectif, de la capacité des entreprises à recourir à des modèles mathématiques pour déterminer leur valeur.

L'utilisation de la « fair value », en particulier pour des actifs peu liquides et faisant l'objet d'un volume d'échanges limité, a été critiquée pendant la crise, du fait de son effet amplificateur des tensions sur les marchés, déconnecté des fondamentaux économiques. C'est pourquoi les chefs d'État et de gouvernement du G20 ont incité les producteurs de normes comptables à mieux tenir compte de la liquidité des actifs et de leur horizon de détention.

9. Renforcer le contrôle du secteur financier

Renforcer le contrôle du secteur financier de manière efficace suppose de se doter des moyens de faire appliquer les règles d'encadrement des activités financières. C'est pourquoi, afin de tirer les enseignements de la crise, un chantier de réorganisation des organes de surveillance et de contrôle du secteur financier a été engagé dans de nombreux pays.

Au niveau international, le G20 a décidé à Londres en avril 2009 de mettre en place un Conseil de stabilité financière qui regroupe les régulateurs, les superviseurs des grandes places financières mondiales ainsi que les gouvernements. Chargé de développer des normes internationales encadrant les acteurs, marchés et produits financiers, cette nouvelle organisation mondiale de la finance doit en particulier permettre de lutter contre l'arbitrage réglementaire.

Au niveau européen, il a été décidé, dès la remise des conclusions du rapport Larosière au printemps 2009, d'engager une réforme en profondeur de l'architecture de la supervision financière. Il paraissait en effet indispensable que l'Union européenne se dote d'institutions capables de mieux assurer l'harmonisation des pratiques de supervision des autorités nationales, particulièrement dans le cas des groupes financiers transnationaux.

Le dispositif, qui sera opérationnel début 2011, prévoit la création :

- d'un conseil européen du risque systémique, adossé à la BCE, chargé de surveiller les risques macrofinanciers et de faire des recommandations pour les résorber. Cela permettra de mieux prendre en compte et de mieux anticiper l'articulation entre les développements dans la sphère réelle de l'économie (bulle sur le marché de l'immobilier, par exemple) et ceux dans la sphère financière (risques associés si toutes les banques de l'Union européenne sont exposées à cette bulle en même temps);

- de trois autorités européennes pour la supervision des banques, des assurances et des marchés financiers. Afin d'assurer une supervision uniforme et de qualité au sein du marché intérieur, ces trois autorités seront notamment dotées de pouvoirs d'arbitrage entre les superviseurs nationaux ainsi que de pouvoirs d'urgence, et édicteront des standards techniques sur la mise en œuvre de la législation communautaire en matière de surveillance des institutions financières.

Les trois autorités et le Conseil du risque systémique fonctionneront comme un tout afin d'assurer que la surveillance sera complète (analyse de l'ensemble des facteurs de risque possibles) et efficace (échanges d'information, cohérence des décisions).

La France a également déjà mis en place des réformes dans ce domaine. L'ordonnance n° 2010-76 du 21 janvier 2010 portant fusion des autorités d'agrément et de contrôle de la banque et de l'assurance a créé l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP), qui regroupe les fonctions auparavant exercées par la Commission bancaire, l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles, le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement et le Comité des entreprises d'assurance et l'a dotée de nouveaux pouvoirs et de nouveaux moyens.

L'Autorité de contrôle prudentiel, financée par une taxe spécifique collectée auprès des entités qu'elle contrôle, est adossée à la Banque de France mais bénéficie d'une indépendance forte destinée à renforcer sa légitimité et son efficacité.

La création de l'ACP répond à trois objectifs :

- la sécurité des consommateurs : la crise a renforcé le besoin de sécurité chez les consommateurs d'assurance et de produits bancaires, qui nécessite une attention croissante et soutenue des superviseurs sur les pratiques de commercialisation. Le renforcement des moyens consacrés par l'Autorité de contrôle prudentiel à cette mission a été complété par la création d'un pôle commun de contrôle de la commercialisation avec l'Autorité de marchés financiers, motivée par l'imbrication croissante entre les produits d'épargne (assurance-vie et OPCVM notamment) et le développement d'acteurs à même de distribuer toute la gamme des produits d'assurance et bancaires. Cela permettra l'élaboration d'une politique commune de contrôle, une veille sur l'évolution des produits et une surveillance conjointe de la publicité;
- la stabilité financière : en rapprochant les autorités de contrôle de l'assurance et des banques auprès de la Banque de France - qui apporte son expertise économique et financière de banque centrale -, la réforme assure une couverture complète des risques. C'est ainsi la stabilité financière qui se trouve renforcée. L'Autorité de contrôle prudentiel est dirigée par un collège composé notamment de personnalités indépendantes issues de chacun des secteurs contrôlés, sous l'autorité du gouverneur de la Banque de France et d'un vice-président expérimenté dans le domaine de l'assurance. Elle dispose de sous-collèges sectoriels traitant les questions propres à chaque secteur et elle est soutenue par des services unifiés couvrant chacun des secteurs. Elle est ainsi à même de développer une vision d'ensemble des problématiques conjointes aux deux

secteurs tout en bénéficiant d'une expertise pointue dans chaque domaine ;

• l'influence de la France dans les négociations internationales sur la réforme de la régulation financière, par la mise en commun des forces de la banque et de l'assurance afin de peser plus lourd dans les négociations.

La contribution de la création de l'Autorité de contrôle prudentiel aux objectifs de stabilité financière et d'influence de la France dans les négociations internationales sera complétée par la création, prévue dans le projet de loi de régulation bancaire et financière adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 10 juin 2010, d'un conseil de régulation financière et du risque systémique. Cette structure légère de coordination viendra parachever la réorganisation des instances de supervision françaises.

Réunissant, sous la présidence du ministre chargé de l'économie, le gouverneur de la Banque de France, président de l'Autorité de contrôle prudentiel, assisté du vice-président de cette autorité, du président de l'Autorité des marchés financiers et du président de l'Autorité des normes comptables, il sera chargé de conseiller le ministre en matière de prévention et de gestion du risque systémique :

- l'échange des points de vue de tous les acteurs concernés permettra de mieux identifier en amont les facteurs de risque susceptibles de toucher différents secteurs et/ou d'avoir un impact sur l'ensemble du système financier;
- le conseil de régulation financière et du risque systémique permettra de faciliter une prompte analyse des crises dès leurs premières manifestations et de rendre plus fluide la circulation de

l'information pour éclairer et améliorer la coordination de l'ensemble des décisions à prendre en cas de tensions financières;

- compte tenu de l'intégration transfrontière des systèmes financiers, améliorer la prévention et la gestion des crises implique également de renforcer le dispositif français de négociation internationale et européenne en matière de régulation financière. A cet effet, le conseil de régulation financière et du risque systémique aura aussi un rôle important d'interface nationale vis-àvis des instances internationales (conseil de stabilité financière – FSB) et européennes (conseil européen du risque systémique et autorités européennes de supervision des banques, des assurances et des marchés financiers).

* * *

Les déséquilibres macroéconomiques internationaux et les risques latents dans le secteur financier - mal localisés et mal tarifés - ont été au cœur du déclenchement de la crise économique mondiale. Le G20 a donc décidé de mesures extensives pour traiter ces deux aspects de manière décisive et cohérente : lutter contre la résurgence des déséquilibres de balances courantes, et plus généralement veiller à la compatibilité des politiques économiques, via la mise en place d'un « cadre pour la croissance »; et s'assurer que tous les acteurs, tous les marchés et tous les produits financiers soient soumis à des règles et un contrôle efficace et proportionné.

L'ensemble de ces mesures permettra une meilleure stabilité du système financier, et *in fine* une croissance économique durable et équilibrée.

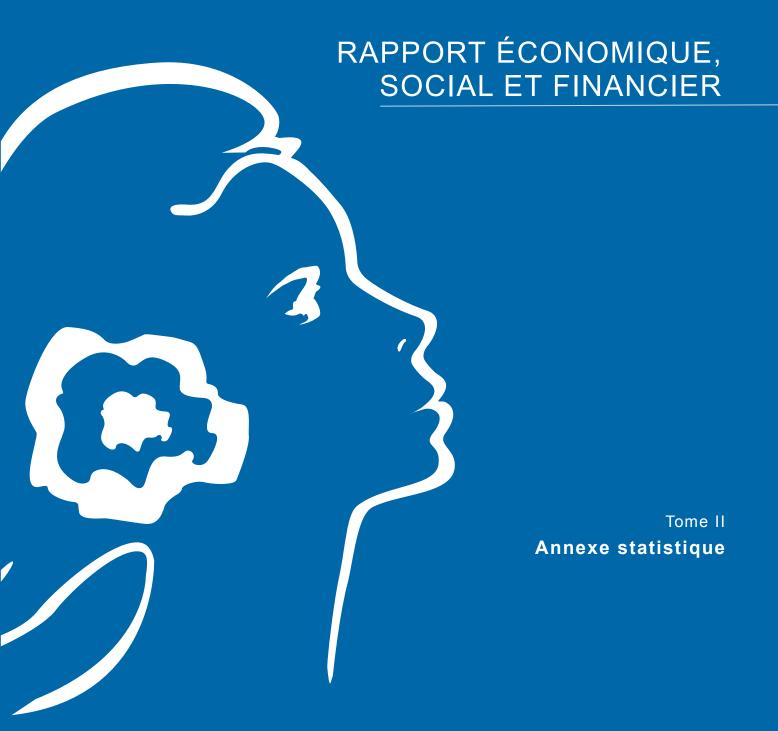
La France prendra la présidence du G20 au lendemain du Sommet de Séoul des 11 et 12 novembre 2010. Ses priorités dépendront en partie des résultats de ce Sommet, notamment s'agissant du « cadre pour la croissance ». En 2011 la France poursuivra la mise en œuvre de l'agenda de régulation financière qui ne sera sans doute pas entièrement achevée sous présidence coréenne. Elle s'attachera notamment à assurer le respect des engagements exigeants pris par les pays

du G20, notamment en matière de lutte contre les juridictions non coopératives. Elle veillera également à ce que l'ensemble du secteur financier soit couvert par des règles adaptées et homogènes afin de prévenir la résurgence de comportements à risque échappant au contrôle des régulateurs. La France envisage ainsi de proposer au G20 de renforcer le cadre de régulation des produits dérivés de matières premières.

IMPRIMERIE NATIONALE

105885 - Octobre 2010

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR





RAPPORT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER

Tome II Annexe statistique

Sommaire

- I. Production et formation du revenu
- II. STRUCTURE DE LA DEMANDE
- III. POPULATION ET EMPLOI
- IV. PRIX ET COÛTS SALARIAUX
- V. FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE
- VI. FINANCES PUBLIQUES
- VII. PROTECTION SOCIALE
- VIII. SITUATION DES ENTREPRISES
- IX. SITUATION DES MÉNAGES
- X. COMMERCE EXTÉRIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS
- XI. INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- XII. COMPARAISONS INTERNATIONALES

Avertissement

Les comptes nationaux français sont établis selon le Système européen de comptabilité (SEC 95). Ce système reproduit très largement celui préparé sous l'égide de l'ONU, dont tous les États membres doivent s'inspirer.

Les premiers comptes français selon la dernière base disponible de ce système, la « base 2000 », ont été publiés par l'Insee au printemps 2005. Certains chiffres ne sont pas disponibles avant l'année 1993 et sont donc exprimés en base 1995. Quelques séries longues concernant les finances publiques sont décrites en base 1980 seule disponible avant 1978.

Les données trimestrielles issues des comptes nationaux trimestriels de l'Insee ont été établies à partir des premiers résultats du deuxième trimestre 2010 publiés par l'Insee le 13 août 2010.

I. Production et formation du revenu

- I.1 Emplois et ressources de biens et services aux prix courants
- I.2 Emplois et ressources de biens et services aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000
- I.3 Contributions à la croissance du PIB
- 1.4 Indices de prix des différents postes de l'équilibre emplois-ressources
- I.5 Valeur ajoutée par branche
- I.6 Revenus disponibles bruts
- 1.7 Partage de la valeur ajoutée au prix de base des ENF
- I.8 Partage de la valeur ajoutée au prix de base et au coût des facteurs des SNF
- I.9 Équilibre épargne-investissement

Définitions

Les données trimestrielles qui apparaissent dans les tableaux sont CVS-CJO.

- CVS pour Corrigées des Variations Saisonnières.
- **CJO** pour Corrigées des Jours Ouvrables.

PIB: Produit Intérieur Brut.

IAA: Industries Agricoles et Alimentaires.

SNF: Sociétés Non Financières.

ENF: Entreprises Individuelles Non Financières. **ENF**: Entreprises Non Financières (SNF + EINF).

Tableau 1.1

Emplois et ressources de biens et services aux prix courants

Niveau annuel on milliards d'ouros courants et part dans le PIB on valour 1907.1 476.8 2389.8 1084.8 498.8 22.2 392.1 -30.5 438.6 2389. 1080.0 -2.6 -1.6 -7.2 -3.5 -3.5 -4.8 -3.2 -			Ressources					Emplois			
					Dépenses	de consommat	ion finale				
Taux de croissance annuels aux prix courants, en % Taux de croissance annuels aux prix courants, en % 1800		PIB	Importations	Total	Ménages	trations	ISBLSM (1)	brute de capital	de stocks et objets	Exportations	Total
Taux de croissance annuels aux prix courants, en % 1980		n	liveau annu	el en mill	iards d'eui	os couran	ts et part	dans le Pil	3 en valeu	ır	
1900 11,0 16,4 11,6 8,8 6,7 8,5 9,4 19,3 11, 1932 12,1 9,1 11,7 11,8 14,3 11,1 11,0 2,4 11, 1938 11, 19	2009			2 383,8							2 383,8
1980		100,0		-					- 1,6	23,0	
1961 8.4 7.2 8.3 9.0 11.0 6.1 15.0 - 5.4 8.1 1963 12.1 12.1 12.1 12.1 12.1 12.3 12.1 12.1	1000	11.0								10.0	
1992									-		-
1983									-		11,7
1986									-		12,5
1996 8.0 3.5 7.5 6.8 8.2 8.3 9.6 - 11.7 7.9 1996 8.4 13.8 9.0 8.0 8.9 4.9 9.8 - 8.6 9.9 1997 8.2 8.3 8.2 8.3 9.3 3.4 10.0 - 6.7 8.0 1998 9.0 11.8 9.3 9.5 11.6 9.9 7.8 - 9.0 9.9 9.9 1998 9.0 11.8 9.3 9.5 11.6 9.9 7.8 - 9.0 9.9 9.9 1999 9.0 11.8 9.3 9.5 14.1 15.5 14.9 14.2 - 2.2 15.8 16.6 15.0 12.3 16.5 14.9 14.2 - 2.2 15.8 16.6 15.0 12.3 16.5 14.9 14.2 - 2.2 15.8 16.6 15.0 12.3 16.5 14.9 14.2 - 2.2 15.8 16.6 15.0 12.3 16.5 14.9 14.2 - 2.2 15.8 16.6 15.7 12.9 12.9 12.9 12.9 12.9 12.9 12.9 12.9									-		11,5
1986									-		7,!
1988 9.0 11,8 9,3 9,5 11,6 9.9 7,8 - 9.9 9, 19. 19. 1989 15,0 27,3 16,5 14,1 15,5 14,1 15,5 14,1 16,5 14,1 15,5 14,1 10,8 - 25,4 12,1 1977 11,9 17,6 12,6 9,8 13,1 15,4 10,8 - 25,4 12,1 1972 11,5 11,8 11,8 11,5 11,5 13,8 12,7 12,5 - 15,2 11,1 10,7 11,5 13,8 12,7 12,5 - 15,2 11,1 11,5 11,5 13,8 12,7 12,5 - 15,2 11,1 11,5 11,5 13,8 12,7 12,5 - 15,2 11,1 11,5 11,5 13,8 12,7 12,5 - 15,2 11,1 11,5 11,5 13,8 12,7 12,5 - 15,2 11,1 11,5 11,5 13,8 12,7 12,5 - 15,2 11,1 11,5 11,5 13,8 12,7 12,5 - 12,5 12,5 12,5 12,5 12,5 12,5 12,5 12,5	1966								-		9,0
1989 15,0 22,3 16,5 14,1 15,5 14,9 14,2 - 21,8 16,1970 11,9 17,0 12,6 9,8 13,1 15,4 10,8 - 25,4 12,1971 11,5 11,8 11,6 11,5 11,8 11,8 12,7 12,5 - 12,9 12,1972 11,8 13,8 12,1 11,5 11,8 11,8 12,5 - 12,9 12,1973 14,8 23,2 16,0 13,8 15,8 14,1 16,6 - 21,2 12,1973 14,8 23,2 16,0 13,8 15,8 14,1 16,6 - 21,2 16,1976 15,7 13,2 12,2 13,3 13,3 1									-		8,2
1970									-		9,3
1971 11.5 11.8 11.6 11.5 11.8 11.6 11.5 11.8 12.7 12.5 - 10.2 11.1 1972 11.8 13.8 12.1 11.5 11.8 11.8 11.8 12.5 - 12.9 12.1 1973 14.8 23.2 16.0 13.6 15.9 14.1 16.6 - 21.2 16.1 1973 14.8 23.2 16.0 13.6 15.9 14.1 16.6 - 21.2 16.1 1975 12.5 -8.2 8.8 13.4 22.2 13.9 5.9 - 2.9 8. 1376 12.5 -8.2 8.8 13.4 22.2 13.9 5.9 - 2.9 8. 1376 12.7 12.7 13.0 12.7 12.7 13.0 12.7 12.3 14.2 12.8 8.4 - 17.6 12.1 1975 12.5 12.5 12.8 12.8 16.0 12.4 11.4 - 14.9 12.8 18.9 19.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.8 18.1 15.8 17.3 13.9 13.7 - 18.1 15.9 13.1 15.3 17.4 13.4 10.9 1.1 17.7 17.5 15.1 15.3 17.4 17.7 17.5 15.1 15.3 17.4 17.7 17.5 15.1 15.3 17.4 17.7 17.5 15.1 15.3 17.4 17.7 17.5 15.1 15.3 17.4 17.7 17.5 15.1 15.3 17.4 17.7 17.5 15.1 15.9 17.1 15.1 15.3 17.4 17.7 17.5 15.1 15.9 17.1 15.1 15.3 17.4 17.7 17.5 15.1 15.9 17.1 15.1 15.3 17.4 17.7 17.5 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.9 17.1 15.1 15.1 15.1 15.1 15.1 15.1 15.1									-		16,
1972									-		
1973									-		
1974									-		
1975									-		
1976									-		
1977 12,7 13,0 12,7 12,3 14,2 12,8 8,4 - 17,6 12,1979 14,0 19,6 14,9 13,8 13,8 12,5 13,7 - 17,0 14,1980 13,1 26,5 15,4 14,4 16,6 14,7 17,5 - 14,7 15,1981 12,5 18,6 13,6 16,0 16,9 13,4 9,3 - 18,0 13,1 12,5 18,6 13,6 16,0 16,9 13,4 19,3 - 11,7 15,1981 12,5 18,6 13,6 16,0 16,9 13,4 19,3 - 11,7 15,1983 10,8 5,6 9,8 10,4 11,7 9,3 4,1 - 15,7 9,1884 8,9 12,8 9,6 8,8 9,6 6,8 4,5 - 15,8 9,8 19,4 11,7 9,3 4,1 - 15,7 9,1885 7,3 7,0 7,3 8,3 7,4 4,8 6,6 - 5,2 7,1986 7,9 7,3 4,9 6,5 6,2 4,7 8,4 - 5,7 4,9 1987 5,3 5,4 5,3 6,3 4,4 5,0 8,4 - 1,5 5,5 1,989 7,6 15,2 8,9 7,2 5,1 7,3 10,3 - 14,6 8,1989 7,6 15,2 8,9 7,2 5,1 7,3 10,3 - 14,6 8,1989 7,6 15,2 8,9 7,2 5,1 7,3 10,3 - 14,6 8,1999 3,6 3,8 3,6 3,6 3,6 5,9 5,1 7,3 10,3 - 14,6 8,1999 3,6 3,8 3,6 3,6 3,6 5,9 5,1 1,4 2,9 - 5,2 3,1993 3,6 3,8 3,6 3,6 3,6 5,9 5,1 1,4 2,9 - 5,2 3,1 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1									-		
1978									-		
1979 14,0 19,6 14,9 13,8 13,8 12,5 13,7 - 17,0 14,1 1980 13,1 26,5 15,4 14,4 16,6 14,7 17,5 - 14,7 15,1 1981 12,5 18,6 13,6 16,0 16,9 13,4 19,3 - 18,0 13,1 1982 14,7 16,9 15,1 15,3 17,4 13,4 10,9 - 11,7 15,1 1983 10,8 5,6 9,8 10,4 11,7 9,3 4,1 - 15,7 9,1 1984 8,9 12,8 9,6 8,8 9,6 6,8 4,5 - 15,8 9,1 1986 7,3 7,0 7,3 8,3 7,4 4,8 6,6 - 5,2 7,1 1987 5,3 5,4 5,3 6,3 4,4 5,0 8,4 - 1,5 5,2 7,1 1987 5,3 5,4 5,3 6,3 4,4 5,0 8,4 - 1,5 5,2 7,1 1987 5,3 5,4 5,3 6,3 4,4 5,0 8,4 - 1,5 5,2 7,1 1987 5,3 5,4 5,3 6,3 4,4 5,0 8,4 - 1,5 5,5 1989 7,6 15,2 8,9 7,2 5,1 7,3 10,3 - 14,6 8,3 1999 7,6 15,2 8,9 7,2 5,1 7,3 10,3 - 14,6 8,8 1999 7,6 15,2 8,9 7,2 5,1 7,3 10,3 - 14,6 8,8 1999 7,6 15,2 8,9 7,2 5,1 7,3 10,3 - 14,6 8,8 1999 3,6 5,6 5,0 5,2 5,8 7,9 6,3 - 2,7 7,5 5,2 1993 0,6 -5,4 0,4 1,4 6,2 3,5 -6,2 - 2,0 -0,1 1994 3,6 8,1 4,3 2,7 2,2 5,3 3,2 6,2 11,4 -2,4 - 3,5 2,2 1993 0,6 -5,4 0,4 1,4 6,2 3,5 -6,2 - 2,0 -0,1 1995 3,5 6,7 4,0 2,5 3,2 9,7 1,6 - 7,8 4,1 1995 3,5 6,7 4,0 2,5 3,2 9,7 1,6 - 7,8 4,1 1995 3,5 6,7 4,0 2,5 3,2 9,7 1,6 - 7,8 4,1 1995 3,5 6,7 4,0 2,5 3,2 9,7 1,6 - 7,8 4,1 1995 3,3 6,7 4,0 2,5 3,2 9,7 1,6 - 7,8 4,1 1995 3,3 6,7 4,0 2,5 3,2 9,7 1,6 - 7,8 4,1 1995 3,3 6,7 4,0 2,5 3,2 9,7 1,6 - 7,8 4,1 1995 3,3 6,7 4,0 2,5 3,2 9,7 1,6 - 7,8 4,1 1995 3,3 6,7 4,0 2,5 3,2 9,7 1,6 - 7,8 4,1 1995 3,3 6,7 4,0 2,5 3,2 9,7 1,6 - 7,8 4,1 1999 3,3 4,9 3,6 2,9 3,6 5,0 8,3 - 3,0 3,0 3,0 3,0 6,5 6,2 2,3 3,4 6,0 4,2 6,1 9,3 - 14,5 4,5 4,5 1999 3,3 4,9 3,6 2,9 3,6 5,0 8,3 - 14,5 4,5 4,5 1999 3,3 4,9 3,6 2,9 3,6 5,0 8,3 - 14,5 4,5 4,5 1999 3,3 4,9 3,6 2,9 3,6 5,0 8,3 - 14,5 4,5 4,5 4,5 1999 3,3 4,9 3,6 2,9 3,6 5,0 8,3 - 14,5 4,5 4,5 4,5 1999 3,3 4,9 3,6 2,9 3,6 5,0 8,3 - 14,5 4,5 4,5 4,5 1999 3,3 4,9 3,6 2,9 3,6 5,0 8,3 - 14,5 4,5 4,5 4,5 1999 3,3 4,9 3,6 2,9 3,6 5,0 8,3 - 14,5 5,5 4,5 4,5 4,5 4,5 4,5 4,5 4,5 4,5									-		
1980 13,1 26,5 15,4 14,4 16,6 14,7 17,5 - 14,7 15, 1981 12,5 18,6 13,6 16,0 16,9 13,4 9,3 - 18,0 13,1 1982 14,7 16,9 15,1 15,3 17,4 13,4 10,9 - 11,7 15,7 19,3 14,1 - 15,7 19,3 14,1 - 15,7 19,3 18,8 12,8 9,6 8,8 9,6 6,8 4,5 - 15,8 9,9 12,8 9,6 8,8 9,6 6,8 4,5 - 15,8 9,9 12,8 9,6 6,8 4,5 - 15,8 9,9 12,8 9,6 6,5 6,2 4,7 8,4 - -5,7 4,4 18,6 7,9 -7,3 4,9 6,5 6,2 4,7 8,4 - -5,7 4,4 18,6 15,8 18,8									-		
1981									-		
1982									-		
1983									_		
1984									_		
1986									_		
1986				-					_		
1987									-		
1988									-		5,3
1990	1988								-		8,3
1991	1989	7,6	15,2	8,9	7,2	5,1	7,3	10,3	-	14,6	8,
1992	1990	5,4	3,6	5,0	5,2	5,8	7,9	6,3	-	2,7	5,
1993	1991	3,6	3,8	3,6	3,6	5,9	5,1	2,6	-	5,2	3,
1994	1992	3,5	- 2,2	2,5	3,3	6,2	11,4	- 2,4	-	3,5	2,
1995	1993								-		- 0,
1996	1994			4,3					-		4,
1997									-		
1998									-		
1999									-		
2000									-		
2001				-					-		
2002											
2003											
2004											
2005									-		
2006									-		
2008									-		
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO), en % Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO), en % 2008.1	2007	4,9	6,4						-	4,1	
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO), en % 2008.1	2008	2,8	4,5	3,2	3,4	3,4	4,1	4,4	-	3,4	3,
2008. I 1,5 3,2 1,9 0,7 0,9 0,8 2,2 - 4,1 1,1 II -0,2 0,2 -0,1 0,6 0,8 0,9 0,1 - -1,6 -0,0 III 0,3 0,7 0,4 0,4 1,1 1,0 0,1 - 0,7 0,7 0,0 0,7 0,0 0,7 0,0 0,7 0,0 0,7 0,0 0,7 -7,7 -2,3 -2,3 -0,4 1,0 1,1 -3,6 - -7,7 -2,2 -2,3 -0,4 0,8 1,1 -3,6 - -7,7 -2,2 -2,0 -2,3 -0,4 0,8 1,1 -3,0 - -9,7 -3,7 -2,2 -2,0 -2,0 -1,2 1,0 -1,7 - -1,8 -1,1 -1,0 -1,7 - -1,8 -1,1 -1,1 -1,3 - -1,8 -1,1 -1,3 - -1,8 -1,1 -1,2	2009	- 2,1	- 15,4	- 5,1	0,1	4,1	4,2	- 7,6	-	- 15,4	- 5,1
				Taux de c	roissance	trimestriel	s (CVS-CJ	IO), en %			
			0.0	1,9	0,7	0,9	0,8	2,2	-	4,1	1,
V -0,6 -7,9 -2,3 -0,4 1,0 1,1 -3,6 - -7,7 -2; 2009. -1,6 -9,0 -3,2 -0,4 0,8 1,1 -3,0 - -9,7 -3,6	2008. I	1,5	3,2		0.6	0,8	0,9		-		- 0.1
2009. -1,6 -9,0 -3,2 -0,4 0,8 1,1 -3,09,7 -3,; -1,0 0,0 1,2 1,0 -1,71,8 -1,	II	- 0,2	0,2								
	II III	- 0,2 0,3	0,2 0,7	0,4	0,4				-		0,
1	II III	- 0,2 0,3	0,2 0,7	0,4	0,4				-		0,
	II III IV	- 0,2 0,3 - 0,6	0,2 0,7 - 7,9	0,4 - 2,3	0,4 - 0,4	1,0	1,1	- 3,6	-	- 7,7	0,4 - 2,3
IV 0,6 4,4 1,4 1,3 0,9 1,2 -0,8 - 0,9 1, 2010. I 0,4 3,5 1,0 0,6 0,4 1,3 -0,6 - 5,1 1,	II III IV 2009. I	- 0,2 0,3 - 0,6	0,2 0,7 - 7,9 - 9,0	0,4 - 2,3 - 3,2	0,4 - 0,4 - 0,4	1,0 0,8	1,1	- 3,6 - 3,0	- - -	- 7,7 - 9,7	0,4 - 2,3 - 3,2
2010. I 0,4 3,5 1,0 0,6 0,4 1,3 -0,6 - 5,1 1,	II III IV 2009. I II	- 0,2 0,3 - 0,6 - 1,6 - 0,3	0,2 0,7 - 7,9 - 9,0 - 3,7	0,4 - 2,3 - 3,2 - 1,0	0,4 - 0,4 - 0,4 0,0	1,0 0,8 1,2	1,1 1,1 1,0	- 3,6 - 3,0 - 1,7	- - -	- 7,7 - 9,7 - 1,8	0,4 - 2,3 - 3,2 - 1,0
	I	- 0,2 0,3 - 0,6 - 1,6 - 0,3 0,0	0,2 0,7 - 7,9 - 9,0 - 3,7 0,7	0,4 - 2,3 - 3,2 - 1,0 0,2	0,4 - 0,4 - 0,4 0,0 0,4	1,0 0,8 1,2 1,2	1,1 1,1 1,0 1,1	- 3,6 - 3,0 - 1,7 - 1,3	-	- 7,7 - 9,7 - 1,8 1,8	0,4 - 2,3 - 3,2 - 1,0 0,2 1,4
II 1,0 5,7 2,0 0,7 0,7 1,2 1,4 - 3,8 2, 1	II III IV 2009. I II III IV	- 0,2 0,3 - 0,6 - 1,6 - 0,3 0,0 0,6	0,2 0,7 - 7,9 - 9,0 - 3,7 0,7	0,4 - 2,3 - 3,2 - 1,0 0,2	0,4 - 0,4 - 0,4 0,0 0,4 1,3	1,0 0,8 1,2 1,2	1,1 1,1 1,0 1,1	- 3,6 - 3,0 - 1,7 - 1,3 - 0,8	- - - -	- 7,7 - 9,7 - 1,8 1,8	0,4 - 2,3 - 3,2 - 1,0 0,2

⁽¹⁾ Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Tableau I.2

Emplois et ressources de biens et services aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000

Wenages trations capital at chiefs		Ress	ources			Emp	olois		
PiB				Dénens	es de consommatio	on finale			
1980		PIB	Importations		Adminis- trations		brute de capital	de stocks et objets	Exportation
1981 5.0 7.0 5.9 6.1 -0.5 11.8 - 1.1 1982 0.9 0.6 7.3 7.0 2.8 6.5 - 1.0 1983 0.3 13.0 7.3 5.4 -0.3 8.9 - 8.3 1988 0.3 11.2 4.8 4.5 -0.8 5.7 - 11.5 1988 0.9 - 1.5 11.5 1988 0.9 - 1.5 11.5 1988 0.9 - 1.5 11.5 1988 0.9 - 1.5 11.5 1988 0.9 - 1.5 11		Taux de cı	oissance anni	uels aux prix	de l'année p	récédente, c	haînés, base	2000, en %	
1981 5.0 7.0 5.9 6.1 -0.5 11.8 - 1.1 1982 0.9 0.6 7.3 7.0 2.8 6.5 - 1.0 1983 0.3 13.0 7.3 5.4 -0.3 8.9 - 8.3 1988 0.3 11.2 4.8 4.5 -0.8 5.7 - 11.5 1988 0.9 - 1.5 11.5 1988 0.9 - 1.5 11.5 1988 0.9 - 1.5 11.5 1988 0.9 - 1.5 11.5 1988 0.9 - 1.5 11	1060	0.1	14.0	E 1	2.1	2.4	7 5		17.0
1992									
1983								-	
1996								-	
1996								-	
1986								-	
1986	1965	4,9	2,2	4,0	4,7	3,1	5,7	-	10,5
1988	1966	5,3	11,2	4,8	4,5	- 0,8	7,9	-	6,7
1988	1967	5,0	9,0	5,0	5,2	- 1,6	7,8	-	6,9
1999 7,2 21,3 0,6 6,0 5,5 8,0 - 10,1 1970 6,1 7,2 4.4 5,2 6,5 5,7 - 16.4 1971 5,2 6,8 5,4 6,3 4,7 6,9 - 9,8 1972 4,6 14,5 5,1 4,6 1,0 6,4 - 11,4 1973 6,6 15,8 5,9 6,5 4,6 10,0 22,5 - 12,5 12,5 12,5 13,7 13,6 1,0 1,4 1,0 1,5 1,5 1,0 1,5 1,1 1,5	1968	4.4		4.2	4.3			_	
1970									
1971 5.2 6.8 5.4 6.3 4.7 6.9 - 9.6 1972 4.6 14.5 5.1 4.6 1.0 6.4 - 11.4 1973 6.6 15.8 5.9 6.5 4.6 7.7 - 12.6 1974 4.5 6.4 3.5 5.0 0.0 2.5 - 11.2 1975 - 1.0 - 9.8 1.7 5.5 - 0.9 - 5.7 - - 3.1 1976 4.4 18.5 5.4 4.0 1.5 2.3 - 8.6 1977 3.6 1.3 2.6 3.0 0.9 - 0.8 - 7.7 - 6.2 1978 3.5 7.0 4.4 4.5 3.5 3.2 4.5 3.4 2.8 2.7 - 6.2 3.9 3.5 7.0 4.4 3.3 3.4 2.8 2.6 2.7 - 6.2 3.9 3.5 7.0 4.4 3.3 3.4 2.8 2.6 2.7 - 6.2 3.9 3.5 3.2 3.5									
1972									
1973									
1974								-	
1975								-	
1976								-	
1977	1975							-	
1977	1976	4,4	18,5	5,4	4,0	1,5	2,3	-	8,6
1978								-	
1979								_	
1980									
1981									
1982									
1983								-	
1984								-	
1986								-	
1986	1984					- 0,5		-	6,8
1987	1985	1,7	4,5	2,0	3,0	0,4	2,3	-	2,1
1988	1986	2,5	6,4	3,6	2,7	0,6	4,7	-	- 0,8
1988	1987	2,5	7,5	3,2	2,8	4,7	5,0	-	2,9
1988	1988	4.6			3.6		9.3	_	
1990									
1991 1,0 3,0 0,6 3,2 4,1 -0,4 - 6,2 1992 1,4 1,6 0,9 3,1 8,4 -2,4 - 5,8 1993 -0,9 -3,3 -0,5 3,5 0,9 -6,2 - 0,2 1994 2,2 8,6 1,3 0,3 3,6 1,7 - 8,1 1995 2,1 7,1 1,6 0,0 6,2 1,8 - 8,4 1996 1,1 2,1 1,6 2,1 4,7 0,7 - 3,7 1997 2,2 7,9 0,5 1,2 -0,2 0,4 - 12,9 1998 3,5 11,6 3,8 -0,6 4,8 7,1 - 8,2 1999 3,3 6,7 3,5 1,4 3,5 8,3 - 4,6 2000 3,9 14,9 3,6 1,9 3,3 7,2 - 12,4 2001 1,9 2,2 2,5 1,2 3,7 2,4 - 2,5 2002 1,0 1,7 2,2 1,9 7,9 -1,7 - 1,5 2003 1,1 1,1 2,2 2,0 -3,3 2,2 - -1,2 2004 2,5 7,1 2,6 2,3 -1,5 3,6 - 4,0 2006 2,2 5,6 2,4 1,3 2,9 4,1 - 4,8 2007 2,4 5,6 2,5 1,7 0,9 0,5 -2,5 2008 0,2 0,6 0,5 1,7 0,9 0,5 -0,5 2009 -2,6 -10,7 0,6 2,7 0,0 -7,1 -2,2 11 -0,7 -1,2 -0,2 0,4 0,0 1,0 - 2,2 2008 1 0,5 1,7 -0,2 0,4 0,0 1,0 - 2,2 2008 1 0,5 1,7 -0,2 0,4 0,0 1,0 - 2,2 2008 0,2 0,6 0,5 1,7 0,9 0,5 -0,5 2009 -2,6 -10,7 0,6 2,7 0,0 -7,1 -2,5 -6,2 2008 0,2 0,3 0,0 0,7 -0,1 -0,9 -0,1 1 0,7 -1,2 -0,2 0,5 0,0 -1,7 - -2,9 11 0,7 -1,2 -0,2 0,5 0,0 -1,7 - -2,9 11 0,0 -3,8 0,0 0,7 -0,1 -0,9 -0,1 12 0,1 -3,3 0,2 0,8 0,0 -1,5 - -6,2 2009 -1,6 -3,8 0,1 0,6 0,5 -1,1 - 0,7 1 0,1 -3,3 0,2 0,8 0,0 -1,5 - -0,8 1 0,1 -3,3 0,2 0,8 0,0 -1,5 -1,1 - 0,7 1 0,1 -3,3 0,1 0,3 0,8 0,3 -1,3 -1,1 - 0,7 2009 1 -1,5 -5,8 0,1 0,6 0,5 -1,1 - 0,7									
1992									
1993									
1994								-	
1995								-	
1996								-	
1997	1995							-	
1998	1996	1,1	2,1	1,6	2,1	4,7	0,7	-	3,7
1999	1997	2,2	7,9	0,5	1,2	- 0,2	0,4	-	12,9
1999	1998	3,5		3,8			7,1	-	
2000								-	
2001									
2002								_	
2003									
2004									
2005									
2006								-	
2007 2,4 5,6 2,5 1,5 4,6 6,0 - 2,5 2008 0,2 0,6 0,5 1,7 0,9 0,5 -0,5 2009 -2,6 -10,7 0,6 2,7 0,0 -7,1 -12,4 Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO) aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000, en % 2008.1 0,5 1,7 -0,2 0,4 0,0 1,0 - 2,2 II -0,7 -1,2 -0,2 0,5 0,0 -1,7 - 2,9 III -0,2 -0,3 0,0 0,7 -0,1 -0,9 - 0,1 IV -1,6 -3,8 0,0 0,7 -0,1 -0,9 - -6,2 2009.1 -1,5 -5,8 0,1 0,6 -0,2 -2,4 - -7,7 II 0,1 -3,3 0,2 0,8 0,0 -1,5 - -0,8 III 0,3<								-	
2008								-	
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO) aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000, en % 2008. 0,5 1,7 -0,2 0,4 0,0 1,0 - 2,2								-	
Taux de croissance trimestriels (CVS-CJO) aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000, en % $ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$									
2008. I 0,5 1,7 -0,2 0,4 0,0 1,0 - 2,2 II -0,7 -1,2 -0,2 0,5 0,0 -1,7 - -2,9 III -0,2 -0,3 0,0 0,7 -0,1 -0,9 - 0,1 IV -1,6 -3,8 0,0 0,7 -0,1 -2,5 - -6,2 2009. I -1,5 -5,8 0,1 0,6 -0,2 -2,4 - -7,7 II 0,1 -3,3 0,2 0,8 0,0 -1,5 - -0,8 III 0,3 -0,1 0,3 0,8 0,3 -1,3 - 1,9 IV 0,6 2,8 1,0 0,6 0,5 -1,1 - 0,7	2009	- 2,6	- 10,7	0,6	2,7	0,0	- 7,1		- 12,4
2008. I 0,5 1,7 -0,2 0,4 0,0 1,0 - 2,2 II -0,7 -1,2 -0,2 0,5 0,0 -1,7 - -2,9 III -0,2 -0,3 0,0 0,7 -0,1 -0,9 - 0,1 IV -1,6 -3,8 0,0 0,7 -0,1 -2,5 - -6,2 2009. I -1,5 -5,8 0,1 0,6 -0,2 -2,4 - -7,7 II 0,1 -3,3 0,2 0,8 0,0 -1,5 - -0,8 III 0,3 -0,1 0,3 0,8 0,3 -1,3 - 1,9 IV 0,6 2,8 1,0 0,6 0,5 -1,1 - 0,7	Taux (de croissand	e trimestriels	(CVS-CJO)	aux prix de l'	année précéo	dente, chaîne	és, base 2000), en %
III								-	
IV -1,6 -3,8 0,0 0,7 -0,1 -2,5 - -6,2 2009. I -1,5 -5,8 0,1 0,6 -0,2 -2,4 - -7,7 II 0,1 -3,3 0,2 0,8 0,0 -1,5 - -0,8 III 0,3 -0,1 0,3 0,8 0,3 -1,3 - 1,9 IV 0,6 2,8 1,0 0,6 0,5 -1,1 - 0,7								-	
2009. I -1,5 -5,8 0,1 0,6 -0,2 -2,47,7 II 0,1 -3,3 0,2 0,8 0,0 -1,5 - 0,8 III 0,3 -0,1 0,3 0,8 0,3 -1,3 - 1,9 IV 0,6 2,8 1,0 0,6 0,5 -1,1 - 0,7	III	- 0,2	- 0,3			- 0,1	- 0,9	-	0,1
II		- 1,6	- 3,8	0,0	0,7	- 0,1	- 2,5	-	- 6,2
III 0,3 -0,1 0,3 0,8 0,3 -1,3 - 1,9 IV 0,6 2,8 1,0 0,6 0,5 -1,1 - 0,7	IV			0.1	0.6	- 0.2	- 2.4	-	- 7.7
III 0,3 -0,1 0,3 0,8 0,3 -1,3 - 1,9 IV 0,6 2,8 1,0 0,6 0,5 -1,1 - 0,7		- 1,5	- 5,8	0,1	0,0		-, .		
IV 0,6 2,8 1,0 0,6 0,5 -1,1 - 0,7	2009. I							-	
	2009. l	0,1	- 3,3	0,2	0,8	0,0	- 1,5	-	- 0,8
2010.1 0,2 1,8 0,0 0,1 0,6 -0,9 - 4,2	2009. l II III	0,1 0,3	- 3,3 - 0,1	0,2 0,3	0,8 0,8	0,0 0,3	- 1,5 - 1,3	-	- 0,8 1,9
II 0,6 4,2 0,4 0,3 0,7 0,8 - 2,7	2009. I II III	0,1 0,3	- 3,3 - 0,1	0,2 0,3	0,8 0,8	0,0 0,3	- 1,5 - 1,3	- - -	- 0,8 1,9

⁽¹⁾ Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Contributions à la croissance du PIB

(en points de PIB)

		D.		Formation	brute de c	apital fixe			Com	ımerce exté	rieur	
Années ou trimestres	Dépenses de consom- mation finale des ménages	Dépenses de consom- mation finale des adminis- trations	Totale	Sociétés et entreprises individuelles non financières	Ménages hors entreprises individuelles	Sociétés et entreprises individuelles financières	Adminis- trations publiques	Variations de stocks et objets de valeur	Total	Expor- tations	Impor- tations	PIB
	<u>'</u>	Contribu	tions à l	la croissa	ance du	PIB aux	prix de l	'année p	récéden	ite		
1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004	3,0 3,4 4,2 4,2 3,2 2,3 2,7 2,8 2,4 3,7 2,5 3,0 2,8 3,2 1,9 0,9 3,0 1,4 2,1 1,5 0,7 1,2 1,8 1,7 1,4 0,3 0,9 1,4 1,1 1,8 1,7 1,4 1,8 1,7 1,4 1,9 1,9 1,9 1,10 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,	0,3 0,9 1,1 0,9 1,0 0,8 0,7 0,9 0,7 1,0 0,9 1,1 0,8 1,1 0,9 1,0 0,6 1,0 0,6 0,6 1,3 0,7 0,7 0,6 0,6 0,6 0,7 0,7 0,6 0,6 0,7 0,7 0,6 0,8 0,3 0,7 0,7 0,7 0,8 0,1 0,0 0,5 0,7 0,7 0,8 0,1 0,0 0,5 0,3 0,7 0,7 0,7 0,8 0,1 0,0 0,5 0,3 0,1 0,0 0,5 0,3 0,1 0,0 0,5 0,3 0,1 0,0 0,5 0,3 0,4 0,3 0,4 0,3 0,4 0,5 0,5	1,6 2,5 1,4 1,9 2,2 1,3 1,9 1,4 1,9 1,4 1,7 1,5 1,9 0,6 -1,4 0,6 -0,6 0,6 -0,5 -0,4 -0,8 -0,3 0,5 0,9 1,0 1,8 1,5 0,8 -1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0	1,1 1,4 0,8 0,9 1,0 0,2 1,1 1,0 0,9 1,4 0,5 1,1 0,8 0,9 0,0 -1,1 0,5 0,1 0,2 0,3 0,6 -0,3 0,6 -0,3 0,6 -0,1 0,4 -0,1 0,4 0,6 0,6 1,0 0,9 0,6 0,0 -0,4 -0,1 0,9 0,6 0,0 0,1 0,9 0,2 0,3 0,0 0,1 0,9 0,8 0,0 0,1 0,9 0,8 0,4 -0,3 0,0 0,9 0,8 0,4 -0,3 0,0 0,9 0,8 0,4 -0,3 0,0 0,9 0,8 0,4 -0,3 0,0 0,9 0,8	0,2 0,6 0,1 0,6 0,7 0,7 0,7 0,5 0,7 0,5 0,6 0,7 0,5 0,6 0,7 0,5 0,6 0,0 0,0 0,0 0,1 0,2 0,1 0,2 0,3 0,4 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,1 0,2 0,3 0,4 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	0,3 0,4 0,5 0,4 0,5 0,4 0,1 0,4 -0,2 0,1 0,2 0,0 0,1 -0,3 -0,1 -0,3 -0,1 -0,0 0,0 0,0 0,1 -0,1 0,0 0,2 0,1 -0,1 0,0 0,2 0,1 -0,1 0,0 0,2 0,1 -0,1 0,0 0,2 0,1 -0,1 0,0 0,2 0,1 -0,1 0,0 0,2 0,1 -0,1 0,0 0,2 0,1 -0,1 0,0 0,2 0,1 -0,1 0,0 0,2 0,1 -0,1 0,0 0,2 0,1 -0,1 0,0 0,2 0,1 -0,1 0,0 -0,2 0,1 -0,1 0,0 -0,2 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	2,4 -1,7 -0,8 -0,2 -0,8 -0,6 -0,4 -0,3 -0,1 -1,0 -0,1 -1,0 -0,1 -0,7 -0,3 -3,0 -1,8 -0,5 -0,7 -0,0 -1,8 -1,0 -0,8 -0,1 -0,0 -0,8 -0,1 -0,0 -0,6 -0,3 -1,0 -0,6 -0,3 -1,0 -0,6 -0,3 -1,0 -0,5 -0,8 -0,3 -1,0 -0,5 -0,8 -0,3 -0,6 -0,3 -0,6 -0,3 -0,6 -0,3 -0,6 -0,3 -0,6 -0,3 -0,6 -0,3 -0,6	0,7 - 0,1 - 0,7 - 0,5 - 0,8 1,1 - 0,5 - 0,2 - 0,2 - 0,2 - 0,7 - 1,2 0,5 - 0,4 - 0,4 - 0,4 - 0,9 - 1,5 - 1,7 - 1,2 - 0,4 - 1,4 - 1,1 - 1,7 - 0,8 - 0,6 - 1,7 - 1,0 - 0,2 - 0,3 - 0,2 - 0,6 - 0,7 - 0,0 - 0,3 - 0,2 - 0,6 - 0,7 - 0,0 - 0,3 - 0,1 - 0,0 - 0,4 - 1,3 - 0,5 - 0,4 - 0,3 - 0,1 - 0,0 - 0,6 - 0,7	2,4 0,7 0,1 1,1 1,0 1,3 0,9 0,9 1,4 2,1 2,1 1,5 1,9 -0,6 1,6 1,5 1,2 1,4 0,6 1,0 -0,2 1,0 1,5 0,5 -0,2 0,0 1,7 2,0 1,0 1,7 2,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1	- 1,7 - 0,9 - 0,8 - 1,6 - 1,8 - 0,3 - 1,4 - 1,2 - 1,6 - 2,8 - 1,1 - 1,1 - 2,3 - 2,5 - 1,1 - 2,2 - 3,3 - 0,3 - 0,3 - 0,4 - 1,0 - 0,4 - 1,0 - 0,7 - 1,1 - 1,5 - 1,6 - 1,8 - 1,7 - 1,5 - 1,6 - 1,8 - 1,7 - 1,5 - 1,7 - 1,6 - 1,6 - 1,6 - 1,6 - 1,7 - 1,7 - 1,7 - 1,7 - 1,6 - 1,6 - 1,6 - 1,6 - 1,6 - 1,6 - 1,6 - 1,6 - 1,7 - 1,7 - 1,7 - 1,7 - 1,6 - 1,7 - 1,6 - 1,7 - 1,6 - 1,7 - 1,6 - 1,7 - 1,7 - 1,6 - 1,7 - 1,6 - 1,7 - 1,6 - 1,7 - 1,7 - 1,6 - 1,6 - 1,6 - 1,6 - 1,6 - 1,6 - 1,6 - 1,6 - 1,7 - 1,7 - 1,6 - 1,6	8,1 5,0 6,3 6,5 5,3 6,1 7,2 4,4 6,1 6,6 4,5 1,7 0,9 2,4 1,5 1,7 2,5 2,6 1,7 2,5 2,6 1,0 9 2,2 2,1 1,2 2,2 3,3 3,3 3,3 3,3 3,3 1,9 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0
2005 2006 2007 2008 2009	1,5 1,3 1,4 0,3 0,4	0,3 0,3 0,3 0,4 0,6	0,8 0,8 1,2 0,1 - 1,5	0,4 0,4 0,9 0,3 - 0,9	0,3 0,3 0,3 - 0,2 - 0,5	- 0,1 0,1 0,0 0,1 - 0,1	0,2 - 0,1 0,1 - 0,1 0,0	0,0 0,0 0,2 - 0,3 - 1,9	- 0,7 - 0,3 - 0,9 - 0,3 - 0,2	0,8 1,3 0,7 - 0,1 - 3,3	- 1,5 - 1,5 - 1,6 - 0,2 3,1	1,9 2,2 2,4 0,2 - 2,6
	Contr	ibutions	à la cro	issance	du PIB a	ux prix c	le l'anné	e précéd	ente (C	VS-CJO)		
2008. I II III IV	- 0,1 - 0,1 0,0 0,0	0,1 0,1 0,2 0,2	0,2 - 0,4 - 0,2 - 0,5	0,2 - 0,2 0,0 - 0,3	0,0 - 0,1 - 0,2 - 0,2	0,0 0,0 0,0 0,0	0,0 - 0,1 0,0 0,0	0,2 0,2 - 0,3 - 0,7	0,1 - 0,5 0,1 - 0,5	0,6 - 0,8 0,0 - 1,6	- 0,5 0,3 0,1 1,1	0,5 - 0,7 - 0,2 - 1,6
2009. I II III IV	0,0 0,1 0,2 0,6	0,1 0,2 0,2 0,2	- 0,5 - 0,3 - 0,3 - 0,2	- 0,4 - 0,2 - 0,1 - 0,1	- 0,1 - 0,1 - 0,1 - 0,1	- 0,1 - 0,1 0,0 0,0	0,0 0,0 0,0 0,0	- 0,8 - 0,5 - 0,3 0,6	- 0,3 0,7 0,5 - 0,5	- 2,0 - 0,2 0,4 0,2	1,6 0,9 0,0 - 0,7	- 1,5 0,1 0,3 0,6

Tableau I.4

Indices de prix des différents postes de l'équilibre emplois-ressources

	Ress	ources			Emp	olois		
			Dépens	es de consommation	on finale			
Années ou trimestres	PIB	Importations	Ménages	Adminis- trations publiques	ISBLSM (1)	Formation brute de capital fixe	Variations de stocks et objets de valeur	Exportations
			Taux de cr	oissance ann	uels, en %			
1960	2,7	2,1	3,3	4,5	4,9	1,7	-	1,7
1961	3,3	0,2	3,0	4,7	6,6	2,8	-	0,3
1962	4,9	2,3	4,3	6,8	8,1	4,2	-	1,4
1963	5,6	1,7	4,9	8,9	10,8	7,0	-	1,7
1964	4,1	1,8	3,3	5,3	7,0	4,5	-	4,0
1965	3,0	1,2	2,7	3,4	5,0	3,7	-	1,1
1966	3,0	2,3	3,1	4,1	5,7	1,8	_	1,6
1967	3,1	- 0,6	3,2	3,8	5,1	2,0	_	- 0,2
1968	4,4	- 0,5	5,1	7,1	8,8	2,0		- 0,9
1969	7,3	5,0	7,0	8,9	9,0	5,8	_	4,9
1970	5,4	9,7	5,2	7,4	8,3	4,8		7,7
1971	6,0	4,7	5,8	7,0	7,7	5,2		5,1
1971	6,9	- 0,6	6,1	6,9	10,7	5,2 5,8		1,4
							-	
1973	7,8	6,4	7,2	8,8	9,1	8,2	-	7,6
1974	11,4	42,5	13,9	13,7	13,8	16,4	-	23,3
1975	13,6	1,8	11,5	15,8	14,9	12,3	-	6,2
1976	10,8	10,8	9,8	12,8	12,2	11,1	-	9,4
1977	8,8	11,6	9,4	10,9	11,8	9,2	-	9,2
1978	9,2	4,4	8,7	8,8	9,5	8,5	-	8,2
1979	10,1	11,7	10,7	10,0	9,4	10,8	-	9,4
1980	11,3	20,5	12,9	12,9	12,6	14,1	-	11,5
1981	11,4	20,6	13,7	13,5	13,4	11,6	-	12,8
1982	12,0	13,0	11,7	12,4	11,5	12,7	_	13,0
1983	9,5	8,6	9,5	8,9	8,2	7,9	_	10,6
1984	7,3	9,4	8,1	7,2	7,4	6,0	_	8,5
1985	5,5	2,3	6,1	4,3	4,4	4,2	_	3,0
1986	5,3	- 12,8	2,8	3,5	4,0	3,5	_	- 5,0
1987	2,8	- 2,0	3,1	1,6	0,3	3,2		- 1,4
1988	3,1	1,8	2,7	2,3	1,6	3,0		3,3
1989	3,3	6,7	4,1	3,6	3,5	2,8	-	4,3
1990	2,6	- 1,8	2,7	2,6	2,4	2,4		- 1,9
							-	
1991	2,5	0,8	3,0	2,6	0,9	3,0	-	- 0,9
1992	2,1	- 3,8	2,4	3,0	2,8	- 0,1	-	- 2,1
1993	1,5	- 2,2	1,8	2,6	2,6	0,0	-	- 2,2
1994	1,3	- 0,5	1,4	1,9	1,7	0,5	-	- 0,4
1995	1,3	- 0,4	0,9	3,2	3,3	- 0,2	-	- 0,5
1996	1,6	0,8	1,6	1,6	2,4	0,8	-	0,9
1997	1,0	0,6	0,8	1,8	2,9	0,3	-	1,4
1998	0,9	- 2,8	0,2	1,7	1,9	0,0	-	- 1,5
1999	0,0	- 1,7	- 0,6	2,1	1,4	0,0	-	- 1,6
2000	1,4	5,5	2,3	2,3	2,7	2,0	-	2,4
2001	2,0	- 0,9	1,7	2,2	3,5	1,5	-	- 0,3
2002	2,4	- 4,2	1,1	4,2	- 3,1	1,3	-	- 1,7
2003	1,9	- 1,6	1,8	2,4	3,4	1,1	-	- 1,7
2004	1,6	1,4	1,8	1,7	3,8	2,9	-	0,7
2005	2,0	3,2	1,8	2,5	2,6	3,0	-	2,2
2006	2,4	3,2	2,1	2,1	2,9	4,1	-	2,5
2007	2,5	0,7	2,0	1,8	2,6	2,8	_	1,5
2008	2,6	3,9	2,9	1,7	3,2	3,9	_	3,9
2009	0,5	- 5,2	- 0,6	1,3	4,3	- 0,6	_	- 3,5
	-7-				s (CVS-CJO),			
2000	1.0							1.0
2008. I	1,0	1,4	0,9	0,4	0,7	1,2	-	1,9
II III	0,5	1,4	0,8	0,4	0,9	1,9	-	1,4
III	0,5	1,0	0,3	0,4	1,1	1,0	-	0,6
IV	1,0	- 4,2	- 0,5	0,3	1,2	- 1,1	-	- 1,6
2000	0.1	2.4	0.5	0.2	1.2	0.7		2.2
2009. I	- 0,1	- 3,4	- 0,5	0,2	1,3	- 0,7	-	- 2,2
II	- 0,5	- 0,4	- 0,2	0,4	1,0	- 0,1	-	- 1,0
	- 0,2	0,8	0,1	0,4	0,8	0,0	-	- 0,1
III								
III IV	0,0	1,6	0,3	0,3	0,7	0,2	-	0,2
			0,3	0,3	0,7 0,7	0,2	-	0,2

⁽¹⁾ Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Valeur ajoutée par branche

Années ou trimestres	Valeur Ajoutée Totale	Agriculture	I.A.A	Industrie manufacturière	Énergie	Construction	Services principalement marchands	Services administrés
		Niv	eau annuel e	en milliards d	'euros coura	nts		
2009	1721,7	30,0	25,7	156,5	31,2	111,0	976,1	391,3
		F	Part dans la v	aleur ajoutée	totale, en %	6		
1960 1970 1980 1990 2000 2009	100,0 100,0 100,0 100,0 100,0 100,0	13,9 8,7 4,9 4,2 2,8 1,7	2,3 2,4 2,6 2,4 2,1 1,5	22,7 20,4 18,0 15,7 13,7 9,1	3,2 2,6 3,3 2,3 2,0 1,8	6,9 8,4 7,9 6,6 5,2 6,4	37,5 42,9 44,8 49,1 53,0 56,7	13,4 14,6 18,5 19,6 21,3 22,7
	Taux de cro	oissance annu	iels aux prix	de l'année p	récédente, c	haînés, base	2000, en %	
1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009	8,6 5,1 6,6 5,9 6,1 5,0 5,2 5,2 6,3 6,8 6,7 5,3 4,3 6,7 5,9 -1,1 3,8 4,4 3,4 3,3 2,5 1,2 1,7 1,8 2,4 4,3 4,3 2,8 1,1 1,7 -0,9 1,9 2,3 1,1 2,4 3,5 3,2 3,7 1,8 2,4 2,4 3,5 3,2 3,7 1,8 2,6 1,1 2,4 3,5 3,2 3,7 1,8 2,6 1,0 1,0 2,6 1,8 2,2 2,5 -2,5	16,6 - 4,7 9,1 - 4,5 1,0 3,9 - 0,1 8,1 4,7 - 2,1 - 0,3 8,2 7,6 - 4,3 - 5,6 - 2,5 3,0 14,8 8,9 - 0,9 - 0,3 16,5 - 6,1 0,7 3,7 - 1,3 3,7 - 6,5 - 8,8 14,0 - 5,7 0,3 4,0 6,1 - 0,1 - 2,8 4,9 - 1,4 - 2,8 5,0 - 15,3 20,5 - 5,4 - 0,3 - 1,0 2,8 3,4	- 8, 1 7, 1 4, 6 30, 7 - 0, 5 19, 8 8, 7 12, 9 14, 0 0, 8 2, 3 1, 8 - 11, 5 0, 3 8, 1 11, 2 5, 7 5, 8 - 4, 2 3, 6 4, 9 3, 4 - 1, 7 - 1, 0 1, 7 3, 8 - 2, 4 0, 2 1, 3 5, 2 4, 0 0, 9 - 3, 4 2, 6 - 1, 1 1, 4 - 0, 9 0, 0 5, 5 - 3, 1 - 1, 1 - 3, 9 1, 6 7, 2 0, 4 1, 4 - 0, 7 1, 4 - 0, 7 1, 4 - 3, 2 - 6, 8	11,0 6,8 8,3 7,9 7,1 4,0 4,0 11,0 9,1 6,5 3,7 7,2 5,1 - 5,4 6,2 3,2 2,4 0,7 0,3 1,8 3,3 0,1 1,5 0,5 - 0,2 5,0 3,9 2,1 0,1 - 0,8 - 3,9 4,1 4,0 - 0,1 5,6 6,7 7,0 7,0 7,0 7,0 7,0 7,0 7,0 7,0 7,0 7	21,0 4,4 0,5 8,2 8,9 6,8 8,8 - 9,8 35,2 4,3 19,2 7,9 3,0 8,7 27,2 6,7 10,4 - 10,1 4,4 - 1,5 - 5,7 - 9,7 - 3,4 - 3,2 - 5,9 - 1,4 6,4 1,0 3,0 6,4 7,3 2,7 - 0,5 - 2,8 7,8 5,1 - 6,5 - 2,8 7,8 5,1 - 6,5 - 2,7 - 0,5 - 2,8 7,8 5,1 - 6,7 - 2,4 0,7 - 11,0 6,4 1,0 3,0 6,4 1,0 3,0 6,4 1,0 3,0 6,4 1,0 3,0 6,4 1,0 3,0 6,4 1,0 3,0 6,4 1,0 3,0 6,4 1,0 3,0 6,4 1,0 3,0 6,4 1,0 3,0 6,4 1,0 3,0 6,4 1,0 3,0 6,4 1,0 3,0 6,4 1,0 3,0 6,4 1,0 3,0 6,4 1,0 5,7 - 2,8 7,8 7,8 7,8 7,8 7,8 7,8 7,8 7	1,5 11,5 6,6 13,8 7,8 4,8 6,6 -1,0 3,7 8,0 8,5 3,8 6,4 2,1 -1,0 -0,4 -1,6 -1,7 -0,8 -0,4 -2,6 -3,3 -0,4 4,3 2,1 4,6 0,7 1,8 -7,5 -2,5 0,8 -5,1 -3,6 -0,5 3,8 5,0 3,5 -1,3 -0,9 1,6 2,9 2,2 4,2 0,1 -4,5	7,6 6,6 6,1 7,8 6,7 4,9 5,7 5,4 7,6 8,7 6,6 6,0 5,3 7,9 8,4 - 0,5 4,1 5,0 3,2 3,8 4,3 2,3 2,4 1,9 3,1 1,8 3,7 3,2 4,9 5,8 2,5 1,3 1,4 - 0,2 2,3 2,0 1,9 3,5 4,6 4,2 5,2 1,9 1,6 1,9 2,7 2,4 3,5 2,9 0,8 - 2,1	4,4 4,3 4,2 2,7 3,9 2,9 2,6 4,4 5,6 4,6 4,1 3,3 3,2 2,8 4,0 2,2 3,8 4,1 4,7 3,0 1,7 1,9 3,7 2,6 1,5 3,0 2,1 2,3 3,5 1,4 2,3 3,0 2,6 1,9 1,9 1,0 0,8 0,7 0,1 1,3 -0,2 0,5 1,8 1,0 0,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,1,1
Taux o	le croissance	trimestriels	(CVS-CJO) a	ux prix de l'a	nnée précéd	ente, chaîné	s, base 2000,	en %
2008. I II III IV	0,7 - 0,6 - 0,1 - 1,6	1,5 0,2 1,4 0,6	- 1,0 - 1,5 - 1,7 - 2,0	1,5 - 2,1 - 1,1 - 7,5	- 3,4 0,6 0,0 - 0,3	0,4 - 1,4 - 0,9 - 1,3	0,8 - 0,6 0,0 - 1,4	0,4 0,2 0,2 0,3
2009. I II III IV	- 1,5 0,2 0,3 0,4	1,0 0,9 0,6 0,8	- 2,6 - 1,6 - 1,0 0,5	- 6,7 0,5 1,4 1,2	- 2,9 - 0,9 - 1,2 1,0	- 0,8 - 0,8 - 1,7 - 1,9	- 1,5 0,3 0,4 0,6	0,4 0,4 0,5 0,4
2010. l II	0,0 0,6	0,9 0,8	0,0 0,0	0,2 1,1	4,8 2,0	- 2,2 - 0,6	0,1 0,6	0,0 0,3

Tableau I.6

Revenus disponibles bruts

Années	Revenu des ménages	Revenu des sociétés non financières	Revenu des sociétés financières	Revenu des administrations publiques	Revenu des ISBLSM (1)	Solde des revenus et transferts vers le reste du monde (Contrib. à la croiss. du PIB)	РІВ
	Nive	eau annuel en m	nilliards d'eur	os courants et p	part dans le Pli	B, en %	
2009	1 293,8 67,8	122,1 6,4	38,5 2,0	404,8 21,2	30,6 1,6	17,3 0,9	1 907,1 100,0
		Taux de cr	oissance annı	ıels aux prix co	urants, en %		
1960	11,6	22,3	7,4	6,3	20,3	0,0	11,0
1961	7,8	4,3	7,5	11,5	1,8	0,2	8,4
1962	14,7	1,7	- 12,3	9,7	5,5	- 0,2	12,1
1963	11,5	11,5 17.5	22,1	15,9 15.9	8,0 17.0	- 0,2	12,2
1964 1965	8,6 7,5	17,5 12,5	19,7 13,0	15,8 8,0	17,9 12,4	0,1 0,1	10,9 8,0
1966	7,5 8,0	13,2	9,0	8,1	5,4	0,1	8,4
1967	8,9	11,1	4,3	5,5	8,0	0,0	8,2
1968	9,6	1,5	23,6	7,4	14,7	0,2	9,0
1969	12,1	24,2	31,9	20,0	18,4	0,2	15,0
1970	12,5	8,3	- 3,6	12,6	9,4	0,0	11,9
1971	11,2	19,3	- 4,3	10,6	9,9	0,2	11,5
1972	12,1	7,1	- 4,2	14,6	- 2,8	- 0,1	11,8
1973	13,8	19,1	69,7	12,8	19,0	0,4	14,8
1974	18,9	- 7,7	11,0	19,5	13,2	- 0,5	16,3
1975	14,4	4,2	- 10,2	8,2	16,9	0,5	12,5
1976	12,4	11,4	34,5	27,2	6,8	0,0	15,7
1977 1978	12,6 14,2	24,5 7,2	24,5 - 6,2	9,8 11,0	16,7 21,9	0,0 0,7	12,7 13,5
1979	11,7	8,8	21,1	22,2	12,4	0,7	14,0
1980	13,7	- 0,4	30,8	16,0	14,7	- 0,5	13,1
1981	16,1	- 11,1	15,4	7,1	20,0	- 0,1	12,5
1982	14,1	17,3	- 22,3	16,2	13,8	0,6	14,7
1983	9,3	12,5	55,5	10,3	8,5	0,7	10,8
1984	6,9	37,8	17,5	8,9	14,3	0,2	8,9
1985	7,2	22,1	17,8	6,0	4,5	- 0,3	7,3
1986	5,4	57,9	23,9	4,9	3,2	- 0,3	7,9
1987	4,0	7,7	7,4	8,7	3,3	- 0,1	5,3
1988	6,3	22,6	16,3	5,8	5,1	0,2	7,8
1989	7,8	2,7	14,6	8,9	9,9	- 0,1	7,6
1990 1991	6,3 4,8	1,1 3,0	- 0,2 - 18,3	5,3 2,0	12,7 5,7	- 0,1 0,1	5,4 3,6
1992	4,8	8,8	0,8	0,0	10,3	0,0	3,5
1993	2,4	- 10,0	15,5	- 0,8	17,0	- 0,4	0,6
1994	1,8	6,2	16,1	5,1	5,7	0,4	3,6
1995	4,0	- 1,9	- 1,9	3,6	6,2	0,1	3,5
1996	2,1	6,7	- 34,5	7,2	7,1	- 0,2	2,7
1997	2,4	8,0	21,5	3,6	3,1	- 0,1	3,3
1998	3,5	15,5	- 22,8	5,6	7,2	- 0,1	4,4
1999	2,6	5,9	- 9,6	7,8	2,5	- 0,6	3,3
2000	5,7	- 1,7	41,2	4,7	6,1	0,2	5,4
2001	5,1	5,2	- 65,5	3,1	7,4	0,2	3,9
2002	4,7	- 5,7 7.7	44,0	- 1,5	6,1	1,0	3,4
2003 2004	2,7	7,7 - 3,6	123,0 - 4,5	0,1 6.7	- 2,0 1,7	- 0,1 - 0,1	3,0
2004	4,5 3,4	- 3,6 - 2,7	- 4,5 28,7	6,7 5,6	- 0,3	0,3	4,1 4,0
2006	4,7	4,7	- 22,2	7,9	5,3	- 0,4	4,7
2007	5,2	18,8	- 28,1	2,7	6,4	- 0,2	4,9
2008	3,2	- 9,6	110,4	1,2	6,2	0,2	2,8
2009	1,0	- 9,7	22,1	- 12,6	8,5	0,4	- 2,1

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux. (1) Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Partage de la valeur ajoutée au prix de base des ENF (1)

(en part de la valeur ajoutée au prix de base des sociétés et des entreprises individuelles non financières, en %)

Années	Rémunérations des salariés	Excédent brut d'exploitation des sociétés non financières	Revenu mixte des entreprises individuelles non financières	Impôts nets de subvention
1000	40.0	10.7	20.0	0.1
1960	48,3	18,7	30,9	2,1
1961	50,4	18,6	29,2	1,8
1962	50,9	17,4	29,9	1,9
1963	52,4	17,2	28,4	2,0
1964	53,1	17,9	26,9	2,2
1965	53,3	18,3	26,3	2,2
1966	53,1	18,6	26,1	2,2
1967	53,0	18,9	26,1	2,1
1968	54,3	18,6	25,0	2,0
1969	55,3	20,6	23,7	0,5
1970	55,6	21,1	22,9	0,4
1971	56,2	21,6	21,8	0,3
1972	56,2	21,2	22,3	0,4
1973	56,0	21,9	21,0	1,1
1974	58,3	21,7	19,6	0,4
1975	60,8	19,5	18,7	1,0
1976	61,5	19,6	17,9	1,1
1977	61,1	20,5	17,3	1,1
1978	61,1	19,3	17,9	1,7
1979	61,6	19,4	17,3	1,7
1980	62,6	18,8	17,0	1,6
1981	63,3	18,7	16,3	1,7
1982	63,2	18,6	16,4	1,8
1983	63,0	19,1	16,4	1,5
1984	62,4	20,5	15,7	1,4
		21,5		
1985	61,5		15,5	1,5
1986	59,0	24,6	15,0	1,4
1987	59,0	25,2	14,2	1,6
1988	57,8	26,8	13,5	1,9
1989	57,2	26,9	13,9	2,0
1990	57,8	26,4	13,6	2,2
1991	58,3	26,3	13,1	2,3
1992	58,5	26,3	12,7	2,5
1993	59,1	25,6	12,4	2,8
1994	58,6	25,9	12,4	3,0
1995	58,0	26,6	12,2	3,2
1996	58,5	25,8	12,3	3,4
1997	58,1	26,6	11,6	3,7
1998	57,2	27,7	11,5	3,6
1999	58,0	26,8	11,5	3,7
2000	58,2	26,8	11,3	3,7
2001	58,2	26,9	11,6	3,3
2002	58,8	26,4	11,4	3,4
2003	58,9	26,7	11,1	3,3
2004	58,9	26,7	11,0	3,5
2005	58,9	26,8	10,7	3,7
2006	59,3	27,1	10,7	3,0
2007	58,5	28,0	10,5	3,1
2008	58,9	27,7	10,4	3,1
2009	60,3	26,1	10,3	3,3

14

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) La différence entre la valeur ajoutée au prix de base et la valeur ajoutée au coût des facteurs correspond aux impôts sur la production nets des subventions d'exploitation. La valeur ajoutée au coût des facteurs correspond exactement à la somme de la rémunération du travail et de l'EBE.

Tableau I.8

Partage de la valeur ajoutée au prix de base et au coût des facteurs des SNF (1)

(en part de la valeur ajoutée des sociétés non financières, en %)

Années	Part de la rémunération des salariés dans la VA au coût des facteurs	Part de la rémunération des salariés dans la VA au prix de base	Part des impôts sur la production nets des subventions d'exploitation dans la VA au prix de base	Part de l'EBE des SNF dans la VA au prix de base	Part de l'EBE des SNF dans la VA au coût des facteurs	
			au prix de base			
1960	69,0	67,1	2,7	30,2	31,0	
1961	70,2	68,5	2,4	29,1	29,8	
1962	71,7	70,0	2,4	27,6	28,3	
1963	72,6	70,7	2,5	26,7	27,4	
1964	72,1	70,7	2,8	27,1	27,9	
1965	71,8	69,8	2,7	27,4	28,2	
1966	71,3	69,4	2,7	27,9	28,7	
1967	71,0	69,1	2,6	28,3	29,0	
1968	71,7	69,9	2,5	27,6	28,3	
1969	70,2	69,9	0,4	29,7	29,8	
1970	69,9	69,7	0,3	30,0	30,1	
1971	69,7	69,5	0,2	30,2	30,3	
1972	70,3	70,1	0,3	29,6	29,7	
1973	69,6	68,8	1,2	30,0	30,4	
1974	70,7	70,5	0,4	29,2	29,3	
1975	73,7	73,0	1,1	26,0	26,3	
1976	74,0	73,0	1,2	25,7	26,0	
1977	73,0	72,0	1,3	26,7	27,0	
1978	74,1	72,7	1,9	25,4	25,9	
1979	74,2	72,8	1,9	25,3	25,8	
1980	75,1	73,9	1,7	24,5	24,9	
1981	75,5	74,1	1,9	24,0	24,5	
1982	75,6	74,2	2,0	23,9	24,4	
1983	75,2	74,0	1,6	24,4	24,8	
1984	73,6	72,6	1,4	26,0	26,4	
1985	72,4	71,4	1,5	27,2	27,6	
1986	68,8	67,9	1,4	30,7	31,2	
1987	68,3	67,2	1,7	31,1	31,7	
1988	66,6	65,3	1,9	32,8	33,4	
1989	66,3	64,9	2,1	33,0	33,7	
1990	67,0	65,4	2,4	32,2	33,0	
1991	67,4	65,7	2,4	31,8	32,6	
1992	67,6	65,7	2,7	31,6	32,4	
1993	68,4	66,3	3,1	30,6	31,6	
1994	68,0	65,7	3,4	30,9	32,0	
1995	67,2	64,8	3,6	31,6	32,8	
1996	68,2	65,6	3,9	30,6	31,8	
1997	67,4	64,6	4,2	31,2	32,6	
1998	66,2	63,6	4,0	32,4	33,8	
1999	67,4	64,6	4,2	31,3	32,6	
2000	67,4	64,6	4,2	31,2	32,6	
2001	67,4	64,8	3,9	31,3	32,6	
2002	68,1	65,4	3,9	30,7	31,9	
2002	67,8	65,3	3,7	31,0	32,2	
2004	67,9	65,3	3,9	30,8	32,1	
2005	67,9	65,1	4,2	30,8	32,1	
2006	67,8	65,4	3,6	31,0	32,2	
2007	66,9	64,4	3,6	31,9	33,1	
2008	67,2	64,8	3,6	31,6	32,8	
2009	69,0	66,4	3,9	29,8	31,0	

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

15

⁽¹⁾ La différence entre la valeur ajoutée au prix de base et la valeur ajoutée au coût des facteurs correspond aux impôts sur la production nets des subventions d'exploitation. La valeur ajoutée au coût des facteurs correspond exactement à la somme de la rémunération du travail et de l'EBE.

Équilibre épargne-investissement

(en points de PIB)

	Én	Épargne privée (1)			- Investissement privé (2) dont :				+	= Capacité de financement privée (4)			+	_
	dont :		FBCF dont :			*	= Capacite (dont :		T	=			
Années	Totale	Ménages	Sociétés non financières	Total	Ménages hors entreprises indivi- duelles	Entreprises indivi- duelles	Sociétés non financières	Variations de stocks et objets de valeur	Autres opérations en capital (3)	Totale	Ménages	Sociétés non financières	Capacité de finance- ment des adminis- trations publiques	Capacité de finance- ment de la Nation
1960	20,3	12,5	6,6	21,0	5,4	2,0	10,1	3,0	1,0	0,4	4,3	- 4,8	1,2	1,6
1961	19,3	11,8	6,3	20,3	5,7	2,3	10,6	1,4	1,0	0,0	3,9	- 4,7	1,2	1,2
1962	20,2	13,6	5,8	20,8	5,4	2,0	10,6	2,3	1,0	0,3	5,4	- 5,6	0,2	0,5
1963	19,6	12,9	5,7	20,6	5,8	2,2	10,7	1,5	0,8	- 0,3	4,5	- 5,3	0,4	0,2
1964	19,5	12,4	6,1	21,7	6,2	2,3	10,6	2,0	8,0	- 1,3	3,3	- 5,3	1,0	- 0,3
1965	20,1	12,7	6,3	21,1	6,7	2,1	10,5	1,3	8,0	- 0,1	3,2	- 4,1	0,7	0,6
1966	20,4	12,7	6,6	22,0	7,0	2,1	10,6	1,8	1,2	- 0,4	2,8	- 3,9	0,4	0,0
1967	20,9	13,0	6,8	21,9	7,1	2,2	10,8	1,4	1,1	0,1	3,3	- 3,9	- 0,3	- 0,2
1968	20,8	13,1	6,3	21,3	7,5	2,1	10,4	0,8	1,1	0,6	3,1	- 3,4	- 1,2	- 0,6
1969	20,2	11,8	6,8	22,7	7,3	2,0	10,6	2,2	1,0	- 1,4	2,0	- 4,6	0,1	- 1,3
1970	21,1	13,2	6,6	22,6	7,2	1,9	10,6	2,4	1,0	- 0,6	3,5	- 5,0	0,3	- 0,3
1971	21,2	13,0	7,0	21,9	7,4	2,0	10,7	1,3	8,0	0,0	3,4	- 4,1	0,0	0,0
1972	20,9	13,4	6,7	22,3	7,6	2,0	10,8	1,4	0,9	- 0,4	3,2	- 4,0	0,5	0,1
1973	21,7	13,4	7,0	23,3	7,9	2,0	10,8	2,0	1,0	- 0,6	3,0	- 4,5	0,2	- 0,4
1974	20,9	14,1	5,5	24,1	8,4	2,0	10,9	2,3	1,0	- 2,2	3,5	- 6,5	0,3	- 1,9
1975	20,9	14,8	5,1	19,4	7,8	1,7	9,9	- 0,7	1,1	2,7	5,2	- 3,1	- 2,7	0,0
1976	18,8	12,8	4,9	21,1	7,5	1,7	10,0	1,5	1,8	- 0,5	3,5	- 4,7	- 1,4	- 1,9
1977	19,7	12,9	5,5	20,8	7,3	1,5	9,8	1,6	1,0	- 0,1	3,8	- 4,8	- 0,9	- 1,0
1978 1979	20,0	13,7	5,2 4,9	19,7	7,5	1,5	9,6	0,7	0,8	1,1	4,4	- 4,0	- 1,6	- 0,5
1979	18,5 17,8	12,4 12,1	4,3	20,2 20,9	7,4 7,6	1,6 1,6	9,4 10,1	1,2 1,2	1,1 0,9	- 0,6 - 2,2	3,2 2,7	- 4,6 - 6,0	- 0,2 - 0,1	- 0,8 - 2,3
1981	17,8	12,1	3,4	18,5	7,0	1,5	9,8	- 0,5	0,9	- 0,2	3,9	- 5,2	- 2,2	- 2,4
1982	16,3	11,8	3,5	18,6	6,5	1,5	9,7	0,4	1,1	- 1,1	4,0	- 5,2	- 2,2 - 2,8	- 3,9
1983	16,1	11,2	3,6	16,8	6,1	1,3	9,1	- 0,3	0,8	0,2	3,7	- 4,6	- 2,5	- 2,3
1984	16,0	9,9	4,5	16,2	5,8	1,3	8,7	- 0,1	1,0	0,9	2,9	- 3,2	- 2,8	- 1,9
1985	16,2	9,4	5,1	15,9	5,4	1,3	8,8	- 0,2	0,7	1,0	2,8	- 3,0	- 3,0	- 2,0
1986	18,0	8,6	7,5	16,6	5,3	1,3	9,0	0,4	0,7	2,2	1,9	- 1,2	- 3,2	- 1,1
1987	16,9	7,2	7,7	17,1	5,4	1,3	9,4	0,4	0,6	0,3	0,2	- 1,4	- 2,1	- 1,7
1988	18,2	7,3	8,7	18,0	5,5	1,3	9,8	0,7	0,8	1,0	0,6	- 1,1	- 2,6	- 1,6
1989	18,3	7,7	8,3	18,9	5,6	1,4	10,2	1,0	0,7	0,2	0,5	- 2,2	- 1,8	- 1,7
1990	18,5	8,3	8,0	18,9	5,5	1,3	10,6	0,9	0,9	0,5	1,5	- 2,7	- 2,4	- 1,9
1991	18,8	9,1	7,9	18,0	5,2	1,1	10,7	0,3	0,7	1,5	2,6	- 2,3	- 2,9	- 1,5
1992	19,7	9,6	8,3	16,3	4,9	1,0	9,9	- 0,2	1,0	4,3	3,6	- 0,4	- 4,5	- 0,2
1993	19,9	10,4	7,5	14,2	4,6	0,9	8,9	- 1,0	1,6	7,3	4,6	1,2	- 6,4	0,9
1994	19,7	9,6	7,6	14,9	4,7	1,0	8,8	- 0,1	0,8	5,6	3,7	- 0,1	- 5,4	0,1
1995	20,0	10,5	7,2	15,3	4,6	1,0	8,7	0,3	1,3	6,0	4,7	- 1,0	- 5,5	0,6
1996	18,8	9,8	7,5	14,4	4,6	0,8	8,6	- 0,3	0,7	5,2	4,0	0,2	- 4,0	1,1
1997	19,9	10,3	7,9	14,6	4,6	0,8	8,4	0,1	0,7	6,0	4,7	0,2	- 3,3	2,6
1998	20,0	10,0	8,7	15,8	4,6	0,8	8,8	0,7	0,8	5,0	4,3	0,1	- 2,6	2,4
1999	19,8	9,7	8,9	16,3	4,8	0,8	9,3	0,5	0,7	4,2	4,0	0,3	- 1,8	2,4
2000	19,4	9,7	8,3	17,4	4,7	0,8	9,9	1,0	0,6	2,7	4,3	- 2,0	- 1,5	1,2
2001	19,2	10,2	8,4	17,0	4,8	0,7	10,1	0,5	0,5	2,7	4,4	- 1,5	- 1,6	1,1
2002	19,5	11,1	7,7	16,0	4,8	0,7	9,5	0,1	0,4	4,0	5,3	- 1,3	- 3,2	0,8
2003	19,8	10,3	8,0	15,7	4,9	0,8	9,2	0,0	- 0,2	3,9	4,3	- 1,1	- 4,1	- 0,2
2004	19,1	10,3	7,4	16,4	5,1	0,7	9,4	0,3	0,4	3,1	4,0	- 1,5	- 3,6	- 0,5
2005	18,3	9,7	7,0 7.0	17,0 17.0	5,4	0,7	9,6	0,4	- 0,1	1,2	3,3	- 2,9	- 3,0	- 1,8
2006	18,0	9,8	7,0 7.0	17,9	5,9 6.1	0,7	9,9	0,5	0,4	0,5	3,1	- 3,0	- 2,3	- 1,8
2007 2008	18,9 18,7	10,1 10,1	7,9 6,9	18,9 18,8	6,1 6,1	0,7 0,7	10,5 10,8	0,7 0,2	0,6 0,7	0,6 0,6	3,2 3,1	- 2,6 - 3,3	- 2,7 - 3,3	- 2,1 - 2,7
2008		11,0					10,8				4,6		- 3,3 - 7,6	
2009	19,5	11,0	6,4	15,6	5,6	0,6	10,1	- 1,6	8,0	4,7	4,0	- 1,2	- 7,6	- 2,8

⁽¹⁾ Épargne privée : somme de l'épargne des ménages, des sociétés non financières, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

⁽²⁾ Investissement privé : somme de la formation brute de capital fixe des ménages, des sociétés non financières, des sociétés financières et des ISBLSM.

⁽³⁾ Autres opérations en capital : solde des transferts en capital (D9) et des actifs corporels et incorporels non produits.

⁽⁴⁾ Capacité de financement privée : somme de la capacité de financement des ménages, des sociétés non financières, des sociétés financières et des ISBLSM.

II. Structure de la demande intérieure

- II.1 Structure de la dépense de consommation finale des ménages par produit
- II.2 Structure de la dépense de consommation effective des ménages par fonction
- II.3 Structure de la formation brute de capital fixe par secteur institutionnel
- II.4 Structure de la formation brute de capital fixe par produit

Structure de la dépense de consommation finale des ménages par produit

Années ou trimestres	Dépense de consommation finale des ménages	Agriculture	I.A.A	Industrie manufac- turière	Énergie	Construction	Services principale- ment marchands	Services administrés	Correction territoriale
	Niveau an	nuel en mil	liards d'eu	ros courant	s et part da	ns la conso	mmation to	otale, en %	
2009	1 084,6	31,0	159,0	262,2	75,2	12,5	496,5	56,2	- 8,0
	100,0	2,9	14,7	24,2	6,9	1,2	45,8	5,2	- 0,7
	Taux de	croissance a	annuels au	x prix de l'a	nnée précé	dente, chaîı	nés, base 20	000, en %	
1000	E 4	5.4	0.0	7.0	0.0	4.5	4.0	0.1	
1960 1961	5,1 5,9	5,1 3,6	3,3 3,5	7,3 9,3	8,3 8,1	4,5 12,0	4,2 4,4	2,1 4,3	-
1962	7,3	5,3	4,6	11,9	11,7	9,5	5,0	4,1	-
1963	7,3	3,8	4,8	12,2	13,2	12,1	5,2	3,4	-
1964	5,6	7,6	3,8	6,8	5,0	10,0	5,4	4,2	-
1965	4,0	2,8	4,1	3,3	9,6	7,1	4,1	2,4	-
1966	4,8	3,6	3,8	6,2	8,6	6,2	3,8	4,2	-
1967	5,0	3,9	4,1	5,4	11,6	9,6	4,2	2,0	-
1968	4,2	1,8	3,3	6,8	10,0	3,1	1,8	0,7	-
1969	6,6	2,9	4,3	8,8	7,9	4,4	7,4	3,0	-
1970	4,4	3,1	3,2	4,5	10,1	6,4	4,6	4,7	-
1971	5,4	- 0,9	4,1	7,7	7,6	8,4	4,6	8,8	-
1972 1973	5,1 5,9	1,4 1,9	3,4 3,2	7,4 7,3	8,6 9,4	2,5 5,2	3,8	4,6 2,7	-
1973	5,9 3,5	1,9 - 1,2	3,2 2,9	7,3 1,6	9,4 - 3,5	5,2 5,5	6,2 7,5	3,9	
1974	1,7	- 1,2 - 1,7	2,7	2,3	- 3,5 5,4	- 9,0	0,6	1,8	
1976	5,4	- 1,5	2,8	8,9	5,2	3,0	5,0	0,1	_
1977	2,6	2,1	1,3	3,2	1,7	3,0	3,4	3,6	_
1978	3,8	5,3	3,4	4,3	8,0	- 3,2	3,5	6,8	-
1979	2,8	1,7	3,0	4,3	1,2	- 3,4	1,7	4,2	-
1980	1,4	- 1,0	3,0	- 0,9	1,0	4,8	3,0	1,6	-
1981	2,1	1,9	1,6	2,5	- 1,2	- 0,8	2,4	3,4	-
1982	3,2	3,4	1,8	6,7	0,2	1,3	2,2	4,0	-
1983	0,8	0,8	1,2	- 0,7	2,8	- 1,0	2,0	5,4	-
1984	0,7	3,8	2,1	- 2,6	3,0	- 0,5	2,0	4,2	-
1985	2,0	- 0,7	1,8	1,0	2,9	0,7	2,5	4,8	-
1986	3,6	2,5	1,8	5,0	3,4	1,3	2,5	4,3	-
1987	3,2	1,5	3,2	4,0	0,7	3,1	2,9	4,2	-
1988	3,1	3,2	2,4	4,2	- 1,5	0,8	3,5	4,2	-
1989	3,0	0,7	2,2	4,5	1,1	1,9	3,6	4,7	-
1990 1991	2,4 0,6	0,3 - 1,0	2,1 1,2	2,8 - 1,6	2,2 5,2	2,0 1,5	2,8 1,4	2,0 1,7	-
1991	0,8	0,1	0,1			1,0		3,6	-
1992	- 0,5	- 0,4	0,9	0,4 - 3,0	1,0 0,1	1,0	1,7 0,2	3,0	-
1994	1,3	2,5	0,1	2,7	- 2,2	1,0	1,4	1,4	
1995	1,6	- 0,2	1,3	0,5	1,2	1,5	2,4	0,2	_
1996	1,6	0,1	0,0	2,0	2,6	0,3	1,6	2,4	-
1997	0,5	0,5	0,2	- 0,6	- 1,9	0,5	2,0	2,8	-
1998	3,8	- 0,1	1,6	6,5	3,5	1,0	3,9	1,8	-
1999	3,5	2,0	1,5	5,8	1,2	2,0	4,2	1,9	-
2000	3,6	2,1	2,0	4,9	- 1,5	6,2	4,9	2,1	-
2001	2,5	- 0,5	0,7	2,9	3,9	0,5	2,6	2,5	-
2002	2,2	0,1	0,9	2,7	- 1,6	1,4	3,2	1,0	-
2003	2,2	- 0,9	- 0,4	2,6	3,2	- 2,8	2,7	- 1,6	-
2004	2,6	4,4	- 1,3	3,8	1,0	1,1	2,6	5,3	-
2005	2,6	0,9	1,3	4,1	- 1,3	0,3	2,7	3,6	-
2006	2,4	0,1	1,0	3,7	- 0,5	4,0	2,8	3,6	-
2007	2,5	0,8	1,4	5,2	- 1,3	4,2	2,1	3,9	-
2008	0,5	- 0,6	- 0,2	- 0,2	0,9	2,0	0,6	1,9	-
2009	0,6	0,2	0,4	0,8	- 1,9	1,2	0,6	2,4	
Tau	x de croissar	ice trimestr	iels (CVS-C	CJO) aux pri	x de l'anné	e précédent	e, chaînés,	base 2000,	en %
2008.1	- 0,2	0,2	0,1	- 0,6	- 4,7	0,4	0,3	0,4	-
П	- 0,2	- 1,0	- 0,8	- 0,6	1,9	0,4	- 0,3	0,1	-
Ш	0,0	- 0,4	0,0	- 0,1	1,2	0,3	- 0,1	0,1	-
IV	0,0	0,2	0,7	- 1,0	0,6	0,3	0,0	0,6	-
2009.1	0,1	- 0,6	- 0,7	0,4	- 1,2	0,3	0,2	1,2	
2009.I	0,1	- 0,6 1,0	0,6	0,4	- 1,2 - 1,5	0,3	0,2	0,4	
III	0,3	0,6	0,9	0,3	- 1,5	0,3	0,1	0,7	
IV	1,0	- 0,4	- 0,6	2,9	1,3	0,3	0,4	0,5	
1 V	1,0	- 0,4	0,0	2,3	1,0	0,3	0,0	0,3	
2010.1	0,0	- 0,3	0,4	- 1,9	2,8	0,2	0,5	- 0,8	-
	0,4	0,2	0,6	- 0,9	1,2	0,2	0,6	0,5	

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

Structure de la consommation effective des ménages par fonction

Consomma- tion effective des ménages	1 418,6	4 @ r r r 4 4 r 4 r 4 r r r r r r r r r
Consomma- tion indivi- dualisable des APU	305,8 21,6	0 4 8 5 5 5 6 6 8 8 8 8 5 5 5 4 8 6 8 6 8 5 8 5 8 5 8 5 8 5 8 5 8 5 8 5
Consomma- tion indivi- dualisable des ISBLSM	28,2	$ \begin{smallmatrix} 0 & 0 & 0 & 0 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & 0 &$
Dépense de consomma- tion finale des ménages	1 084,6	7 9 6 7 7 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9
Solde	/e, en % - 8,0 - 0,6	60 % 60 % 60 % 60 % 60 % 60 % 60 % 60 %
Autres biens et services (y.c. solde ter- ritorial)	• ÷	8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9
Hôtels, cafés et restaurants	66,2 4,7	### ##################################
Éducation	S a C	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
Loisirs et culture	t part 98,9 7,0	6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6
Communica- tions	ourants 29,2 2,1	PTX
Transport	euros 154,6 10,9	And a suppose an
Santé	11,1	$ \begin{array}{c} 0 \\ 0 \\ 0 \\ 0 \\ 0 \\ 0 \\ 0 \\ 0 \\ 0 \\ 0 $
Meubles, articles de ménage et entretien cou- rant de l'habi- tation	an an .	0 0 0 1 8 9 4 7 7 7 8 8 8 9 8 1 1 8 1 8 4 7 7 7 8 8 8 8 8 1 1 8 1 7 7 7 8 8 8 8 8
Logement, eau, gaz, élec- tricité et autres combustibles	Niveau 279,2 19,7	C 0 0 4 0 0 C C 0 0 4 0 4 4 4 4 4 0 8 8 C C C C C C C C C C C C C C C C C
Articles d'ha- billement et chaussures	47,4	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
Boissons alcoolisées et tabacs	31,5	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
Prod. alimen- taires et bois- sons non alcoolisées	147,8	ww.4444ww.4w.4w.4y.4y.4y.4y.4y.4y.4y.4y.4y.4y.6y.4y.6y.6y.6y.4y.6y.4y.6y.6y.6y.6y.6y.6y.6y.6y.6y.6y.6y.6y.6y
Années	5009	1960 1961 1963 1964 1965 1966 1967 1966 1976 1977 1977 1977 1978 1982 1983 1987 1987 1988 1989 1989 1990 1990 1990 1990 1990

Structure de la formation brute de capital fixe par secteur institutionnel

Années ou trimestres	FBCF totale	Ménages hors entreprises individuelles	Sociétés et entreprises individuelles non financières	Sociétés et entreprises individuelles financières	Administrations publiques	ISBLSM (1
	Niveau annuel	en milliards d'e	uros courants e	t part dans la FB	CF totale, en %	
2009	202.1	106.6	204.2	10.7	62.0	2.6
2009	392,1 100,0	106,6 27,2	204,3 52,1	13,7 3,5	63,9 16,3	3,6 0,9
Ta	aux de croissanc	e annuels aux pr	ix de l'année pr	écédente, chaîné	és, base 2000, en	%
1960	7,5	3,8	8,8	8,2	9,7	7,2
1961	11,8	11,3	11,9	11,1	12,5	7,0
1962	6,5	2,4	5,9	5,5	16,3	8,3
1963	8,9	11,1	7,2	16,0	11,1	3,1
1964	9,8	12,3	7,5	14,1	13,5	1,9
1965	5,7	11,8	1,6	6,0	9,6	2,2
1966	7,9	10,8	8,5	6,9	1,5	5,9
1967	7,8	7,7	7,5	7,7	8,9	4,4
1968	5,7	9,5	6,6	12,8	- 4,4	0,9
1969	8,0	6,2	10,8	5,6	2,9	4,5
1970	5,7	7,9	3,8	20,0	6,5	1,5
1971	6,9	7,3 7,1	8,8	0,3	1,0	7,0
1971	6,4	7,1 7,7	8,8 6,3	29,4	1,0	7,0 9,8
1972	6,4 7,7	7,7 9,5	6,3 6,7	29,4	4,7	9,8 14,8
1974	2,5	5,8	- 0,2	14,1	3,6	3,9
1975	- 5,7	- 7,4	- 8,6	- 4,9	8,8	0,4
1976	2,3	- 0,4	4,4	- 7,4	2,8	4,2
1977	- 0,8	- 0,5	0,8	19,3	- 8,7	5,4
1978	2,7	7,3	1,6	- 1,3	- 3,0	1,8
1979	2,6	2,7	3,0	14,1	- 0,3	1,1
1980	2,9	0,7	5,8	- 9,3	- 0,2	2,0
1981	- 2,1	- 3,2	- 2,4	10,0	0,2	2,8
1982	- 1,6	- 6,3	0,2	0,0	2,0	2,2
1983	- 3,6	- 3,5	- 3,6	3,8	- 4,5	2,8
1984	- 1,4	- 4,3	- 1,1	18,8	0,2	2,5
1985	2,3	- 2,9	3,5	4,3	8,0	1,8
1986	4,7	1,9	6,3	13,3	3,4	6,0
1987	5,0	2,9	6,3	8,6	4,0	3,4
1988	9,3	5,8	9,7	12,4	13,5	4,9
1989	7,2	7,6	8,0	0,0	5,6	4,9
1990						
	3,8	- 0,8	5,6	10,1	4,2	4,2
1991	- 0,4	- 6,8	0,2	11,6	5,6	1,7
1992	- 2,4	- 3,6	- 3,2	- 3,1	2,0	8,1
1993	- 6,2	- 5,2	- 8,1	1,2	- 3,3	1,5
1994	1,7	4,4	2,3	- 24,3	0,9	5,0
1995	1,8	2,2	2,7	22,8	- 3,9	6,5
1996	0,7	0,4	0,3	12,1	0,6	1,9
1997	0,4	0,9	1,5	12,6	- 5,8	4,3
1998	7,1	3,7	9,6	22,3	1,7	5,8
1999	8,3	7,1	9,1	12,7	6,3	4,4
2000	7,2	2,5	7,6	15,6	11,6	3,6
2001	2,4	1,3	3,9	- 2,1	- 0,2	3,7
2002	- 1,7	1,2	- 2,9	- 6,0	- 1,0	5,1
2003	2,2	2,2	0,4	14,4	5,9	- 2,7
2004	3,6	3,4	4,1	4,7	2,3	- 4,8
2005	4,4	5,9	3,7	- 6,5	6,9	3,2
2006	4,1	6,4	4,2	18,6	- 2,7	- 1,2
2007	6,0	4,6	8,1	- 5,5	4,4	11,4
2007	0,5	- 2,7	2,4	9,5	- 2,8	15,3
2008						
	- 7,1	- 8,7	- 8,0	- 16,2	0,5	10,9
Taux de d	croissance trime	striels (CVS-CJO) aux prix de l'a	nnée précédente	, chaînés, base 20	000, en %
2008. l	1,0	- 0,3	2,0	5,5	- 0,9	3,8
II	- 1,7	- 1,6	- 1,9	2,5	- 2,9	3,5
ill	- 0,9	- 2,8	- 0,2	- 0,2	- 0,2	3,2
IV	- 2,5	- 2,8	- 2,9	- 4,2	- 0,4	2,8
2009. I	- 2,4	- 2,3	- 3,2	- 6,8	1,1	2,5
II III	- 1,5	- 1,9	- 1,8	- 6,7	1,1	2,5
III	- 1,3	- 1,8	- 1,1	- 4,3	- 0,3	2,2
IV	- 1,1	- 1,5	- 1,1	- 2,5	0,0	2,2
			4.0	2.2		0.5
					1.5	2.0
2010. l II	- 0,9 0,8	- 0,5 0,1	- 1,0 1,1	- 0,6 1,0	- 1,5 0,8	2,0 1,8

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

Tableau II.4

Structure de la formation brute de capital fixe par produit

Années ou trimestres	FBCF totale	Agriculture	Industrie manufacturière	Construction	Services principalemen marchands
trimestres					marchands
Niveau	ı annuel en milli	ards d'euros cour	ants et part dans la	a FBCF totale, e	1 %
2009	392,1	1,5	99,3	198,3	93,1
	100,0	0,4	25,3	50,6	23,7
Taux de cr	oissance annuel	s aux nrix de l'an	née précédente, ch	aînés, hase 200	0. en %
Iddx do oi	Ologanoc annaci	o dux prix do r dii	nee precedente, on	unics, base 200	o, cii 70
1960	7,5	57,0	8,9	5,0	12,6
1961	11,8	13,8	12,4	11,0	14,5
1962	6,5	- 46,9	10,8	5,9	10,4
1963	8,9	52,8	8,7	7,6	12,0
1964	9,8	- 10,2	8,7	10,6	12,1
1965	5,7			6,8	
		- 22,3	3,7		9,2
1966	7,9	44,5	9,7	6,4	8,1
1967	7,8	96,0	3,2	8,4	9,3
1968	5,7	- 8,0	9,8	3,1	15,0
1969	8,0	- 5,2	17,1	3,8	13,6
1970	5,7	- 45,4	5,9	6,6	7,0
1971	6,9	43,3	10,7	3,6	14,2
1972	6,4	38,1	6,3	4,9	13,3
1973	7,7	22,8	9,7	5,9	11,2
1974	2,5	- 5,1	- 1,6	3,3	11,4
1975	- 5,7	- 16,3	- 9,0	- 5,4	2,8
1976	2,3	- 24,0	9,3	- 1,0	7,5
1977	- 0,8	- 14,4	0,4	- 2,7	7,9
1978	2,7	13,0	1,8	2,2	7,1
1979	2,6	6,7	3,2	0,4	12,5
1980	2,9	16,3	6,3	0,8	4,6
1981	- 2,1	- 0,4	- 2,6	- 1,8	- 2,1
1982	- 1,6	1,4	0,6	- 2,4	- 3,4
1983	- 3,6	- 5,1	- 3,5	- 4,6	1,1
1984	- 1,4	- 31,0	- 0,4	- 2,5	2,9
1985	2,3	18,5	7,0	- 1,2	5,8
1986	4,7	- 23,9	5,9	3,7	8,0
1987	5,0	0,3	7,0	2,9	8,8
1988	9,3	22,3	10,6	7,3	13,0
1989	7,2	2,9	8,8	4,7	12,3
1990	3,8	52,0	5,3	2,5	3,2
1991	- 0,4	- 12,9	- 0,2	0,5	- 2,7
1992	- 2,4	- 7,8	- 5,2	- 2,5	3,1
1993	- 6,2	- 24,9	- 4,2	- 7,7	- 4,6
1994	1,7	9,7	5,5	- 0,7	2,3
1995	1,8	14,3	5,4	- 0,2	1,2
1996	0,7	- 7,7	2,8	- 2,9	7,2
1997	0,4	- 11,8	3,5	- 3,4	5,5
1998	7,1	5,8	13,3	1,9	10,1
1999	8,3	16,3	11,7	6,0	7,7
2000	7,2	17,8	9,3	8,4	1,2
2001	2,4	- 7,5	2,7	1,3	4,5
2002	- 1,7	- 19,5	- 4,0	- 1,5	1,8
2003	2,2	- 16,3	1,4	2,2	3,7
2004	3,6	4,6	2,1	3,4	5,8
2005	4,4	16,3	2,9	3,7	7,4
2006	4,1	- 1,1	1,6	4,3	6,8
2007	6,0	- 4,4	9,4	4,3	5,9
2008	0,5	2,5	3,7	- 0,8	- 0,5
2009	- 7,1	- 1,7	- 10,2	- 5,7	- 6,7
ux de croissand	e trimestriels (C	VS-CJO) aux prix	de l'année précéde	ente, chaînés, ba	se 2000, en
2008. I	1.0	1 /	2.1	0.4	0.0
	1,0	1,4	3,1	0,4	0,0
II.	- 1,7	1,0	- 1,3	- 2,0	- 1,6
III	- 0,9	0,3	- 0,5	- 1,3	- 0,6
IV	- 2,5	- 0,3	- 4,0	- 1,8	- 2,2
2009. l	- 2 4	- 1.0	- 5 5	- 1.0	- 2,0
	- 2,4	- 1,0	- 5,5	- 1,0	
II.	- 1,5	- 1,0	- 1,8	- 1,0	- 2,5
III	- 1,3	- 0,3	0,1	- 2,1	- 0,9
IV	- 1,1	0,0	0,3	- 2,0	- 0,5
2010. l	- 0,9	0,3	1,4	- 2,4	- 0,3
2010.1					

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

III. Population et emploi

- III.1 Population totale par sexe et par tranche d'âge
- III.2 Taux d'emploi au sens du BIT par sexe et par tranche d'âge
- III.3 Taux d'emploi par sexe des 15 64 ans
- III.4 Taux d'emploi des 55 64 ans au sens du BIT
- III.5 Population active par sexe
- III.6 Taux d'activité par sexe
- III.7 Population active par tranche d'âge
- III.8 Taux d'activité par tranche d'âge
- III.9 Composition de la population en âge de travailler
- III.10 Taux de chômage au sens du BIT par sexe et par tranche d'âge
- III.11 Taux de chômage au sens du BIT par niveau de diplôme
- III.12 Durée de chômage
- III.13 Emploi total par branche
- III.14 Emploi salarié par branche
- III.15 Emploi salarié par type de contrat
- III.16 Temps partiel et durée du travail

Définitions et sources

La **population active** regroupe les actifs employés et les chômeurs « au sens du BIT ». La somme de ces deux populations donne la population active.

Dans la définition actuelle, et donc dans celle retenue ici, le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés + chômeurs à la recherche d'un emploi) et la population totale âgée de 15 ans et plus.

Sont comptés parmi les **chômeurs au sens du BIT** les personnes sans emploi au moment de l'enquête emploi, immédiatement disponibles et à la recherche d'un emploi.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active.

Les **objectifs de la stratégie Lisbonne** en terme d'emploi font référence au taux d'emploi mesuré comme le rapport entre le nombre de personnes en emplois sur le nombre de personnes pour une tranche d'âge donnée (*cf. Tableau III.3*).

Les sources utilisées :

- Insee, Bilan démographique ;
- Insee, Comptes Nationaux;
- Insee, enquête Emploi. À partir de 2002, l'Insee a changé de méthode de collecte de l'information. Annuelle jusqu'en mars de cette année, l'enquête est désormais effectuée « en continu » à compter du 1er janvier. En conséquence, les données issues de cette enquête peuvent être sujettes à des ruptures en 2003 ;
- Eurostat;
- calculs DG Trésor : Direction Générale du Trésor.

Les données sur l'emploi issues des Comptes Nationaux portent sur la France entière ; elles font par ailleurs référence à un concept d'emploi différent de celui du BIT. Toutes les autres sources (Bilan démographique, enquête Emploi, Eurostat) couvrent la France métropolitaine uniquement.

Population totale,

... par tranche d'âge

(en milliers et en %)

. ,		5 45 \ 04	B 05) 40	de 50	à 64 ans	
Années	Moins de 15 ans	De 15 à 24 ans	De 25 à 49 ans	ensemble	dont 55 à 64 ans	65 ans et plu
	Niv	eau en milliers	et part dans la p	oopulation tota	le	
2010	11 510	7 824	20 817	12 320	8 145	10 322
	18,3	12,5	33,2	19,6	13,0	16,4
		Part dans la	a population total	ale (en %)		
1970	24,9	16,3	31,7	14,3	10,7	12,8
1971	24,8	16,6	31,4	14,4	10,3	12,9
1972	24,7	16,5	31,4	14,4	9,6	13,0
1973	24,5	16,3	31,6	14,4	9,1	13,1
1974	24,3	16,2	31,8	14,4	8,6	13,3
1975	24,1	16,1	32,0	14,4	8,2	13,4
1976	23,8	16,0	32,2	14,4	8,4	13,5
1977	23,5	16,0	32,4	14,5	8,5	13,6
1978	23,2	15,9	32,6	14,5	8,6	13,8
1979	22,8	15,9	32,7	14,6	8,7	13,9
1980	22,5	15,9	32,9	14,6	8,7	14,0
1981	22,3	15,9	33,0	15,0	9,1	13,8
1982	22,0	15,8	33,2	15,5	9,6	13,5
1983	21,8	15,7	33,3	16,0	10,1	13,2
1984	21,6	15,7	33,5	16,3	10,5	12,9
1985	21,4	15,6	33,7	16,5	10,8	12,8
1986	21,1	15,6	34,0	16,3	10,7	13,0
1987	20,8	15,5	34,2	16,1	10,7	13,3
1988	20,5	15,5	34,5	16,0	10,6	13,5
1989	20,3	15,4	34,8	15,8	10,6	13,7
1990	20,3	15,2	35,1	15,7	10,5	13,7
1990	20,1	14,9	35,1	15,4		
					10,4	14,1
1992	20,0	14,6	35,9	15,1	10,3	14,4
1993	19,9	14,3	36,2	15,0	10,2	14,6
1994	19,8	14,1	36,5	14,9	10,0	14,8
1995	19,6	13,8	36,7	14,8	9,9	15,0
1996	19,4	13,7	36,9	14,7	9,7	15,3
1997	19,2	13,5	36,8	15,0	9,5	15,5
1998	19,0	13,3	36,6	15,3	9,3	15,7
1999	18,9	13,1	36,4	15,7	9,3	15,9
2000	18,9	13,0	36,1	16,0	9,3	16,0
2001	18,8	12,9	35,7	16,4	9,3	16,1
2002	18,7	13,0	35,3	16,7	9,6	16,2
2003	18,6	13,0	35,0	17,1	10,0	16,3
2004	18,5	13,0	34,7	17,4	10,4	16,4
2005	18,4	13,0	34,3	18,3	11,4	15,9
2006	18,3	13,0	34,1	18,6	11,8	16,0
2007	18,3	12,8	33,9	18,9	12,2	16,0
2008 (p)	18,3	12,7	33,7	19,2	12,5	16,2
2009 (p)	18,3	12,6	33,4	19,4	12,7	16,3
2010 (p)	18,3	12,5	33,2	19,6	13,0	16,4

Source : Insee, Bilan démographique.

(p) : Données provisoires.

au 1er janvier...

... par sexe

(en milliers et en %)

Années	Hommes	Femmes	Tota	al
	Niveau en mill	iers et part dans la pop	pulation totale	
2010	30 414 48,4	32 380 51,6	62 79	3 -
Part da	ans la population totale	(en %)	Niveau	Taux de
				croissance
1970	48,8	51,2	50 528	-
1971	48,9	51,1	51 016	1,0
1972	48,9	51,1	51 486	0,9
1973	48,9	51,1	51 916	0,8
1974	49,0	51,0	52 321	0,8
1975	49,0	51,0	52 600	0,5
1976	49,0	51,0	52 798	0,4
1977	48,9	51,1	53 019	0,4
1978	48,9	51,1	53 272	0,5
1979	48,9	51,1	53 481	0,4
1980	48,8	51,2	53 731	0,5
1981	48,8	51,2	54 029	0,6
1982	48,8	51,2	54 335	0,6
1983	48,8	51,2	54 650	0,6
1984	48,8	51,2	54 895	0,4
1985	48,8	51,2	55 157	0,5
1986	48,7	51,3	55 411	0,5
1987	48,7	51,3	55 682	0,5
1988	48,7	51,3	55 966	0,5
1989	48,7	51,3	56 270	0,5
1990	48,7	51,3	56 577	0,5
1991	48,7	51,3	56 841	0,5
1992	48,7	51,3	57 111	0,5
1993	48,7	51,3	57 369	0,5
1994	48,6	51,4	57 565	0,3
1995	48,6	51,4	57 753	0,3
1996	48,6	51,4	57 936	0,3
1997	48,6	51,4	58 116	0,3
1998	48,6	51,4	58 299	0,3
1999	48,6	51,4	58 497	0,3
2000	48,5	51,5	58 858	0,6
2001	48,5	51,5	59 267	0,7
2002	48,5	51,5	59 686	0,7
2003	48,5	51,5	60 102	0,7
2004	48,4	51,6	60 505	0,7
2005	48,4	51,6	60 963	0,8
2006	48,4	51,6	61 400	0,7
2007	48,4	51,6	61 796	0,6
2008 (p)	48,4	51,6	62 131	0,5
2009 (p)	48,4	51,6	62 469	0,5
2010 (p)	48,4	51,6	62 793	0,5

Source : Insee, Bilan démographique.

(p) : Données provisoires.

Taux d'emploi au sens du BIT ... par sexe

(En %)

Années	Hommes	Femmes	Total
1975	71,8	41,5	56,1
1976	71,1	41,8	55,9
1977	70,5	42,2	55,8
1978	69,7	42,0	55,3
1979	69,3	42,5	55,4
1980	69,3	42,3	55,3
1981	67,8	42,1	54,5
1982	67,0	42,2	54,1
1983	65,8	42,1	53,5
1984	64,1	41,9	52,6
1985	63,5	41,8	52,2
1986	63,0	42,2	52,2
1987	62,4	41,9	51,8
1988	61,9	41,9	51,5
1989	62,1	42,4	51,9
1990	61,5	42,6	51,7
1991	60,8	42,6	51,3
1992	60,0	42,5	50,9
1993	58,6	42,7	50,3
1994	57,9	42,4	49,9
1995	58,0	42,9	50,1
1996	57,9	43,0	50,1
1997	57,3	42,6	49,7
1998	57,4	43,2	50,0
1999	57,5	43,6	50,2
2000	58,6	44,6	51,3
2001	58,8	45,0	51,6
2002	58,6	45,4	51,7
2003	57,8	45,4	51,3
2004	57,5	45,3	51,1
2005	57,1	45,5	51,0
2006	56,9	45,6	51,0
2007	57,1	46,5	51,6
2008	57,5	47,0	52,0
2009	56,4	46,7	51,4

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DG Trésor. Note : taux d'emploi au sens du BIT, en moyenne annuelle.

... par tranche d'âge

(En %)

A f		
Années De 15	à 24 ans De 25 à 49 ans	De plus de 50 ans
1975 5	,4 76,7	34,9
		34,3
1977 4		34,2
	,5 78,1	33,5
	,0 78,8	33,3
	,7 79,0	33,5
	,5 78,6	32,9
	,9 78,9	31,7
	,8 79,3	30,0
	,1 78,9	29,4
1985 3	,5 78,8	28,7
1986 3	,5 79,1	28,1
	,0 78,8	27,4
	,2 79,0	27,0
	,4 79,5	26,9
	,8 80,0	26,1
	,6 80,1	25,3
	,7	24,8
	,2 79,1	24,6
	,4 78,8	24,4
	,2 79,4	24,4
	,4 79,1	25,3
	,1 78,6	25,7
	, i 78,0 , 7 79,0	26,2
	,7 ,1 79,4	20,2
	,6 80,6	27,7
	,2 81,3	28,4
	,0 81,5	29,1
	,8 80,9	29,6
	,5 80,8	29,8
	,1 81,0	30,1
	,8 81,4	30,0
	,2 82,3	30,4
	,7 83,4	30,6
2009 2	,0 82,1	30,7

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DG Trésor. Note : taux d'emploi au sens du BIT, en moyenne annuelle.

Taux d'emploi par sexe des 15 - 64 ans

(En %)

Années	Hommes	Femmes	Total
1992	68,7	51,4	59,9
1993	67,3	51,5	59,3
1994	66,8	51,6	59,1
1995	67,2	52,1	59,5
1996	67,0	52,2	59,5
1997	66,9	52,4	59,6
1998	67,4	53,1	60,2
1999	68,0	54,0	60,9
2000	69,2	55,2	62,1
2001	69,7	56,0	62,8
2002	69,5	56,7	63,0
2003	69,9	58,2	64,0
2004	69,5	58,3	63,8
2005	69,2	58,4	63,7
2006	68,9	58,6	63,7
2007	69,2	59,7	64,3
2008	69,6	60,4	64,9
2009	68,5	60,1	64,2

Source : Eurostat.

Note : Le taux d'emploi est obtenu en divisant le nombre de personnes occupées âgées de 15 à 64 ans par la population totale de la même tranche d'âge.

Tableau III.4

Taux d'emploi des 55 - 64 ans au sens du BIT

(En %)

	De 55 à 59 ans	De 60 à 64 ans
2003 T1	54,2	13,0
2003 T2	54,4	13,3
2003 T3	54,5	13,4
2003 T4	54,8	13,6
2004 T1	54,8	13,3
2004 T2	54,2	13,2
2004 T3	55,2	13,6
2004 T4	55,1	13,8
2005 T1	55,7	13,6
2005 T2	55,5	14,0
2005 T3	54,9	14,0
2005 T4	54,6	13,7
2006 T1	54,8	14,1
2006 T2	54,4	14,0
2006 T3	54,7	14,5
2006 T4	54,7	15,0
2007 T1	54,6	15,6
2007 T2	55,4	16,0
2007 T3	55,6	15,5
2007 T4	55,6	15,6
2008 T1	55,3	16,3
2008 T2	56,0	15,9
2008 T3	56,4	16,5
2008 T4	57,7	16,6
2009 T1	58,1	16,5
2009 T2	58,1	17,0
2009 T3	59,0	17,0
2009 T4	58,6	17,6

Source : Dares

Population active par sexe

(en milliers et en %)

Années	Hommes	Femmes	Total	
		Niveau en milliers		
2009	14 802	13 476	28 278	
Part da	ns la population active	e (en %)	Taux de croissance (en %)	Niveau (en milliers)
1975	61,1	38,9		22 882
1976	60,5	39,5	1,2	23 146
1977	60,0	40,0	1,2	23 432
1978	59,9	40,1	0,2	23 488
1979	59,3	40,7	1,7	23 885
1980	59,2	40,8	1,1	24 141
1981	58,8	41,2	0,4	24 247
1982	58,5	41,5	0,5	24 369
1983	58,2	41,8	0,2	24 412
1984	57,7	42,3	0,4	24 515
1985	57,5	42,5	0,7	24 679
1986	57,1	42,9	0,9	24 912
1987	56,8	43,2	0,2	24 954
1988	56,6	43,4	0,0	24 956
1989	56,4	43,6	0,7	25 134
1990	56,1	43,9	0,1	25 148
1991	55,8	44,2	-0,2	25 091
1992	55,6	44,4	0,8	25 285
1993	55,1	44,9	0,5	25 417
1994	54,9	45,1	0,3	25 499
1995	54,6	45,4	0,5	25 628
1996	54,6	45,4	1,1	25 905
1997	54,6	45,4	-0,2	25 856
1998	54,3	45,7	0,6	26 006
1999	54,1	45,9	0,8	26 204
2000	54,0	46,0	1,1	26 483
2001	53,8	46,2	0,7	26 662
2002	53,7	46,3	1,1	26 967
2002	53,4	46,6	0,1	26 991
2003	53,2	46,8	0,1	27 208
2004	53,0	47,0	0,8	27 407
2006	52,8	47,0 47,2	0,7	27 569
2006				27 787
	52,6	47,4	0,8	
2008 2009	52,5 52,3	47,5 47,7	0,7 1,1	27 984 28 278

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DG Trésor.

Note : Population active au sens du BIT, en moyenne annuelle.

Taux d'activité par sexe

Années	Hommes	Femmes	Total
	Part des actifs dans la popul	lation de 15 ans et plus (en %	b)
1975	73,7	43,6	58,1
1976	73,1	44,2	58,1
1977	72,8	45,0	58,3
1978	72,2	44,8	57,9
1979	72,1	45,7	58,4
1980	72,0	45,9	58,4
1981	71,2	46,1	58,2
1982	70,7	46,4	58,1
1983	69,8	46,4	57,6
1984	68,9	46,8	57,4
1985	68,6	46,8	57,3
1986	68,1	47,3	57,3
1987	67,4	47,3	56,9
1988	66,6	47,1	56,5
1989	66,3	47,4	56,5
1990	65,5	47,4	56,1
1991	65,0	47,5	55,9
1992	64,7	47,9	56,0
1993	64,2	48,3	56,0
1994	63,8	48,4	55,8
1995	63,4	48,7	55,8
1996	63,7	49,0	56,1
1997	63,3	48,6	55,7
1998	63,0	49,0	55,7
1999	63,0	49,2	55,8
2000	63,0	49,5	56,0
2001	62,9	49,6	56,0
2002	63,0	49,9	56,2
2003	62,6	50,1	56,1
2004	62,5	50,3	56,1
2005	62,1	50,4	56,0
2006	61,9	50,5	55,9
2007	61,7	50,9	56,1
2007	61,8	50,9	56,2
2009			
2009	61,9	51,6	56,5

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DG Trésor.

Note : Population active au sens du BIT, en moyenne annuelle.

Population active par tranche d'âge (à la fin de l'année)

(en milliers et en %)

Années	De 15 à 24 ans	De 25 à 49 ans	50 an	s et plus	Total
Annees	De 15 a 24 ans	De 25 a 49 ans	ensemble	dont 55 à 64 ans	iotai
		Niveau en millie	rs		
2009	2 726	18 336	7 216	3 476	28 278
	Part dans la popul	ation active totale (en %)		Population active
					(en milliers)
1975	19,9	57,4	22,6	9,8	22 867
1976	19,6	58,0	22,4	9,9	23 131
1977	19,1	58,5	22,4	10,3	23 418
1978	18,7	59,2	22,1	10,3	23 474
1979	18,5	59,5	22,0	10,4	23 871
1980	18,2	59,7	22,1	10,4	24 130
1981	17,7	60,3	22,0	10,3	24 234
1982	17,7	61,0	21,3	10,1	24 359
1983	17,4	62,1	20,5	9,6	24 399
1984	16,9	62,9	20,2	9,4	24 504
1985	16,7	63,6	19,8	9,7	24 667
1986	16,3	64,3	19,4	9,5	24 902
1987	15,9	65,0	19,0	9,3	24 941
1988	15,0	66,1	18,9	9,4	24 942
1989	14,4	66,9	18,7	9,2	25 124
1990	13,7	68,1	18,2	9,0	25 138
1991	12,5	69,7	17,8	8,8	25 078
1992	12,2	70,3	17,5	8,6	25 275
1993	11,4	71,2	17,4	8,4	25 406
1994	10,7	71,9	17,4	8,1	25 488
1995	10,3	72,3	17,4	8,1	25 617
1996	9,9	71,8	18,3	8,0	25 896
1997	9,5	71,4	19,1	7,8	25 846
1998	9,3	71,0	19,7	7,6	25 995
1999	9,3	70,1	20,6	7,8	26 194
2000	9,7	69,2	21,1	7,7	26 446
2001	9,9	68,5	21,6	8,0	26 641
2002	9,9	67,7	22,4	8,9	26 932
2003	9,5	67,2	23,3	9,9	26 990
2004	9,6	66,7	23,7	10,5	27 209
2005	9,5	66,4	24,2	11,0	27 407
2006	9,5	66,1	24,4	11,3	27 569
2007	9,5	65,7	24,8	11,6	27 787
2008	9,5	65,4	25,0	11,8	27 984
2009	9,6	64,8	25,5	12,3	28 278

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DG Trésor.

⁻ Population active au sens du BIT, en moyenne annuelle.
- Les observations antérieures à 2002, issues de l'enquête Emploi annuelle, ont été corrigées pour tenir compte de la rupture de série en 2003.

Tableau III.8

Taux d'activité par tranche d'âge (à la fin de l'année)

Années	De 15 à 24 ans	De 25 à 49 ans	50 an	s et plus	Total
Aimees	De 15 a 24 ans	De 25 a 45 ans	ensemble	dont 55 à 64 ans	iotai
	Part des actifs dans	chaque tranche d'â	ge de la nonula	ation (en %)	
	Tart doo dottio dailo	onaquo tranono a a	go ao la populi	707	
1975	55,4	78,8	35,7	51,7	58,1
1976	55,0	79,7	35,2	51,6	58,1
1977	54,3	80,5	35,3	53,3	58,3
1978	52,8	80,8	34,6	52,7	57,9
1979	53,1	81,7	34,5	53,7	58,4
1980	52,3	82,2	34,8	53,6	58,4
1981	51,1	82,5	34,3	50,7	58,2
1982	51,2	83,1	33,2	47,1	58,1
1983	50,5	83,7	31,6	42,6	57,6
1984	49,3	84,1	31,0	40,1	57,4
1985	48,7	84,5	30,4	40,0	57,3
1986	47,7	85,3	29,9	39,7	57,3
1987	46,6	85,3	29,2	39,2	56,9
1988	43,8	85,5	28,8	39,2	56,5
1989	42,9	85,8	28,5	38,8	56,5
1990	41,2	86,0	27,6	38,2	56,1
1991	39,0	86,4	26,9	37,2	55,9
1992	38,6	86,7	26,5	36,8	56,0
1993	36,9	87,2	26,3	36,7	56,0
1994	35,3	87,5	26,1	35,9	55,8
1995	34,3	87,6	26,1	36,1	55,8
1996	33,7	87,8	27,2	36,6	56,1
1997	32,5	87,4	27,8	36,7	55,7
1998	32,6	87,6	28,2	36,2	55,7
1999	32,9	87,6	29,1	37,5	55,8
2000	34,3	87,7	29,6	37,3	56,0
2001	34,7	87,8	29,9	38,8	56,0
2002	35,0	87,9	30,8	41,7	56,2
2003	34,3	87,9	31,4	42,8	56,1
2004	34,6	88,0	31,7	43,8	56,1
2005	34,3	88,2	31,9	43,9	56,0
2006	34,5	88,5	31,9	43,6	55,9
2007	35,0	88,8	32,1	43,4	56,1
2008	35,5	89,3	32,2	43,4	56,2
2009	36,6	89,4	32,7	44,6	56,5

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DG Trésor.

Note : Population active au sens du BIT, en moyenne annuelle.

Composition de la population en âge de travailler (population totale de 15 ans et plus)

(en milliers et en %)

Années	Ac	tifs	Inactifs	Populati	ion en âge
Ailliees	Employés	Chômeurs	macms	de tr	availler
		Niveaux e	en milliers		
2009	25 705	2 574	21 757	50	036
Part d	lans la population e	n âge de travailler	(en %)	Niveau (en milliers)	Taux de croissance (en%)
1975	56,1	2,0	41,9	39 398	-
1976	55,9	2,2	41,9	39 817	1,1
1977	55,8	2,5	41,6	40 149	0,8
1978	55,3	2,6	42,0	40 528	0,9
1979	55,4	3,0	41,6	40 921	1,0
1980	55,3	3,2	41,6	41 302	0,9
1981	54,5	3,7	41,8	41 672	0,9
1982	54,1	4,0	41,9	41 922	0,6
1983	53,5	4,2	42,4	42 350	1,0
1984	52,6	4,9	42,6	42 692	0,8
1985	52,2	5,1	42,7	43 044	0,8
1986	52,2	5,1	42,7	43 450	0,9
1987	51,8	5,2	43,0	43 810	0,8
1988	51,5	5,0	43,5	44 194	0,9
1989	51,9	4,6	43,5	44 511	0,7
1990	51,7	4,4	43,9	44 819	0,7
1991	51,3	4,6	44,1	44 894	0,2
1992	50,9	5,1	44,0	45 156	0,6
1993	50,3	5,6	44,0	45 408	0,6
1994	49,9	6,0	44,2	45 681	0,6
1995	50,2	5,6	44,2	45 950	0,6
1996	50,2	5,9	43,9	46 198	0,5
1997	49,7	6,0	44,3	46 445	0,5
1998	50,0	5,7	44,3	46 662	0,5
1999	50,3	5,6	44,1	46 918	0,5
2000	51,3	4,8	43,9	47 233	0,7
2001	51,6	4,4	44,0	47 615	0,8
2002	51,7	4,4	43,8	48 020	0,9
2003	51,3	4,8	43,9	48 115	0,2
2004	51,1	5,0	43,9	48 507	0,8
2005	51,0	5,0	44,0	48 933	0,9
2006	51,0	4,9	44,1	49 278	0,7
2007	51,6	4,5	43,9	49 574	0,6
2008	52,0	4,2	43,8	49 806	0,5
2009	51,4	5,1	43,5	50 036	0,9

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DG Trésor.

Note: Population active et emploi au sens du BIT, en moyenne annuelle.

Tableau III.10

Taux de chômage au sens du BIT... ... par sexe

Années	Hommes	Femmes	Total
1975	2,6	4,8	3,5
1976	2,8	5,5	3,9
1977	3,2	6,1	4,3
1978	3,4	6,2	4,5
1979	3,8	7,0	5,1
1980	3,8	7,8	5,4
1981	4,7	8,7	6,4
1982	5,3	9,2	6,9
1983	5,7	9,4	7,3
1984	7,0	10,5	8,5
1985	7,6	10,8	9,0
1986	7,6	10,8	9,0
1987	7,4	11,4	9,1
1988	7,0	11,1	8,8
1989	6,3	10,6	8,2
1990	6,2	10,2	7,9
1991	6,4	10,4	8,2
1992	7,3	11,2	9,0
1993	8,7	11,8	10,1
1994	9,3	12,4	10,7
1995	8,6	11,9	10,1
1996	9,2	12,3	10,6
1997	9,5	12,3	10,8
1998	9,0	11,9	10,3
1999	8,7	11,6	10,0
2000	7,3	10,1	8,6
2001	6,5	9,2	7,8
2002	7,1	8,9	7,9
2003	7,6	9,5	8,5
2004	8,0	9,8	8,9
2005	8,0	9,8	8,9
2006	8,1	9,7	8,8
2007	7,5	8,6	8,0
2008	6,9	7,9	7,4
2009	8,9	9,4	9,1

Source : Insee, enquête Emploi. Note : Chômage au sens du BIT, en moyenne annuelle.

... par tranche d'âge

			50 ans	et plus	
Années	De 15 à 24 ans	De 25 à 49 ans	ensemble	dont 55 à 64 ans	Total
1975	7,1	2,7	2,3	2,6	3,5
1976	8,1	2,9	2,6	3,2	3,9
1977	9,5	3,2	3,0	3,4	4,3
1978	10,1	3,3	3,1	3,7	4,5
1979	11,5	3,6	3,6	3,9	5,1
1980	12,6	3,8	3,8	4,6	5,4
1981	14,9	4,7	4,2	4,9	6,4
1982	16,3	5,1	4,6	5,0	6,9
1983	17,2	5,3	4,8	5,4	7,3
1984	20,7	6,2	5,2	5,8	8,5
1985	20,9	6,8	5,8	6,1	9,0
1986	19,4	7,3	5,8	6,2	9,0
1987	18,4	7,6	6,3	6,9	9,1
1988	17,3	7,6	6,3	6,7	8,8
1989	15,3	7,3	5,7	5,9	8,2
1990	15,4	7,0	5,6	5,6	7,9
1991	16,4	7,2	5,9	5,9	8,2
1992	17,8	8,1	6,6	6,6	9,0
1993	20,7	9,2	6,4	6,6	10,1
1994	22,2	9,9	6,7	5,8	10,7
1995	20,6	9,4	6,6	5,8	10,1
1996	22,0	9,9	7,0	7,1	10,6
1997	22,6	10,1	7,5	7,1	10,8
1998	21,0	9,8	7,4	7,4	10,3
1999	20,8	9,4	7,3	7,2	10,0
2000	16,7	8,1	6,2	6,4	8,6
2001	15,7	7,4	5,4	5,2	7,8
2002	16,8	7,4	5,7	5,0	7,9
2003	18,8	7,9	5,9	5,2	8,5
2004	20,5	8,2	6,0	6,0	8,9
2005	21,0	8,2	5,8	5,4	8,9
2006	22,3	8,0	6,0	5,9	8,8
2007	19,5	7,3	5,4	5,1	8,0
2008	19,0	6,6	5,0	4,7	7,4
2009	23,5	8,1	6,1	6,2	9,1

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DG Trésor. Note : Chômage au sens du BIT, en moyenne annuelle.

Taux de chômage au sens du BIT par niveau de diplôme (à la date de l'enquête Emploi)

(en %)

Années	Aucun diplôme ou CEP	BEPC seul	CAP ou BEP	Baccalauréat	BAC + 2 ans	Etudes supérieures longues
1982	7,9	6,5	6,9	6,1	3,3	4,9
1983	8,4	6,9	7,3	6,0	3,8	3,9
1984	10,0	8,3	8,8	7,1	3,8	3,9
1985	10,8	7,7	9,3	6,9	3,7	4,9
1986	11,1	7,9	9,2	6,3	4,1	5,3
1987	11,6	8,1	9,1	6,6	4,1	5,2
1988	11,6	7,4	8,8	6,1	3,8	4,9
1989	11,0	7,2	7,8	6,1	3,6	4,0
1990	10,9	6,9	7,7	5,7	3,6	3,8
1991	11,2	7,3	7,9	5,9	3,9	4,6
1992	12,3	8,6	9,0	6,1	4,7	5,1
1993	13,1	9,1	10,0	8,3	6,6	6,6
1994	14,0	9,8	10,5	9,4	7,1	6,9
1995	13,5	9,4	9,7	8,4	6,7	7,5
1996	14,2	9,2	10,6	8,7	6,8	7,9
1997	14,4	10,6	10,2	9,5	7,4	7,9
1998	14,3	9,9	10,0	9,2	6,6	7,2
1999	14,4	10,2	9,7	8,7	6,3	6,6
2000	13,1	9,2	8,0	7,2	4,6	5,9
2001	11,9	8,9	7,3	6,6	4,7	5,2
2002	11,8	8,2	7,4	6,9	5,1	6,2
2003	12,7	9,5	7,8	7,6	5,3	6,6
2004	13,0	10,5	7,8	8,5	5,5	6,9
2005	13,5	11,2	7,7	8,4	5,9	6,4
2006	12,8	11,2	7,8	8,5	5,7	6,0
2007	10,6	10,3	5,6	7,2	5,2	5,5
2008	12,7	9,9	7,0	6,8	4,3	4,7
2009	15,0	12,8	8,9	8,5	5,3	5,6

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DG Trésor.

Lecture : En 2009, 5,6 % des actifs ayant un niveau d'études supérieures longues déclarent rechercher un emploi.

Durée du chômage

	Duanantian	Analannati
	Proportion	Ancienneté
Années	de chômeurs	moyenne
Aillices	depuis un an	de chômage
	ou plus (1)	(en mois)
	(en %)	
1970	21,4	8,7
1971	21,2	8,8
1972	21,8	8,4
1973	20,6	8,6
1974	19,4	7,9
1975	16,8	8,0
1976	24,2	9,3
1977	25,0	9,8
1978	27,8	10,8
1979	29,9	11,2
1980	32,2	11,9
1981	32,1	11,9
1982	36,2	12,5
1983	39,4	13,0
1984	39,3	13,6
1985	43,7	15,0
1986	44,2	15,7
1987	45,3	16,6
1988	44,6	16,5
1989	43,7	16,2
1990	39,7	14,5
1991	37,0	14,5
1992	35,2	13,8
1993	33,4	12,9
1994	37,7	13,5
1995	41,6	15,1
1996	39,2	15,2
1997	43,2	15,6
1998	41,2	16,0
1999	38,2	14,9
2000	40,1	15,9
2001	35,3	14,5
2002	41,3	15,7
2003	41,0	14,6
2004	40,5	13,7
2005	41,1	13,8
2006	42,3	14,2
2007	40,4	13,9
2008	37,9	13,2
2009	35,4	12,5

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DG Trésor. (1) souvent appelés "chômeurs de longue durée".

Lecture : En 2009, sur 100 chômeurs, 35,4 % recherchaient un emploi depuis un an ou plus tandis que, en moyenne, une personne au chômage était en recherche d'emploi depuis 12 mois et demi.

Note : les données antérieures à 2003 sont issues de l'enquête Emploi annuelle. Il n'est pas possible de corriger la rupture des séries entre 2002 et 2003.

Emploi total par branche (à la fin de l'année)

(en milliers et en %)

Années	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire	Emp	loi total
			Niveau en m	illiers		
2009	793	3 254	1 787	19 726	2	5 561
	Part daı	ns l'emploi tota	il (en %)		Niveau (en milliers)	Taux de croissance (en %
1970	13,3	25,6	9,9	51,3	21 102	1,3
1971	12,6	25,7	9,7	52,0	21 189	0,4
1972	11,9	25,8	9,7	52,6	21 306	0,6
1973	11,1	26,0	9,7	53,2	21 593	1,3
1974	10,6	26,1	9,6	53,8	21 779	0,9
1975	10,3	25,7	9,3	54,8	21 587	- 0,9
1976	9,8	25,4	9,2	55,5	21 750	0,8
1977	9,4	25,2	9,1	56,2	21 926	0,8
1978	9,1	24,9	8,9	57,1	22 032	0,5
1979	8,8	24,4	8,9	57,9	22 145	0,5
1980	8,5	24,0	8,9	58,6	22 202	0,3
1981	8,2	23,3	8,8	59,7	22 117	- 0,4
1982	7,9	22,9	8,5	60,6	22 144	0,1
1983	7,7	22,6	8,2	61,5	22 076	- 0,3
1984	7,5	22,0	7,7	62,8	21 938	- 0,6
1985	7,3	21,5	7,5	63,7	21 857	- 0,4
1986	7,0	21,0	7,4	64,5	21 938	0,4
1987	6,7	20,4	7,4	65,5	22 105	0,8
1988	6,4	19,9	7,5	66,3	22 307	0,9
1989	6,0	19,7	7,5	66,9	22 682	1,7
1990	5,7	19,5	7,4	67,4	22 863	0,8
1991	5,4	19,2	7,4	68,1	22 888	0,1
1992	5,2	18,6	7,1	69,0	22 755	- 0,6
1993	5,0	18,0	6,8	70,2	22 462	- 1,3
1994	4,8	17,5	6,5	71,2	22 494	0,1
1995	4,6	17,3	6,5	71,6	22 694	0,9
1996	4,5	17,1	6,3	72,1	22 779	0,4
1997	4,4	16,8	6,1	72,7	22 879	0,4
1998	4,3	16,5	5,9	73,2	23 227	1,5
1999	4,1	16,1	5,9	73,8	23 697	2,0
2000	3,9	15,9	6,0	74,2	24 332	2,7
2001	3,8	15,7	6,1	74,4	24 765	1,8
2002	3,7	15,3	6,1	74,9	24 919	0,6
2003	3,7	14,9	6,1	75,3	24 950	0,1
2004	3,6	14,4	6,2	75,8	24 977	0,1
2005	3,6	14,0	6,4	76,0	25 116	0,6
2006	3,5	13,6	6,6	76,3	25 362	1,0
2007	3,3	13,4	6,8	76,5	25 729	1,4
2008	3,2	13,1	7,0	76,7	25 883	0,6
2009	3,1	12,7	7,0	77,2	25 561	- 1,2

Source : Insee, comptes nationaux.

Tableau III.14

Emploi salarié par branche (à la fin de l'année)

(en milliers et en %)

Années	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire	1	otal
			Niveau en m	illiers		
2009	333	3 079	1 502	18 330	23	3 244
	Part dans l'	emploi salarié	total (en %)		Niveau (en milliers)	Taux de croissance (en %
1970	3,4	30,2	10,7	55,7	16 747	2,5
1971	3,2	30,2	10,5	56,1	16 967	1,3
1972	3,0	30,1	10,3	56,5	17 222	1,5
1973	2,8	30,1	10,2	56,9	17 611	2,3
1974	2,7	30,0	10,0	57,3	17 884	1,6
1975	2,6	29,5	9,6	58,3	17 786	- 0,5
1976	2,5	29,1	9,4	59,1	18 022	1,3
1977	2,3	28,7	9,3	59,7	18 258	1,3
1978	2,2	28,2	8,9	60,7	18 417	0,9
1979	2,1	27,5	8,8	61,6	18 569	0,8
1980	2,0	27,1	8,7	62,2	18 671	0,6
1981	1,9	26,2	8,5	63,4	18 640	- 0,2
1982	1,9	25,7	8,2	64,2	18 739	0,5
1983	1,8	25,2	7,8	65,1	18 718	- 0,1
1984	1,7	24,6	7,3	66,4	18 646	- 0,4
1985	1,7	23,9	7,0	67,4	18 636	- 0,1
1986	1,7	23,3	7,0	68,1	18 760	0,7
1987	1,6	22,5	6,9	69,0	18 966	1,1
1988	1,6	21,9	7,0	69,6	19 206	1,3
1989	1,5	21,5	7,0	69,9	19 635	2,2
1990	1,5	21,3	7,0	70,2	19 891	1,3
1991	1,5	20,8	6,9	70,7	20 023	0,7
1992	1,6	20,2	6,7	71,6	20 021	0,0
1993	1,6	19,4	6,4	72,7	19 857	- 0,8
1994	1,6	18,7	6,2	73,5	19 986	0,6
1995	1,7	18,5	6,1	73,8	20 264	1,4
1996	1,7	18,2	5,9	74,2	20 420	0,8
1997	1,8	17,9	5,7	74,7	20 574	0,8
1998	1,8	17,5	5,6	75,1	20 968	1,9
1999	1,8	17,0	5,6	75,6	21 455	2,3
2000	1,7	16,7	5,6	75,9	22 103	3,0
2001	1,7	16,4	5,7	76,2	22 560	2,1
2002	1,6	16,0	5,7	76,6	22 724	0,7
2003	1,6	15,6	5,8	77,1	22 759	0,2
2004	1,6	15,0	5,8	77,5	22 768	0,0
2005	1,6	14,6	6,0	77,7	22 875	0,5
2006	1,6	14,2	6,2	78,0	23 097	1,0
2007	1,5	13,9	6,3	78,2	23 444	1,5
2008	1,5	13,6	6,5	78,4	23 580	0,6
2009	1,4	13,2	6,5	78,9	23 244	- 1,4

Source : Insee, comptes nationaux.

Emploi salarié par type de contrat

(en milliers et en %)

		Effec	tifs salariés _l	privés		Stages	Salariés de l'État	Effectifs
Années	Intérim	Apprentis	Contrats à durée déterminée (1) (CDD)	Contrats à durée indéterminée (CDI)	Total	et contrats aidés	et des collectivités locales	salariés totaux
			Ni	veau en milli	ers			
2009	419	351	1 174	15 208	17 150	394	5 354	22 898
2000	410	001	1 174	10 200	17 100	004	0 004	22 000
								Niveau
		Part d	ans l'emploi	salarié total	(en %)			(en milliers)
			_					
1990	1,2	1,2	3,2	66,9	72,5	1,5	26,0	19 891
1991	1,1	1,0	2,9	68,2	73,3	1,5	25,3	20 023
1992	1,1	1,0	3,0	68,1	73,2	1,7	25,1	20 021
1993	0,9	0,9	3,2	66,6	71,7	2,1	26,3	19 857
1994	1,1	1,0	3,2	66,4	71,8	2,1	26,1	19 986
1995	1,5	1,0	3,9	65,4	71,8	2,3	25,9	20 264
1996	1,4	1,1	4,1	65,5	72,1	2,3	25,6	20 420
1997	1,7	1,2	4,3	65,2	72,5	2,1	25,4	20 574
1998	2,1	1,3	4,6	64,7	72,6	2,0	25,3	20 968
1999	2,2	1,4	4,4	65,2	73,2	2,1	24,7	21 455
2000	2,6	1,4	4,7	65,0	73,6	2,2	24,2	22 103
2001	2,9	1,2	4,4	66,0	74,5	1,9	23,6	22 560
2002	2,2	1,4	5,4	66,1	75,0	2,6	22,5	22 724
2003	2,0	1,2	5,1	65,3	73,6	2,3	24,1	21 865
2004	2,1	1,3	5,1	65,6	74,1	2,1	23,8	22 100
2005	2,3	1,5	5,2	65,0	74,1	2,0	23,9	22 238
2006	2,4	1,5	5,5	65,2	74,6	1,8	23,6	22 293
2007	2,4	1,5	5,5	65,2	74,7	1,9	23,5	22 770
2008	2,4	1,5	5,3	65,4	74,6	1,7	23,7	23 184
2009	1,8	1,5	5,1	66,4	74,9	1,7	23,4	22 898

Source : Insee, enquête Emploi, calculs DG Trésor.

(1) Hors État et collectivités locales.

⁻ Les données antérieures à 2003 sont issues de l'enquête Emploi annuelle; il n'est pas possible de corriger de la rupture des séries. - Il s'agit d'emploi au sens du BIT, un concept différent de celui utilisé par les Comptes Nationaux.

Temps partiel et durée du travail

		ectifs s partiel		Part du temps partiel dans l'emploi total (en %)			Durée annuelle effective du travail (1)	
Années	Niveau	Variation en %	Hommes	Femmes	Total	Niveau	Variation en %	
1983	2 107	_	2,6	20,1	9,7	1 594	- 0,6	
1983	2 107	4,9	2,8	20,1	10,3	1 587	- 0,6	
1984	2 3 4 5		3,2	21,1	11,0	1 587	- 0,4	
1985	2 550	6,1 8,7	3,2	23,3	11,0	1 568	- 0,8	
1986	2 547	- 0,1		23,3		1 583		
1987	2 612		3,6		11,8	1 588	1,0	
1988	2 654	2,6	3,5	23,8	12,1		0,4	
1989	2 654 2 651	1,6	3,6	23,7	12,1	1 589	0,0	
		- 0,1	3,4	23,6	12,0	1 587	- 0,1	
1991	2 659	0,3	3,4	23,5	12,0	1 580	- 0,4	
1992	2 787	4,8	3,6	24,5	12,7	1 573	- 0,5	
1993	3 033	8,8	4,1	26,3	13,9	1 557	- 1,0	
1994	3 216	6,0	4,6	27,8	14,8	1 559	0,1	
1995	3 429	6,6	5,0	28,9	15,6	1 550	- 0,6	
1996	3 533	3,0	5,3	29,4	16,0	1 549	- 0,1	
1997	3 692	4,5	5,4	30,9	16,8	1 543	- 0,4	
1998	3 847	4,2	5,7	31,6	17,2	1 534	- 0,6	
1999	3 896	1,3	5,6	31,7	17,3	1 520	- 0,9	
2000	3 923	0,7	5,4	31,0	16,9	1 499	- 1,4	
2001	3 895	- 0,7	5,1	30,4	16,4	1 483	- 1,1	
2002	3 880	- 0,4	5,4	30,1	16,5	1 451	- 2,1	
2003	4 088		5,4	29,5	16,6	1 448	0.0	
2003	4 156	- 1,7		29,5	16,8	1 448	- 0,2	
2004	4 287	3,2	5,4 5,8	29,9 30,2	16,8	1 462	0,3 0,6	
2006	4 328	0,9	5,8	30,3	17,2	1 454	- 0,5	
2007	4 423	2,2	5,7	30,3	17,3	1 470	1,0	
2008	4 389	- 0,8	5,8	29,4	16,9	1 470	0,0	
2009	4 451	1,4	6,0	29,8	17,3	-	-	

Sources : Insee (enquête Emploi), calculs DG Trésor.

Insee (Comptes Nationaux) pour la durée effective du travail, calculs DG Trésor pour la correction des jours ouvrés.

(1) Comptes Nationaux annuels, base 2000 ; ensemble des salariés. Durée effective en heures par an.

Notes:

- Les données antérieures à 2003 sont issues de l'enquête Emploi annnuelle.
- Il n'est pas possible de corriger de la rupture des séries entre 2002 et 2003.

IV. Prix et coûts salariaux

- IV.1 Indices des prix à la consommation (en glissement)
- IV.2 Indices des prix à la consommation (en moyenne annuelle)
- IV.3 Autres indicateurs de prix
- IV.4 Salaire horaire ouvrier et salaire moyen par tête
- IV.5 Salaire minimum et éléments sur la distribution des salaires
- IV.6 Coût du travail au niveau du SMIC et du salaire médian

Définitions

L'inflation sous-jacente permet d'analyser la tendance de fond de l'inflation, en excluant de l'indice général des prix les composantes dont les variations résultent davantage de phénomènes exceptionnels ou transitoires. Sont ainsi exclus de l'indice les tarifs publics, les produits dont le prix est très volatil (énergie, alimentation) et les effets des mesures fiscales (hausses de TVA par exemple).

Le coût du travail correspond au coût d'un salarié pour l'employeur. Il englobe le salaire versé par l'employeur au salarié, les cotisations sociales payées par les salariés et les employeurs ainsi que la CSG et la CRDS.

Le **salaire brut** correspond à la somme du salaire versé par l'employeur au salarié et des cotisations sociales salariées. Par rapport au coût total pour l'employeur, le salaire brut ne comprend pas les cotisations sociales patronales.

Par rapport au salaire brut, le **salaire net** ne comprend pas les cotisations sociales salariées, la CSG et la CRDS.

La CSG est la Contribution Sociale Généralisée.

La CRDS est la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale.

Le **SMIC** est le Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance.

Les sources utilisées :

- DADS : Déclarations Annuelles de Données Sociales (Enquête réalisée par l'Insee) ;
- DARES : Direction de l'Animation, de la Recherche, des Études et des Statistiques du Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique.

Indices des prix à la consommation⁽¹⁾

(glissement annuel en %)

Années	Ensemble	Sous- jacent	Hors tabac	Alimentation	Produits manufacturés	Énergie	Services
	GI	lissement annu	el en fin d'an	née, indices b	ase 100 : 1980		
1973	8,5			10,9	6,3	10,2	9,0
1974	15,0	-		12,0	17,1	34,0	15,2
1975	9,8	-		10,7	8,5	5,9	12,1
1976	9,8	-		11,4	6,2	15,7	12,8
1977	9,0	-		11,9	8,0	6,3	9,3
1978	9,7	-		7,9	9,4	11,5	11,6
1979	11,7	-		9,6	11,8	20,4	12,7
1980	13,7	-		9,8	13,3	24,2	15,7
1981	13,9	-		16,5	10,4	18,8	15,7
1982	9,7	-		9,2	8,2	16,5	10,9
1983	9,3	-		10,1	9,2	4,2	10,6
1984	6,7	-		6,1	6,7	10,3	6,4
1985	4,7	-		4,7	5,3	0,9	5,9
1986	2,1	-		2,5	4,5	- 14,5	5,1
1987	3,1	-		1,4	2,1	0,5	7,8
1988	3,1	-		2,4	2,3	0,6	5,2
1989	3,6	-		5,0	2,0	5,5	4,9
1990	3,4	-		3,0	2,0	6,4	5,4
	GI	lissement annu	ei en fin d'an	nee, indices bi	ase 100 : 1998		
1991	3,0	3,7	2,9	2,8	2,9	- 0,6	4,3
1992	2,0	3,3	1,9	- 0,1	1,4	- 1,8	4,1
1993	2,1	1,8	1,8	0,4	1,1	3,8	2,9
1994	1,6	1,2	1,3	1,0	0,3	- 0,1	2,6
1995	2,0	0,6	2,0	1,5	1,2	3,5	2,7
1996	1,8	0,9	1,5	1,4	0,4	6,6	1,6
1997	1,1	0,8	1,0	2,6	0,2	- 0,2	1,4
1998	0,2	0,9	0,2	0,7	- 0,3	- 5,3	1,3
1999	1,3	0,6	1,2	1,1	- 0,4	9,6	0,9
2000	1,6	1,4	1,6	2,8	0,4	7,8	0,8
2001	1,4	2,0	1,3	4,9	0,7	- 7,5	1,9
2002	2,3	1,8	2,1	1,4	0,5	3,8	3,4
2003	2,2	1,6	1,6	2,4	0,4	- 0,1	2,4
2004	2,1	1,3	1,9	0,1	- 0,1	10,2	2,6
2004	1,5	1,0	1,6	0,7	- 0,6	8,2	2,5
2005	.,0		4.5	1,7	- 0,1	1,7	2,7
2005 2006	1,5	1,3	1,5				
2005 2006 2007	1,5 2,6	1,8	2,5	3,1	0,4	10,6	2,4
2005 2006	1,5						

Source : Insee.

⁽¹⁾ Pour la période 1991-2002, les séries sont issues de la publication de l'Insee "Séries longues rétropolées de 1990 à 2002", Collection Insee Résultats société N° 17 Juillet 2003.

Tableau IV.2

Indices des prix à la consommation⁽¹⁾

(moyenne annuelle en %)

Années	Ensemble	Sous-jacent	Hors tabac	Alimentation	Produits manufacturés	Énergie	Services	
Moyenne annuelle, indices base 100 : 1980								
1973	7,2			9,3	5,1	3,9	8,1	
1974	13,8			12,8	13,7	37,2	11,6	
1975	11,8			11,3	12,6	8,1	12,7	
1976	9,7			10,8	6,9	10,6	11,9	
1977	9,3			12,7	6,5	11,7	9,7	
1978	9,1			8,1	9,1	8,7	10,0	
1979	10,8			8,8	13,9	15,9	11,6	
1980	13,5			9,8	16,3	25,9	13,0	
1981	13,4			14,0	12,8	19,2	14,0	
1982	11,8 9,6			12,6	11,5 8,9	15,6	11,7	
1983 1984	9,6 7,4			9,3 7,9	8,9 7,6	9,4 8,0	10,8 6,9	
1984	7,4 5,8			5,0	7,6 6,1	8,0	6,1	
1986	2,7			3,5	0,8	- 12,7	4,7	
1987	3,1			1,8	2,0	- 12,7	5,9	
1988	2,7			1,6	1,7	- 1,0	4,9	
1989	3,6			4,3	2,8	4,8	4,0	
1990	3,4			4,1	2,4	4,6	4,1	
	-,			,	,		,	
		Movenne	annuelle, ind	i h 100	. 1000			
			umuono, ma	ices base 100	. 1990			
1991	3,2	3,9	3,2	3,1	2,6	2,1	4,3	
1991 1992	3,2 2,4	_				2,1 - 1,3	4,3 4,4	
		3,9	3,2	3,1	2,6			
1992	2,4	3,9 3,5	3,2 2,2	3,1 0,6	2,6 2,1	- 1,3	4,4	
1992 1993	2,4 2,1	3,9 3,5 2,4	3,2 2,2 1,8	3,1 0,6 - 0,1	2,6 2,1 1,2	- 1,3 2,0	4,4 3,4	
1992 1993 1994 1995 1996	2,4 2,1 1,6 1,8 2,0	3,9 3,5 2,4 1,4 1,1	3,2 2,2 1,8 1,4 1,7 1,9	3,1 0,6 - 0,1 0,9 1,3 1,3	2,6 2,1 1,2 0,5 0,7 1,1	- 1,3 2,0 1,5 2,0 5,0	4,4 3,4 2,7 2,7 2,2	
1992 1993 1994 1995 1996 1997	2,4 2,1 1,6 1,8 2,0 1,2	3,9 3,5 2,4 1,4 1,1 1,0	3,2 2,2 1,8 1,4 1,7 1,9	3,1 0,6 - 0,1 0,9 1,3 1,3	2,6 2,1 1,2 0,5 0,7 1,1	- 1,3 2,0 1,5 2,0 5,0 2,2	4,4 3,4 2,7 2,7 2,2 1,4	
1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998	2,4 2,1 1,6 1,8 2,0 1,2 0,7	3,9 3,5 2,4 1,4 1,1	3,2 2,2 1,8 1,4 1,7 1,9 1,1	3,1 0,6 - 0,1 0,9 1,3 1,3	2,6 2,1 1,2 0,5 0,7 1,1 - 0,1	- 1,3 2,0 1,5 2,0 5,0 2,2 - 2,9	4,4 3,4 2,7 2,7 2,2	
1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999	2,4 2,1 1,6 1,8 2,0 1,2 0,7 0,5	3,9 3,5 2,4 1,4 1,1 1,0 0,7 0,7	3,2 2,2 1,8 1,4 1,7 1,9 1,1 0,6 0,5	3,1 0,6 - 0,1 0,9 1,3 1,3 1,8 1,5 0,6	2,6 2,1 1,2 0,5 0,7 1,1 - 0,1 0,0 - 0,4	- 1,3 2,0 1,5 2,0 5,0 2,2 - 2,9 0,5	4,4 3,4 2,7 2,7 2,2 1,4 1,5	
1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000	2,4 2,1 1,6 1,8 2,0 1,2 0,7 0,5 1,7	3,9 3,5 2,4 1,4 1,1 1,0 0,7 0,7 0,7	3,2 2,2 1,8 1,4 1,7 1,9 1,1 0,6 0,5	3,1 0,6 - 0,1 0,9 1,3 1,3 1,8 1,5 0,6 2,1	2,6 2,1 1,2 0,5 0,7 1,1 - 0,1 0,0 - 0,4 - 0,1	- 1,3 2,0 1,5 2,0 5,0 2,2 - 2,9 0,5 12,7	4,4 3,4 2,7 2,7 2,2 1,4 1,5 1,1	
1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001	2,4 2,1 1,6 1,8 2,0 1,2 0,7 0,5 1,7	3,9 3,5 2,4 1,4 1,1 1,0 0,7 0,7 0,7 1,1	3,2 2,2 1,8 1,4 1,7 1,9 1,1 0,6 0,5 1,6	3,1 0,6 - 0,1 0,9 1,3 1,3 1,8 1,5 0,6 2,1	2,6 2,1 1,2 0,5 0,7 1,1 -0,1 0,0 -0,4 -0,1	- 1,3 2,0 1,5 2,0 5,0 2,2 - 2,9 0,5 12,7 - 1,8	4,4 3,4 2,7 2,7 2,2 1,4 1,5 1,1 0,6 1,4	
1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002	2,4 2,1 1,6 1,8 2,0 1,2 0,7 0,5 1,7 1,7	3,9 3,5 2,4 1,4 1,1 1,0 0,7 0,7 0,7 1,1 1,6 2,1	3,2 2,2 1,8 1,4 1,7 1,9 1,1 0,6 0,5 1,6 1,6	3,1 0,6 - 0,1 0,9 1,3 1,3 1,8 1,5 0,6 2,1 5,1 2,6	2,6 2,1 1,2 0,5 0,7 1,1 - 0,1 0,0 - 0,4 - 0,1 0,7	- 1,3 2,0 1,5 2,0 5,0 2,2 - 2,9 0,5 12,7 - 1,8 - 1,6	4,4 3,4 2,7 2,7 2,2 1,4 1,5 1,1 0,6 1,4 3,0	
1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003	2,4 2,1 1,6 1,8 2,0 1,2 0,7 0,5 1,7 1,7 1,9 2,1	3,9 3,5 2,4 1,4 1,1 1,0 0,7 0,7 0,7 1,1 1,6 2,1 1,6	3,2 2,2 1,8 1,4 1,7 1,9 1,1 0,6 0,5 1,6 1,6 1,7	3,1 0,6 - 0,1 0,9 1,3 1,3 1,8 1,5 0,6 2,1 5,1 2,6 2,3	2,6 2,1 1,2 0,5 0,7 1,1 - 0,1 0,0 - 0,4 - 0,1 0,7 0,7	- 1,3 2,0 1,5 2,0 5,0 2,2 - 2,9 0,5 12,7 - 1,8 - 1,6 2,5	4,4 3,4 2,7 2,7 2,2 1,4 1,5 1,1 0,6 1,4 3,0 2,6	
1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004	2,4 2,1 1,6 1,8 2,0 1,2 0,7 0,5 1,7 1,7 1,9 2,1 2,1	3,9 3,5 2,4 1,4 1,1 1,0 0,7 0,7 0,7 1,1 1,6 2,1 1,6 1,6	3,2 2,2 1,8 1,4 1,7 1,9 1,1 0,6 0,5 1,6 1,6 1,7	3,1 0,6 - 0,1 0,9 1,3 1,3 1,8 1,5 0,6 2,1 5,1 2,6 2,3 0,6	2,6 2,1 1,2 0,5 0,7 1,1 - 0,1 0,0 - 0,4 - 0,1 0,7 0,7 0,7	- 1,3 2,0 1,5 2,0 5,0 2,2 - 2,9 0,5 12,7 - 1,8 - 1,6 2,5 4,9	4,4 3,4 2,7 2,7 2,2 1,4 1,5 1,1 0,6 1,4 3,0 2,6 2,6	
1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2001 2002 2003 2004 2005	2,4 2,1 1,6 1,8 2,0 1,2 0,7 0,5 1,7 1,7 1,9 2,1 2,1 1,8	3,9 3,5 2,4 1,4 1,1 1,0 0,7 0,7 0,7 1,1 1,6 2,1 1,6 1,6 1,0	3,2 2,2 1,8 1,4 1,7 1,9 1,1 0,6 0,5 1,6 1,6 1,7 1,9 1,7	3,1 0,6 - 0,1 0,9 1,3 1,8 1,5 0,6 2,1 5,1 2,6 2,3 0,6 0,1	2,6 2,1 1,2 0,5 0,7 1,1 - 0,1 0,0 - 0,4 - 0,1 0,7 0,7 0,7 0,2 0,2 - 0,5	- 1,3 2,0 1,5 2,0 5,0 2,2 - 2,9 0,5 12,7 - 1,8 - 1,6 2,5 4,9 10,1	4,4 3,4 2,7 2,7 2,2 1,4 1,5 1,1 0,6 1,4 3,0 2,6 2,6 2,6	
1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006	2,4 2,1 1,6 1,8 2,0 1,2 0,7 0,5 1,7 1,7 1,9 2,1 2,1 1,8 1,6	3,9 3,5 2,4 1,4 1,1 1,0 0,7 0,7 0,7 1,1 1,6 2,1 1,6 1,6 1,0 1,2	3,2 2,2 1,8 1,4 1,7 1,9 1,1 0,6 0,5 1,6 1,6 1,7 1,9 1,7	3,1 0,6 - 0,1 0,9 1,3 1,8 1,5 0,6 2,1 5,1 2,6 2,3 0,6 0,1 1,6	2,6 2,1 1,2 0,5 0,7 1,1 -0,1 0,0 -0,4 -0,1 0,7 0,7 0,7 0,2 0,2 -0,5 -0,3	- 1,3 2,0 1,5 2,0 5,0 2,2 - 2,9 0,5 12,7 - 1,8 - 1,6 2,5 4,9 10,1 6,5	4,4 3,4 2,7 2,7 2,2 1,4 1,5 1,1 0,6 1,4 3,0 2,6 2,6 2,6 2,5	
1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005	2,4 2,1 1,6 1,8 2,0 1,2 0,7 0,5 1,7 1,7 1,9 2,1 2,1 1,8	3,9 3,5 2,4 1,4 1,1 1,0 0,7 0,7 0,7 1,1 1,6 2,1 1,6 1,6 1,0	3,2 2,2 1,8 1,4 1,7 1,9 1,1 0,6 0,5 1,6 1,6 1,7 1,9 1,7	3,1 0,6 - 0,1 0,9 1,3 1,8 1,5 0,6 2,1 5,1 2,6 2,3 0,6 0,1	2,6 2,1 1,2 0,5 0,7 1,1 - 0,1 0,0 - 0,4 - 0,1 0,7 0,7 0,7 0,2 0,2 - 0,5	- 1,3 2,0 1,5 2,0 5,0 2,2 - 2,9 0,5 12,7 - 1,8 - 1,6 2,5 4,9 10,1	4,4 3,4 2,7 2,7 2,2 1,4 1,5 1,1 0,6 1,4 3,0 2,6 2,6 2,6	

Source : Insee.

⁽¹⁾ Pour la période 1991-2002, les séries sont issues de la publication de l'Insee "Séries longues rétropolées de 1990 à 2002", Collection Insee Résultats société N° 17 Juillet 2003.

Autres indicateurs de prix

(en %)

	et m	Pétro atières _l	le oremières	Produit	s manufacti	ırés (3)	Indice du coût		rce de érence loyers	
Années	Pétrol	le (1)	Matières premières hors énergie (2)	Prix de production	Prix à l'importation	Prix à l'exportation	de la construction	(4)	(5)	
	en %	\$/bl	Base 100 : 2000	Prix de l'année	précédente, cha	aînés, base 2000				
			Та	ux de croiss	ance annue	ls				
1960	- 5,6	1,9		3,4	3,1	2,1	0,2			
1961	14,5	2,2	_	2,4	- 0,7	0,8	1,8	_	_	
1962	0,9	2,2	-	1,9	0,8	0,4	5,2	_	_	
1963	0,0	2,2	_	3,6	0,9	0,7	9,7	_	_	
1964	0,0	2,2	_	1,6	0,1	2,3	6,7	_	_	
1965	0,0	2,2		1,0	1,9	0,9	5,6	_		
1966								-		
	0,0	2,2		1,5	1,8	1,2	2,5	-		
1967	0,0	2,2		1,1	- 1,3	- 1,0	1,7	-		
1968	0,0	2,2	-	1,9	- 2,2	- 1,8	4,6	-	-	
1969	0,0	2,2	-	3,3	4,0	3,4	5,7	-	-	
1970	0,0	2,2	-	5,8	10,6	8,3	2,8	-	-	
1971	43,7	3,2	-	4,5	2,1	3,3	5,9	-	-	
1972	12,8	3,6	-	4,6	- 2,1	0,8	5,9	-	-	
1973	17,6	4,3	-	9,1	3,6	5,3	8,3	-	-	
1974	204,1	12,9	-	22,0	28,5	23,5	15,7	-	-	
1975	- 11,0	11,5	-	7,6	0,9	7,0	13,2	-	-	
1976	14,3	13,1	-	8,9	8,0	10,3	11,6	-	-	
1977	8,9	14,3	-	7,1	9,8	9,0	9,4	-	-	
1978	- 0,3	14,3	-	7,3	4,2	6,1	8,7	-	-	
1979	125,2	32,1	16,0	9,2	8,8	9,9	10,7	-	-	
1980	18,0	37,9	10,2	10,5	10,8	9,5	13,7	-	-	
1981	- 3,2	36,7	- 7,4	9,0	12,1	11,3	9,3	-	_	
1982	- 8,9	33,4	- 7,5	9,9	11,9	13,0	10,9	-	_	
1983	- 10,5	29,9	7,2	6,9	10,1	9,5	6,6	_	_	
1984	- 3,4	28,9	5,3	6,9	10,5	10,0	5,9	_	_	
1985	- 3,8	27,8	- 9,5	4,6	3,7	4,7	3,2	_		
1986	- 47,5	14,6		0,7	- 3,5		3,2	-		
			- 1,1			- 2,6		-	-	
1987	26,7	18,5	5,9	1,0	- 0,4	- 0,1	3,0	-		
1988	- 19,2	14,9	20,5	3,0	2,9	2,9	2,8	-	-	
1989	20,9	18,0	5,2	3,4	5,1	3,6	1,4	-	-	
1990	30,5	23,5	- 11,1	0,4	- 3,2	- 2,2	2,4	-	-	
1991	- 15,3	19,9	- 6,6	0,2	- 0,7	- 2,0	4,3	-	-	
1992	- 3,3	19,3	- 4,6	- 0,5	- 3,4	- 2,5	1,5	-	-	
1993	- 11,6	17,0	0,7	- 1,8	- 3,9	- 3,1	1,1	-	-	
1994	- 7,0	15,8	16,8	0,3	0,9	- 0,1	0,1	-	-	
1995	7,6	17,0	10,1	2,3	0,5	0,5	- 0,0	-	-	
1996	21,0	20,6	- 8,8	- 0,6	1,5	1,6	1,8	-	-	
1997	- 7,1	19,1	1,9	- 0,0	0,9	2,1	2,4	-	-	
1998	- 33,3	12,8	- 14,9	- 1,1	- 1,5	- 1,9	0,1	-	-	
1999	39,6	17,8	- 5,9	- 1,4	- 2,9	- 2,0	1,0	-	-	
2000	59,2	28,4	8,8	2,1	1,3	1,4	2,4	-	-	
2001	- 13,9	24,4	- 9,4	0,2	- 1,1	- 1,0	3,6	2,6	-	
2002	2,1	24,9	1,6	- 0,7	- 4,2	- 2,6	2,5	2,3	_	
2003	15,4	28,8	13,5	- 0,8	- 2,9	- 2,5	3,0	2,3	_	
2004	32,8	38,2	20,1	1,0	- 0,2	0,0	4,8	2,5	1,6	
2005	42,4	54,4	12,7	1,3	- 0,2	0,8	2,4	2,5	1,7	
2005	19,7	65,1	26,6	2,0	0,7	2,2	7,0	2,9	1,7	
2007	11,3	72,5	14,3					۷,5	1,7	
				2,1	0,1	1,2	4,0	-		
2008	34,0 - 36,6	97,1 61,5	8,8 - 20,4	1,7 - 1,4	0,2 - 2,3	1,4 - 2,1	7,7 - 2,7	-	2,5 0,9	

Sources : Insee, WEFA.

⁽¹⁾ Brent daté (marché spot de Londres).
(2) Prix des matières premières importées, en devises.
(3) Source Insee, base 2000 des Comptes nationaux.
(4) Cet indice, créé par l'article 35 de la loi 2005-841 du 26 juillet 2005 et calculé par l'Insee comme une moyenne pondérée de l'IPC hors tabac et hors loyers (60%), de l'indice des prix de l'entretien et de l'amélioration de l'habitat (20%) et de l'indice du coût de la construction (20%), s'est substitué à l'indice du coût de la construction comme référence pour la révision des loyers en cours de bail dans le parc locatif privé, à compter du premier janvier 2006. Il n'est plus publié en application de l'article 8 de la loi 2008-111 du 8 février 2008.
(5) L'article 9 de la loi n° 2008-111 du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat a modifié l'indice de référence des loyers créé par l'article 35 de la loi 2005-841 du 26 juillet 2005. Le nouvel indice correspond à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'indice des prix à la consommation hors tabac et hors loyers. Il a été publié pour la première fois le 14 février 2008 pour le pouvoir d'achat a modifié l'indice des prix à la consommation hors tabac et hors loyers. Il a été publié pour la première fois le 14

février 2008 pour les valeurs du 1er trimestre 2006.

Tableau IV.4

Salaire horaire ouvrier et salaire moyen par tête

		Salaire	e annuel par te	ête (1)					
Années ou trimestres	Taux de salaire horaire ouvrier (2)	Secteurs industriels et construction	Services principalement marchands	Secteurs marchands non agricoles					
	Niveau annuel en euros courants								
2007 2008 2009	- - -	33 048 34 006 34 236	32 130 32 936 33 454	32 404 33 252 33 683					
	ux de croissand								
1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008	13,1 15,5 15,1 14,9 10,9 7,2 5,8 3,8 3,4 3,6 4,2 5,0 4,4 3,9 2,1 2,0 2,4 2,6 2,7 2,1 2,5 5,3 4,2 3,6 2,7 2,1 2,5 3,6 2,7 2,1 2,5 3,8 3,8 3,9 3,9 3,9 3,9 3,9 3,9 3,9 3,9 3,9 3,9	13,0 15,9 14,4 13,4 9,9 9,6 7,4 5,1 4,9 4,8 3,9 5,3 5,2 4,7 4,2 3,2 2,6 2,1 2,7 1,3 2,2 2,8 1,5 3,4 2,5 4,9 3,3 3,2 3,6 2,9 0,7	10,7 13,9 14,2 12,7 8,5 6,3 5,8 4,5 2,9 4,1 4,1 6,0 3,9 2,4 1,8 0,6 1,8 1,9 1,7 2,3 2,4 3,1 2,5 3,5 3,6 4,2 2,3 2,5 1,6	11,9 14,9 14,5 13,2 9,2 7,9 6,6 4,8 3,8 4,4 4,1 5,8 4,5 3,3 2,7 1,6 2,1 2,0 2,0 1,9 2,3 3,2 2,1 3,2 2,5 3,9 3,5 3,9 2,7 2,6 1,3					
	Taux de croiss	ance trimestri	els, en %						
2008. I II III IV 2009. I II III	1,0 1,1 0,7 0,3 0,8 0,4 0,5 0,2	1,4 0,3 0,5 0,0 -1,1 1,0 0,9 1,0	0,6 0,6 0,6 0,5 - 0,1 0,5 0,5 0,6	0,9 0,5 0,6 0,3 - 0,4 0,7 0,7					
2010. I II	0,8	0,5	0,7	0,7					

⁽¹⁾ Source : Insee, base 2000 des comptes trimestriels. Salaire annuel brut moyen de l'ensemble des salariés (à temps plein et à temps partiel). Moyennes annuelles.

⁽²⁾ Source : DARES, Enquête ACEMO ; champ : entreprises de plus de 10 salariés des secteurs concurrentiels hors agriculture, salariés à temps plein. Moyennes annuelles.

Salaire minimum et éléments sur la distribution des salaires

	Salaire ı	ninimum	d		re net plein temps	(1)
Années	Horaire brut moyenne annuelle	Annuel net plein temps (2)	Annuel net moyen	Annuel net médian	Rapports int	erdéciles (3)
1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008	6,17 6,31 6,54 6,75 7,01 7,40 7,82 8,15 8,36 8,61	Niveau en 8 870 9 072 9 415 9 724 10 054 10 613 11 192 11 644 11 944 12 304	euros couran 19 775 20 210 20 776 21 295 21 679 22 134 22 754 23 209 23 975 24 828	16 262 16 545 16 884 17 268 17 541 17 900 18 395 18 648 19 128 19 860	Salaires les plus élevés rapportés au salaire médian (D9/D5)	Salaire médian rapporté aux salaires les plus bas (D5/D1)
2009	8,77	12 530	-	-		
1951 1952 1953 1954 1955 1956 1957 1958 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008	12.4 0,0 15.0 8.7 0,8 2,4 13,2 6.8 3,2 1,9 4,9 7,0 2,7 4,2 4,6 3,4 25,8 17,9 8,2 9,9 11,4 18,1 23,2 19,0 14,9 12,7 12,9 12,5 15.6 18,1 17,6 12,2 9,4 8,1 4,3 4,0 2,7 4,2 4,3 4,9 4,0 2,7 4,2 4,3 4,9 4,0 2,6 2,2 3,0 3,6 2,9 3,0 1,6 2,3 3,6 3,2 3,9 5,6 5,7 4,2 2,6 3,0	12.4 12.0 15.0 8.7 0.8 2.4 13.2 6.6 3.2 1.9 4.2 6.7 2.7 4.2 4.6 2.6 25.3 17.9 8.2 9.9 11.4 18.0 23.2 18.7 13.6 12.1 12.7 10.2 14.7 18.9 16.6 11.3 7.7 7.9 3.6 3.1 2.1 2.9 4.3 5.3 3.2 1.3 3.8 3.3 3.4 5.6 5.5 4.0 2.6 3.0	nce en euros 15,5 17,9 2,4 9,3 10,5 10,5 10,5 11,3 6,4 10,0 8,0 9,7 10,0 6,4 6,0 6,3 5,3 10,1 10,8 9,4 10,9 10,1 12,1 17,3 14,5 15,8 10,3 13,2 8,6 13,8 13,2 13,8 10,6 7,1 7,1 5,3 2,7 2,9 4,4 4 5,2 3,6 2,6 2,5 2,4 2,0 1,5 5,2 3,6 2,6 2,5 2,4 2,0 1,5 5,2 3,6 2,6 2,5 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,2 2,8 2,5 1,8 2,1 2,1 2,1 2,2 2,8 2,5 1,8 2,1 2,1 2,1 2,1 2,2 2,8 2,5 1,8 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,2 2,8 2,5 1,8 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,2 2,8 2,5 1,8 2,1 2,1 2,1 2,1 2,2 2,8 2,5 1,8 2,1 2,1 2,2 2,8 2,5 1,8 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,2 2,8 2,5 1,8 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,2 2,8 2,5 1,8 2,1 2,8 2,0 3,3 3,6	Courants, en 20,4 17,0 5,3 21,5 10,3 10,2 5,3 13,8 2,0 8,6 5,4 5,3 6,0 9,8 11,3 9,9 11,8 10,3 12,5 16,7 14,4 16,3 10,9 13,5 9,6 14,4 12,9 13,4 10,4 7,0 7,2 4,5 2,9 3,2 4,0 5,3 3,7 3,1 2,5 3,4 2,1 0,8 2,2 1,9 1,3 1,7 2,0 2,3 1,6 2,0 2,8 1,4 2,6 3,8	1.96 1.95 1.94 1.96 2.00 1.98 2.03 2.04 2.05 2.08 2.02 2.10 2.11 2.10 2.05 2.06 2.05 2.06 2.05 2.04 2.02 2.03 1.99 1.98 1.98 1.98 1.99 1.99 1.99 1.99	1,72 1,85 - 1,74 1,57 1,76 1,87 - 1,78 1,83 1,80 1,84 1,93 1,92 1,93 1,94 1,91 1,82 1,69 1,76 1,78 1,79 1,75 1,69 1,66 1,66 1,64 1,63 1,64 1,62 1,60 1,57 1,57 1,56 1,57 1,57 1,56 1,57 1,57 1,59 1,60 1,57 1,57 1,55 1,55 1,55 1,55 1,55 1,55

⁽¹⁾ Sources : Insee, calculs DG Trésor, DADS de 1950 à 1995 ; estimations pour les années 1981,1983 et 1990. Salaires nets de prélèvements (cotisations sociales, CSG et CRDS).

⁽²⁾ Ces niveaux sont calculés sur la base d'une durée du travail de 35 heures par semaine.

⁽³⁾ Les salariés sont classés en fonction de leur salaire, dans l'ordre croissant, et répartis selon ce classement en dix groupes de même taille appelés déciles ; D1, D5 et D9 correspondent aux salaires supérieurs respectivement des déciles 1, 5 (salaire médian) et 9.

Tableau IV.6

Coût du travail au niveau du SMIC et du salaire médian

	Coût du travail des salariés à plein temps						
Années	Payés au SMIC (3)	Payés au salaire médian	Rapports int	erdéciles (1)			
1999 2000 2001 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009	13 773 14 065 14 552 15 029 15 491 16 056 16 631 17 149 17 565 17 937 18 267	28 987 29 492 29 989 30 671 31 323 32 137 33 085 33 661 34 465 35 784	Salaires les plus élevés rapportés au salaire médian (D9/D5)	Salaire médian rapporté aux salaires les plus bas (D5/D1)			
	Taux de cro	nissance en euros coura	inte en %				
1951 1952 1953 1954 1955 1956 1956 1957 1958 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1990 1991 1992 1993 (2) 1994 (2) 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008	12,82 0,82 15,00 8,70 0,80 2,38 10,91 9,71 3,21 2,57 6,12 6,54 2,72 4,23 4,72 6,65 23,30 18,07 8,23 10,05 12,20 18,36 23,51 20,27 15,87 12,97 13,24 13,48 15,65 18,13 17,53 13,08 8,97 8,24 4,47 3,97 2,96 3,29 3,41 4,94 4,38 1,14 0,35 - 0,14 - 3,02 3,12 3,31 1,192 2,12 3,46 3,28 3,08 3,08 3,08 3,08 3,08 3,08 3,08 3,0	17,46	1,95 1,69 1,96 1,74 1,73 1,77 1,78 1,79 1,84 1,80 1,80 1,87 1,88 1,84 1,82 1,81 1,81 1,81 1,79 1,80 1,80 1,75 1,75 1,75 1,75 1,75 1,75 1,75 1,75	1,72 1,85 1,74 1,57 1,76 1,87 1,78 1,83 1,80 1,84 1,93 1,92 1,93 1,94 1,91 1,82 1,69 1,76 1,78 1,79 1,75 1,69 1,69 1,66 1,64 1,63 1,64 1,62 1,60 1,57 1,56 1,56 1,57 1,57 1,56 1,59 1,60 1,57 1,57 1,57 1,59 1,60 1,60 1,57 1,57 1,57 1,59 1,60 1,60 1,57 1,57 1,57 1,59 1,60 1,60 1,57 1,57 1,57 1,59 1,60 1,60 1,57 1,57 1,57 1,59 1,60 1,60 1,70 1,70 1,70 1,70 1,70 1,70 1,70 1,7			

Sources: Insee, calculs DG Trésor, DADS de 1950 à 1995; estimations pour les années 1981, 1983 et 1990. Hors cotisations patronales pour les accidents du travail et les transports.

(1) Les salariés sont classés en fonction de leur salaire, dans l'ordre croissant, et répartis selon ce classement en dix groupes de même taille appelés déciles; D1, D5 et D9 correspondent aux salaires supérieurs respectivement des déciles 1, 5 (salaire médian) et 9. La reconstitution des déciles pour la période 1950-1966 est fragile.

(2) D'importantes modifications de la chaîne d'exploitation des DADS (exhaustivité, redressement des postes annexes) rendent notamment les niveaux de 1993 non comparables à ceux de 1992 et 1994.

(3) Ces niveaux sont calculés sur la base d'une durée du travail de 35 heures par semaine.

V. Financement de l'économie

- V.1 Principaux taux d'intérêt
- V.2 Cours des actions françaises
- V.3 Ventilation des crédits à l'économie par débiteur
- V.4 Agrégats monétaires de la zone euro
- V.5 Capitalisation des actions et des obligations françaises
- V.6 Encours et émissions d'actions cotées et autres titres financiers

Tableau V.1

Principaux taux d'intérêt

(en %)

Années	Taux monétaire au jour le jour (1)	EURIBOR à 3 mois (2)	Rendement des obligations publiques et semi-publiques d'une durée supérieure à 1 an (3)	Taux des Livrets A et bleu	Taux des Plans d'épargne logement (4)			
Données en moyenne annuelle								
1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007	8,7 5,8 5,0 8,9 12,9 7,9 8,6 9,1 8,0 9,0 11,8 15,3 14,9 12,5 11,7 9,9 7,7 8,0 7,5 9,1 10,0 9,5 10,4 8,7 5,7 6,4 3,7 3,2 3,4 2,7 4,1 4,4 4,4 3,3 2,3 2,1 2,1 2,8 3,9	8,9 6,3 5,5 9,1 13,0 7,9 8,7 9,2 8,2 9,5 12,2 15,3 14,6 12,5 11,7 9,9 7,7 8,3 7,9 9,4 10,3 9,6 10,3 8,6 5,8 6,6 3,9 3,5 3,2 3,0 4,4 4,3 3,3 2,3 2,1 2,2 3,1 4,3	8,6 8,4 8,0 9,0 11,0 10,3 10,5 11,0 10,6 10,9 13,8 16,3 16,0 14,4 13,4 11,9 9,1 10,2 9,1 8,9 10,1 9,4 8,8 7,1 7,7 6,4 5,7 5,0 4,8 5,8 5,6 5,1 4,4 4,4 4,4 3,7 4,1 4,6	4,1 4,3 4,3 4,3 6,3 7,5 6,5 6,5 6,5 6,5 7,3 7,8 8,5 8,1 7,1 6,3 5,0 4,5 4,5 4,5 4,5 4,5 4,5 4,5 4,5 4,5 4,5	7,7 7,7 7,0 6,8 7,3 8,7 8,7 8,7 8,7 7,7 7,7 7,7 7,7 9,0 9,6 9,6 8,3 6,5 6,0 6,0 6,0 6,0 6,0 6,0 6,0 6,0 6,0 6,0			
2009	3,9 0,7	4,6 1,2	4,5 3,9	3,7 1,9	3,5 3,5			

Sources : FBE (European Banking Federation) ; ACI (Financial Markets Association) ; Banque de France ; Caisse des Dépôts et Consignations.

⁽¹⁾ A partir du 1er janvier 1999 : EONIA pour Euro OverNight Index Average, taux moyen au jour le jour de la zone euro.

⁽²⁾ PIBOR pour Paris Inter-Bank Offered Rate, taux d'intérêt inter-bancaire offert à Paris de 1970 à 1998. EURIBOR à 3 mois pour Euro Inter-Bank Offered Rate, taux inter-bancaire sur la zone euro depuis le 1er janvier 1999.

⁽³⁾ Rendement des obligations publiques à partir de 1988.

⁽⁴⁾ Y compris prime d'État.

Tableau V.2

Cours des actions françaises

(en indice et en moyenne annuelle en %)

Années	Évolution du cours des actions	Indice CAC 40 Base 1000 au 1/01/1988		Indice SBF 250 (1) Base 1000 au 1/01/1991					
Annees	sur l'ensemble des marchés français	Niveau	Évolution en %	Niveau	Évolution en %				
Indice en moyenne annuelle et variation en moyenne annuelle									
1974	- 26,7	-	-	-	-				
1975	5,7	-	-	-	-				
1976	3,1	-	-	-	-				
1977	- 13,6	-	-	-					
1978 1979	29,3 32,5	-	-	-	-				
1979	32,5 24,2								
1981	- 14,0								
1982	- 7,8	_	_	_	_				
1983	25,0	_	-	-	_				
1984	36,7	_	_	-	_				
1985	22,0	_	-	-	_				
1986	58,7	-	-	-	-				
1987	13,8	1 297	-	-	-				
1988	- 10,9	1 249	- 3,7	-	-				
1989	42,5	1 763	41,1	-	-				
1990	1,7	1 839	4,3	-	-				
1991	- 2,9	1 768	- 3,9	1 131	-				
1992	6,5	1 853	4,8	1 169	3,3				
1993	10,8	2 020	9,0	1 302	11,4				
1994	7,0	2 057	1,8	1 377	5,8				
1995	- 7,5	1 872	- 9,0	1 238	- 10,1				
1996	15,6	2 079	11,1	1 409	13,8				
1997 1998	31,3	2 758 3 702	32,6	1 820	29,2				
1998	32,9	3 702 4 552	34,2	2 382 2 909	30,9				
2000	22,1 37,7	4 552 6 269	23,0 37,7	2 909 3 984	22,1 37,0				
2000	- 18,5	5 019	- 19,9	3 223	- 19,1				
2002	- 22,2	3 789	- 24,5	2 519	- 21,8				
2002	- 14,4	3 119	- 17,7	2 110	- 16,2				
2004	19,6	3 685	18,2	2 519	19,4				
2005	17,9	4 270	15,9	2 967	17,8				
2006	22,1	5 109	19,7	3 602	21,4				
2007	14,5	5 728	12,1	4 076	13,2				
2008	- 25,2	4 340	- 24,2	3 061	- 24,9				
2009	- 22,3	3 345	- 22,9	2 371	- 22,5				

Sources : Euronext Paris.

(1) SBF : Sociétés des Bourses Françaises.

Ventilation des crédits à l'économie par débiteur⁽¹⁾

(en points de PIB)

Années	Total	Ménages	Sociétés non financières	Administrations publiques	Reste du monde	Autres (2)
1978	81,0	18,0	47,4	11,0	3,2	1,5
1979	80,9	20,4	44,6	11,0	3,4	1,5
1980	82,3	21,8	44,2	10,6	4,1	1,5
1981	85,2	22,0	44,3	11,3	6,0	1,5
1982	86,6	23,1	43,6	11,1	7,1	1,6
1983	87,9	23,8	44,1	11,2	7,3	1,6
1984	89,8	25,0	43,7	11,5	8,0	1,6
1985	89,6	26,3	42,7	12,0	7,1	1,6
1986	86,1	26,5	40,4	11,6	6,1	1,5
1987	89,8	28,7	41,3	12,0	6,1	1,6
1988	92,4	29,9	43,4	11,3	6,2	1,7
1989	94,6	30,1	46,8	10,5	5,5	1,6
1990	99,2	32,1	49,8	10,8	5,0	1,5
1991	100,5	32,7	50,4	10,7	5,0	1,7
1992	100,3	32,6	49,0	11,4	5,5	1,7
1993	100,0	34,9	45,0	12,3	6,1	1,7
1994	94,6	33,6	42,7	11,3	5,8	1,2
1995	94,4	32,8	40,5	14,4	5,3	1,4
1996	90,9	33,0	38,0	12,8	5,2	1,8
1997	90,5	33,2	37,6	11,9	5,7	2,1
1998	87,1	32,9	36,2	10,4	5,3	2,3
1999	89,5	34,1	37,4	9,6	5,8	2,5
2000	92,3	34,3	40,1	9,0	6,3	2,6
2001	91,3	34,9	38,8	8,2	6,5	2,9
2002	91,2	35,8	38,7	8,2	5,8	2,6
2003	90,1	37,2	36,0	8,9	5,5	2,6
2004	92,2	39,3	36,3	8,9	5,6	2,2
2005	97,7	42,3	37,7	8,9	6,7	2,1
2006	102,8	44,9	39,4	8,7	7,4	2,3
2007	111,5	47,4	42,2	9,2	9,5	3,3
2008	116,8	49,3	45,1	9,1	10,4	3,0
2009	122,3	52,0	45,4	10,2	11,8	2,8

Sources : Banque de France; Insee, base 2000 des comptes nationaux.

⁽¹⁾ Prêts à court et long terme des Institutions Financières aux agents non financiers.

⁽²⁾ Autres : Sociétés financières et Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Tableau V.4

Agrégats monétaires de la zone euro

	Encour	s, données	cvs, Md€	Taux de cr	Taux de croissance annuels en %		
Années	M1	M2	M3	M1	M2	M3	
1978	-	_		11,9		_	
1979	_	_	_	9,2	_	_	
1980	472,4	1 164,6	1 198,1	6,5	_	_	
1981	501,1	1 275,4	1 325,6	6,1	9,5	10,6	
1982	550,1	1 413,5	1 477,3	9,8	10,8	11,4	
1983	603,1	1 537,0	1 607,8	9,6	8,7	8,8	
1984	649,7	1 662,1	1 743,0	7,7	8,1	8,4	
1985	698,4	1 783,7	1 881,7	7,1	6,6	7,2	
1986	760,3	1 903,7	2 011,5	8,9	6,7	6,9	
1987	819,6	2 031,2	2 177,6	7,8	6,7	8,3	
1988	882,8	2 173,8	2 358,1	7,7	7,0	8,3	
1989	955,1	2 341,3	2 591,6	8,2	7,7	9,9	
1990	1 057,5	2 572,2	2 905,7	6,1	5,8	8,4	
1991	1 096,4	2 718,7	3 129,6	3,3	5,7	7,7	
1992	1 145,9	2 852,0	3 363,7	4,5	4,9	7,5	
1993	1 219,0	3 063,4	3 584,9	6,4	7,4	6,6	
1994	1 271,5	3 156,3	3 669,5	4,3	3,0	2,4	
1995	1 349,2	3 312,0	3 876,5	6,5	5,2	5,7	
1996	1 458,3	3 484,4	4 036,6	8,1	5,2	4,2	
1997	1 565,8	3 616,3	4 222,6	6,7	3,4	4,2	
1998	1 732,3	3 851,1	4 426,0	10,4	6,4	5,1	
1999	1 923,2	4 076,9	4 665,2	10,6	5,5	5,7	
2000	2 026,3	4 228,1	4 860,3	5,3	3,7	4,1	
2001	2 222,5	4 616,5	5 403,9	6,0	6,5	8,0	
2002	2 443,8	4 915,3	5 767,6	9,9	6,6	6,9	
2003	2 678,3	5 236,8	6 147,4	10,6	7,7	7,1	
2004	2 906,4	5 569,7	6 536,9	8,8	6,6	6,6	
2005	3 422,2	6 082,5	7 078,6	11,4	8,5	7,3	
2006	3 686,9	6 645,5	7 743,3	7,7	9,4	9,9	
2007	3 831,9	7 340,2	8 642,8	4,0	10,2	11,6	
2008	3 980,2	8 013,3	9 385,4	3,4	8,3	7,6	
2009	4 492,2	8 180,6	9 327,0	12,4	1,6	- 0,3	

Source : Banque Centrale Européenne.

Capitalisation des actions et des obligations françaises

	Capitalisation boursière des sociétés françaises ⁽¹⁾				lisation obli ociétés fran				
Années	Niveau millions €	Évolution en %	En % du PIB	Niveau millions €	Évolution en %	En % du PIB			
Valeur nominale et en points de PIB en fin d'année et variation annuelle en %									
1974	19	-	9,0	31	-	14,8			
1975	25	31,8	10,5	38	24,5	16,4			
1976	21	- 13,8	7,9	44	15,9	16,4			
1977	20	- 3,9	6,7	51	16,0	16,9			
1978	30	46,5	8,7	64	24,8	18,6			
1979	35	17,5	8,9	72	11,6	18,2			
1980	39	11,8	8,8	89	24,7	20,1			
1981	35	- 11,6	6,9	92	3,3	18,4			
1982	32	- 9,1	5,5	124	34,9	21,7			
1983	52	63,7	8,1	157	26,7	24,8			
1984	66	27,4	9,5	198	25,5	28,5			
1985	103	56,5	13,8	244	23,2	32,7			
1986	175	70,3	21,9	301	23,7	37,6			
1987	148	- 15,9	17,4	313	3,7	37,0			
1988	234	58,8	25,7	356	14,0	39,2			
1989	334	42,6	34,0	376	5,6	38,4			
1990	265	- 20,7	25,6	396	5,1	38,3			
1991	304	14,7	28,4	443	12,1	41,4			
1992	294	- 3,1	26,6	487	9,8	44,0			
1993	410	39,2	36,8	591	21,4	53,0			
1994	368	- 10,3	31,9	563	- 4,8	48,8			
1995	373	1,4	31,2	630	11,9	52,7			
1996	469	25,9	38,2	691	9,6	56,3			
1997	620	32,2	48,9	713	3,2	56,3			
1998	844	36,1	63,8	760	6,6	57,4			
1999	1499	77,6	109,7	764	0,5	55,9			
2000	1549	3,3	107,3	779	2,0	54,0			
2001	1326	- 14,4	88,5	795	2,1	53,1			
2002	935	- 29,5	60,3	818	2,9	52,8			
2003	1082	15,7	67,8	809	- 1,1	50,7			
2004	1153	6,5	69,6	814	0,6	49,1			
2005	1500	30,2	87,0	859	5,5	49,8			
2006	1856	23,7	102,7	830	- 3,3	45,9			
2007	1895	2,1	100,0	816	- 1,7	43,1			
2008	1074	- 43,4	55,1	844	3,4	43,3			
2009	1369	27,5	71,8	941	11,5	49,3			

Source : Euronext Paris.

Marché règlementé : Premier marché, Second marché et Nouveau marché jusqu'en 2004, remplacés par Eurolist en 2004, qui devient Euronext en 2008. Marché non règlementé : Marché libre depuis 1996 et Alternext à partir de 2005.

⁽¹⁾ Marchés règlementé et non règlementé.

Tableau V.6

Encours et émissions d'actions cotées et autres titres financiers

Années	Actions des sociétés	cotées françaises (1)	Autres titres de dette des sociétés françaises (1)		
	Encours (2) millions €	Évolution en %	Encours (2) millions €	Évolution en %	
Valeur no	ominale en fin d	l'année et vari	ation annuelle	en %	
2000	1 235 329	9,0	233 138	19,3	
2001	1 042 237	- 15,6	286 295	22,8	
2002	716 381	- 31,3	273 975	- 4,3	
2003	817 831	14,2	287 410	4,9	
2004	833 935	2,0	278 058	- 3,3	
2005	1 119 039	34,2	279 285	0,4	
2006	1 379 188	23,2	280 147	0,3	
2007	1 501 104	8,8	275 045	- 1,6	
2008	891 715	- 40,6	295 851	7,6	
2009	1 080 237	21,1	345 905	16,9	

Source : Banque de France. (1) Sociétés non financières.

(2)	Exprimé	en	valeur	de	marché.

Années	Actions cotées des sociétés françaises (1)		Autres titres de dette des sociétés françaises (1)	
	Émissions brutes (2) millions €	Émissions nettes (2) millions €	Émissions brutes (3) millions €	Émissions nettes (4) millions €
Valeur nominale en fin d'année				
2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009	14 017 6 669 9 919 20 002 36 157 18 351 19 990 42 598 13 644 22 055	12 490 -1 533 2 705 7 070 7 099 8 088 9 376 32 781 4 128 20 032	444 412 628 948 486 964 464 186 519 655 507 176 552 765 695 652 370 628	39 844 56 625 3 036 18 110 - 8 673 - 953 1 556 - 1 818 22 289 49 961

Source : Banque de France.

- (1) Sociétés non financières.
- (2) y compris apports en nature.
- (3) contre paiement.
- (4) flux monétaire.

VI. Finances publiques

- VI.1 Capacité ou besoin de financement des administrations publiques
- VI.2 Capacité ou besoin de financement des administrations de sécurité sociale
- VI.3 Part des dépenses publiques dans le PIB
- VI.4 Part des prélèvements obligatoires dans le PIB
- VI.5 Dépenses et recettes des Administrations Publiques (APU)
- VI.6 Dépenses et recettes de l'État
- VI.7 Dépenses et recettes des Administrations de Sécurité Sociale (ASSO)
- VI.8 Dépenses et recettes des Organismes Divers d'Administration Centrale (ODAC)
- VI.9 Dépenses et recettes des Administrations Publiques locales (APUL)
- VI.10 Structure de la dette publique au sens du traité de Maastricht
- VI.11 Lois de finances initiales et exécution budgétaire
- VI.12 Bilan de l'État en comptabilité générale (approche patrimoniale)

Définitions

DG Trésor : Direction Générale du Trésor.

Les **dépenses publiques** sont les dépenses effectuées par les administrations publiques **(APU)**. Ces dernières sont financées par des prélèvements obligatoires et des emprunts, produisent des services non marchands et effectuent des opérations de redistribution. Elles comprennent :

- Les APU centrales: État et organismes divers d'administration centrale (ODAC) dont l'action est financée au niveau national (ANPE, CNRS, universités...);
- Les APU locales (**APUL**) : collectivités locales (régions, départements, communes et organismes en dépendant), et organismes divers d'administration locale (ODAL) dont l'action est financée localement (lycées, collèges, chambres de commerce et d'industrie, crèches ...);
- Les administrations de sécurité sociale (ASSO) : régimes d'assurance sociale et organismes financés par ceux-ci.

Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques

(en milliards d'euros et en points de PIB)

### Company of the co	Années	État	Organismes divers d'administration centrale	Administrations publiques locales	Administrations de Sécurité Sociale	Administrations publiques	Correction concepts Maastrichiens (1)	Administrations publiques Maastrichiennes (1)
2005				En milliar	ds d'euros			
1978 -0,3 0,0 -1,2 -0,1 -1,6 0,0 -1,6 1979 0,0 0,2 -1,1 0,8 -0,2 0,0 -0,2 1980 0,0 0,2 -1,0 0,7 -0,1 0,0 -0,1 1981 -1,0 0,1 -1,1 -0,2 -2,2 0,0 -2,8 1982 -1,5 0,0 -1,2 -0,1 -2,8 0,0 -2,8 1983 -2,0 0,0 -1,0 0,5 -2,5 0,0 -2,5 1984 -2,3 -0,2 -0,6 0,3 -2,8 0,0 -2,8 1985 -2,5 0,0 -0,6 0,1 -3,0 0,0 -2,8 1986 -1,9 -0,2 -0,5 -0,6 0,1 -3,0 0,0 -3,2 1987 -1,5 0,0 -0,4 -0,1 -2,6 0,0 -2,1 1988 -2,1 0,0 -0,5	2005 2006 2007 2008	- 52,2 - 48,3 - 39,7 - 55,5	7,1 10,5 - 4,2 0,1	- 3,3 - 3,1 - 7,6 - 8,7	- 2,8 - 1,0 - 0,2 - 0,9	- 51,1 - 41,9 - 51,8 - 65,0	0,8 0,8 0,3 0,3	- 50,4 - 41,1 - 51,4 - 64,7
1979 0,0 0,2 -1,1 0,8 -0,2 0,0 -0,2 1980 0,0 0,2 -1,0 0,7 -0,1 0,0 -0,1 1981 -1,0 0,1 -1,1 -0,2 -2,2 0,0 -2,2 1982 -1,5 0,0 -1,2 -0,1 -2,8 0,0 -2,5 1984 -2,3 -0,2 -0,6 0,3 -2,8 0,0 -2,8 1985 -2,5 0,0 -0,6 0,3 -2,8 0,0 -2,8 1986 -1,9 -0,2 -0,6 0,1 -3,0 0,0 -3,0 1987 -1,5 0,0 -0,6 0,1 -2,1 0,0 -3,2 1987 -1,5 0,0 -0,4 -0,1 -2,1 0,0 -2,6 1988 -2,1 0,0 -0,5 -0,1 -2,6 0,0 -2,6 1989 -1,6 0,2 -0,5 0,1				En poin	ts de PIB			
2007 - 2,1 - 0,2 - 0,4 0,0 - 2,7 0,0 - 2,7 2008 - 2,8 0,0 - 0,4 0,0 - 3,3 0,0 - 3,3	1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007	0,0 0,0 -1,0 -1,5 -2,0 -2,3 -2,5 -1,9 -1,5 -2,1 -1,6 -2,0 -1,9 -3,3 -5,3 -4,7 -4,1 -3,7 -3,9 -2,9 -2,6 -2,5 -2,4 -3,6 -3,9 -3,2 -3,0 -2,7 -2,1	0,2 0,2 0,1 0,0 0,0 0,0 -0,2 0,0 0,0 0,2 0,1 0,1 0,1 0,1 -0,5 0,1 0,7 0,2 0,3 0,3 0,3 0,3 0,6 0,3 0,6 0,4 0,6 -0,2	- 1,1 - 1,0 - 1,1 - 1,0 - 1,1 - 1,2 - 1,0 - 0,6 - 0,6 - 0,6 - 0,5 - 0,4 - 0,6 - 0,6 - 0,6 - 0,6 - 0,2 - 0,2 - 0,2 - 0,2 - 0,2 - 0,2 - 0,2 - 0,1 - 0,2 - 0,3 - 0,3 - 0,3 - 0,1 - 0,0 -	0.8 0.7 - 0.2 - 0.1 0.5 0.3 0.1 - 0.6 - 0.1 - 0.1 - 0.1 - 0.5 - 0.8 - 1.0 - 0.6 - 0.7 - 0.5 - 0.4 - 0.1 0.3 0.5 0.4 - 0.2 - 0.6 - 0.9 - 0.2 - 0.1 0.0	- 0,2 - 0,1 - 2,2 - 2,8 - 2,5 - 2,8 - 3,0 - 3,2 - 2,1 - 2,6 - 1,8 - 2,4 - 2,9 - 4,5 - 6,4 - 5,5 - 4,0 - 3,3 - 2,6 - 1,8 - 1,5 - 1,6 - 3,2 - 4,1 - 3,6 - 3,2 - 4,1 - 3,6 - 3,0 - 2,3 - 2,7	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	- 0,2 - 0,1 - 2,2 - 2,8 - 2,5 - 2,8 - 3,0 - 3,2 - 2,1 - 2,6 - 1,8 - 2,4 - 2,9 - 4,5 - 6,4 - 5,5 - 4,0 - 3,3 - 2,6 - 1,8 - 1,5 - 1,5 - 3,1 - 4,1 - 3,6 - 2,9 - 2,3 - 2,7

Source : Insee, base 2000 des Comptes nationaux, calculs DG Trésor.

⁽¹⁾ Le déficit public notifié se distingue du besoin de financement par la prise en compte des flux d'intérêts liés aux opérations de swaps effectuées par les administrations publiques.

Tableau VI.2

Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations de sécurité sociale

(en milliards d'euros et en points de PIB)

Années	Total Administrations de Sécurité Sociale	ODASS (3) (Hôpitaux)	Régime général	Régimes d'indemnisation du chômage	Régimes complémentaires (1)	Fonds spéciaux (dont FSV)	Autres régimes (2)
			En poin	ts de PIB			
	Base 2000			Base 1995	des compte	s nationaux	(
1995 1996 1997 1998 1999	- 0,75 - 0,49 - 0,43 - 0,14 0,27	0,03 0,02 0,03 0,01 0,00	- 0,87 - 0,61 - 0,36 - 0,23 0,01	0,28 0,28 - 0,04 0,01 0,14	- 0,08 - 0,11 - 0,02 0,06 0,14	0,01 - 0,01 0,01 0,02 - 0,00	- 0,05 - 0,01 - 0,04 0,03 - 0,02
		Base	2000 des c	omptes nat	ionaux		
2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009	0,47 0,40 - 0,24 - 0,57 - 0,88 - 0,16 - 0,05 - 0,01 - 0,05 - 1,26	0,03 0,00 0,00 - 0,03 - 0,01 - 0,08 - 0,06 - 0,08 - 0,09 - 0,07	0,15 0,11 - 0,32 - 0,75 - 0,86 - 0,24 - 0,49 - 0,52 - 0,54 - 1,10	0,02 - 0,08 - 0,31 - 0,28 - 0,27 - 0,16 0,09 0,20 0,25 - 0,04	0,26 0,30 0,44 0,42 0,36 0,44 0,41 0,34 0,24 0,06	- 0,10 - 0,02 - 0,05 - 0,03 - 0,04 - 0,15 - 0,10 - 0,09 - 0,09 - 0,18	0,12 0,06 0,01 0,09 - 0,05 0,03 0,10 0,13 0,18 0,07
			En millia	ds d'euros			
		Base	2000 des c	omptes nat	ionaux		
2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009	6,81 5,95 -3,71 -9,02 -14,56 -2,76 -0,95 -0,25 -0,91 -24,02	0,42 0,38 0,01 - 0,43 - 0,10 - 1,40 - 1,13 - 1,45 - 1,73 - 1,32	2,11 1,60 - 5,03 - 11,92 - 14,31 - 4,09 - 8,93 - 9,90 - 10,51 - 21,01	0,32 - 1,27 - 4,85 - 4,45 - 4,57 - 2,79 1,62 3,82 4,82 - 0,82	3,69 4,56 6,88 6,76 5,95 7,51 7,49 6,45 4,65	- 1,42 - 0,30 - 0,81 - 0,40 - 0,74 - 2,58 - 1,88 - 1,62 - 1,73 - 3,43	1,68 0,97 0,09 1,42 -0,79 0,58 1,88 2,45 3,59 1,38

⁽¹⁾ A compter de 2001, l'ASF (Allocation de Soutien Familial) est classée dans les régimes complémentaires.

⁽²⁾ Les autres régimes regroupent les régimes particuliers de salariés (régimes des marins, des mineurs ou des agents des collectivités locales), les régimes de non-salariés (caisses des artisans et des professions libérales) et les régimes agricoles.

⁽³⁾ ODASS : organismes dépendant des administrations de sécurité sociale, essentiellement les hôpitaux.

Part des dépenses publiques dans le PIB

the fine time time time time time time time tim	Administrations publiques (1) dont :
En milliards of 'euros 21,1 1165 21,2 1165 21,4 117;1 465 21,4 117;1 465 21,4 117;1 465 21,4 117;1 465 21,4 117;1 465 21,4 117;1 465 21,4 117;1 465 21,4 117;1 465 21,4 117;1 465 21,4 117;1 465 21,4 11,2 3,5 8,5 1,1 2,2 8,5 1,1 1,2 2,2 2,3 1,1 3, 19,9 1,1 3, 19,9 1,1 3, 19,9 1,1 3, 19,9 1,1 3, 19,9 1,1 4, 1,1 5, 1,1 5, 1,1 5, 1,1 1,1 1,1 1,2 2,2 2,1 1,1 1,1 1,1 1,	Consommations Remunérations Intérêts FCBF des intermédiaires (D1) D63 partie) (D41) (P51) dépenses
The color of the	
2.1 11.7.1 38.9 74.1 228.5 42.0 63.3 45.7 45.7 2.1 11.7 38.9 74.1 228.5 45.2 66.7 44.5 45.7 45.7 45.7 45.7 45.7 45.7 45.7 45.7 45.7 45.7 45.7 46.7 47.7 46.7 47.7 47.7 47.7 47.7 47.7 47.7 47.7 47.7 47.7 47.7 47.7 47.7 47.7 47.7 47.7 47.7 47.7 47.7	437,2 50,9 62,2
2.2 7.2 0.6 3.2 7.7 1.0 1.8 1.9 18.9 2.1 7.0 0.6 3.1 7.3 1.0 1.8 1.9 18.9 2.1 7.0 0.6 3.1 7.3 1.0 1.8 1.9 19.9 2.4 7.2 0.7 3.3 7.3 1.1 2.0 2.1 2.0 2.4 7.3 1.2 3.5 8.5 1.1 2.2 2.1 2.1 2.1 2.1 2.1 2.1 2.1 2.1 2.1 2.1 2.1 2.2 2.0 2.2 2.0 2.2 2.0 2.2 2.0 2.1 2.1 2.2 2.1 2.1 2.2 2.2 2.0 2.2 2.2 2.2 2.2 2.0 2.2 2.2 2.2 2.2 2.2 2.2 2.2 2.2 2.2 2.2 2.2 2.2 2.2 2.2 2.2 2.2 2.2 2.2	247,3 454,0 50,2 63,4 254,3 479,0 45,6 63,9
2.2 7.2 0.6 3.2 7.7 1.0 1.8 1.9 1.8 1.9 1.8 1.9 1.8 1.9 <th></th>	
2.1 7,0 0.6 3,1 7,8 1,0 1,8 1,9 1,1 2,1 <td>12,5 18,1 1,0 3,0</td>	12,5 18,1 1,0 3,0
2,3 7,2 0,7 3,3 7,9 1,0 1,9 2,0 19,9 2,4 7,4 1,2 3,8 8,5 1,1 2,0 2,1 2,1 2,4 7,4 1,2 3,8 8,5 1,1 2,0 2,1 2,1 2,4 7,3 1,6 4,1 8,4 1,2 2,2 2,0 2,1 2,1 2,4 7,3 1,7 4,2 8,4 1,2 2,2 2,0 2,1 2,1 2,4 7,3 1,7 4,2 8,4 1,5 2,4 2,2 2,0 2,1 2,1 2,1 2,2 2,0 2,1 2,1 2,1 2,4 2,2 2,1 2,1 2,4 2,3 2,1 2,4 2,3 2,1 2,4 2,3 2,1 2,4 2,3 2,1 2,3 2,4 2,3 2,1 2,3 2,4 2,3 2,1 2,3 2,3 2,3 2,3	18,2 1,1
24 7,3 1,2 3,5 8,2 1,1 2,0 2,1 21,0 24 7,4 1,2 3,7 8,6 1,1 2,0 2,1 21,0 2,4 7,4 1,5 3,7 8,6 1,1 2,2 2,0 2,1 2,1 2,0 2,1 2,1 2,0 2,1 2,1 2,0 2,1 2,0 2,1 2,0 2,1 2,0 2,1 2,0	18,7 1,2
24 7,4 1,2 3,6 8,9 1,1 2,1 2,2 2,1 2,4 7,3 1,6 4,1 8,2 1,1 2,2 2,0 22,0 2,4 7,3 1,6 4,1 8,2 1,2 2,2 2,0 22,0 2,4 7,3 1,7 4,2 8,4 1,2 2,3 2,0 22,1 2,4 7,3 1,7 2,8 8,7 1,5 2,4 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,2 2,0 2,1 2,1 2,1 2,4 2,1 2,1 2,1 2,4 2,1 2,1 2,4 2,1 2,1 2,1 2,1 2,4 2,1	19,9 1,7 3,2
24 7,3 1,6 4,1 8,2 1,2 2,2 2,0 22,0 2,4 7,5 1,7 4,2 8,4 1,2 2,3 2,0 22,1 2,4 7,5 1,7 3,3 8,7 1,5 2,4 2,0 22,1 2,4 7,3 1,7 3,3 8,7 1,4 2,4 2,0 21,8 2,6 6,9 1,6 3,0 8,7 1,4 2,4 2,0 21,8 2,3 6,7 1,7 2,8 8,8 1,4 2,4 2,1 21,8 2,3 6,7 1,7 2,9 1,4 2,3 2,3 2,1 2,1 2,3 2,1 2,1 2,1 2,1 2,3 2,1 2,1 2,2 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1 2,1	13,5 20,6 1,8 3,3 2,1 2,1 3,1 2,1 2,1 3,1 2,1 3,1 5,1 5,1 5,1 5,1 5,1 5,1 5,1 5,1 5,1 5
2,4 7,3 1,7 42 8,4 1,2 2,3 2,1	21,2 2,4 3,0
2,7 7,9 7,9 3,4 9,7 1,9 2,4 2,1 <td>3,2</td>	3,2
2,6 6,9 1,6 3,0 8,8 1,4 2,4 2,3 21,3 2,3 6,7 1,7 2,8 8,8 1,4 2,3 2,3 21,4 2,3 6,7 2,0 2,9 9,0 1,4 2,3 2,3 21,4 2,4 6,8 2,1 3,0 9,4 1,5 2,4 2,5 22,1 2,4 6,8 2,1 3,4 9,6 1,6 2,6 2,2 2,1 2,7 7,3 2,4 3,4 9,6 1,6 2,6 2,3 2,3 1,9 7,3 2,8 3,4 9,6 1,7 2,6 2,3 2,3 1,9 7,4 2,8 3,4 9,6 2,1 2,7 2,3 2,3 2,3 1,9 7,2 2,8 3,4 9,6 2,1 2,0 2,3 2,3 2,1 2,3 2,3 2,1 2,3 2,1 2,3 <t< td=""><td>21,1 2,5 3,2</td></t<>	21,1 2,5 3,2
2,3 6,7 1,7 2,8 8,8 1,4 2,3 2,3 21,4 2,4 6,8 2,1 3,0 9,4 1,6 2,3 2,3 21,4 2,4 6,8 2,1 3,4 9,6 1,6 2,6 2,5 2,2 2,4 6,9 2,3 3,4 9,6 1,6 2,6 2,3 2,9 2,7 7,2 2,8 3,4 9,6 1,7 2,6 2,3 2,3 1,9 7,3 2,8 3,4 9,6 2,1 2,7 2,3 2,3 1,9 7,3 2,8 3,4 9,6 2,1 2,7 2,3 2,3 1,9 7,2 2,8 3,4 9,6 2,1 2,7 1,9 2,3 3,4 1,4 7,0 2,8 3,4 9,6 2,1 2,7 2,1 2,3 2,3 1,4 7,0 2,8 3,4 9,6 2,	20,9 2,4 3,4
24 6.8 2.1 3.0 9.4 1.5 2.4 2.5 2.7 24 6.8 2.3 3.1 9.5 1.5 2.4 2.5 2.7 2.4 6.9 2.3 3.4 9.6 1.6 2.6 2.3 2.3 2.1 7.2 2.6 3.4 9.6 1.6 2.6 2.3 23.9 1.9 7.2 2.6 3.4 9.6 1.7 2.6 2.3 23.7 1.9 7.3 2.8 3.4 9.6 2.1 2.7 2.1 2.3 23.3 1.9 7.2 2.8 3.4 9.6 2.1 2.7 1.9 2.3 2.3 1.4 7.7 2.6 3.4 9.6 2.1 2.9 2.7 2.3 2.3 1.4 7.0 2.5 3.5 10.0 2.1 2.9 2.2 2.9 2.3 2.9 1.3 6.9 2.	w, w 4, 4
2,4 6,9 2,3 3,1 9,6 1,5 2,6 2,5 2,8 2,7 7,3 2,4 3,4 9,6 1,6 2,6 2,3 23,9 2,1 7,2 2,6 3,1 9,8 1,7 2,6 2,3 23,9 1,8 7,3 2,8 3,4 10,0 1,9 2,7 2,2 23,9 1,9 7,4 2,8 3,4 10,0 1,9 2,7 2,1 23,9 1,9 7,2 2,6 3,4 9,6 2,1 2,7 1,9 23,1 1,4 7,1 2,6 3,4 9,6 2,1 2,7 1,9 23,3 1,4 7,0 2,6 3,2 9,7 2,2 2,9 2,2 2,2 2,2 1,3 6,9 2,5 3,6 10,0 2,9 2,1 2,2 2,3 2,3 2,1 2,2 2,9 2,1 2,3 2,1	21,3 2,8
21 7, 2 2, 3 3, 4 1, 0 2	12,8 21,8 3,0 3,6 13.4 22.9 3.3 3.5
1,8 7,3 2,8 3,8 9,8 1,8 2,7 2,2 23,9 1,9 7,4 2,8 3,4 10,0 1,9 2,7 2,1 23,9 1,9 7,3 2,8 3,4 9,6 2,1 2,7 1,9 23,3 1,5 7,2 2,6 3,4 9,6 2,1 2,7 1,9 23,8 1,4 7,1 2,6 3,2 9,6 2,1 2,9 2,0 23,8 1,3 6,9 2,5 3,6 10,0 2,1 2,9 2,1 23,3 1,3 6,9 2,5 3,6 10,0 2,1 3,0 2,1 23,3 1,3 6,8 2,5 3,6 10,0 2,1 3,0 2,1 2,3 1,2 6,6 2,3 10,3 2,2 3,1 2,2 3,4 1,2 6,6 2,3 3,4 10,3 2,2 3,1 2,3	22,8 3,3
1,9 7,4 2,8 3,4 10,0 1,9 2,7 2,1 23,9 1,9 7,3 2,8 3,4 9,6 2,1 2,7 1,9 23,8 1,5 7,2 2,6 3,4 9,6 2,1 2,9 1,9 23,4 1,4 7,1 2,5 3,3 9,7 2,2 2,9 2,0 23,3 1,3 6,9 2,5 3,6 10,0 2,1 3,0 2,0 23,3 1,3 6,9 2,5 3,6 10,0 2,1 3,0 2,0 23,3 1,3 6,9 2,5 3,6 10,0 2,1 3,0 2,0 23,3 1,3 6,8 2,5 3,6 10,0 2,1 3,0 2,0 24,3 1,2 6,6 2,3 3,4 10,7 2,2 3,1 2,2 24,3 1,1 6,1 2,2 3,5 11,0 2,3 3,1 2,3 24,5 1,1 6,0 2,3 3,5 11,4 2,	22,8
1,5 7,2 2,6 3,4 9,5 2,0 2,8 1,9 23,4 1,4 7,1 2,5 3,2 9,6 2,1 2,9 2,0 23,3 1,4 7,0 2,5 3,3 9,7 2,2 2,9 2,2 22,9 1,3 6,9 2,5 3,6 10,0 2,0 2,2 22,9 22,9 22,9 22,9 22,9 22,9 22,9 23,1 23,2 23,2 23,1 23,2 24,3 24,3 24,3 24,3 24,3 24,3 24,3 24,3 24,3 24,3 24,3 24,3 24,3 24,3 24,3 24,3 24,3 24,3	
1,4 7,1 2,5 3,2 9,6 2,1 2,9 2,0 23,3 1,4 7,0 2,5 3,3 9,7 2,2 2,9 2,2 22,9 1,3 6,9 2,5 3,6 10,0 2,1 3,0 2,1 2,2 1,3 6,8 2,5 3,6 10,3 2,2 3,1 2,1 24,2 1,3 6,7 2,4 3,4 10,7 2,2 3,1 2,2 24,3 1,2 6,6 2,3 3,5 11,0 2,2 3,1 2,2 24,3 1,2 6,4 2,1 3,5 11,0 2,3 3,1 2,3 24,3 1,1 6,1 2,2 3,8 11,2 2,2 3,3 2,3 2,4 1,1 6,0 2,3 3,4 2,2 3,3 2,3 2,4 1,1 6,0 2,3 3,4 2,2 3,3 2,3 2,4	22,6 3,3
1,4 7,0 2,5 3,3 9,7 2,2 2,9 2,2 2,2 1,3 6,9 2,5 3,6 10,0 2,1 3,0 2,1 23,2 1,3 6,8 2,5 3,6 10,3 2,2 3,1 2,1 24,2 1,2 6,6 2,3 3,4 10,7 2,2 3,1 2,2 24,3 1,2 6,4 2,1 3,5 11,0 2,3 3,1 2,3 24,5 1,1 6,1 2,2 3,6 11,0 2,3 3,1 2,3 24,5 1,1 6,1 2,2 3,8 11,2 2,2 3,3 2,3 24,1 1,1 6,0 2,3 3,5 11,4 2,2 3,3 2,3 24,2 1,1 6,0 2,3 3,5 11,4 2,2 3,3 2,3 24,3 1,2 6,2 2,0 3,9 12,0 2,3 2,3	22,6 3,0
1,3 6,9 2,5 3,5 9,7 2,0 2,9 2,1 23,2 1,3 6,8 2,5 3,6 10,0 2,1 3,0 2,1 23,7 1,3 6,8 2,5 3,4 10,3 2,2 3,1 2,2 24,2 1,2 6,6 2,3 3,5 10,9 2,3 3,1 2,2 24,5 1,1 6,1 2,2 3,5 11,0 2,3 3,1 2,3 24,5 1,1 6,1 2,2 3,8 11,2 2,2 3,1 2,3 24,1 1,1 6,0 2,3 3,5 11,4 2,2 3,2 2,4 24,2 1,1 6,0 2,3 3,5 11,4 2,2 3,3 2,3 2,3 24,3 1,2 6,2 2,0 3,9 12,0 2,4 3,5 2,3 2,3 2,3 2,5	22,1 2,9 3,1
1,3 6,9 2,5 3,6 10,0 2,1 3,0 2,0 23,7 1,3 6,8 2,5 3,6 10,3 2,2 3,1 2,1 24,2 1,2 6,6 2,3 3,5 11,0 2,3 3,1 2,2 24,3 1,2 6,4 2,1 3,5 11,0 2,3 3,1 2,3 24,5 1,1 6,1 2,2 3,8 11,2 2,2 3,3 2,4 24,5 1,1 6,0 2,3 3,5 11,4 2,2 3,3 2,3 24,3 1,2 6,2 2,0 3,9 12,0 2,4 3,5 25,9	22,1 3,1 3,0
1,3 6,8 2,5 3,6 10,3 2,2 3,1 2,1 24,2 1,3 6,7 2,4 3,4 10,7 2,3 3,1 2,2 24,3 1,2 6,6 2,3 3,5 11,0 2,3 3,1 2,3 24,5 1,1 6,1 2,2 3,8 11,2 2,2 3,2 2,4 24,5 1,1 6,0 2,3 3,5 11,4 2,2 3,3 2,3 24,3 1,2 6,2 2,0 3,9 12,0 2,4 3,5 2,3 25,9	22,6 3,0 2,9
1,3 6,7 2,4 3,4 10,7 2,2 3,1 2,2 24,3 1,2 6,6 2,3 3,5 11,0 2,3 3,1 2,3 24,5 1,1 6,0 2,3 3,5 11,4 2,2 3,3 2,3 2,3 24,3 1,1 6,0 2,3 3,5 11,4 2,2 3,3 2,3 2,3 24,3 1,1 6,0 2,3 3,5 11,4 2,2 3,3 2,3 24,3 24,3 25,9	23,1 2,8 3,1
1,2 6,4 2,1 3,5 10,3 2,3 3,1 2,3 24,7 1,1 6,0 2,3 3,9 12,0 2,4 3,5 2,9 3,5 1,1 2,2 2,2 3,2 2,4 1,1 6,0 2,3 3,9 12,0 2,4 3,5 2,9 2,9 2,9 3,9 2,9 2,9 3,9 2,9 2,9 3,9 2,9 2,9 3,9 2,9 2,9 3,9 2,9 2,9 3,9 2,9 2,9 2,9 3,9 2,9 2,9 2,9	2,8
1,1 6,1 2,2 3,8 11,2 2,2 3,2 2,4 24,2 1,1 6,0 2,3 3,5 11,4 2,2 3,3 2,3 2,3 24,3 1,1 6,0 2,0 3,9 12,0 2,4 3,5 2,9 25,9	23.3 2.7 3.5
1,1 6,0 2,3 3,5 11,4 2,2 3,3 2,3 24,3 17,0 6,2 2,0 3,9 12,0 2,4 3,5 2,3 25,9	23,1 2,7
1,2 6,2 2,0 3,9 12,0 2,4 3,5 2,3 25,9	23,3 2,9 3
	2009 56,0 5,4 13,3 25,1 2,4 3,3

(1) Total des postes de l'État, des ODAC, des APUL et des ASSO consolidés au niveau des APU.

Part des prélèvements obligatoires dans le PIB

_
PIB
de
points de
poi
en
d'euros et
ros
'eu
ō
milliards
.=
Ξ
(en

																-		
			一	État			1	Administra	Administrations publiques locales	ques locale	S	Admini	Administrations de la sécurité sociale	e la sécurité	sociale			Total
Années	Taxe sur la valeur ajoutée	TIPP	Impôt sur le revenu	Impôt sur les sociétés	Autres (1)	Total	Taxe professionnelle	Taxe foncière	Taxe d'habitation	Autres (2)	Total	9S3	Cotisations sociales (3)	Autres (4)	Total	ODAC	Union euro- péenne	des adminis- trations publiques
								Nivea	veau en milliards d'euros	rds d'euros								
2007 2008 2009	126,4 125,7 118,9	16,5 13,0 9,0	48,6 50,9 45,8	50,9 49,1 20,6	29,3 25,7 19,8	271,6 266,4 219,1	22,0 21,1 22,0	21,9 22,9 25,0	12,7	51,3 55,5 54,9	107,9 112,8 116,4	80,3 84,5 80,2	295,7 303,9 304,6	39,6 45,0 46,2	415,6 433,3 431,0	18,2 18,0 22,6	4,9 5,1 3,8	818,1 835,7 793,0
									En points de PIB	e PIB								
1978	7,6	6,1	4,1	1,8	2,7	17,5	8,0	0,5	0,4	1,5	3,2	0,0	15,5	0,5	15,9	0,2	7'0	37,5
1979	8,1	1,6	4,2	0,1	2,5	18,2	8,0	0,5	0,4	1,6	3,2	0,0	16,5	0,4	16,9	0,2	2'0	39,2
1980	7,9	4,1	0,4	0, L	വ് വ	18,6	<u> </u>	0,7	0,5	1,0	4,6	0,0	17,0	4,0	17,3	0,2	9,0	40,1
1981	ر 1 8	4, 4	4,1	ກຸ ຕ	ω ω 4 C	18,7	2 0	0,0	O, O,	5 5	ະດີ ເຄີ ຄົນ	0,0	16,9	4, O	17,3	0,2	0,7	40,4
1983	0,8	. E.	4,2	1,6	3,6	18,5	ί τ΄	8,0	9,0	1.1	3,7	0,0	17,9	0,7	18,6	0,2	8,0	41,9
1984	7,8	1,4	4,2	1,5	3,4	18,3	4,1	6,0	9,0	1,4	4,2	0,0	18,2	8,0	19,0	0,3	8′0	42,5
1985	7,8	1,6	4,1	1,5	3,3	18,4	1,3	6,0	9,0	1,5	4,3	0,0	18,2	0,5	18,7	6,3	8,0	42,5
1986	7,3	1,6	4,1	1,7	3,4	18,1	1,3	6,0	9,0	1,6	4,4	0,0	17,6	0,5	18,1	0,3	6'0	41,8
1987	7,5	1,6	ກ ດັກ	, 0	3,2	18,2	1,2	0,1	9,0	1,7	4,5	0,0	17,9	9,0	18,5	0,3	1,0	42,5
1989	7,4	1,7	യ് ന	0,1 0,2	ლ ლ დ	17,6	1,2	0,0	o, o	ლ —	4, 4 č, č	0,0	17,7	o, o	18,3 5,3	e, 0 8,0	1,1	41,7
1990	6,0	1,6	3,57	2,0	2,8	16,9	1,3	6,0	0,5	2,0	4,8	0,0	18,1	0,7	18,7	0,3	6,0	41,6
1991	6,7	1,6	3,9	1,7	2,8	16,7	1,4	1,0	0,5	2,1	4,9	0,4	18,1	0,5	19,0	0,3	1,0	41,9
1992	6,5	1,5	4,0	1,3	2,6	15,9	1,5	6,0	9,0	1,9	5,0	9,0	18,3	0,4	19,2	0,4	6′0	41,4
1993	ල ත්	1,6	4,0	1,4	2,4	15,9	1,4	1,0	0,7	2,2	5,2	8,0	18,5	9,0	19,8	0,4	8,0	42,2
1994	ار الار ه	— ⊢ ວັດ	اب د' د	∞ σ - Έ	— <u>-</u> რ_ დ	15,0	4, L	0, 0	7,0	2,2	5,4 7.4	1,2	18,2	۷,0	20,1	0,4 4,0	ω α ο ο	42,6
1996	7,2	, τ	ກ ເດີ ເຄີຍ ເຄືອນ เຄືອນ เกิ้น เกิ้ เกิ้ เกิ้ เกิ้ เกิ้ เกิ เกิ้ เกิ้	2,0	2,1	16,7	1,5	5, 1	7,0	2,3	5,6	1,2	18,2	o ()	20,3	9,0	0,7	43,9
1997	7,2	1,8	3,2	2,3	2,3	16,8	1,5	1,1	0,7	2,3	5,7	1,8	17,6	6,0	20,3	7'0	7'0	1,44
1998	7,1	1,8	3,2	2,4	2,1	16,7	1,5	1,1	0,7	2,3	5,6	3,9	15,5	1,0	20,4	0,7	9'0	44,0
1999	7,2	1,8	3,4	2,7	2,4	17,4	1,4	1,1	0,7	2,3	5,5	4,0	15,7	1,0	20,7	7,0	9′0	44,9
2000	ص ر 1	1,7	δ, α 4, α	2,6	2,0	16,5	ر ,	<u> </u>	o,o e	2,2	5,2	1,4,1	15,6	ר, יס	21,1	0,7	9,0	1,44
2003	/ 0 9	ບ໌ π	2,2	7,7	0,7	16,1	ລ໌ ເ		o, c	0,70	0,0	4, <i>c</i>	1 0,0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1), <u> </u>	4,12	/ n	0,0	8,54
2002	, œ		9 K	t, 4	2, 1	15,5 7.7.2	1,2) ()	2,1	י ני	ļ, 4	, c. r.	1,7	21.4	n o	, e	42,4
2004	7,1	1,2	2,9	2 (3	2,8	16,3	1,2	1,1	9,0	2,4	5,3	0,4	15,7	8,0	20,5	6'0	0,2	43,2
2005	7,1	1,1	2,9	2,4	2,7	16,1	1,2	1,2	0,7	2,5	5,5	4,2	15,8	6,0	20,9	6′0	0,3	43,6
2006	8,8	1,0	2,9	2,6	1,8	15,1	1,2	1,2	0,7	2,6	5,6	4,2	15,8	2,0	22,0	6′0	0,3	43,9
2007	6,7	6,0	2,6	2,7	1,5	14,3	1,2	1,2	0,7	2,7	5,7	4,2	15,6	2,1	21,9	1,0	0,3	43,2
2008	ල දිව	0,0	2,6	2,5	ლ .	13,7	L, 1	2, 5	0,7	2,8	5,8	ω, φ	15,6	2,3	22,2	6,0	0,3 0	42,9
2009	7'9	0,7	0,7		0,1 1,0	6,11	1,2	۵, –	ρ,'Ω	۲,8	0,1	7,4	0,01	7,4	77,0	7'1	7'0	41,0

Source: Insee, base 2000 des comptes nationaux, calculs DG Trésor.

(1) Déduction faite des transferts fiscaux de l'État aux collectivités locales et à la sécurité sociale et des impôts dus non recouvrables.

(2) Principalement la fiscalité indirecte locale et les transferts de recettes fiscales en provenance de l'État.

(3) Déduction faite des cotisations dues non recouvrables.

(4) Impôts propres, transferts du BAPSA et prélèvements sur tabacs et alcools.

(8) Impôts propres, transferts du BAPSA et prélèvements de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale) et le transfert d'une part des recettes de la TIPP aux départements.

Dépenses et recettes des Administrations Publiques

(en milliards d'euros et en points de PIB)

	2009		5,4	13,3	0,5	2,4	25,1	1,7	4,0	3,5	3,3	26,0		3,5	25,1	14,9	8'6	0,4	0,0	18,4	- 0,3	6′0	8′0	48,4		9'L -
	2008		2,0	12,7	0,5	2,9	23,3	1,4	3,7	3,4	8,8	52,8		3,3	26,7	14,8	11,5	0,4	0,0	18,0	- 0,2	8,0	6,0	49,5		- 3,3
	2007		5,0	12,8	0,4	2,7	23,1	1,5	3,5	3,4	3,3	52,3		3,3	27,0	15,1	11,4	0,5	0,0	17,9	- 0,2	8,0	8,0	49,6		- 2,7
	2006		5,1	13,0	0,4	2,6	23,3	1,4	3,6	8,3	3,2	52,7		8,3	27,4	15,3	11,7	0,5	0,0	18,2	- 0,2	6,0	0,7	50,4		- 2,3
	2005		5,2	13,2	0,4	2,7	23,3	1,4	3,7	3,4	3,3	53,4		3,3	27,2	15,4	11,3	0,5	0,0	18,1	- 0,1	1,4	9,0	50,4		- 3,0
	2004		5,2	13,3	0,5	2,8	23,2	1,5	3,6	3,2	3,1	53,2		8,3	26,9	15,3	11,1	0,5	0,0	18,0	- 0,2	6,0	9,0	49,6		- 3,6
En points de PIB	2003		5,1	13,5	0,5	2,8	23,1	1,6	3,5	3,2	3,1	53,3		3,3	26,3	15,0	10,9	0,5	0,0	18,2	- 0,1	6,0	9,0	49,2		- 4,1
n points	2002		5,1	13,5	0,4	3,0	22,6	1,7	8,3	3,1	2,9	52,6		3,4	26,7	14,9	11,3	0,5	0,0	18,0	- 0,2	6,0	0,8	49,5		- 3,2
ш	2001		4,9	13,3	0,4	3,1	22,1	1,6	3,1	3,1	3,0	51,6		3,4	27,4	14,8	12,1	0,5	0,0	17,9	- 0,3	8,0	6,0	20,0		- 1,6
	2000		5,2	13,3	0,4	2,9	22,1	1,5	3,0	3,2	3,1	51,6		3,4	27,7	15,2	12,0	0,5	0,0	17,9	- 0,3	8,0	0,7	50,2		- 1,5
	1999		5,1	13,5	0,4	3,0	22,6	1,5	3,2	3,1	2,9	52,6		3,3	28,3	15,8	12,0	0,5	0,0	18,1	- 0,2	9,0	0,7	8'09		- 1,8
	1998		5,2	13,5	0,4	3,3	22,6	1,5	3,1	3,1	2,8	52,7		3,4	27,6	15,8	11,4	0,4	0,0	17,9	- 0,3	0,7	8,0	50,1		- 2,6
	1997		5,7	13,6	0,5	3,5	23,0	1,5	3,4	2,9	2,9	54,1		3,4	25,6	15,9	9,2	0,5	0,0	20,0	- 0,2	1,3	0,8	8'09		- 3,3
	1996		5,6	13,8	0,5	3,6	22,9	1,6	3,2	8,3	3,2	54,5		3,4	24,9	15,9	8,6	0,4	0,0	20,5	- 0,3	1,0	1,0	50,4		- 4,0
	2009		103,7	254,3	9,2	45,6	479,0	31,8	6'9/	67,4	63,9	7,7901		66,5	478,9	284,7	186,8	7,5	0,0	351,8	- 5,5	16,4	15,2	923,4		- 65,0 - 144,4
	2008		96,6	247,3	6,8	56,2	454,6	27,4	71,5	66,4	63,4	1028,9		64,8	520,1	288,7	223,5	7,9	0,0	349,8	- 4,6	16,1	17,6	6'896		- 65,0
	2007		93,9	241,7	8,4	6'09	437,2	27,6	66,2	65,3	62,2	991,3		62,7	511,1	285,5	216,7	8,9	0,0	339,7	- 4,4	14,8	15,7	939,6		- 51,8
	2006		92,1	234,5	7,9	46,7	420,3	25,9	64,5	60,3	57,8	952,1		60,1	495,4	275,6	211,5	ω ω	0,0	328,4	-3,1	16,9	12,5	910,2		- 51,1 - 41,9
	2005		89,5	228,2	7,3	46,1	402,2	24,4	64,4	59,4	57,0	921,5		26,7	469,2	265,5	194,7	0'6	0,0	312,3	- 1,7	23,5	10,4	870,3		- 51,1
so.	2004		82'8	220,7	7,6	46,1	385,3	24,7	59,2	53,7	51,6	883,1		54,7	447,0	254,1	184,3	8,6	0,0	299,2	- 2,9	15,6	6,3	822,9		- 60,2
ds d'eur	2003		81,3	215,6	7,3	45,2	367,9	25,7	55,8	6'09	49,0	849,6		52,5	420,1	238,6	174,2	7,4	0,0	290,3	- 1,9	13,8	9,1	783,9		- 65,7
En milliards d'euros	2002		79,1	208,5	9'9	45,8	350,7	25,9	51,2	47,4	45,3	815,1		52,2	413,4	231,2	175,1	7,2	0,0	278,3	- 3,1	13,4	11,9	766,1		- 49,0
ш	2001		73,9	199,2	6,5	45,7	331,5	23,2	45,8	46,2	45,1	772,1		50,7	410,6	221,4	181,9	7,3	0,0	268,0	- 5,1	11,3	13,3	748,8		- 23,3
	2000		74,5	192,3	6,2	42,0	318,3	21,2	43,6	46,2	44,5	744,3		48,8	399,4	219,3	173,1	6,9	0,0	257,9	- 4,0	11,1	8,6	723,0		- 49,5 - 42,0 - 34,6 - 24,3 - 21,2 - 23,3 - 49,0 - 65,7 - 60
	1999		70,2	185,3	5,9	41,3	308,7	20,8	44,4	42,6	40,1	719,2		45,4	386,6	216,4	163,6	9'9	0,0	247,9	- 3,4	8,7	9,5	694,9		- 24,3
	1998		68,2	178,4	5,9	44,2	299,5	19,6	41,1	40,4	37,4	697,3		44,6	365,6	209,5	150,5	5,6	0,0	236,8	- 4,2	6,0	10,6	662,7		- 34,6
	1997		71,8	173,0	5,9	44,0	291,9	19,1	43,3	36,5	36,8	685,6		43,6	323,9	201,2	116,6	6,1		253,3	- 3,1	15,9	10,0	643,6		- 42,0
	1996		68,8	169,0	6,0	44,1	281,2	19,4	39,5	40,4	38,8	668,5		41,8	305,3	194,7	105,8	4,8	0,0	251,0	-3,4	12,5	11,7	619,0		- 49,5
Postes		DÉPENSES	Consommations intermédiaires	Rémunérations des salariés	Autres dépenses de fonctionnement	ntérêts	Prestations sociales et transferts sociaux	Subventions	Autres transferts	Acquisition d'actifs non financiers	dont FBCF	TOTAL DES DÉPENSES	RECETTES	Production et subventions d'exploitation	Impôts et transferts de recettes fiscales	dont taxes et impôts sur production	dont impôts courants sur le revenu et le patrimoine	dont impôts en capital	dont transferts de recettes fiscales	Cotisations sociales	mpôts et cotisations dus non recouvrables (nets)	Autres transferts courants	Revenus de la propriété	TOTAL DES RECETTES	CAPACITÉ DE FINANCEMENT	

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux, calculs DG Trésor.

(1) Le besoin de financement au sens de la comptabilité nationale diffère légèrement de l'excédent ou du déficit notifié à la Commission européenne. L'écart provient d'un traitement des flux nets d'intérêt liés aux opérations de swaps effectuées par les administrations.

Dépenses et recettes de l'État

	2009		1,2	6,2	0,1	2,0	3,3	0,5	9',	0,4	0,4	2,1,2		0,3	1,2	7,7	4,0	0,4	6′0	2,2	0,1	1,0	0,4	15,1		- 6,2
	2008 2							0,3				19,9				8,0								17,1		- 2,8 -
	2007		1,1	6,1	0,1	2,2	3,0	0,3	6,7	0,4	0,3	19,9		0,3	14,0	8,4	5,8	0,5	- 0,7	2,1	- 0,1	1,0	0,5	17,8		- 2,1
	2006		1,2	6,4	0,0	2,1	3,1	6,0	7,5	0,4	0,4	21,0				6,8								18,4		- 2,7
	2005		1,2	9,9	0,0	2,3	2,9	0,3	8,7	0,5	0,4	22,5		0,4	15,7	10,1	5,8	0,5	- 0,7	2,0	0,0	1,0	0,3	19,4		- 3,0
	2004		1,3	6,7	0,0	2,4	2,9	0,4	9,8	0,4	0,4	22,7		0,3	16,0	10,7	8,0	0,5	- 1,0	2,1	0,0	8,0	0,3	19,5		-3,2
de PIB	2003		1,3	8,9	0,0	2,5	3,1	0,4	7,7	0,5	0,5	22,3		0,4	14,8	6,6	5,6	0,5	- 1,1	2,1	0,0	8,0	0,4	18,4		- 3,9
En points de PIB	2002		1,3	6,9	0,0	2,5	3,1	0,5	7,7	0,5	0,5	22,6		0,5	15,2	6,6	0,9	0,5	- 1,1	2,1	- 0,1	0,7	0,5	19,0		- 3,6
ш	2001		1,3	6,9	0,0	2,5	3,1	0,5	7,2	0,4	0,5	22,1		0,5	16,0	6,6	6,7	0,5	- 1,1	2,1	- 0,2	8,0	9,0	19,7		- 2,4
	2000		1,4	7,0	0,0	2,5	3,2	9,0	7,2	0,5	0,5	22,2		0,4	16,3	10,3	6,7	0,5	- 1,2	2,1	- 0,1	9,0	0,5	19,8		- 2,5
	1999		1,4	7,1	0,0	2,5	8,3	0,7	7,6	9,0	0,5	23,3		0,5	17,1	11,3	6,5	0,5	- 1,2	2,1	- 0,1	0,5	0,5	50,6		- 2,6
	1998		1,5	7,2	0,0	2,6	8°,0	9,0	7,1	9,0	0,5	22,9		0,5	16,4	11,2	0'9	0,4	- 1,2	2,1	- 0,1	0,5	9,0	20,0		- 2,9
	1997		1,9	7,3	0,0	2,8	3,3	0,7	7,7	0,4	9,0	24,1		9'0	16,5	11,4	5,9	0,5	- 1,3	2,2	- 0,1	9,0	0,5	20,3		- 3,9
	1996		1,9	7,4	0,0	2,8	3,2	8,0	7,1	9'0	9,0	23,9		9,0	16,5	11,3	0'9	0,4	- 1,2	2,1	- 0,2	9'0	9,0	20,2		-3,7
	2009		23,0	117,3	1,1	38,9	62,0	6'6	144,0	8,4	8,2	404,6		6,4	213,5	146,8	76,1	7,5	- 16,9	41,9	- 2,1	18,9	8,4	287,1		- 117,6
	2008		21,4	117,1	1,1	45,0	58,3	6,4	132,0	7,1	8,9	388,4		6,3	259,8	156,2	111,6	7,9	- 16,0	40,8	- 1,2	16,6	10,7	333,0		- 55,5 - 117,6
	2007		21,1	116,5	1,0	41,4	26,7	6,1	127,7	6,9	9'9	377,5		0'9	265,0	160,1	109,9	6,8	- 13,9	39,6	- 1,6	19,6	9,2	337,7		- 39,7
	2006		21,3	115,2	6'0	38,7	55,2	6,0	135,6	6,9	6,7	380,0		5,9	264,7	160,2	110,5	8,3	- 14,3	39,0	- 0,1	15,6	6,7	331,7		- 48,3
	2005		21,5	113,4	0,7	39,4	49,3	5,8	149,8	7,9	7,6	387,8		6,1	271,1	174,4	100,4	0,6	- 12,6	35,4	9,0	16,8	5,6	335,6		- 52,2
so.	2004		21,8	110,7	9'0	39,4	47,8	5,8	143,3	7,1	7,0	376,6		5,8	265,2	177,4	96,6	8,6	- 17,3	34,3	- 0,7	13,7	5,6	323,9		- 52,8
ds d'eur	2003		20,1	109,1	9,0	39,2	50,1	6,4	122,4	7,6	7,5	355,6		5,6	236,0	157,2	89,1	7,4	- 17,6	33,6	0,2	12,3	5,9	293,6		- 62,0
En milliards d'euros	2002		20,5	106,8	9,0	39,1	48,5	7,4	119,5	7,3	7,2	349,9		7,4	235,1	152,8	92,2	7,2	- 17,0	32,2	- 1,1	11,5	8,5	293,5		- 56,4
ш	2001		20,1	102,9	9,0	37,5	46,6	8,1	108,0	9'9	7,3	330,3		7,7	239,0	147,6	100,9	7,3	- 16,7	31,0	- 2,8	11,4	8,3	294,6		- 35,7
	2000		19,9	100,3	9,0	36,1	45,5	8,2	103,2	9'9	6,8	320,3		6,2	234,5	148,7	96,1	6,9	- 17,2	30,1	- 1,7	6,3	6,5	285,0		- 44,9 - 48,8 - 38,7 - 36,1 - 35,3 - 35,7 - 56,4 - 62,0 - 52,8
	1999		19,2	97,6	0,5	34,8	45,2	9,1	104,3	7,5	9,9	318,2		6,8	233,9	154,7	0'68	9'9	- 16,3	29,1	- 1,1	9'9	6,8	282,1		- 36,1
	1998		19,2	95,0	0,5	35,0	43,2	8,4	93,8	7,9	6,8	303,0		6,9	217,6	148,7	79,8	5,6	- 16,4	28,2	- 1,7	6,0	7,3	264,3		- 38,7
	1997		24,3	92,7	0,5	35,0	42,1	8,6	97,2	5,0	7,0	305,6		7,5	209,0	143,9	75,1		- 16,1		- 1,0	7,1	6,8	256,8		- 48,8
	1996		23,0	90'06	0,5	34,2	39,8	9,7	87,6	7,7	7,3	293,2		7,5	202,7	139,1	73,2	4,8	- 14,4	25,2	- 1,9	7,0	7,8	248,3		- 44,9
Postes		DÉPENSES	Consommations intermédiaires	Rémunérations des salariés	Autres dépenses de fonctionnement	Intérêts	Prestations sociales et transferts sociaux	Subventions	Autres transferts	Acquisition d'actifs non financiers	dont FBCF	TOTAL DES DÉPENSES	RECETTES	Production et subventions d'exploitation	Impôts et transferts de recettes fiscales	dont taxes et impôts sur production	dont impôts courants sur le revenu et le patrimoine	dont impôts en capital	dont transferts de recettes fiscales	Cotisations sociales	Impôts et cotisations dus non recouvrables (nets)	Autres transferts courants	Revenus de la propriété	TOTAL DES RECETTES	CAPACITÉ DE FINANCEMENT (1)	

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux, calculs DG Trésor.

⁽¹⁾ Le besoin de financement au sens de la comptabilité nationale diffère légèrement de l'excédent ou du déficit notifié à la Commission européenne. L'écart provient d'un traitement différent des flux nets d'intérêts liés aux opérations de swaps effectuées par les administrations publiques.

Dépenses et recettes des Administrations de Sécurité Sociale

																									-		
Postes						П	milliar	En milliards d'euros	so											En po	En points de PIB	PIB					
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007 2	2008 20	2009 19	1996 199	1997 1998	1999	9 2000	0 2001	1 2002	2 2003	3 2004	1 2005	5 2006	2007	2008	2009
DÉPENSES																											
Consommations intermédiaires	14,9	14,4	14,9	15,5	15,5	15,9	16,5	17,4	18,6	19,9				_												1,2	1,3
Rémunérations des salariés	37,3	37,9	38,9	40,2	41,9	43,5	45,5	47,4	49,0	51,1				_												2,8	3,0
Autres dépenses de fonctionnement	3,2	3,1	3,2	3,4	3,5	3,6	8,0	3,9	4,0	4,2				_												0,2	0,3
Intérêts	0,8	1,1	0,8	0,7	0,7	6,0	6'0	1,0	1,3	0,7				_												0,1	0,0
Prestations sociales et transferts sociaux	222,8	229,7	236,0	242,5	252,1	264,5	279,6	293,7	307,6	321,9				_												18,5	19,8
Subventions	0,1	0,2	0,3	0,3	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0 0,0	0,0	0,0 0,0	0,0 0,	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0 0	0,0	0,0	0,0
Autres transferts	10,4	10,8	11,6	12,7	12,7	14,7	16,1	16,9	18,1	19,1				_												1,1	1,1
Acquisition d'actifs non financiers	3,9	3,9	3,7	3,2	3,7	3,5	4,4	5,2	5,4	6,1				_												0,4	0,4
dont FBCF	8,8	3,7	3,6	3,1	3,7	3,5	4,4	5,2	5,4	6,1																0,4	0,4
TOTAL DES DÉPENSES	293,5	301,1	309,4	318,3	330,2	346,6	366,9	385,5	404,1	423,0	435,4	458,6 4	472,7 49	494,1 2	23,9 23	23,8 23	23,4 23,3	,3 22,9	9 23,2	2 23,7	,7 24,2	2 24,3	3 24,5	5 24,1	24,2	24,3	25,9
BECETTES																											
Production et subventions d'exploitation	10.9	11.3	11.6	11.9	12.8	12.8	13.0	13.7	14.3	15.3	16.3	17.2	17.6													6.0	1.0
Impôte at transferte de recette ficciales	78.4	25.0	6/17	000	0 0	0 0	000	90.5	70.5	000	112.7															9	9
don't takes of impôts sur production	t, 0,	2,0	, , ,	2,50	15.0	00,00 R	0,00	2000	ນ໌ ແ ບໍ່ ແ	1/2/7																0,0	0,0
dont impôts courants sur le revenu et le patrimoine	_	24.5	53.3	56.6	9'09	64.1	64.2	65.7	67.9	73.6																4,5	4,3
dont impôts en capital		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0 0,0	0,0	0,0 0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0 0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
dont transferts de recettes fiscales	3,7	3,7	8,0	4,0	4,2	4,2	4,4	4,5	8,4	- 0,2																0,0	0,0
Cotisations sociales	225,4	225,5	208,1	218,3	227,2	236,4	245,5	256,1	264,3	276,3	• •															15,8	16,2
Impôts et cotisations dus non recouvrables (nets)	- 1,5	- 2,1	-2,5	- 2,3	- 2,3	- 2,2	- 2,0	- 2,1	- 2,2	- 2,2					Ċ							Ċ				- 0,2	- 0,2
Autres transferts courants	24,3	24,6	24,1	24,7	17,9	17,0	16,6	17,0	32,6	41,4																6,0	6′0
Revenus de la propriété	1,9	1,6	1,4	1,1	1,4	1,7	1,5	1,3	1,2	1,4																0,1	0,1
TOTAL DES RECETTES	287,4	295,7	307,5	322,0	337,0	352,6	363,2	376,5	9'688	420,2	434,4	458,4 4.	471,8 47		23,4 23		23,2 23,5					6 23,5				24,2	24,7
CAPACITÉ DE FINANCEMENT																											
	- 6,1	- 5,4	- 1,9	3,7	8'9	0'9	- 3,7	- 9,0 - 14,6	- 14,6	- 2,8	- 1,0	- 0,2	- 0,0 - 2	- 24,0	- 0,5 - 0	- 0,4 - 0,1		0,3 0,5	5 0,4	4 - 0,2	,2 - 0,6	6'0 - 9	9 - 0,2	2 - 0,1	0,0	0,0	- 1,3
										ĺ																	

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux, calculs DG Trésor.

Dépenses et recettes des Organismes Divers d'Administration Centrale

	2009		9′0	0,7	0,0	0,2	1,0	0,4	6′0	0,2	0,2	3,9		0,4	1,2	9′0	9'0	0,0	0,0	0'0	0,0	2,3	0,2	4,0		0.1
	2008		0,5	9,0	0,0	0,2	6,0	0,3	9,0	0,2	0,2	3,5		0,3	6,0	0,4	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,2	3,5		0
	2007		0,5	9,0	0,0	0,2	6,0	0,4	0,8	0,2	0,2	3,8		0,3	1,0	0,4	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1	0,2	3,5		. 0.2
	2006		0,5	9,0	0,0	0,2	6,0	0,4	0,5	0,2	0,2	3,5		0,3	6,0	0,4	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	2,7	0,1	4,0		9 0
	2005		0,5	9,0	0,0	0,2	6,0	0,4	9,0	0,2	0,2	3,5		0,3	6,0	0,4	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	2,6	0,1	3,9		0.4
	2004		0,5	9,0	0,1	0,2	6,0	0,4	0,5	0,2	0,2	3,4		0,4	6,0	0,4	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	2,6	0,1	3,9		9 0
s de PIE	2003		0,5	9,0	0,1	0,2	6,0	0,5	0,5	0,2	0,2	3,6		0,4	6,0	0,4	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	2,6	0,1	3,9		0.3
En points de PIB	2002		9,0	9,0	0,1	0,2	1,0	9,0	0,4	0,2	0,2	3,6		0,4	6'0	0,4	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	2,8	0,1	4,1		9
	2001		0,5	9,0	0,1	0,2	1,0	0,4	0,4	0,2	0,2	3,5		0,4	0,7	0,2	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	0,2	3,8		0.3
	2000		0,5	9,0	0,1	0,2	1,0	0,4	0,3	0,2	0,2	3,3		0,3	0,7	0,3	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4	0,1	3,6		0 3
	1999		0,5	9,0	0,1	0,2	1,0	0,4	0,2	0,2	0,2	3,2		0,3	0,7	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4	0,1	3,5		0 3
	1998		0,5	9,0	0,1	0,3	1,0	0,4	0,2	0,2	0,2	3,4		0,4	0,7	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4	0,1	3,5		0 0
	1997		9,0	9,0	0,1	0,2	1,0	0,4	0,3	0,2	0,2	3,4		0,4	0,7	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,1	4,1		7
	1996		9'0	9'0	0,1	0,3	1,0	0,4	0,3	0,2	0,2	3,4		4,0	9,0	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4	0,1	3,5		-
	2009		10,9	12,9	7'0	3,2	18,7	6'9	16,3	4,4	4,1	74,1		6,7	22,6	10,6	12,1	0,0	0,0	0,2	0,0	43,7	3,6	6'92		000
	2008		10,0	11,6	0,7	9,0	17,8	6,7	12,5	4,3	4,1	2', 79		6,5	18,0	8,6	9,4	0,0	0,0	0,2	0,0	39,7	8,3	8,79		,
	2007		9,7	11,5	8,0	4,1	17,4	7,8	16,0	3,9	3,8	71,3		6,2	18,3	8,4	6,6	0,0	0,0	0,2	- 0,1	39,5	3,0	67,1		7.2
	2006		9,2	11,2	0,7	4,2	16,8	7,2	8,6	3,4	3,3	62,5		ر 8	16,1	7,5	8,6	0,0	0,0	0,2	- 0,1	48,6	2,3	73,0		10.1
	2005		9,2	10,6	0,5	3,9	15,3	6,7	10,9	3,9	3,8	61,0		2,7	14,8	7,0	7,8	0,0	0,0	0,2	- 0,1	45,2	2,3	68,1		7 7
S	2004		9,8	10,4	1,1	2,9	15,1	7,3	7,7	3,1	3,2	56,1		و رو	14,5	9'9	7,9	0,0	0,0	0,2	0,0	43,5	1,5	65,5		0
En milliards d'euros	2003		8,7	10,2	1,0	2,7	14,9	8,7	8,5	3,3	3,1	6′29		و رو	13,7	2,7	8,0	0,0	0,0	0,2	0,0	41,5	1,3	62,7		0 7
milliard	2002		0,6	6,7	1,0	3,0	15,2	8,5	6,1	2,6	2,5	55,0		2,7	13,3	5,5	7,8	0,0	- 0,1	0,2	0,0	43,4	1,6	64,1		,
Б	2001		8,1	9,1	1,1	3,5	14,5	6,7	0,9	2,9	2,7	21,7		5,5	10,3	3,7	6,7	0,0	0,0	0,2	0,0	37,6	2,6	56,2		U V
	2000		7,5	8,4	1,0	2,9	14,4	5,6	4,9	2,8	2,7	47,4		4,9	10,3	ω ,ω	6,5	0,0	0,0	0,1	0,0	35,3	1,4	51,9		U V
	1999		7,5	8,1	1,0	3,1	13,4	5,5	3,1	2,7	2,5	44,4		4,7	ත හ	3,6	5,3	0,0	0,0	0,2	0,0	33,3	1,2	48,2		000
	1998		7,1	6'2	1,0	4,3	13,3	5,1	3,2	2,7	2,5	44,6		8,4	ω ω	3,7	5,1	0,0	0,0	0,2	0,0	31,7	1,3	46,7		2.1
	1997		7,0	7,8	1,0	3,2	13,0	4,8	3,7	2,4	2,3	42,8		4,7	ω ,3	3,4	4,9	0,0	0,0	0,1	0,0	37,8	1,2	52,1		0 0
	1996		7,1	7,5	1,0	3,7	11,7	4,7	3,7	2,9	2,5	42,2		4,3	7,7	3,5	4,2	0,0	0,0	0,1	0,0	29,7	1,1	42,9		0
Postes		DÉPENSES	Consommations intermédiaires	Rémunérations des salariés	Autres dépenses de fonctionnement	Intérêts	Prestations sociales et transferts sociaux	Subventions	Autres transferts	Acquisition d'actifs non financiers	dont FBCF	TOTAL DES DÉPENSES	RECETTES	Production et subventions d'exploitation	Impôts et transferts de recettes fiscales	dont taxes et impôts sur production	dont impôts courants sur le revenu et le patrimoine	dont impôts en capital	dont transferts de recettes fiscales	Cotisations sociales	Impôts et cotisations dus non recouvrables (nets)	Autres transferts courants	Revenus de la propriété	TOTAL DES RECETTES	CAPACITÉ DE FINANCEMENT	

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux, calculs DG Trésor.

Dépenses et recettes des Administrations Publiques Locales

(en milliards d'euros et en points de PIB)

En milliards d'euros
1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002
23,8 26,1 27,0 28,1 31,5 29,9
33,6 34,6 36,6 39,4 41,7 43,7
1,3 1,3 1,2 1,1 1,2 1,2
7,0 7,0 7,0 7,6 6,2 6,0
19,6 16,3 16,7 15,6 15,7 17,1 19,5
25,9 25,2 26,1 29,2 33,1 33,2 33,0
25,3 23,8 24,6 27,9 31,3 31,6
122,7 121,9 125,7 130,9 140,5 144,6 154,8
19,1 20,1 21,3 22,0 24,9 24,8
68,6 71,6 74,5 75,5 74,6 74,4
45,9 47,2 49,5 50,4 51,6 51,6
12,4 12,8
0,0 0,0 0,0
12,4 12,6
0,3 0,4 0,3 0,4 0,4 0,4
33,3 31,0 31,7 35,7 41,6 45,2
2,1 1,6 1,8 1,7 1,9 1,9
123,3 124,7 129,6 135,3 143,3 146,6
0,7 2,9 3,9 4,3 2,8 2,0

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux, calculs DG Trésor.

Tableau VI.10

Structure de la dette publique au sens du traité de Maastricht (1)

(en milliards d'euros et en points de PIB)

			Sous-se	ecteurs	
Années	Administrations publiques	État	Organismes divers d'administration centrale	Administrations publiques locales	Administrations de sécurité sociale
		En milliards o	d'euros		
2004	1076,9	847,0	91,1	113,5	25,3
2005	1145,4	894,5	94,5	120,1	36,3
2006	1149,9	892,5	90,7	127,3	39,5
2007	1208,9	928,7	97,7	137,2	45,3
2008	1315,1	1036,2	95,5	148,1	35,4
2009	1489,0	1162,6	115,3	156,8	54,3
		En points d	e PIB		
1978	21,1	12,9	0,3	6,9	1,0
1979	21,0	12,7	0,3	7,0	1,1
1980	20,7	12,4	0,3	6,9	1,1
1981	22,0	13,4	0,3	7,1	1,1
1982	25,3	16,5	0,3	7,4	1,1
1983	26,7	17,5	0,4	7,7	1,1
1984	29,1	19,3	0,4	8,1	1,4
1985	30,6	20,4	0,4	8,6	1,3
1986	31,1	21,2	0,5	8,6	0,7
1987	33,3	22,7	0,6	9,3	0,8
1988	33,2	23,2	0,2	9,0	0,9
1989	34,0	24,3	0,2	8,7	0,8
1990	35,2	25,5	0,2	8,7	0,8
1991	36,0	25,9	0,2	8,9	1,0
1992	39,7	28,9	0,2	9,0	1,6
1993	46,2	34,1	0,5	9,4	2,4
1994	49,4	37,7	0,5	9,4	1,8
1995	55,5	40,6	2,8	9,3	2,8
1996	58,0	43,0	4,3	9,2	1,6
1997	59,3	44,4	4,5	8,3	2,0
1998	59,4	46,0	4,3	8,1	1,1
1999	58,8	46,4	3,8	7,7	0,9
2000	57,3	45,5	3,6	7,4	0,9
2001	56,9	45,6	3,3	7,1	0,8
2002	58,8	48,0	2,9	6,8	1,1
2002	62,9	50,6	3,5	6,9	2,0
2003	64,9	51,0	5,5	6,8	1,5
2005	66,4	51,8	5,5	7,0	2,1
2006	63,7	49,4	5,0	7,0	2,2
2007	63,8	49,0	5,2	7,0	2,4
2007	67,5	53,2	4,9	7,6	1,8
2009	78,1	61,0	6,0	8,2	2,8
2000	70,1	01,0	0,0	0,2	2,0

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux, calculs DG Trésor.

(1) La dette au sens de Maastricht est la dette de l'ensemble des administrations publiques au sens de la comptabilité nationale. Il s'agit d'une dette brute. Elle diffère de la dette au sens de la comptabilité nationale à trois niveaux : il s'agit d'une dette consolidée, exprimée en valeur nominale et elle exclut certaines formes d'endettement (crédits commerciaux, décalages comptables).

Lois de finances initiales (LFI) et exécution budgétaire (hors FMI)

(en milliards d'euros et en points de PIB)

	LFI				E	xécution	budgétair	е			
	Solde	Solde		Solde	Dépenses	Recettes		dont :			
Années	général hors FMI hors FSC	général hors FMI hors FSC	Solde général hors FMI	du budget général	du budget général*	du budget général*	Recettes fiscales nettes	Prélè- vements sur recettes	Recettes non fiscales	Fonds de concours	Soldes CST
				Niveau	en milliard	ds d'euros					
2001	- 28,4	- 32,0	- 32,0	- 31,6	261,5	229,9	244,8	- 46,2	31,2	4,6	- 0,4
2002	- 30,4	- 49,3	- 49,3	- 50,0	273,4	223,4	240,2	- 49,6	32,8	4,1	0,7
2003	- 44,6	- 56,9	- 56,9	- 56,7	273,8	217,1	239,8	- 52,9	30,2	4,5	- 0,2
2004	- 55,1	- 43,9	- 43,9	- 45,4	283,6	238,2	265,7	- 61,2	33,7	4,8	1,5
2005	- 45,2	- 43,5	- 43,5	- 45,2	288,4	243,3	271,6	- 64,4	36,1	5,8	1,7
2006 (1)	- 46,9	- 35,7	- 35,7	- 39,2	266,1	226,8	267,9	- 65,8	24,8	3,6	3,5
2006 (2)		- 39,0	- 39,0	- 42,5	269,3	226,8	267,9	- 65,8	24,8	3,6	3,5
2007 (3)	- 42,0	- 38,4	- 38,4	- 38,2	266,8	228,6	266,7	- 66,8	28,7	3,8	- 0,2
2007 (4)		- 34,7	- 34,7	- 38,2	266,8	228,6	266,7	- 66,8	28,7	3,8	3,5
2008	- 41,7	- 56,3	- 56,3	- 57,0	275,0	218,0	260,0	- 69,9	28,0	3,2	0,7
2009	- 67,0	- 138,0	- 138,0	- 129,9	290,9	161,0	214,3	- 76,2	19,5	3,5	- 8,1

^{*}hors fonds de concours

				Pa	rt dans le	PIB					
			Bas	e 1980 d	es comp	tes natio	naux				
1970	0,0	0,1	0,1	0,4	18,8	19,2	18,7	- 1,2	1,7	0,4	_
1971	0,0	- 0,2	- 0,2	0,0	18,1	18,1	17,9	- 1,3	1,5	0,4	_
1972	0,0	0,0	0,2	0,4	17,6	18,0	18,1	- 1,4	1,3	0,5	-
1973	0,0	0,2	0,4	0,4	17,2	17,6	17,7	- 1,4	1,4	0,5	
1974	0,0	0,4	0,4	1,4	17,0	18,4	18,5	- 1,5	1,5	0,4	-
1975	0,0	- 2,5	- 2,5	- 2,4	18,8	16,4	17,2	- 2,1	1,4	0,5	-
1976	0,0	- 1,1	- 1,0	- 1,2	18,3	17,1	18,0	- 2,2	1,3	0,6	
1977	0,0	- 0,9	- 1,0	- 1,1	18,2	17,1	17,7	- 1,9	1,3	0,5	
			Bas	e 2000 d	es comp	tes natio	naux				
1978	- 0,4	- 1,5	- 1,7	- 1,5	18,5	17,0	17,7	- 2,0	1,3	0,5	
1979	- 0,6	- 1,5	- 1,5	- 1,1	18,5	17,4	18,3	- 1,9	1,0	0,7	
1980	- 1,1	- 1,0	- 0,8	- 1,2	19,1	17,9	18,9	- 2,0	1,0	0,7	
1981	- 0,9	- 2,5	- 2,0	- 2,3	20,6	18,3	19,2	- 2,0	1,2	0,7	
1982	- 2,5	- 2,6	- 2,4	- 2,3	21,2	18,8	19,5	- 2,1	1,4	0,7	
1983	- 2,8	- 3,1	- 3,3	- 3,2	21,2	18,0	19,1	- 2,4	1,4	0,7	
1984	- 2,8	- 3,2	- 3,5	- 3,2	21,3	17,8	18,8	- 2,4	1,4	0,7	
1985	- 2,9	- 3,1	- 3,3	- 3,2	20,9	17,0	18,8	- 2,4	1,4	0,8	
1986	- 2,8	- 2.7	- 2,8	- 2,9	20,3	17,7	18,6	- 2,4	1,4	0,8	
1987	- 2,3	- 2,7	- 2,6 - 2,5	- 2,9	19,3	17,4	18,8	- 2,5 - 2,8	1,4	0,8	
1988	- 2,3 - 1,9	- 1,9	- 1,7	- 1,8	18,5	16,8	18,4	- 3,0	1,2	0,6	
1989	- 1,9 - 1,6	- 1,9	- 1,7	- 1,6 - 1,3	18,1	16,8	18,1	- 3,0 - 2,9	1,5	0,6	
1990	- 1,0 - 1,3	- 1,6	- 1,0	- 1,3 - 1,4	18,1	16,7	17,8	- 2,9 - 2,8	1,6	0,6	·
1991	- 1,3 - 1,1	- 1,4	- 1,4	- 1,4 - 1,6	18,1	16,7	17,6	- 2,0 - 3,1	2,0	0,8	
1992 1993	- 1,2 - 2,3	- 3,1	- 3,1	- 2,8 - 4,0	18,6 19.3	15,8	16,7	- 3,0 - 3,2	2,1	0,8	
1993		- 4,3	- 4,3			15,3	16,5		1,9	0,8	
	- 4,0	- 3,9	- 4,0	- 3,6	19,4	15,8	16,6	- 3,1	2,3	0,8	
1995	- 3,5	- 4,1	- 4,1	- 3,9	19,2	15,3	16,6	- 3,0	1,7	0,8	
1996	- 3,6	- 3,7	- 3,7	- 3,7	19,3	15,6	16,9	- 3,0	1,7	0,9	
1997	- 3,4	- 3,2	- 3,2	- 3,2	18,9	15,7	17,0	- 3,0	1,7	8,0	
1998	- 3,0	- 2,9	- 2,9	- 2,9	18,3	15,4	16,7	- 2,9	1,6	0,7	
1999	- 2,6	- 2,3	- 2,3	- 2,4	18,6	16,2	17,4	- 3,0	1,7	0,5	
2000	- 2,3	- 2,0	- 2,0	- 2,0	17,6	15,5	16,7	- 3,0	1,9	0,4	
2001	- 1,9	- 2,1	- 2,1	- 2,1	17,5	15,4	16,4	- 3,1	2,1	0,3	
2002	- 2,0	- 3,2	- 3,2	- 3,2	17,7	14,4	15,5	- 3,2	2,1	0,3	
2003	- 2,8	- 3,6	- 3,6	- 3,6	17,2	13,6	15,0	- 3,3	1,9	0,3	
2004	- 3,3	- 2,6	- 2,6	- 2,7	17,1	14,3	16,0	- 3,7	2,0	0,3	
2005	- 2,6	- 2,5	- 2,5	- 2,6	16,7	14,1	15,7	- 3,7	2,1	0,3	
2006(1)	- 2,6	- 2,0	- 2,0	- 2,2	14,7	12,6	14,8	- 3,6	1,4	0,2	
2006(2)		- 2,2	- 2,2	- 2,4	14,9	12,6	14,8	- 3,6	1,4	0,2	
2007(3)	- 2,2	- 2,0	- 2,0	- 2,0	14,1	12,1	14,1	- 3,5	1,5	0,2	
2007(4)		- 1,8	- 1,8	- 2,0	14,1	12,1	14,1	- 3,5	1,5	0,2	
2008	- 2,1	- 2,9	- 2,9	- 2,9	14,1	11,2	13,3	- 3,6	1,4	0,2	
2009	- 3,5	- 7,2	- 7,2	- 6,8	15,3	8,4	11,2	- 4,0	1,0	0,2	-

⁽¹⁾ Hors mesure de régularisation des pensions ; (2) Yc mesure de régularisation des pensions.

⁽¹⁾ Hors mesure de régularisation des pensions ; (2) Yc mesure de régularisation des pensions. (3) Hors recettes "cession de participation EDF"; (4) Yc recettes "cession de participation EDF".

⁽³⁾ Hors recettes "cession de participation EDF"; (4) Yc recettes "cession de participation EDF".

Tableau VI.12

Bilan de l'État en comptabilité générale (approche patrominiale)

(en milliards d'euros)

ACTIF ACTIF IMMOBILISÉ (1) dont : Immobilisations incorporelles	425,5 25,5 232,1 167,9 87,2 32,2 54,9 0,1 13,3 0,5 - 0,9 13,6 0,1	435,9 22,5 230,8 182,6 85,5 32,9 52,6 0,0 22,1 0,5 - 0,4 13,7	609,8 36,1 380,3 193,4 87,0 30,1 56,8 0,0 46,0 10,4 -1,6	622,7 34,0 377,5 211,1 88,2 30,0 58,2 0,0 46,1 18,1
ACTIF IMMOBILISÉ (1) dont : Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie) (2) dont : Stocks Créances Charges constatées d'avance TRÉSORERIE (3) dont : Fonds bancaires et fonds en caisse Valeurs escomptées, en cours d'encaissement et de décaissement Autres composantes de trésorerie Équivalents de trésorerie	25,5 232,1 167,9 87,2 32,2 54,9 0,1 13,3 0,5 - 0,9 13,6	22,5 230,8 182,6 85,5 32,9 52,6 0,0 22,1 0,5 - 0,4	36,1 380,3 193,4 87,0 30,1 56,8 0,0 46,0 10,4	34,0 377,5 211,1 88,2 30,0 58,2 0,0 46,1
dont : Immobilisations incorporelles	25,5 232,1 167,9 87,2 32,2 54,9 0,1 13,3 0,5 - 0,9 13,6	22,5 230,8 182,6 85,5 32,9 52,6 0,0 22,1 0,5 - 0,4	36,1 380,3 193,4 87,0 30,1 56,8 0,0 46,0 10,4	34,0 377,5 211,1 88,2 30,0 58,2 0,0 46,1
Immobilisations corporelles Immobilisations financières ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie) (2) dont : Stocks	232,1 167,9 87,2 32,2 54,9 0,1 13,3 0,5 - 0,9 13,6	230,8 182,6 85,5 32,9 52,6 0,0 22,1 0,5 - 0,4	380,3 193,4 87,0 30,1 56,8 0,0 46,0 10,4	377,5 211,1 88,2 30,0 58,2 0,0 46,1
Immobilisations financières ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie) (2) dont : Stocks	167,9 87,2 32,2 54,9 0,1 13,3 0,5 - 0,9 13,6	182,6 85,5 32,9 52,6 0,0 22,1 0,5 - 0,4	193,4 87,0 30,1 56,8 0,0 46,0 10,4	211,1 88,2 30,0 58,2 0,0 46,1
dont : Stocks Créances Charges constatées d'avance TRÉSORERIE (3) dont : Fonds bancaires et fonds en caisse Valeurs escomptées, en cours d'encaissement et de décaissement Autres composantes de trésorerie Équivalents de trésorerie	32,2 54,9 0,1 13,3 0,5 - 0,9	32,9 52,6 0,0 22,1 0,5 - 0,4	30,1 56,8 0,0 46,0 10,4	30,0 58,2 0,0 46,1
Créances Charges constatées d'avance TRÉSORERIE (3) dont : Fonds bancaires et fonds en caisse Valeurs escomptées, en cours d'encaissement et de décaissement Autres composantes de trésorerie Équivalents de trésorerie	54,9 0,1 13,3 0,5 - 0,9	52,6 0,0 22,1 0,5 - 0,4	56,8 0,0 46,0 10,4	58,2 0,0 46,1
Charges constatées d'avance TRÉSORERIE (3) dont : Fonds bancaires et fonds en caisse Valeurs escomptées, en cours d'encaissement et de décaissement Autres composantes de trésorerie Équivalents de trésorerie	0,1 13,3 0,5 - 0,9 13,6	0,0 22,1 0,5 - 0,4	0,0 46,0 10,4	0,0 46,1
TRÉSORERIE (3) dont : Fonds bancaires et fonds en caisse Valeurs escomptées, en cours d'encaissement et de décaissement Autres composantes de trésorerie Équivalents de trésorerie	13,3 0,5 - 0,9 13,6	22,1 0,5 - 0,4	46,0 10,4	46,1
dont : Fonds bancaires et fonds en caisse Valeurs escomptées, en cours d'encaissement et de décaissement Autres composantes de trésorerie Équivalents de trésorerie	0,5 - 0,9 13,6	0,5 - 0,4	10,4	
Valeurs escomptées, en cours d'encaissement et de décaissement Autres composantes de trésorerie Équivalents de trésorerie	- 0,9 13,6	- 0,4		18,1
Autres composantes de trésorerie Équivalents de trésorerie	13,6		- 1.6	
Équivalents de trésorerie		12.7	- 1,0	- 2,0
·	0,1	13,7	26,9	24,7
COMPTED DE DÉCLUADIGATION (A)		8,3	10,3	5,3
COMPTES DE RÉGULARISATION (4)	8,2	11,7	12,9	11,5
TOTAL ACTIF (I) (=1+2+3+4)	534,3	555,2	755,8	768,5
PASSIF				
DETTES FINANCIÈRES (5)	893,9	945,8	1044,1	1175,3
DETTES NON FINANCIÈRES (hors trésorerie) (6)	92,8	109,0	154,0	140,7
dont : Dettes de fonctionnement	4,5	4,5	4,3	4,6
Dettes d'intervention	15,5	11,2	11,5	9,4
Produits constatés d'avance	4,0	6,5	7,8	9,7
Autres dettes non financières	68,8	86,7	130,5	117,0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (7)	50,1	61,8	78,1	77,5
dont : Provisions pour risques	7,0	6,5	10,2	10,7
Provisions pour charges	43,1	55,4	67,9	66,9
AUTRES PASSIFS (hors trésorerie) (8)	13,6	13,4	11,9	12,1
TRÉSORERIE (9)	65,5	69,0	67,2	67,5
COMPTES DE RÉGULARISATION (10)	11,5	12,6	17,6	18,0
	1 127,4	1 211,6	1 372,9	1 491,2
(=5+6+7+8+9+10)				
Report des exercices antérieurs	- 720,5	- 754,7	- 797,4	- 870,5
Écarts de réévaluation et d'intégration	158,9	139,8	249,2	245,6
Solde des opérations de l'exercice	- 31,6	- 41,4	- 69,0	- 97,7
SITUATION NETTE (III = I - II)	- 593,1	- 656,3	- 617,2	- 722,6

Source : Compte général de l'État 2009 (CGE).

Note: Le bilan de l'État est présenté sous la forme d'un tableau de la situation nette. Les chiffres 2008, présentés dans le tableau ci-dessus, ont été retraités dans le cadre de la première application du volet « information comparative » des normes comptables de l'État. En revanche, les chiffres des années 2006, 2007 et 2009 présentés ici correspondent aux montants publiés dans le Compte Général de l'État (CGE) de l'année correspondante, sans retraitement.

VII. Protection sociale

- VII.1 Répartition des prestations par risque Champ de la protection sociale
- VII.2 Répartition des prestations par risque Champ des administrations de sécurité sociale
- VII.3 Composition des dépenses relatives à la santé Champ de la protection sociale
- VII.4 Composition des dépenses relatives à la santé Champ des administrations de sécurité sociale
- VII.5 Barèmes des principaux minima sociaux pour une personne seule
- VII.6 Effectifs d'allocataires des principaux minima sociaux

Définitions

Entrent dans le champ de la **protection sociale** toutes les prestations en espèces et en nature reçues par les ménages, quel que soit le gestionnaire : régime général, fonction publique, employeur, association...

Dans l'approche « administrations de la sécurité sociale », on ne considère que les fonds gérés par les administrations de sécurité sociale. En particulier, le régime des fonctionnaires n'en fait pas partie, de sorte que les prestations retraites versées aux anciens salariés de la fonction publique n'y figurent pas. Autre exemple, les suppléments familiaux directement accordés par les employeurs n'en font pas non plus partie.

Dans certains tableaux, les données émanent de la **DREES** : Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques du Ministère de la Santé et des Sports.

DG Trésor : Direction Générale du Trésor.

Tableau VII.1

Répartition des prestations sociales par risque Champ de la protection sociale

(en points de PIB)

Années	Santé (1) (y.c. maternité)	Vieillesse	Famille (y.c. logement)	Emploi	Divers (2)	Total des prestations
1981	6,1	10,2	2,9	2,2	0,1	21,5
1982	6,2	10,5	3,1	2,5	0,1	22,4
1983	6,2	10,6	3,3	2,6	0,1	22,7
1984	6,3	11,0	3,3	2,5	0,1	23,1
1985	6,4	11,3	3,3	2,5	0,1	23,5
1986	6,3	11,2	3,2	2,5	0,1	23,3
1987	6,2	11,1	3,1	2,4	0,1	23,0
1988	6,2	11,1	3,0	2,3	0,1	22,7
1989	6,2	11,0	3,0	2,2	0,1	22,5
1990	6,2	11,1	2,9	2,3	0,2	22,8
1991	6,4	11,4	2,9	2,3	0,2	23,3
1992	6,5	11,8	3,0	2,4	0,2	23,9
1993	6,7	12,3	3,2	2,6	0,3	25,2
1994	6,6	12,4	3,2	2,4	0,3	25,0
1995	6,6	12,6	3,3	2,2	0,3	25,0
1996	6,7	12,5	3,2	2,3	0,4	25,1
1997	6,6	12,6	3,3	2,2	0,4	25,1
1998	6,6	12,5	3,1	2,1	0,4	24,7
1999	6,5	12,5	3,1	2,0	0,4	24,6
2000	6,6	12,2	3,0	2,0	0,4	24,2
2001	6,7	12,3	3,0	2,0	0,4	24,3
2002	7,0	12,4	3,0	2,2	0,4	24,9
2003	7,2	12,5	2,9	2,3	0,4	25,3
2004	7,2	12,6	2,9	2,3	0,4	25,5
2005	7,3	12,7	2,9	2,2	0,4	25,5
2006	7,2	12,9	2,8	1,9	0,4	25,3
2007	7,2	13,0	2,8	1,8	0,4	25,1
2008	7,3	13,2	2,8	1,7	0,4	25,4
2009	7,8	14,1	3,0	1,9	0,5	27,2

Source : DREES, Comptes de la protection sociale ; retraitement DG Trésor.

⁽¹⁾ Ne comprend pas la dotation globale hospitalière, considérée comme une prestation de services sociaux et non comme une prestation sociale.

⁽²⁾ Pour l'essentiel, Revenu Minimum d'Insertion (RMI), Revenu de Solidarité Active (RSA) et Allocation de Solidarité Spécifique (ASS).

Tableau VII.2

Répartition des prestations sociales par risque Champ des administrations de sécurité sociale

(en points de PIB)

Années	Santé (1) (y.c. maternité)	Vieillesse	Famille (y.c. logement)	Emploi	Total des prestations
1981	4,8	7,5	2,0	1,6	15,9
1982	4,8	7,8	2,2	1,9	16,6
1983	4,7	7,8	2,3	2,0	16,7
1984	4,8	7,9	2,2	1,8	16,7
1985	4,9	8,2	2,1	1,6	16,7
1986	4,8	8,2	2,0	1,4	16,5
1987	4,7	8,2	1,9	1,4	16,2
1988	4,7	8,3	1,8	1,3	16,1
1989	4,7	8,3	1,8	1,2	16,0
1990	4,7	8,5	1,8	1,2	16,2
1991	4,9	8,8	1,8	1,3	16,7
1992	5,0	9,1	1,7	1,4	17,2
1993	5,1	9,5	1,8	1,6	18,1
1994	5,0	9,6	1,8	1,4	17,9
1995	5,0	9,8	1,8	1,3	17,9
1996	5,0	9,7	1,8	1,4	18,0
1997	5,0	9,9	1,9	1,4	18,1
1998	4,9	9,8	1,8	1,3	17,8
1999	4,9	9,8	1,7	1,3	17,7
2000	5,0	9,6	1,7	1,3	17,5
2001	5,0	9,6	1,7	1,3	17,6
2002	5,2	9,6	1,7	1,5	18,0
2003	5,4	9,6	1,7	1,7	18,4
2004	5,5	9,7	1,7	1,6	18,5
2005	5,5	9,9	1,7	1,5	18,6
2006	5,4	9,9	1,7	1,3	18,3
2007	5,4	10,0	1,6	1,2	18,2
2008	5,4	10,2	1,7	1,1	18,4
2009	5,8	10,9	1,8	1,4	19,8

Source : DREES, Comptes de la protection sociale ; retraitement DG Trésor.

⁽¹⁾ Ne comprend pas la dotation globale hospitalière, considérée comme une prestation de services sociaux et non comme une prestation sociale.

Tableau VII.3

Composition des dépenses relatives à la santé Champ de la protection sociale

(en millions d'euros et en %)

Années	Soins de santé hors pharmacie et hors DGH	Pharmacie	Indemnités journalières	Dotation globale hospi- talière (DGH)	Autres prestations (1)	Total des prestations santé						
		Niveau	en millions d'	euros								
2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009	47 704 51 744 55 426 59 003 61 836 65 021 68 362 71 861 75 862	20 450 21 343 22 590 23 717 24 594 24 920 25 993 26 149 26 706	12 176 13 638 14 383 14 647 14 858 14 891 15 549 16 422 16 982	40 946 43 336 45 865 49 238 51 330 52 731 53 816 55 557 57 221	1 582 1 491 1 511 1 436 1 522 1 700 1 689 1 581 1 667	122 859 131 552 139 774 148 042 154 140 159 263 165 409 171 570 178 439						
		Taux	de croissance (en %								
Base 2000 des comptes nationaux												
1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006	7,2 4,4 2,7 2,4 3,1 3,4 2,3 1,6 5,1 4,3 8,5 7,1 6,5 4,8 5,2	6,0 6,6 1,7 5,1 6,6 2,5 7,6 5,9 10,5 8,9 4,4 5,8 5,0 3,7	5,9 1,5 0,0 3,8 4,2 - 0,1 4,5 4,7 5,4 7,6 12,0 5,5 1,8 1,4	7,6 6,6 4,3 5,6 2,1 1,1 4,0 2,4 3,7 4,2 5,8 5,8 7,4 4,2 2,7	6,3 8,1 6,0 2,6 4,9 1,1 9,1 -14,4 61,6 10,8 -5,8 1,4 -5,0 5,9	7,0 5,2 2,9 4,0 3,3 2,1 3,9 2,6 5,9 5,4 7,1 6,2 5,9 4,1 3,3						
2007 2008 2009	5,1 5,1 5,6	4,3 0,6 2,1	4,4 5,6 3,4	2,1 3,2 3,0	- 0,7 - 6,4 5,5	3,9 3,7 4,0						

Source : DREES, Comptes de la protection sociale ; retraitement DG Trésor. (1) Action sociale, et hébergement des handicapés (médico-social).

Tableau VII.4

Composition des dépenses relatives à la santé Champ des administrations de sécurité sociale (2)

(en millions d'euros et en %)

Années	Soins de santé hors pharmacie et hors DGH	Pharmacie	Indemnités journalières	Dotation globale hospi- talière (DGH)	Autres prestations (1)	Total des prestations santé						
		Niveau	en millions d'	euros								
2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009	39 787 42 912 46 231 49 306 51 216 54 185 56 367 59 361 62 643	17 006 17 797 18 872 19 795 20 304 20 241 21 110 21 071 21 327	8 757 9 903 10 503 10 633 10 581 10 591 11 015 11 647 12 108	40 837 43 222 45 679 49 015 51 112 52 507 53 518 55 202 56 941	92 60 51 55 58 55 54 53 52	106 479 113 895 121 336 128 805 133 272 137 580 142 064 147 334 153 072						
Taux de croissance en % Base 2000 des comptes nationaux												
1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008	6,2 7,6 3,7 2,0 2,1 3,3 2,1 2,0 0,9 7,7 3,6 7,9 7,7 6,7 3,9 5,8 4,0 5,3 5,5	7.8 6.8 6.8 0.2 4.6 7.1 2.4 7.5 6.1 11.1 8.6 4.7 6.0 4.9 2.6 - 0.3 4.3 - 0.2	9,0 5,4 0,0 -0,5 3,3 2,7 0,5 4,3 5,2 8,8 7,3 13,1 6,1 1,2 -0,5 0,1 4,0 5,7	5,1 7,5 6,6 4,3 5,6 2,1 1,1 4,0 2,3 3,5 4,4 5,8 5,7 7,3 4,3 2,7 1,9 3,1	4,5 8,3 8,7 1,2 7,9 8,7 - 0,9 5,4 - 13,8 3,8 5,1 - 34,7 - 15,4 7,4 6,6 - 5,0 - 2,6 - 2,0 - 1,3	6,2 7,3 4,9 2,5 3,9 3,3 1,6 3,7 2,5 6,6 5,0 7,0 6,5 6,2 3,5 3,2 3,3 3,7 3,9						

Source : DREES, Comptes de la protection sociale ; retraitement DG Trésor.

⁽¹⁾ Action sociale, et hébergement des handicapés (médico-social).

⁽²⁾ Les administrations de sécurité sociale font partie du champ de la protection sociale, à côté des régimes directs et des régimes d'employeurs.

Barèmes des principaux minima sociaux pour une personne seule

(en euros et en %)

Années	Revenu minimum d'insertion (RMI)	Revenu de solidarité active (RSA) socle (1)	Allocation de solidarité spécifique (ASS)	Allocation adulte handicapé (AAH)	Minimum vieillesse
		Barème mens	suel moyen en eu	ros	
2009	455	455	455	653	633
		Taux de	croissance en %		
1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008	- - - - - - - - - - - - - - - - - - -		- - 14,2 40,0 0,0 0,3 2,7 2,6 2,1 2,3 2,4 0,7 0,9 0,0 0,8 6,7 3,3 2,1 2,2 0,8 1,5 1,5 1,7 1,8 1,8 1,6	21,2 32,9 10,4 5,2 5,8 3,2 2,6 3,7 2,7 3,4 2,8 2,3 2,4 1,9 2,4 3,7 1,3 1,1 1,9 1,2 2,2 2,2 1,5 1,7 2,0 1,8 1,1 1,1 1,9 1,2	21,2 32,9 10,4 5,2 5,8 3,2 2,6 3,7 2,7 3,3 2,9 2,3 2,4 2,0 2,4 3,7 1,3 1,1 1,9 1,2 2,2 2,2 1,5 1,7 2,0 1,8 1,8 1,8

(1) Le RSA a été mis en place au 1er juin 2009. Le RSA peut se décomposer en deux volets : une partie « socle » correspondant aux anciens revenu minimum d'insertion (RMI) et allocation de parent isolé (API) et une partie « activité », nouvelle, versée aux personnes qui travaillent et ont des revenus modestes.

Tableau VII.6

Effectifs d'allocataires des principaux minima sociaux

(en milliers de personnes et en %)

			, -		30111103 01 011 707
Années	Revenu minimum d'insertion (RMI) (1)	Revenu de solidarité active (RSA) socle (2)	Allocation de solidarité spécifique (ASS) (3)	Allocation adulte handicapé (AAH) (4)	Minimum vieillesse (5) et (6)
		Niveau en m	illiers de personn	es	
2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009	1 090,4 1 144,2 1 238,5 1 289,5 1 278,8 1 172,1 1 141,9 139,4	1 313,9	394,7 373,1 368,4 401,6 393,2 348,9 324,0 346,2	751,2 766,5 786,2 801,0 804,0 813,1 848,8 883,3	668,0 634,2 621,6 609,4 598,5 585,5 575,2 nd
		Taux de	croissance en %		
1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2008	25,8 15,7 17,7 21,1 15,3 17,8 6,8 5,7 4,1 3,0 - 4,2 - 2,1 1,6 4,9 8,2 4,1 - 0,8 - 8,3 - 2,6	_	5,8 4,3 - 2,4 15,6 17,9 7,3 6,0 - 6,1 0,9 - 2,0 - 8,9 - 7,4 - 4,7 - 5,8 - 0,8 8,3 - 2,1 - 11,3 - 7,1 6,9	2,7 2,7 2,8 2,6 2,6 2,8 2,7 2,9 3,0 3,8 2,5 3,1 2,5 2,0 2,6 1,9 0,4 1,1 4,4	- 6,6 - 4,3 - 5,4 - 3,4 - 2,0 - 5,0 - 4,7 - 6,0 - 5,1 - 3,9 - 5,2 - 5,6 - 7,6 - 7,6 - 5,1 - 2,0 - 1,8 - 2,2 - 1,8

Sources : DREES, UNEDIC, CNAF, retraitement DG Trésor.

- Sources : DREES, UNEDIC, CNAF, Tetraltement De Tresol. (1) Données France entière à partir de 1995. (2) Données France entière. Depuis le 1er juin 2009, le RSA se substitue au RMI, à l'API et aux dispositifs d'intéressement associés.
- (3) Données France entière à partir de 1995.(4) Données bénéficiaires France entière.
- (5) Données bénéficiaires France entière.

⁽⁶⁾ Depuis janvier 2007 est versée l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA). Elle se substitue, pour les nouveaux bénéficiaires, aux anciennes allocations du minimum vieillesse, notammentl'allocation supplémentaire (ASV). Pour estimer le nombre d'allocatiires du minimum vieillesse, il faut donc, depuis 2007, ajouter aux allocataires de l'allocation supplémentaire (ASV), les allocataires de l'ASPA.

VIII. Situation des entreprises

- VIII.1 Situation des sociétés non financières
- VIII.2 Ratios caractéristiques des entreprises non financières
- VIII.3 Situation des sociétés financières
- VIII.4 Ratios caractéristiques des sociétés financières

Définitions

EI : Entreprises Individuelles.

SNF: Sociétés Non Financières.

 $\textbf{ENF} : \texttt{Entreprises Non Financières (Sociétés et entreprises individuelles non le contract de la contract$

financières).

Situation des sociétés non financières

(en milliards d'euros et en points de PIB)

	C	ompte d'e	exploitation	on	(Compte	de revenu	ı	Compte de capital			
Années	Valeur ajoutée	Rémunéra- tion des salariés	Impôts nets de subventions	Excédent brut d'exploi- tation (1)	Revenus nets de la propriété	Impôts sur le revenu	Autres ressources nettes (2)	Épargne (3)	Formation brute de capital fixe	Variations de stocks	Autres ressources nettes (4)	Capacité de finance- ment (5)
					Niveau e	n milliaı	rds d'euro	S				
2009	956,3	634,5	37,2	284,6	- 113,8	17,7	- 31,0	122,1	191,9	- 32,7	14,2	- 22,9
					En	points d	o DIP					
1959	41,6	28,4	1,1	12,1	- 3,1	2,0	- 1,0	6,0	10,1	0,7	0,6	- 4,3
1960	42,3	28,4	1,1	12,1	- 3,1	2,0	- 1,0	6,6	10,1	2,0	0,0	- 4,3 - 4,8
1961												
	43,1	29,5	1,0	12,5	- 3,3	1,9	- 1,0	6,3	10,6	1,3	0,8	- 4,7
1962	42,4	29,7	1,0	11,7	- 3,4	1,6	- 1,0	5,8	10,6	1,4	0,7	- 5,6
1963	43,0	30,4	1,1	11,5	- 3,3	1,4	- 1,0	5,7	10,7	1,0	0,7	- 5,3
1964	43,9	30,8	1,2	11,9	- 3,2	1,5	- 1,1	6,1	10,6	1,4	0,7	- 5,3
1965	44,3	30,9	1,2	12,2	- 3,2	1,5	- 1,1	6,3	10,5	0,7	0,8	- 4,1
1966	44,3	30,7	1,2	12,3	- 3,3	1,3	- 1,1	6,6	10,6	1,1	1,2	- 3,9
1967	44,3	30,6	1,2	12,5	- 3,3	1,4	- 1,1	6,8	10,8	1,0	1,1	- 3,9
1968	44,6	31,2	1,1	12,3	- 3,5	1,3	- 1,3	6,3	10,4	0,5	1,1	- 3,4
1969	44,8	31,3	0,2	13,3	- 3,8	1,4	- 1,3	6,8	10,6	1,9	1,1	- 4,6
1970	45,9	32,0	0,1	13,8	- 4,1	1,7	- 1,4	6,6	10,6	2,0	1,0	- 5,0
1971	46,5	32,4	0,1	14,1	- 4,2	1,5	- 1,4	7,0	10,7	1,2	0,8	- 4,1
1972	46,4	32,5	0,1	13,7	- 4,1	1,5	- 1,4	6,7	10,8	0,8	0,9	- 4,0
1973	47,7	32,8	0,6	14,3	- 4,3	1,6	- 1,4	7,0	10,8	1,6	0,9	- 4,5
1974	48,0	33,8	0,2	14,0	- 5,0	2,0	- 1,5	5,5	10,9	2,0	0,9	- 6,5
1975	48,1	35,1	0,5	12,5	- 4,7	1,3	- 1,4	5,1	9,9	- 0,7	1,1	- 3,1
1976	48,2	35,2	0,6	12,4	- 4,3	1,7	- 1,4	4,9	10,0	1,2	1,6	- 4,7
1977	49,1	35,4	0,6	13,1	- 4,5	1,7	- 1,4	5,5	9,8	1,4	0,9	- 4,8
1978	48,1	35,0	0,9	12,2	- 4,3	1,4	- 1,4	5,2	9,6	0,4	0,8	- 4,0
1979	48,0	34,9	0,9	12,1	- 4,3	1,5	- 1,4	4,9	9,4	0,9	0,8	- 4,6
1980	48,0	35,5	0,8	11,8	- 4,4	1,6	- 1,4	4,3	10,1	0,9	0,7	- 6,0
1981	48,3	35,8	0,9	11,6	- 5,2	1,6	- 1,4	3,4	9,8	- 0,5	0,7	- 5,2
1982	47,8	35,4	0,9	11,4	- 5,1	1,4	- 1,4	3,5	9,7	0,4	0,8	- 5,8
1983	47,4	35,1	0,8	11,6	- 5,3	1,3	- 1,4	3,6	9,1	- 0,3	0,7	- 4,6
1984	47,3	34,3	0,7	12,3	- 5,1	1,3	- 1,4	4,5	8,7	- 0,2	0,8	- 3,2
1985	47,3	33,8	0,7	12,9	- 5,0	1,4	- 1,3	5,1	8,8	- 0,1	0,5	- 3,0
1986	48,4	32,8	0,7	14,9	- 4,6	1,5	- 1,2	7,5	9,0	0,4	0,7	- 1,2
1987	48,8	32,8	0,8	15,2	- 4,6	1,7	- 1,2	7,7	9,4	0,3	0,6	- 1,4
1988	49,6	32,4	1,0	16,3	- 4,5	1,8	- 1,2	8,7	9,8	0,5	0,5	- 1,1
1989	49,7	32,2	1,0	16,4	- 5,0	1,9	- 1,2	8,3	10,2	0,9	0,6	- 2,2
1990	50,3	32,9	1,2	16,2	- 5,3	1,7	- 1,2	8,0	10,6	0,8	0,7	- 2,7
1991	50,4	33,1	1,2	16,0	- 5,4	1,5	- 1,2	7,9	10,7	0,2	0,7	- 2,3
1992	50,3	33,1	1,4	15,9	- 5,3	1,1	- 1,2	8,3	9,9	- 0,2	0,9	- 0,4
1993	49,6	32,8	1,5	15,2	- 5,4	1,1	- 1,2	7,5	8,9	- 1,1	1,6	1,2
1994	49,1	32,3	1,7	15,2	- 5,4	1,2	- 0,9	7,6	8,8	- 0,2	0,8	- 0,1
1995	49,5	32,1	1,8	15,6	- 5,9	1,5	- 1,0	7,0	8,7	0,2	0,7	- 1,0
1996	48,8	32,0	1,9	14,9	- 4,9	1,5	- 1,0	7,5	8,6	- 0,4	0,9	0,2
1990	49,3		2,1									0,2
		31,9		15,4	- 4,9	1,6	- 1,0	7,9	8,4	0,0	0,7	
1998	50,0	31,8	2,0	16,2	- 4,6	1,7	- 1,1	8,7	8,8	0,6	0,8	0,1
1999	49,9	32,2	2,1	15,6	- 3,4	2,0	- 1,2	8,9	9,3	0,4	1,1	0,3
2000	50,3	32,5	2,1	15,7	- 4,0	2,0	- 1,4	8,3	9,9	0,9	0,5	- 2,0
2001	50,8	32,9	2,0	15,9	- 3,8	2,3	- 1,4	8,4	10,1	0,4	0,5	- 1,5
2002	50,6	33,1	2,0	15,5	- 4,6	1,9	- 1,3	7,7	9,5	0,1	0,5	- 1,3
2003	50,7	33,1	1,9	15,7	- 4,7	1,6	- 1,3	8,0	9,2	- 0,1	0,0	- 1,1
2004	50,6	33,0	2,0	15,6	- 5,1	1,7	- 1,4	7,4	9,4	0,1	0,6	- 1,5
2005	50,6	32,9	2,1	15,6	- 5,3	1,9	- 1,4	7,0	9,6	0,3	0,1	- 2,9
2006	50,5	33,0	1,8	15,7	- 4,9	2,3	- 1,5	7,0	9,9	0,3	0,3	- 3,0
2007	50,9	32,8	1,8	16,3	- 4,5	2,3	- 1,6	7,9	10,5	0,6	0,6	- 2,6
2008	51,0	33,1	1,8	16,1	- 5,3	2,4	- 1,6	6,9	10,8	0,1	0,7	- 3,3
2009	50,1	33,3	2,0	14,9	- 6,0	0,9	- 1,6	6,4	10,1	- 1,7	0,7	- 1,2

⁽¹⁾ Excédent brut d'exploitation = Valeur ajoutée - Rémunération des salariés - impôts nets de subventions.

⁽²⁾ Solde net des autres opérations du compte de revenu : cotisations sociales (D61), prestations d'assurance sociale directes d'employeurs (D623), transferts courants divers (D7).

⁽³⁾ Épargne = Excédent brut d'exploitation + Revenus nets de la propriété - Impôts sur le revenu + Autres ressources du compte de revenu.

⁽⁴⁾ Solde net des autres opérations du compte de capital : transferts en capital (D9) et actifs corporels et incorporels non produits.

(5) Capacité de financement = Épargne - Formation brute de capital fixe - Variations de stocks + Autres ressources nettes du compte de capital.

Tableau VIII.2

Ratios caractéristiques des entreprises non financières : ENF (Sociétés et entreprises individuelles non financières)

(en %)

	EI	NF		Société	s non finan	icières		Entreprises i	
Années	Taux de marge (1)	Taux d'investis- sement (2)	Taux de marge (3)	Taux d'épargne (4)	Taux d'investis- sement (2)	Taux d'autofinan- cement (5)	Ratio d'insolvabilité (6)	Part dans la valeur ajoutée des ENF	Part dans l'EBE des ENF
1959	48,6	18,0	29,0	14,4	24,4	58,9	8,8	38,2	63,1
1960	49,6	17,8	30,2	15,6	23,8	65,4	8,1	37,9	62,2
1961	47,7	19,1	29,1	14,7	24,5	60,0	8,9	36,3	61,1
1962	47,2	18,8	27,6	13,5	25,0	54,2	10,5	37,0	63,2
1963	45,6	19,3	26,7	13,3	24,8	53,5	11,4	35,4	62,2
1964	44,7	19,5	27,1	13,8	24,2	56,9	11,3	34,0	60,1
1965	44,5	18,9	27,4	14,2	23,7	60,0	11,3	33,4	59,0
1966	44,7	19,2	27,9	14,9	24,0	62,0	11,6	33,4	58,5
1967	44,9	19,5	28,3	15,2	24,3	62,7	11,2	33,3	58,0
1968	43,6	18,8	27,6	14,1	23,3	60,7	13,2	32,6	57,4
1969	44,3	19,5	29,7	15,2	23,7	64,0	14,2	30,8	53,5
1970	44,0	19,1	30,0	14,4	23,1	62,1	16,3	29,7	52,0
1971	43,4	19,5	30,2	15,1	23,0	65,8	16,5	28,5	50,3
1972	43,4	19,6	29,6	14,5	23,2	62,6	16,8	28,6	51,3
1973	42,9	19,6	30,0	14,6	22,7	64,5	18,1	27,1	49,0
1974	41,4	19,9	29,2	11,6	22,7	50,9	22,7	25,6	47,5
1974									
	38,3	18,2	26,0	10,7	20,6	51,7	23,2	24,9	49,0
1976	37,4	18,4	25,7	10,3	20,6	49,7	23,1	23,8	47,7
1977	37,8	17,8	26,7	11,1	20,0	55,5	23,0	23,2	45,8
1978	37,2	17,5	25,4	10,7	19,9	53,9	23,2	23,9	48,1
1979	36,7	17,6	25,3	10,3	19,7	52,1	22,6	23,4	47,2
1980	35,9	18,7	24,5	9,0	21,0	43,0	24,8	23,0	47,5
1981	35,0	18,3	24,0	7,1	20,3	34,9	30,3	21,9	46,5
1982	35,0	18,1	23,9	7,3	20,2	36,2	31,0	22,1	46,9
1983	35,4	17,2	24,4	7,5	19,2	39,1	30,6	21,8	46,2
1984	36,2	16,7	26,0	9,5	18,3	51,9	28,5	21,1	43,4
1985	37,0	16,8	27,2	10,8	18,6	58,2	25,1	20,8	41,9
1986	39,6	17,0	30,7	15,5	18,6	83,2	18,4	19,9	37,8
1987	39,4	17,8	31,1	15,7	19,2	81,8	16,4	18,9	36,0
1988	40,3	18,5	32,8	17,6	19,8	88,5	16,0	18,1	33,5
1989	40,8	19,0	33,0	16,7	20,5	81,6	16,7	18,4	34,1
1990	40,0	19,3	32,2	15,9	21,0	75,6	18,2	17,9	33,9
1991	39,4	19,3	31,8	15,7	21,1	74,4	18,0	17,4	33,2
1992	39,0	18,0	31,6	16,6	19,7	84,1	20,2	16,8	32,7
1993	38,1	16,7	30,6	15,0	18,0	83,4	21,4	16,3	32,6
1994	38,3	16,7	30,9	15,6	17,8	87,3	20,2	16,1	32,4
1995	38,8	16,5	31,6	14,6	17,6	83,4	18,1	15,7	31,4
1996	38,1	16,4	30,6	15,4	17,7	87,2	14,5	15,6	32,2
1997	38,2	16,0	31,2	16,0	17,1	93,6	13,5	14,6	30,4
1998	39,2	16,6	32,4	17,4	17,7	98,6	10,6	14,4	29,3
1999	38,3	17,5	31,3	17,9	18,7	95,6	7,1	14,4	30,1
2000	38,1	18,3	31,2	16,5	19,7	83,8	7,1	14,1	29,6
2001	38,5	18,3	31,3	16,6	19,8	83,7	6,8	14,2	30,2
2002	37,8	17,3	30,7	15,2	18,7	81,1	6,1	14,0	30,3
2003	37,9	17,0	31,0	15,9	18,2	87,4	8,4	13,6	29,4
2004	37,6	17,3	30,8	14,7	18,6	79,1	10,0	13,5	29,1
2005	37,4	17,8	30,8	13,8	19,1	72,2	8,3	13,0	28,6
2006	37,7	18,3	31,0	13,8	19,7	70,2	7,8	12,7	28,3
2007	38,5	19,2	31,9	15,5	20,6	75,3	6,7	12,5	27,3
2008	38,1	19,6	31,6	13,6	21,1	64,4	9,6	12,4	27,2
2009	36,4	18,7	29,8	12,8	20,1	63,6	11,5	12,4	28,4

⁽¹⁾ Excédent brut d'exploitation et Revenu mixte/Valeur ajoutée brute.

⁽²⁾ Formation brute de capital fixe/Valeur ajoutée brute.

⁽³⁾ Excédent brut d'exploitation/Valeur ajoutée brute.

⁽⁴⁾ Épargne brute/Valeur ajoutée brute.

⁽⁵⁾ Épargne brute/Formation brute de capital fixe.

⁽⁶⁾ Solde des intérêts reçus et versés par les SNF, rapporté à l'excédent brut d'exploitation.

Situation des sociétés financières

(en milliards d'euros et en points de PIB)

	C	ompte d'e	exploitatio	on		Compte	de revenu	1		Compte	de capital	
Années	Valeur ajoutée	Rémunéra- tion des salariés	Impôts nets de subventions	Excédent brut d'exploi- tation (1)	Revenus nets de la propriété	Impôts sur le revenu	Autres ressources nettes (2)	Épargne (3)	Formation brute de capital fixe	Variations de stocks	Autres ressources nettes (4)	Capacité de finance- ment (5)
					Niveau e	n milliar	ds d'euro	S				
2009	86,2	50,4	5,9	29,9	15,0	5,3	- 1,0	38,5	13,7	0,0	- 1,0	23,9
4050			0.4	4.0		points d			2.0	0.0	2.0	
1959	2,9	1,2	0,1	1,6	0,1	0,3	0,0	1,4	0,3	0,0	0,0	1,2
1960 1961	2,8 2,9	1,2 1,2	0,1 0,1	1,6 1,6	0,1 0,1	0,2 0,2	- 0,1 - 0,1	1,4 1,4	0,3 0,3	0,0 0,0	0,0	1,2 1,1
1962	2,3	1,2	0,1	1,3	0,0	0,2	- 0,1	1,1	0,3	0,0	0,0	0,8
1963	2,7	1,3	0,1	1,3	0,0	0,2	- 0,1	1,1	0,3	0,0	0,0	0,9
1964	2,8	1,3	0,1	1,4	0,2	0,2	0,0	1,2	0,3	0,0	0,0	1,0
1965	2,9	1,3	0,1	1,4	0,2	0,3	0,0	1,3	0,3	0,0	0,1	1,0
1966	2,9	1,4	0,1	1,4	0,2	0,2	0,0	1,3	0,3	0,0	0,1	1,0
1967	2,9	1,4	0,1	1,4	0,2	0,3	0,0	1,3	0,3	0,0	0,1	1,0
1968	3,2	1,5	0,1	1,5	0,3	0,3	- 0,1	1,4	0,4	0,0	0,1	1,1
1969	3,5	1,6	0,1	1,8	0,3	0,4	- 0,1	1,6	0,4	0,0	0,0	1,3
1970	3,6	1,7	0,2	1,7	0,2	0,5	0,0	1,4	0,4	0,0	0,0	1,1
1971	3,9	1,8	0,1	1,9	- 0,1	0,6	- 0,1	1,2	0,4	0,0	0,1	0,9
1972	3,9	1,9	0,1	1,9	- 0,2	0,6	- 0,1	1,0	0,4	0,0	0,1	0,7
1973	4,3	2,0	0,2	2,2	- 0,1	0,5	0,0	1,5	0,4	0,0	0,1	1,1
1974	4,9	2,1	0,2	2,6	- 0,2	0,9	0,0	1,5	0,5	0,0	0,1	1,0
1975	4,6	2,3	0,2	2,1	- 0,3	0,7	0,0	1,2	0,4	0,0	0,1	0,8
1976	4,5	2,3	0,2	2,0	- 0,2	0,5	0,0	1,4	0,4	0,0	0,1	1,1
1977	4,0	2,4	0,1	1,6	0,3	0,4	0,1	1,5	0,4	0,0	0,1	1,2
1978	3,9	2,4	0,2	1,4	0,3	0,4	0,0	1,2	0,4	0,0	0,1	0,9
1979	3,9	2,4	0,2	1,3	0,4	0,4	0,0	1,3	0,4	0,0	0,1	1,0
1980	4,0	2,5	0,2	1,3	0,7	0,5	0,0	1,5	0,4	0,0	0,1	1,2
1981 1982	4,0	2,6 2,6	0,2	1,2	0,9	0,6 0,8	0,0	1,6	0,4	0,0	0,1	1,2
1983	4,0 4,3	2,6	0,2 0,2	1,1 1,5	0,7 0,6	0,8	0,0	1,1 1,5	0,4 0,4	0,0 0,0	0,1 0,1	0,8 1,2
1984	4,3	2,6	0,2	1,8	0,0	0,7	0,0	1,6	0,4	0,0	0,1	1,2
1985	4,9	2,7	0,2	2,0	0,4	0,6	0,0	1,8	0,5	0,0	0,1	1,4
1986	5,0	2,6	0,1	2,3	0,3	0,6	0,0	2,0	0,5	0,0	0,1	1,6
1987	5,1	2,6	0,2	2,4	0,3	0,6	0,0	2,1	0,6	0,0	0,1	1,6
1988	5,1	2,5	0,3	2,3	0,4	0,6	0,0	2,2	0,6	0,0	0,1	1,7
1989	5,3	2,4	0,3	2,6	0,3	0,6	0,0	2,4	0,6	0,0	0,1	1,9
1990	4,8	2,4	0,3	2,1	0,7	0,5	0,0	2,2	0,6	0,0	0,1	1,7
1991	4,6	2,5	0,3	1,9	0,3	0,5	0,0	1,8	0,6	0,0	0,1	1,2
1992	4,6	2,5	0,3	1,9	0,3	0,4	0,0	1,7	0,6	0,0	0,1	1,2
1993	4,8	2,6	0,3	1,9	0,5	0,5	0,0	2,0	0,6	0,0	0,1	1,4
1994	4,6	2,5	0,3	1,8	0,9	0,4	- 0,1	2,2	0,4	0,0	0,0	1,8
1995	4,3	2,5	0,3	1,4	0,9	0,2	0,0	2,1	0,5	0,0	0,7	2,3
1996	4,4	2,6	0,3	1,5	0,5	0,5	- 0,1	1,3	0,5	0,0	0,1	0,9
1997	4,3	2,5	0,3	1,5	0,7	0,6	- 0,1	1,6	0,6	0,0	0,1	1,0
1998	4,1	2,5	0,3	1,3	0,4	0,5	0,0	1,2	0,7	0,0	0,1	0,5
1999	4,2	2,5	0,3	1,4	0,2	0,5	0,0	1,0	0,7	0,0	- 0,4	- 0,1
2000	4,5	2,5	0,3	1,7	0,4	0,7	- 0,1	1,4	0,8	0,0	- 0,2	0,3
2001	4,0	2,5	0,3	1,2	0,0	0,6	- 0,1	0,5	0,8	0,0	0,0	- 0,3
2002	4,2	2,5	0,3	1,5	- 0,1	0,6	- 0,2	0,6	0,7	0,0	0,0	0,0
2003 2004	4,4	2,5	0,2	1,6	0,3	0,4	- 0,1	1,4	0,8	0,0	0,0	0,6
2004	4,3 4,3	2,5 2,6	0,3 0,3	1,5 1,5	0,5 0,7	0,6 0,4	- 0,1 - 0,2	1,3 1,6	0,8 0,7	0,0 0,0	0,0 - 0,1	0,5 0,8
2005	4,3	2,6	0,3	1,5	0,7		- 0,2	1,0	0,7		0,1	
2006	4,4	2,6	0,3	1,5	0,4	0,6 0,6	- 0,2 - 0,1	0,8	0,9	0,0 0,0	0,1	0,4 0,0
2007	4,2	2,5	0,3	1,3	0,2	0,8	- 0,1	1,6	0,8	0,0	0,0	0,0
2008	4,1	2,6	0,3	1,6	0,8	0,3	- 0,1	2,0	0,8	0,0	- 0,1	1,3

⁽¹⁾ Excédent brut d'exploitation = Valeur ajoutée - Rémunération des salariés - impôts nets de subventions.

⁽²⁾ Solde net des autres opérations du compte de revenu : cotisations sociales (D61), prestations d'assurance sociale directes d'employeurs (D623), transferts courants divers (D7).

⁽³⁾ Épargne = Excédent brut d'exploitation + Revenus nets de la propriété - Impôts sur le revenu + Autres ressources du compte de revenu.

⁽⁴⁾ Solde net des autres opérations du compte de capital : transferts en capital (D9) et actifs corporels et incorporels non produits.

⁽⁵⁾ Capacité de financement = Épargne - Formation brute de capital fixe - Variations de stocks + Autres ressources nettes du compte de capital.

Tableau VIII.4

Ratios caractéristiques des sociétés financières (*)

(en %)

	S	ociétés f	inancière	es	Ins	titutions	financiè	res	So	ciétés d'a fonds de	assurance pension	
Années	Taux de marge (1)	Taux- d'épargne (2)	Taux d'investis- sement (3)	Taux d'autofinan- cement (4)	Taux de marge (1)	Taux d'épargne (2)	Taux d'investis- sement (3)	Taux d'autofinan- cement (4)	Taux de marge (1)	Taux d'épargne (2)	Taux d'investis- sement (3)	Taux d'autofinan- cement (4)
1050	E4.4	40.4	0.0	F00.0	45.4	01.0	7.0	440.4	77.4	04.4	11.0	744.4
1959 1960	54,4 55,2	48,1 48,2	8,9 9,2	538,2 523,2	45,4	31,8 32,7	7,6 7,8	419,1 419,6	77,1 76,8	84,4 79,0	11,9 12,0	711,1 658,8
1961	55,2	40,2	9,6	491,3	45,5 46,2	33,8	7,8	432,9	70,0	76,0	13,4	566,4
1962	49,4	39,2	10,1	388,8	40,2	25,1	8,7	288,7	74,7	73,3	13,4	549,0
1963	48,6	42,2	11,2	377,4	40,6	31,1	10,2	305,1	71,6	69,6	13,5	517,0
1964	48,8	44,8	11,8	380,3	41,2	34,5	10,6	324,4	70,4	69,4	14,4	481,4
1965	50,4	45,3	11,5	394,3	39,3	32,2	11,6	277,6	75,4	71,8	11,2	642,1
1966	47,9	45,8	11,8	388,5	34,3	32,0	12,4	257,8	76,4	72,1	10,5	690,0
1967	46,2	43,2	11,6	371,3	33,2	30,6	12,3	249,5	74,8	68,4	10,3	666,6
1968	46,7	45,2	11,5	392,9	34,7	35,3	11,5	306,5	77,2	68,3	11,4	601,7
1969	50,8	46,8	10,1	464,6	43,6	40,7	9,9	408,9	74,0	64,8	10,4	624,6
1970	48,2	39,0	10,9	358,0	41,6	30,3	11,4	266,2	69,6	64,6	9,4	686,9
1971	49,6	31,0	9,3	333,2	46,0	23,2	9,1	254,4	65,3	57,2	9,7	587,9
1972	48,4	26,4	10,5	251,0	41,8	13,9	10,4	133,9	69,6	61,2	10,7	574,5
1973	50,7	35,8	10,5	342,4	45,3	25,5	10,4	244,2	70,3	68,3	10,4	658,5
1974	53,7	29,8	10,0	298,6	52,9	21,8	9,0	242,3	61,7	68,9	14,3	481,9
1975	46,3	25,4	9,7	261,9	42,9	16,5	8,5	195,6	63,1	60,5	14,1	428,6
1976	44,7	30,0	8,5	353,8	40,8	16,9	6,9	245,1	63,1	79,3	14,0	568,0
1977	38,3	37,1	10,4	356,0	31,0	24,6	8,4	293,9	64,3	77,6	16,4	473,7
1978	34,9	31,6	10,0	315,2	28,9	22,5	9,0	249,4	58,0	63,2	13,0	486,1
1979	32,8	34,2	11,2	305,2	28,7	28,7	9,7	297,3	51,7	57,8	16,2	356,2
1980	32,7	38,3	9,7	393,3	29,3	34,0	8,5	398,9	50,8	58,4	13,8	422,5
1981	30,6	39,4	10,5	375,2	27,2	35,0	8,6	405,2	50,0	62,3	17,3	360,4
1982	28,3	26,5	10,2	260,1	27,2	21,8	8,4	259,6	38,7	52,3	17,3	302,0
1983	34,2	34,4	9,6	360,3	32,6	30,7	8,4	364,8	46,3	57,3	13,9	412,8
1984	39,1	34,2	10,2	333,6	38,7	30,2	9,0	334,4	48,3	59,9	15,3	391,1
1985	41,6	36,0	9,9	362,0	42,0	33,0	8,5	386,8	46,8	58,8	16,8	349,9
1986	46,3	40,6	10,5	388,0	44,3	34,5	8,8	393,7	62,5	74,3	18,0	412,4
1987	46,2	40,3	10,8	374,5	44,2	36,1	9,5	379,4	59,6	62,1	15,6	399,2
1988	45,8	43,8	11,6	377,6	44,5	43,3	10,5	413,0	54,1	48,7	16,1	303,2
1989	49,0	44,7	10,6	422,8	49,6	44,8	8,6	518,8	52,1	47,9	18,4	260,5
1990	43,9	46,6	12,4	375,9	45,5	50,0	9,3	538,1	38,6	33,3	27,7	120,2
1991	40,6	38,1	13,9	274,0	42,8	40,7	11,8	345,2	32,5	25,7	24,1	106,7
1992	40,3	37,0	12,8	290,4	43,3	38,8	11,1	350,6	28,7	28,1	21,8	129,1
1993	39,0	41,4	12,3	335,8	41,7	43,4	11,9	363,5	27,7	33,5	15,9	210,2
1994	39,6	47,7	9,3	510,8	40,0	53,2	10,7	496,7	39,4	34,2	6,1	557,9
1995	32,6	49,4	11,7	421,8	33,2	54,6	11,0	498,3	33,0	40,6	14,7	277,1
1996	33,9	30,7	12,5	245,9	35,6	33,9	11,8	288,2	31,1	23,8	15,7	151,4
1997	33,9	36,5	14,0	260,1	34,5	38,6	12,1	318,3	33,7	32,1	21,6	148,5
1998	31,8	28,2	16,7	168,6	35,5	32,1	16,0	200,7	21,9	19,7	20,7	94,9
1999	32,9	24,1	17,5	137,5	33,1	24,8	18,3	135,1	34,5	17,4	16,6	104,8
2000	37,8	30,1	18,1	165,8	38,7	32,5	20,3	160,2	36,8	17,1	14,2	120,8
2001	30,9	11,3	19,4	58,1	33,4	18,3	21,9	83,3	22,7	- 22,2	15,1	- 147,3
2002	34,8	15,0	16,7	89,8	36,7	19,7	17,5	112,7	34,0	0,4	16,9	2,3
2003	36,8	31,3	17,8	176,2	32,6	38,9	20,3	191,2	48,0	28,9	14,3	201,8
2004	35,3	29,1	18,2	159,9	29,2	32,3	20,8	155,7	48,5	17,4	16,2	107,3
2005	33,8	36,2	17,0	212,3	26,5	42,6	20,3	210,1	47,7	17,5	13,6	128,7
2006	33,9	26,5	19,6	135,0	25,7	32,2	24,8	129,7	47,9	6,7	14,2	46,8
2007	31,7	18,9	18,4	102,6	25,3	22,0	23,5	93,4	41,6	3,9	14,0	27,6
2008	31,7	39,9	20,9	191,4	29,3	63,5	25,3	251,3	36,0	- 13,3	17,6	- 75,9
2009	34,7	44,7	15,9	281,2	35,2	60,9	18,1	336,1	32,9	2,2	15,6	14,2

- (1) Excédent brut d'exploitation/Valeur ajoutée brute.
- (2) Épargne brute/Valeur ajoutée brute.
- (3) Formation brute de capital fixe/Valeur ajoutée brute.
- (4) Épargne brute/Formation brute de capital fixe.
- (*) Le secteur institutionnel des sociétés financières (S12) comprend toutes les unités institutionnelles résidentes engagées principalement dans l'activité d'intermédiation financière ou exerçant des activités étroitement liées à cette intermédiation (auxiliaires financiers). Il comprend :
 - Les institutions financières (S12A) dont l'activité principale consiste à créer, collecter et redistribuer des moyens de financement sous leur propre responsabilité, (Banque de France, Banques et sociétés financières, OPCVM monétaires, Institutions financières diverses et assimilées, OPCVM non monétaires);
 - Les sociétés d'assurance et fonds de pension (S125) qui ont pour fonction principale de fournir des services de mutualisation des risques et (la plupart du temps) en assument les risques financiers ;
 - Les auxiliaires financiers (S124) : ces unités jouent le rôle d'intermédiaires supplémentaires d'une des deux catégories précédentes.

IX. Situation des ménages

- IX.1 Contributions à la croissance du revenu disponible brut des ménages en pouvoir d'achat
- IX.2 Pouvoir d'achat du revenu disponible brut et du revenu arbitrable par unité de consommation
- IX.3 Consommation et taux d'épargne des ménages
- IX.4 Actifs financiers des ménages Créances
- IX.5 Actifs financiers des ménages Dettes et solde

Contributions à la croissance du revenu disponible brut des ménages* en pouvoir d'achat (1)

(En points de RDB et en taux de croissance en %)

	Reven	Revenus d'activité dont :			+ Transferts et autres postes nets dont :					
						In	npôts et cotisatio	ons		Revenu
Années	Totaux	Salaires bruts	EBE et revenu mixte	Totaux	Totaux Prestations sociales	Totaux	Cotisations sociales	nt : Impôts	Intérêts, dividendes et divers nets	disponible brut en pouvoir d'achat
							sociales		nets	
1960	6,4	2,9	3,5	1,6	1,0	- 0,2	- 0,2	0,0	0,7	8,0
1961	4,0	3,7	0,3	0,7	1,5	- 0,8	- 0,5	- 0,3	0,1	4,7
1962	7,7	4,2	3,5	2,4	2,3	- 0,7	- 0,5	- 0,2	0,7	10,1
1963	5,3	4,4	0,9	1,0	2,2	- 1,1	- 0,7	- 0,4	- 0,1	6,3
1964	4,8	3,9	0,9	0,3	1,6	- 1,5	- 0,4	- 1,0	0,2	5,1
1965	4,0	2,5	1,5	0,7	1,3	- 0,9	- 0,3	- 0,5	0,2	4,7
1966	4,4	2,5	1,9	0,5	1,1	- 0,8	- 0,4	- 0,4	0,2	4,8
1967	4,2	2,2	2,0	1,3	1,1	- 0,4	- 0,4	0,1	0,6	5,5
1968	4,0	3,6	0,4	0,3	1,4	- 1,3	- 0,3	- 1,0	0,2	4,3
1969	4,1	3,6	0,5	0,6	1,2	- 1,1	- 0,5	- 0,5	0,5	4,7
1970	5,9	4,5	1,3	1,1	0,9	- 0,3	- 0,2	- 0,1	0,5	7,0
1971	3,9	3,8	0,2	1,2	1,1	- 0,3	- 0,4	0,0	0,5	5,1
1972	5,0	3,1	1,9	0,7	1,3	- 1,1	- 0,6	- 0,5	0,4	5,7
1973	5,2	4,3	0,9	0,9	1,5	- 0,7	- 0,5	- 0,2	0,1	6,1
1974	2,1	2,8	- 0,7	2,3	0,8	- 0,6	- 0,3	- 0,3	2,1	4,4
1975	1,2	2,5	- 1,3	1,4	2,6	- 1,0	- 0,6	- 0,3	- 0,2	2,6
1976	3,2	3,2	0,0	- 0,9	1,1	- 2,0	- 0,9	- 1,1	0,1	2,4
1977	2,7	2,0	0,6	0,2	1,1	- 1,1	- 0,7	- 0,4	0,1	2,9
1978	4,0	2,5	1,5	1,1	2,0	- 0,7	- 0,4	- 0,3	- 0,2	5,1
1979	1,3	1,1	0,2	- 0,4	0,8	- 1,7	- 1,3	- 0,5	0,5	0,9
1980	1,0	1,3	- 0,3	- 0,2	0,6	- 1,1	- 0,6	- 0,5	0,2	0,7
1981	- 0,5	0,1	- 0,6	2,6	1,1	0,0	0,2	- 0,1	1,5	2,1
1982	1,8	1,2	0,6	0,3	1,6	- 1,1	- 0,7	- 0,4	- 0,2	2,1
1983	0,1	- 0,2	0,3	- 0,2	0,6	- 1,1	- 0,5	- 0,6	0,2	- 0,1
1984	- 0,9	- 0,7	- 0,3	- 0,1	0,5	- 1,1	- 0,6	- 0,5	0,5	- 1,1
1985	- 0,2	- 0,3	0,1	1,2	0,7	0,1	- 0,2	0,2	0,4	1,0
1986	1,8	1,3	0,5	0,6	1,1	- 0,6	- 0,5	- 0,1	0,1	2,5
1987	1,0	0,6	0,4	0,0	0,2	- 0,8	- 0,7	- 0,1	0,6	0,9
1988	2,5	1,8	0,7	1,0	1,0	- 0,3	- 0,6	0,1	0,0	3,5
1989	2,6	1,3	1,3	1,0	0,5	- 0,3	- 0,8	- 0,2	1,5	3,6
1990		2,5	0,6		1,0	- 1,0	- 0,5	- 0,2	0,7	3,5
1990	3,1 1,1	1,1	0,0	0,4 0,7	0,9	- 1,3	- 0,5	- 0,8	0,7	1,8
1992	1,0	0,4	0,6			- 0,8	- 0,1	- 0,7	0,6	1,0
1993				0,7	1,0					0,6
	- 0,5	- 0,1	- 0,4	1,0	1,0	- 0,3	- 0,2	- 0,1	0,3	
1994	1,0	0,5	0,6	- 0,6	0,5	- 0,4	- 0,1	- 0,3	- 0,7	0,4
1995	2,1	1,7	0,4	1,0	0,6	- 0,5	- 0,4	- 0,1	0,9	3,0
1996	0,9	0,7	0,2	- 0,4	0,5	- 1,0	- 0,5	- 0,5	0,0	0,5
1997	1,3	1,1	0,2	0,3	0,7	- 0,4	0,4	- 0,8	0,0	1,5
1998	2,9	2,1	0,8	0,4	0,7	- 1,3	2,6	- 3,9	1,0	3,3
1999	4,0	3,2	0,8	- 0,8	1,1	- 1,5	- 0,5	- 1,0	- 0,3	3,2
2000	3,0	2,3	0,8	0,4	0,1	- 0,6	- 0,3	- 0,3	0,9	3,4
2001	3,1	1,9	1,2	0,3	0,6	- 0,5	- 0,4	- 0,1	0,2	3,4
2002	2,2	1,9	0,3	1,4	1,3	- 0,2	- 0,4	0,2	0,3	3,6
2003	0,5	0,4	0,1	0,3	0,7	- 0,5	- 0,3	- 0,2	0,1	0,8
2004	1,6	1,1	0,5	1,0	0,8	- 0,4	- 0,2	- 0,2	0,6	2,6
2005	1,6	1,1	0,5	0,0	0,7	- 0,8	- 0,3	- 0,5	0,1	1,6
2006	2,1	1,4	0,8	0,5	0,6	- 0,6	- 0,4	- 0,1	0,5	2,6
2007	2,2	1,3	0,9	0,9	0,5	0,0	- 0,1	0,1	0,4	3,1
2008	0,3	0,1	0,2	0,1	0,2	- 0,2	0,0	- 0,3	0,1	0,4
2009	- 0,2	0,3	- 0,5	1,8	1,7	0,3	- 0,2	0,5	- 0,2	1,6

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

Lecture: En 2009, le revenu disponible brut des ménages a crû de 1,6 %. Sur ces 1,6 %, - 0,2 point est imputable à la croissance des revenus d'activité, le reste à l'évolution des transferts. Sur - 0,2 % imputable à la croissance des revenus d'activité, 0,3 point l'est à la croissance des salaires bruts, - 0,5 point à la croissance de l'EBE et du revenu mixte.

* y compris les Entreprises individuelles.

⁽¹⁾ calculé en utilisant le déflateur des dépenses de consommation finale des ménages.

Tableau IX.2

Pouvoir d'achat du revenu disponible brut et du revenu arbitrable par unité de consommation

(En points de RDB et en taux de croissance en %)

Années	Part des dépenses pré-engagées	Part des dépenses liées au logement	Part des assu- rances (hors assu- rance-vie) et ser-	Part des services de télévision et de télécommunica-	Part des cantines	Evolution du pou- voir d'achat du	Evolution du pou- voir d'achat du	Pouvoir d'achat du revenu
Aimees	dans le revenu disponible brut	dans le revenu disponible brut	vices financiers dans le revenu disponible brut	tions dans le revenu disponible brut	dans le revenu disponible brut	revenu disponible brut des ménages	revenu disponible brut par unité de consommation	arbitrable par unité de consommation (1)
1959	13,0	9,1	2,5	0,4	1,0		-	-
1960	13,2	9,3	2,5	0,4	0,9	8,0	7,1	7,5
1961	13,7	9,8	2,5	0,5	1,0	4,7	3,7	3,5
1962	13,8	10,0	2,4	0,5	0,9	10,1	8,1	8,6
1963	14,5	10,6	2,6	0,5	0,9	6,3	4,4	3,9
1964	15,0	10,7	2,9	0,5	1,0	5,1	4,0	3,9
1965	15,8	11,3	3,0	0,5	1,0	4,7	3,7	3,5
1966	16,3	11,8	3,1	0,5	1,0	4,8	3,9	3,9
1967	17,2	12,6	3,2	0,5	1,0	5,5	4,6	4,5
1968	18,1	13,3	3,4	0,5	1,0	4,3	3,3	2,9
1969	19,4	13,9	3,9	0,5	1,0	4,7	3,7	2,5
1970	19,6	14,1	4,0	0,5	1,0	7,0	5,8	6,1
1971	19,7	14,2	4,0	0,5	1,0	5,1	3,9	4,1
1972	19,6	14,1	3,9	0,5	1,0	5,7	4,6	4,8
1973	20,1	13,9	4,7	0,6	1,0	6,1	5,0	4,8
1974	20,7	13,6	5,5	0,6	1,0	4,4	3,4	2,4
1975	19,9	13,6	4,5	0,7	1,0	2,6	1,7	2,5
1976	20,7	14,1	4,7	0,8	1,0	2,4	1,5	1,0
1977	20,8	14,3	4,6	0,9	1,0	2,9	2,0	1,9
1978	20,8	14,3	4,5	1,0	1,0	5,1	4,3	4,3
1979	21,2	14,8	4,3	1,2	0,9	0,9	0,1	- 0,1
1980	22,3	15,8	4,3	1,2	1,0	0,7	- 0,1	- 0,9
1981	22,7	15,8	4,8	1,2	0,9	2,1	1,3	1,5
1982	22,7	15,7	4,9	1,2	0,9	2,1	1,3	1,4
1983	23,7	16,4	5,1	1,3	1,0	- 0,1	- 1,0	- 1,9
1984	25,2	17,2	5,6	1,4	1,0	- 1,1	- 1,9	- 3,0
1985	26,0	17,6	5,9	1,5	1,0	1,0	0,2	- 0,4
1986	25,9	17,4	6,0	1,5	1,0	2,5	1,7	1,6
1987	26,3	17,6	6,2	1,6	1,0	0,9	0,2	- 0,5
1988	26,2	17,4	6,2	1,5	1,0	3,5	2,7	3,3
1989	26,3		6,5	1,5	0,9	3,6	2,8	3,2
1990	26,2	17,4	6,2			3,5	2,8	2,7
1990	26,2 26,5	17,6 18,3		1,5 1,5	1,0 1,0			0,6
			5,7			1,8	1,1	
1992 1993	26,8	18,8	5,5	1,5	1,0	1,7	1,0	0,9
	27,0	19,1	5,3	1,6	1,0	0,6	- 0,1	- 0,3
1994	27,0	19,4	5,0	1,6	0,9	0,4	- 0,3	- 0,6
1995	26,4	19,5	4,4	1,6	0,9	3,0	2,3	2,1
1996	27,0	20,0	4,3	1,7	1,0	0,5	- 0,2	- 1,2
1997	26,7	20,0	4,0	1,7	1,0	1,5	0,9	0,8
1998	26,5	20,1	3,7	1,8	1,0	3,3	2,7	2,5
1999	26,1	20,2	3,0	1,9	1,0	3,2	2,7	2,4
2000	26,6	19,8	3,7	2,1	1,0	3,4	2,8	2,6
2001	26,6	19,7	3,7	2,2	1,0	3,4	2,6	2,4
2002	26,1	19,5	3,2	2,4	1,0	3,6	2,8	3,0
2003	26,7	20,1	3,1	2,5	1,0	0,8	0,1	- 0,7
2004	26,9	20,2	3,2	2,5	1,0	2,6	1,8	1,7
2005	27,5	20,9	3,1	2,6	1,0	1,6	0,8	0,5
2006	27,9	21,1	3,3	2,5	1,0	2,6	1,9	2,2
2007	28,1	21,0	3,6	2,5	1,0	3,1	2,4	3,2
2008	28,6	21,4	3,7	2,5	1,0	0,4	- 0,4	- 1,1
2009	28,2	21,6	3,1	2,5	1,0	1,6	0,8	0,9

⁽¹⁾ Sur la notion de revenu "arbitrable" par unité de consommation voir le rapport remis à la Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi le 6 février 2008 : "Mesure du pouvoir d'achat des ménages". http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000066/0000.pdf

Consommation et taux d'épargne des ménages

(en %)

	En taux o	le croissance	_	Taux	
Années	Pouvoir d'achat du RDB des ménages	Dépenses de consommation finale des ménages (en volume) (1)	Taux d′épargne (2)	d'épargne financière (3)	
1959		2,3	15,7	4,3	
1960	8,0	5,1	17,9	6,2	
1961	4,7	5,9	17,0	5,6	
1962			19,1		
	10,1	7,3		7,6	
1963 1964	6,3	7,3	18,3	6,4	
	5,1	5,6	17,9	4,8	
1965	4,7	4,0	18,4	4,7	
1966	4,8	4,8	18,4	4,0	
1967	5,5	5,0	18,8	4,8	
1968	4,3	4,2	18,9	4,5	
1969	4,7	6,6	17,4	2,9	
1970	7,0	4,4	19,4	5,2	
1971	5,1	5,4	19,2	5,0	
1972	5,7	5,1	19,7	4,7	
1973	6,1	5,9	19,8	4,5	
1974	4,4	3,5	20,5	5,1	
1975	2,6	1,7	21,2	7,5	
1976	2,4	5,4	18,8	5,1	
1977	2,9	2,6	19,0	5,7	
1978	5,1	3,8	20,0	6,4	
1979	0,9	2,8	18,5	4,8	
1980	0,7	1,4	18,0	4,1	
1981	2,1	2,1	18,0	5,6	
1982	2,1	3,2	17,1	5,8	
1983	- 0,1	0,8	16,3	5,4	
1984	- 1,1	0,7	14,8	4,4	
1985	1,0	2,0	14,0	4,2	
1986	2,5	3,6	13,1	2,9	
1987	0,9	3,2	11,2	0,4	
1988	3,5	3,1	11,5	0,9	
1989	3,6	3,0	12,0	0,8	
1990	3,5	2,4	12,9	2,3	
1991	1,8	0,6	13,9	4,0	
1992 1993	1,7 0,6	0,9	14,6	5,5	
1993	0,6	- 0,5	15,5	6,9 5,6	
1995	3,0	1,3 1,6	14,7 15,9	7,1	
1996	0,5	1,6	15,0	6,1	
1996	1,5	0,5	15,0	7,2	
1998	3,3	3,8	15,5	6,7	
1999	3,2	3,5	15,2	6,3	
2000	3,4	3,6	15,1	6,7	
2000	3,4	2,5	15,8	6,9	
2007	3,6	2,3	16,9	8,0	
2003	0,8	2,2	15,8	6,6	
2004	2,6	2,6	15,8	6,2	
2005	1,6	2,6	14,9	5,0	
2006	2,6	2,4	15,1	4,7	
2007	3,1	2,5	15,5	4,8	
2008	0,4	0,5	15,4	4,8	
2009	1,6	0,6	16,2	6,8	

⁽¹⁾ Aux prix de l'année précédente, chaînés, base 2000.

⁽²⁾ Taux d'épargne : Epargne brute/Revenu disponible brut.
(3) Taux d'épargne financière : Capacité de financement/Revenu disponible brut.

Tableau IX.4

Actifs financiers des ménages - Créances

(en % du revenu disponible brut des ménages)

Base 1995	des comptes	nationaux		
	Créa	nces		
Obligations	Actions et titres d'OPCVM	Crédits	Réserves d'assurance	Autres
8,9	30,8	2,1	9,7	9,4
9.0	29.5	2.1	10.1	10.1

Années	Liquidités	Titres monétaires	Obligations	Actions et titres d'OPCVM	Crédits	Réserves d'assurance	Autres	Total des créances
1978	84,0	0,0	8,9	30,8	2,1	9,7	9,4	144,8
1979	86,9	0,0	9,0	29,5	2,1	10,1	10,1	147,7
1980	84,7	0,0	11,2	26,6	2,0	10,3	10,0	144,8
1981	82,3	0,0	9,2	20,1	2,0	10,3	8,8	132,7
1982	81,9	0,0	11,4	19,2	2,0	10,7	8,5	133,7
1983	82,6	0,0	11,8	28,8	2,0	11,5	7,2	143,8
1984	83,2	0,0	12,0	38,6	2,3	12,9	8,1	157,0
1985	82,8	0,0	12,5	58,7	2,3	14,4	5,5	176,1
1986	83,2	0,0	13,2	94,6	2,4	16,4	5,4	215,2
1987	85,3	0,0	12,8	79,6	2,3	18,7	4,7	203,4
1988	85,9	0,0	13,0	114,5	2,4	21,6	3,1	240,4
1989	82,9	0,0	11,6	142,2	2,7	25,4	3,5	268,4
1990	81,2	0,0	10,1	106,9	2,4	28,0	3,6	232,0
1991	76,2	0,0	10,7	110,7	2,3	31,3	3,1	234,3
1992	75,9	0,0	11,8	107,7	2,9	34,7	3,0	236,0
1993	76,3	0,0	12,3	117,6	3,2	40,1	2,9	252,5

Base 2000 des comptes nationaux

				Créa	nces			
Années	Liquidités	Titres de créances négociables	Obligations	Actions et titres d'OPCVM	Crédits	Provisions techniques d'assurance	Autres	Total des créances
1994	82,4	0,7	11,7	56,9	4,4	45,2	4,4	205,6
1995	87,1	0,7	11,4	49,8	3,5	50,8	5,7	209,0
1996	89,6	1,0	10,1	54,7	3,5	58,0	6,3	223,3
1997	93,1	1,5	7,5	56,4	4,1	66,4	7,0	235,9
1998	92,7	0,9	6,9	62,7	2,8	71,3	7,9	245,2
1999	94,3	1,2	5,4	81,1	2,1	78,8	9,8	272,7
2000	89,3	1,3	6,4	78,1	2,1	81,4	9,5	268,2
2001	86,0	1,2	6,5	65,0	2,0	82,5	9,5	252,7
2002	85,1	1,1	5,2	58,8	1,8	82,4	11,3	245,7
2003	86,1	0,4	4,3	64,9	2,2	87,0	10,4	255,3
2004	85,7	0,5	3,9	67,4	1,9	93,7	10,9	264,0
2005	85,6	0,5	3,7	72,4	1,9	100,4	11,7	276,2
2006	83,6	0,7	3,4	81,4	2,0	107,1	12,3	290,5
2007	82,7	1,0	3,3	86,0	1,9	109,5	12,6	296,9
2008	83,4	1,0	3,2	61,2	2,4	106,8	13,6	271,7
2009	83,8	0,9	3,5	68,4	1,9	114,8	17,7	290,9

Sources : Insee, bases 1995 et 2000 des comptes nationaux, Banque de France.

Liquidités : F2.

Titres de créance négociables : F331 (+F38 intérêts courus non échus sur TCN).

Obligations: F332.Crédits : F4.

Actions et titres d'OPCVM : F5.

Provisions d'assurance : F6.

Autres: F7 (comprend les crédits commerciaux et avances ainsi que les décalages comptables).

Actifs financiers des ménages - Dettes et solde

(en % du revenu disponible brut des ménages)

		Base 1995 des co	omptes nationaux		
		De	ttes		Solde net =
Années	Crédits à court terme	Prêts à moyen et long terme	Autres	Total des dettes	créances – dettes
1978	1,1	28,1	4,9	34,1	110,7
1979	1,3	32,5	5,1	38,9	108,8
1980	1,4	34,1	5,3	40,8	104,0
1981	1,5	33,6	5,6	40,6	92,1
1982	2,0	34,6	6,1	42,8	90,9
1983	2,2	36,2	5,6	44,0	99,8
1984	2,6	38,7	7,1	48,3	108,7
1985	2,7	40,7	7,1	50,5	125,7
1986	2,9	41,7	8,5	53,1	162,1
1987	3,3	45,3	10,9	59,5	143,8
1988	3,4	47,9	14,2	65,6	174,9
1989	3,4	48,7	19,0	71,1	197,3
1990	3,8	50,8	18,9	73,5	158,5
1991	3,8	51,5	20,2	75,6	158,8
1992	3,9	51,2	19,9	74,9	161,1
1993	4,7	52,8	19,7	77,2	175,3

D 0			4	4.5
Base 2	2000 d	les comi	otes n	ationaux

		Det	ttes		Solde net =
Années	Crédits à court terme	Crédits à long terme	Autres	Total des dettes	créances – dettes
1994	4,6	50,0	8,3	62,9	142,7
1995	3,4	49,1	10,0	62,5	146,4
1996	3,4	49,7	10,0	63,2	160,0
1997	3,1	50,5	10,6	64,2	171,7
1998	2,7	50,6	15,5	68,8	176,4
1999	3,0	52,6	16,0	71,5	201,1
2000	3,1	52,0	17,6	72,8	195,4
2001	3,1	52,4	18,5	74,0	178,7
2002	2,9	53,1	15,7	71,6	174,0
2003	2,7	55,6	17,2	75,5	179,8
2004	2,7	58,2	18,4	79,3	184,7
2005	2,9	63,1	20,2	86,2	190,0
2006	2,8	66,9	21,5	91,1	199,3
2007	2,7	70,7	21,3	94,7	202,1
2008	2,6	73,2	20,7	96,5	175,2
2009	2,5	75,1	23,0	100,6	190,3

Sources : Insee, bases 1995 et 2000 des comptes nationaux, Banque de France.

Crédits à court terme : F41. Crédits à long terme : F42.

Autres : somme de F7 (comprend les crédits commerciaux et les décalages comptables), F34 (produits dérivés au passif), F48 (intérêts courus non échus).

X. Commerce extérieur et balance des paiements

- X.1 Structure des importations par produit
- X.2 Structure des exportations par produit
- X.3 Solde des échanges de biens
- X.4 Solde des échanges de biens et services
- X.5 Structure géographique des échanges commerciaux de biens pour l'année 2009
- X.6 Parts de marché relatives des exportateurs français
- X.7 Taux de change nominal de la France
- X.8 Taux de change réel de la France
- X.9 Indicateurs de compétitivité
- X.10 Evolution des prix à l'exportation et à l'importation
- X.11 Structure du solde des transactions courantes de la France
- X.12 Position extérieure de la France

Définitions

CAF: mode d'enregistrement des importations. Les importations sont dites CAF (coût de la marchandise, dépenses d'assurance et de fret) lorsqu'elles sont enregistrées à leur valeur d'entrée en France. On corrige parfois de cette valorisation (correction dite CAF-FAB) les importations : le taux de passage CAF/FAB des importations est passé de 0,97 à 0,968 et est appliqué aux données depuis janvier 2009.

FAB: mode d'enregistrement des exportations. Les exportations sont dites FAB (franco à bord) car elles sont enregistrées à leur valeur au point de sortie de France, hors frais de transport et d'assurance.

Structure des importations par produit

Années	Importations			Industria		Services	Éducation	Correction	Correction
ou trimestres	Importations totales	Agriculture	I.A.A.	Industrie manufacturière	Énergie	principalement marchands	santé, action sociale	territoriale	CAF-FAB (1)
	Niveau an	nuel en mil	liards d'eu	ros courants	et part da	ns les impoi	tations tota	ales, en %	
2009	476,6	9,9	29,8	301,4	56,7	65,8	0,2	25,5	- 12,7
	100,0	2,1	6,3	63,2	11,9	13,8	0,0	5,4	- 2,7
	Taux de	croissance a	annuels aux	x prix de l'ar	nnée précéd	dente, chaîn	és, base 20	00, en %	
1960	14,0	8,4	11,7	29,3	7,4	- 4,6		9,0	6,1
1961	7,0	- 0,8	- 5,2	14,2	4,8	6,1		7,0	4,9
1962	6,6	1,2	9,7	14,5	3,7	4,9		- 7,2	8,4
1963	13,0	- 2,3	14,4	22,1	24,5	12,6		- 11,7	18,2
1964	14,9	3,6	19,1	20,2	6,7	17,2		8,8	9,9
1965	2,2	- 1,9	2,7	3,0	5,0	1,6		3,6	5,4
1966	11,2	4,3	7,9	16,9	6,9	5,3		3,8	4,9
1967	9,0	- 7,6	- 0,2	10,5	8,2	26,4		1,4	12,3
1968	12,4	- 1,5	10,3	20,3	6,8	5,9		- 0,5	6,6
1969	21,3	11,4	17,0	30,9	13,3	11,9		- 6,5	11,9
1970	7,2	4,1	6,5	6,4	13,3	12,3		- 1,0	11,9
1971	6,8	- 1,7	7,2	8,9	2,6	7,9		8,8	10,4
1972	14,5	8,4	20,1	19,2	12,3	- 12,3		8,1	- 19,2
1973	15,8	10,2	10,5	18,0	13,0	12,6		12,1	8,4
1974	6,4	- 7,1	- 3,9	8,3	- 1,7	14,7		5,4	1,9
1975	- 9,8	8,7	8,1	- 11,1	- 13,7	- 21,3		3,9	- 21,9
1976	18,5	6,1	13,3	25,0	11,7	14,8		14,1	19,7
1977	1,3	0,3	5,2	0,5	- 0,8	1,1		8,3	- 4,8
1978	4,0	7,2	10,8	5,9	0,6	1,0		- 8,4	2,8
1979	7,1	1,8	3,9	13,5	7,7	- 9,3	4,8	3,5	8,9
1980	5,0	- 1,0	5,8	8,1	- 2,9	5,1	4,2	1,6	0,3
1981	- 1,6	1,4	1,6	- 1,9	- 12,5	11,2	7,1	8,6	- 6,8
1982	3,5	5,8	6,1	7,8	- 5,9	0,3	- 5,7	- 2,9	- 13,6
1983	- 2,8	1,7	5,0	- 2,5	- 8,1	1,3	- 10,8	- 11,6	- 8,2
1984	3,2	- 1,3	0,8	2,2	3,3	5,8	5,6	5,5	- 3,4
1985	4,5	0,8	8,1	6,1	3,2	- 1,3	4,9	4,1	- 6,4
1986	6,4	3,7	6,7	8,6	2,7	- 0,2	4,3	5,9	- 14,0
1987	7,5	5,8	5,8	10,9	- 0,7	0,2	8,0	10,4	- 1,2
1988	8,7	- 0,8	6,9	14,0	0,2	- 2,2	8,8	10,0	18,6
1989	8,0	2,4	7,3	10,3	3,2	4,3	6,3	6,3	18,3
1990	5,5	1,4	3,6	5,9	1,1	7,1	0,0	1,0	- 2,5
1991	3,0	7,7	7,5	2,6	5,4	- 0,2	1,4	1,3	- 1,7
1992	1,6	0,4	0,4	1,9	- 3,4	4,9	2,6	3,3	7,3
1993	- 3,3	- 0,2	5,8	- 5,5	- 3,4	2,1	- 3,7	- 2,8	- 0,3
1994	8,6	13,2	9,0	12,2	2,2	- 0,6	2,5	3,9	7,2
1995	7,1	1,7	4,3	9,6	- 1,3	3,0	24,7	5,4	4,8
1996	2,1	- 3,8	0,5	0,0	5,3	8,7	1,9	8,8	- 4,9
1997	7,9	5,5	2,0	9,0	1,8	9,2	- 6,2	5,4	0,8
1998	11,6	1,5	4,8	14,1	1,5	9,1	48,6	6,9	- 4,0
1999	6,7	2,7	1,5	8,9	- 0,5	- 0,5	- 16,0	4,6	- 7,4
2000	14,9	- 0,3	3,5	17,7	7,3	11,7	- 15,8	8,1	0,2
2001	2,2	5,1	3,9	1,2	0,1	5,4	47,5	1,9	- 13,1
2002	1,7	1,5	3,0	1,8	1,9	- 0,1	6,4	1,5	- 4,8
2003	1,1	1,9	2,0	1,4	2,8	- 0,9	18,5	- 1,2	1,9
2004	7,1	0,3	3,4	8,2	5,3	4,8	5,3	9,1	8,3
2005	5,9	- 2,7	3,5	6,8	5,4	4,6	6,7	7,0	9,8
2006	5,6	4,6	4,1	7,5	- 0,8	5,1	- 1,5	- 0,9	3,1
2007	5,6	5,3	5,5	7,8	- 3,5	2,8	- 26,8	5,5	- 0,1
2008	0,6	3,8	5,0	0,2	5,9	- 2,9	14,9	- 3,9	1,5
2009	- 10,7	4,4	- 2,0	- 13,1	- 11,0	- 5,4	10,7	- 4,9	- 6,5
Taux	de croissai	nce trimestı	riels (CVS-0	CJO) aux prix	x de l'anné	e précédent	e, chaînés, l	base 2000,	en %
2000 1	4.7	2.2	0.0	2.2	1.0	1.0	0.0	1.5	0.5
2008.I II	1,7 - 1,2	- 2,2 - 0,9	6,8 - 3,1	2,3 - 0,8	1,2 - 2,5	- 1,2 - 0,4	9,3 6,4	- 1,5 - 2,5	2,5 - 0,4
	- 0,3	- 0,9 5,0	- 3, i 1,6	- 0,8 - 1,5	- 2,5 5,9	- 0,4 - 0,7	6,0	- 2,5 - 0,8	0,9
IV	- 3,8	1,2	0,6	- 6,3	2,0	- 0,4	1,9	- 1,6	- 2,6
2009.1	- 5,8	3,8	- 0,6	- 6,9	- 10,8	- 1,0	1,9	- 1,7	- 4,1
2009.I	- 3,3	- 1,8	- 0,6 - 1,5	- 6,9 - 3,6	- 10,8	- 1,0 - 3,3	1,9	- 1,7 - 1,6	- 4, 1 - 2,2
iii	- 0,1	- 2,4	- 2,3	1,0	- 1,4	- 2,0	1,8	0,4	0,5
IV	2,8	0,3	0,4	5,2	- 2,6	- 0,5	0,0	0,7	2,5
0040		2.2	0.0	2.2	0.7	2.5	1.0	0.7	0.0
2010.l II	1,8 4,2	- 3,8 3,2	0,8 2,2	3,9 5,0	- 6,7 5,1	- 0,5 0,9	1,8 0,0	0,7 1,4	0,6 2,7
- 11	4,2	٥,۷	۷,۷	5,0	0,1	0,0	0,0	1,4	۷, ۱

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

(1) La comptabilité nationale mesure les importations de biens CAF, c'est à dire y compris coûts de transports et d'assurances.

Ces mêmes coûts figurent dans les échanges de services. Il est donc nécessaire d'éliminer ce double compte pour déterminer le solde de l'ensemble des biens et services.

Tableau X.2

Structure des exportations par produit

Années ou trimestres	Exportations totales	Agriculture	I.A.A.	Industrie manufacturière	Énergie	Services principalement marchands	Éducation santé, action sociale	Correction territoriale
	Niveau annu	iel en milliar	ds d'euros c	ourants et pa	art dans les e	exportations	totales, en %	
2009	439,6 100,0	11,5 2,6	34,0 7,7	281,5 64,0	16,1 3,7	62,2 14,2	0,8 0,2	33,5 7,6
	Taux de cro	oissance ann	uels aux prix	de l'année p	récédente, c	haînés, base	2000, en %	
1000			-	Ī			, i	10.0
1960 1961	17,3 5,1	35,4 31,9	16,1 15,6	18,4 1,6	11,1 9,4	13,8 6,0		10,9 7,6
1962	1,0	- 4,4	- 2,9	2,7	- 5,1	1,0		- 3,2
1963	8,3	28,8	7,9	8,4	7,6	4,2		5,8
1964	7,7	19,9	- 1,5	8,0	5,8	6,6		8,9
1965	10,5	10,5	9,2	11,1	23,4	8,0		6,9
1966	6,7	3,5	10,2	6,3	13,8	6,5		7,4
1967	6,9	2,3	4,7	7,6	- 1,0	11,9		- 0,7
1968	10,9	32,3	16,1	12,9	3,5	3,8		- 6,7
1969	16,1	26,1	8,2	19,4	20,3	7,8		4,7
1970	16,4	- 5,5	21,1	19,8	18,0	12,6		10,3
1971	9,6	15,4	16,5	9,7	0,2	4,7		13,8
1972	11,4	24,4	6,5	12,8	17,4	4,9		5,9
1973	12,6	6,6	16,3	14,9	9,4	7,3		4,1
1974	11,2	6,5	3,7	11,9	- 5,2	19,7		4,0
1975	- 3,1	- 13,1	- 4,3	- 1,3	- 4,2	- 7,6		4,3
1976	8,6	12,2	12,5	8,5	10,3	6,4		6,5
1977	7,7	- 11,1	12,0	8,3	6,0	7,1		17,1
1978	6,2	18,1	9,9	4,5	2,3	6,6		13,7
1979	6,9	12,6	12,9	7,4	9,7	3,3	- 1,5	- 1,5
1980	2,9	5,7	15,2	2,3	- 3,4	- 0,7	5,6	6,2
1981	4,7	4,4	12,5	4,6	- 2,4	5,0 3,7	0,0	- 0,6
1982	- 1,1	- 6,7	8,7	- 2,5	- 15,8		5,2	4,7
1983 1984	4,6 6,8	11,8 1,6	7,2 12,2	3,7 6,5	- 2,5 5,4	4,6 5,6	9,7 12,5	9,3 11,8
1985	2,1	16,4	3,3	0,7	14,1	- 0,4	3,0	2,0
1986	- 0,8	- 2,6	3,4	- 0,7	11,8	- 2,1	- 9,0	- 9,3
1987	2,9	13,1	4,4	3,6	1,2	- 3,9	3,6	3,3
1988	8,4	8,9	11,3	8,6	18,0	2,8	11,9	11,6
1989	9,8	- 0,3	9,7	10,5	6,1	5,7	22,8	21,4
1990	4,6	2,6	7,3	5,1	11,0	1,1	3,9	3,8
1991	6,2	- 1,5	4,3	6,5	3,4	8,8	5,9	6,7
1992	5,8	8,3	3,1	5,2	1,7	8,8	8,0	8,3
1993	0,2	1,6	7,0	- 1,2	5,9	2,6	- 2,4	- 1,8
1994	8,1	- 8,0	8,5	12,6	- 9,2	0,8	0,6	1,4
1995	8,4	6,7	7,1	9,6	10,0	9,3	- 1,8	- 0,6
1996	3,7	3,5	- 0,5	2,8	3,8	10,6	3,6	4,0
1997	12,9	7,8	10,2	13,6	4,4	14,7	6,1	12,0
1998	8,2	2,5	0,7	10,6	0,2	4,2	7,4	8,0
1999	4,6	5,2	0,6	5,6	- 4,0	- 1,3	10,3	11,6
2000	12,4	4,9	- 0,1	13,7	22,3	14,7	13,0	10,8
2001	2,5	- 5,0	- 2,4	3,7	5,2	2,5	0,9	- 1,2
2002	1,5	5,6	4,0	1,6	3,5	- 1,2	8,4	0,4
2003	- 1,2	2,7	2,8	- 0,5	3,2	- 4,7	1,0	- 7,1
2004	4,0	- 5,2	0,2	6,2	1,7	- 0,9	6,3	- 0,3
2005	3,1	3,5	1,5	2,4	15,4	6,0	31,9	1,7
2006 2007	4,8 2,5	- 1,3 - 4,3	6,3 2,3	6,1 2,4	- 2,9 - 4,6	2,2 5,0	- 11,9 8,7	2,4 5,4
2007	- 0,5	4,8	0,2	- 1,6	19,5	2,3	29,3	- 7,4
2009	- 12,4	1,9	- 6,6	- 14,4	- 15,8	- 10,0	- 0,9	- 7,4
2000	12,4	1,0	0,0	17,7	10,0	10,0	0,0	7,7
Taux	de croissance	trimestriels	(CVS-CJO)	aux prix de l	'année précé	dente, chaîn	és, base 2000), en %
2008.1	2,2	3,9	3,1	2,4	11,0	1,0	9,7	- 3,4
II	- 2,9	3,3	- 4,5	- 4,2	9,8	0,3	5,7	- 3,7
III	0,1	5,6	1,6	- 0,7	7,1	0,3	3,0	- 0,9
IV	- 6,2	2,9	- 4,8	- 7,9	- 6,4	- 1,9	0,0	- 3,0
2009.1	- 7,7	- 4,8	- 3,1	- 9,6	- 12,5	- 4,2	- 2,3	- 1,3
II	- 0,8	0,5	- 0,1	0,2	- 0,7	- 5,5	- 1,8	- 1,0
III	1,9	1,1	- 0,4	4,1	- 2,3	- 1,9	- 0,6	- 3,8
IV	0,7	1,5	4,6	1,3	- 13,0	1,0	1,2	- 0,5
2010.I II	4,2 2,7	2,4 4,0	3,9 2,3	5,2 2,9	4,2 10,0	1,6 2,6	1,8 1,2	- 0,7 - 2,0

Solde des échanges de biens

(en points de PIB)

	Balance				Ind	ustrie manufactu	rière		
Années	des biens (CAF-FAB)	Agriculture	IAA	Biens de consommation	Automobile	Biens d'équipement	Biens intermédiaires	Total	Énergie
			Part da	ns le PIB aux	prix coura	nts, en %			
1959	0,8	- 1,9	- 0,1	1,0	1,0	0,5	2,0	4,5	- 1,8
1960	1,0	- 1,8	0,0	1,0	1,0	0,5	2,0	4,5	- 1,7
1961	0,8	- 1,5	0,2	0,9	0,6	0,5	1,7	3,7	- 1,6
1962	0,0	- 1,5	0,0	0,7	0,6	0,3	1,3	2,9	- 1,5
1963	- 0,7	- 1,2	0,0	0,5	0,5	0,2	0,9	2,2	- 1,6
1964	- 1,2	- 1,1	- 0,2	0,5	0,4	0,1	0,7	1,7	- 1,6
1965	- 0,3	- 0,8	- 0,1	0,5	0,4	0,2	1,0	2,1	- 1,5
1966	- 0,9	- 0,8	- 0,1	0,4	0,4	0,2	0,5	1,5	- 1,4
	- 0,9	- 0,6		0,4		0,2			
1967			- 0,1		0,4		0,4	1,3	- 1,5
1968	- 1,0	- 0,4	0,0	0,2	0,4	0,1	0,2	0,9	- 1,5
1969	- 1,7	- 0,3	- 0,1	0,0	0,4	0,1	- 0,3	0,2	- 1,5
1970	- 0,9	- 0,4	0,0	0,2	0,8	0,1	0,0	1,1	- 1,6
1971	- 0,4	- 0,2	0,2	0,2	0,8	0,3	0,1	1,3	- 1,7
1972	- 0,5	0,0	0,1	0,2	0,9	0,1	0,0	1,1	- 1,7
1973	- 0,6	0,0	0,1	0,2	0,8	0,2	0,0	1,1	- 1,8
1974	- 2,8	0,1	0,2	0,1	0,9	0,2	0,0	1,2	- 4,2
1975	- 0,5	- 0,1	0,1	0,1	1,1	1,1	0,5	2,8	- 3,3
1976	- 2,3	- 0,2	0,0	- 0,2	0,9	1,0	- 0,2	1,6	- 3,7
1977	- 1,6	- 0,4	0,0	- 0,1	1,0	1,2	0,3	2,4	- 3,5
1978	- 0,8	- 0,2	0,0	- 0,1	1,0	1,1	0,3	2,4	- 3,0
1979	- 1,5	- 0,1	0,1	- 0,2	1,1	1,2	0,0	2,0	- 3,5
1980	- 3,4	0,1	0,2	- 0,2	0,8	0,9	- 0,3	1,2	- 4,9
1981	- 2,9	0,2	0,3	- 0,3	0,7	1,4	0,1	1,9	- 5,3
1982	- 4,1	0,1	0,2	- 0,5	0,4	1,0	- 0,2	0,8	- 5,2
1983	- 2,6	0,2	0,2	- 0,3	0,5	1,2	0,2	1,5	- 4,5
1984	- 2,1	0,2	0,2	- 0,2	0,6	1,4	0,2	2,1	- 4,6
1985	- 2,2	0,3	0,2	- 0,2	0,5	1,1	0,1	1,5	- 4,2
1986	- 1,1	0,2	0,2	- 0,5	0,4	0,7	- 0,3	0,4	- 1,9
1987	- 1,6	0,2	0,2	- 0,6	0,3	0,3	- 0,4	- 0,4	- 1,6
1988	- 1,7	0,3	0,2	- 0,7	0,3	- 0,2	- 0,6	- 1,1	- 1,2
1989	- 2,1	0,3	0,3	- 0,6	0,2	- 0,2	- 0,8	- 1,4	- 1,4
1990	- 2,0	0,3	0,4	- 0,6	0,3	- 0,1	- 1,0	- 1,3	- 1,4
1991	- 1,7	0,2	0,3	- 0,6	0,4	- 0,1	- 0,7	- 1,0	- 1,3
1992	- 0,8	0,3	0,4	- 0,5	0,4	0,3	- 0,5	- 0,4	- 1,1
1993	0,1	0,3	0,4	- 0,4	0,4	0,4	- 0,1	0,3	- 0,9
1994	- 0,1	0,1	0,4	- 0,3	0,4	0,3	- 0,1	0,3	- 0,9
1995	0,1	0,1	0,5	- 0,3	0,3	0,5	- 0,2	0,3	- 0,8
1996	0,4	0,1	0,5	- 0,2	0,3	0,5	0,1	0,7	- 1,0
1990	1,4	0,1	0,5	- 0,2	0,8	0,9	0,1	1,6	- 1,0
1998		0,2	0,6	- 0,2	0,8	0,9	0,2		- 1,0
1998	1,1 0,6	0,1	0,5 0,5	- 0,3 - 0,3	0,7	0,8 0,5	- 0,1	1,1 0,8	- 0,7 - 0,8
2000	- 0,7	0,2	0,5	- 0,5	0,6	0,6	- 0,5	0,2	- 1,6
2001	- 0,3	0,1	0,4	- 0,4	0,7	0,6	- 0,3	0,7	- 1,5
2002	0,1	0,1	0,4	- 0,4	0,7	0,7	- 0,1	0,9	- 1,3
2003	- 0,3	0,1	0,4	- 0,4	0,7	0,5	- 0,2	0,6	- 1,4
2004	- 0,9	0,1	0,4	- 0,5	0,7	0,4	- 0,3	0,3	- 1,7
2005	- 1,9	0,1	0,4	- 0,5	0,5	0,2	- 0,5	- 0,2	- 2,2
2006	- 2,2	0,1	0,4	- 0,5	0,3	0,4	- 0,4	- 0,2	- 2,5
2007	- 2,8	0,1	0,4	- 0,6	0,0	0,3	- 0,7	- 0,9	- 2,4
2008	- 3,5	0,2	0,3	- 0,6	- 0,2	0,4	- 0,7	- 1,0	- 3,0
2009	- 2,9	0,1	0,2	- 0,6	- 0,3	0,3	- 0,5	- 1,0	- 2,1

Tableau X.4

Solde des échanges de biens et services

(en points de PIB)

	D.L.	Dalamas da	E	Balance des services				
Années	Balance des biens et services	Balance des biens (CAF- FAB)	Commerce	Transports	Autres	Total	Correction Territoriale (1)	Correction CAF- FAB (2)
Part dans le PIB aux prix courants, en %								
1959	1,8	0,8	_	0,9	- 0,2	0,7	- 0,5	0,8
1960	2,2	1,0	_	0,7	0,1	0,8	- 0,5	0,9
1961	1,9	0,8	-	0,6	0,0	0,7	- 0,5	0,9
1962	1,0	0,0	-	0,4	0,0	0,4	- 0,4	1,0
1963	0,5	- 0,7	_	0,3	0,0	0,3	- 0,1	1,1
1964	0,0	- 1,2	_	0,2	- 0,1	0,2	- 0,1	1,1
1965	1,0	- 0,3	_	0,1	0,1	0,2	- 0,1	1,2
1966	0,4	- 0,9	_	- 0,1	0,1	0,0	- 0,1	1,3
1967	0,2	- 0,9	-	- 0,1	- 0,1	- 0,2	- 0,1	1,3
1968	- 0,1	- 1,0	-	- 0,2	- 0,1	- 0,3	- 0,1	1,3
1969	- 0,7	- 1,7	-	- 0,2	- 0,2	- 0,3	0,0	1,4
1970	0,2	- 0,9	-	- 0,2	- 0,2	- 0,3	0,0	1,4
1971	0,7	- 0,4	_	- 0,2	- 0,1	- 0,3	0,1	1,4
1972	0,6	- 0,5	_	- 0,1	- 0,1	- 0,2	0,1	1,3
1973	0,4	- 0,6	_	- 0,1	- 0,2	- 0,3	0,0	1,2
1974	- 1,7	- 2,8	_	- 0,2	- 0,1	- 0,3	0,0	1,4
1975	0,6	- 0,5	_	0,0	0,0	- 0,1	0,0	1,2
1976	- 1,3	- 2,3	_	- 0,1	- 0,1	- 0,2	- 0,1	1,2
1977	- 0,5	- 1,6	_	0,0	- 0,1	- 0,1	0,0	1,2
1978	0,6	- 0,8	0,0	- 0,1	0,1	0,0	0,2	1,2
1979	0,0	- 1,5	0,0	- 0,1	0,3	0,3	0,2	1,2
1980	- 2,0	- 3,4	- 0,1	- 0,1	0,1	- 0,1	0,2	1,3
1981	- 2,2	- 2,9	- 0,3	- 0,2	- 0,2	- 0,7	0,1	1,3
1982	- 3,2	- 4,1	- 0,2	- 0,1	- 0,2	- 0,4	0,2	1,1
1983	- 1,1	- 2,6	- 0,1	- 0,1	0,3	0,0	0,4	1,0
1984	- 0,5	- 2,1	- 0,1	- 0,1	0,3	0,1	0,5	0,9
1985	- 0,9	- 2,2	- 0,2	- 0,1	0,3	- 0,1	0,5	0,9
1986	- 0,5	- 1,1	- 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,4	0,3	0,3
1987	- 1,2	- 1,6	- 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,5	0,3	0,7
1988	- 1,0	- 1,7	- 0,2	- 0,1	0,0	- 0,2	0,3	0,0
1989	- 1,0	- 1,7	0,0	- 0,1	- 0,1	- 0,2	0,5	0,7
1990	- 1,3	- 2,0	0,0	- 0,3	- 0,3	- 0,6	0,5	0,8
1991	- 1,0	- 1,7	0,0	- 0,2	- 0,4	- 0,6	0,6	0,7
1992	0,2	- 0,8	0,0	- 0,2	- 0,2	- 0,4	0,7	0,7
1992	0,2	0,1	0,0	- 0,2	- 0,2	- 0,4	0,7	0,7
1993	0,9	- 0,1	0,0	- 0,2	- 0,4	- 0,4	0,7	0,7
1995	1,1	0,1	0,0	- 0,2	- 0,1	- 0,3	0,6	0,7
1996	1,5	0,4	0,1	- 0,1	0,0	- 0,1	0,6	0,6
1997	2,9	1,4	0,2	- 0,1	0,1	0,2	0,7	0,6
1998	2,6	1,1	0,2	- 0,1	0,1	0,1	0,7	0,6
1999	2,1	0,6	0,2	- 0,1	0,0	0,1	0,9	0,5
2000	0,9	- 0,7	0,1	- 0,1	0,1	0,1	1,0	0,5
2001	1,1	- 0,3	0,1	- 0,1	0,0	0,1	0,9	0,4
2002	1,7	0,1	0,0	0,0	0,2	0,3	0,9	0,4
2003	1,0	- 0,3	0,0	0,0	0,2	0,1	0,7	0,4
2004	0,1	- 0,9	- 0,1	- 0,3	0,2	- 0,2	0,6	0,5
2005	- 0,9	- 1,9	- 0,1	- 0,3	0,3	- 0,1	0,5	0,7
2006	- 1,3	- 2,2	- 0,1	- 0,4	0,1	- 0,4	0,6	0,7
2007	- 1,9	- 2,8	- 0,1	- 0,4	0,1	- 0,4	0,6	0,7
2008	- 2,2	- 3,5	0,0	- 0,4	0,4	0,1	0,5	0,7
2009	- 1,9	- 2,9	0,0	- 0,4	0,2	- 0,2	0,4	0,7

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

Ces mêmes coûts figurent dans les échanges de services. Il est donc nécessaire d'éliminer ce double compte pour déterminer le solde de l'ensemble des biens et services.

⁽¹⁾ Correspond à la ligne "voyages" de la balance des paiements.

⁽²⁾ La comptabilité nationale mesure les importations de biens CAF, c'est à dire y compris coûts de transports et d'assurances.

Structure géographique des échanges commerciaux de biens pour l'année 2009

(Échanges CAF-FAB, hors matériel militaire, en % et milliards d'euros courants)

Régions	Part dar des flu	Solde en		
Regions	Exportations	Importations	Mds d'euros	
Monde	100,0	100,0	- 58,9	
Union européenne à 26	62,8	60,1	- 26,2	
dont				
Zone Euro	49,8	49,6	- 28,4	
Allemagne	16,3	17,8	- 15,9	
Italie	8,3	7,9	- 3,0	
UEBL (Belgique, Luxembourg)	8,0	8,5	- 6,7	
Espagne	7,9	6,2	2,1	
Royaume-Uni	7,2	4,6	6,1	
Nouveaux états membres de l'Union européenne (1)	4,9	5,2	- 4,1	
Principaux pays industrialisés hors U.E. (2)	12,0	12,7	- 10,0	
États-Unis	5,8	6,3	- 5,4	
Japon	1,4	1,9	- 3,0	
Suisse	3,0	2,4	0,3	
Pays du Proche et Moyen-Orient (3)	4,0	1,6	7,1	
CEI (4)	2,5	4,5	- 9,5	
Afrique	6,8	5,0	3,2	
Asie émergente (5)	6,6	10,8	- 21,4	
Chine	2,3	7,5	- 22,0	
ASEAN	2,6	2,1	0,3	
Corée du Sud	0,8	0,8	- 0,5	
Hong-Kong	0,7	0,1	2,0	
Amérique latine	1,9	1,6	0,0	
dont:	0.4	0.0	0.0	
Mexique	0,4	0,2	0,6	
Brésil	0,7	0,7	- 0,3	
Argentine	0,2	0,1	0,1	

Source : Douanes, calculs DG Trésor.

⁽¹⁾ Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie.

⁽²⁾ Australie, Canada, États-Unis, Japon, Norvège, Suisse.

⁽³⁾ Arabie Saoudite, Bahrein, EAU, Iran, Irak, Israël, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Syrie, Yemen.

⁽⁴⁾ Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldavie, Ouzbékistan, Russie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.

⁽⁵⁾ ASEAN (Bruneï, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam), Corée du Sud, Chine, Hong-Kong, Taïwan.

Tableau X.6

Parts de marché relatives des exportateurs français

(en %)

	Par rapport aux 24 principaux pays de l'OCDE (biens et services) (1)		Par rapport aux principaux pays industrialisés, en valeur (tous biens) (2)							
Années			dont							
				Pays	Union	Asie	Amérique	Pays de l'Europe		Proche-
	en volume	en valeur	Total	industrialisés	européenne à 15	émergente	latine	centrale et orientale (3)	Afrique	Orient
1980	8,5	9,3	8,2	8,2	10,8	2,9	5,4	8,6	23,4	7,2
1981	8,5	8,5	7,8	7,6	10,6	3,3	5,0	9,3	18,2	7,7
1982	8,4	8,2	7,8	7,6	10,5	3,1	5,5	7,8	20,5	7,4
1983	8,5	8,3	7,7	7,4	10,4	3,8	7,1	6,8	20,8	6,8
1984	8,3	7,9	7,2	6,9	10,2	3,1	5,8	5,9	21,1	7,8
1985	8,1	7,8	7,2	7,0	10,2	3,1	5,4	6,4	22,9	6,3
1986	7,9	8,2	7,5	7,4	10,5	3,4	6,3	6,3	23,9	6,7
1987	7,8	8,2	7,7	7,7	10,6	3,6	6,8	6,2	22,6	6,6
1988	7,8	8,1	7,7	7,7	10,7	3,6	6,5	6,6	20,6	6,7
1989	8,0	8,0	7,7	7,8	10,8	3,2	5,9	6,3	20,8	6,4
1990	7,8	8,3	8,1	8,2	11,0	3,8	6,4	7,0	21,5	6,9
1991	7,9	8,0	8,0	8,4	11,2	3,1	5,1	6,7	20,6	5,9
1992	8,0	8,3	8,1	8,5	11,5	3,2	5,2	7,3	20,1	6,0
1993	7,8	7,8	7,3	7,7	11,0	3,0	3,7	6,7	19,6	6,9
1994	7,8	7,7	7,3	7,7	11,0	2,9	4,6	5,8	18,9	6,7
1995	7,8	7,8	7,3	7,6	10,8	3,4	4,6	6,2	20,3	7,4
1996	7,5	7,6	7,3	7,7	10,8	2,8	5,0	6,6	20,5	6,5
1997	7,7	7,4	7,1	7,6	10,7	3,3	2,7	6,6	17,1	7,4
1998	7,9	7,8	7,5	8,0	10,8	3,2	2,9	7,2	18,7	7,9
1999	7,8	7,4	7,3	7,6	10,4	3,2	3,1	7,8	20,7	9,0
2000	7,9	6,9	6,6	7,0	9,9	2,7	2,5	7,7	21,0	8,6
2001	8,1	7,1	7,0	7,4	10,0	2,8	2,9	7,5	20,8	8,4
2002	8,0	7,2	7,0	7,4	10,0	2,7	2,7	7,8	18,7	8,6
2003	7,7	7,3	7,3	7,6	10,1	2,8	3,3	8,2	20,9	9,7
2004	7,3	7,1	7,1	7,5	9,9	2,6	2,9	8,1	19,4	10,1
2005	7,2	6,9	6,8	7,2	9,5	3,0	2,6	7,6	17,9	8,4
2006	6,9	6,6	6,7	7,2	9,3	3,1	2,5	7,5	17,1	7,5
2007	6,7	6,6	6,8	7,3	9,2	3,2	2,5	7,0	15,9	7,1
2008	6,5	6,6	6,6	7,2	9,0	3,0	2,8	6,8	15,9	6,6
2009	6,5	6,6	6,7	7,4	9,1	2,8	2,6	6,8	17,8	8,4

Sources : DG Trésor; FMI Dot, données OCDE (Perspectives Economiques n°87, juin 2010).

⁽¹⁾ La part de marché de la France est définie par le rapport des exportations totales françaises aux exportations totales du groupe des 24 principaux pays de l'OCDE (Australie, Canada, Corée, États-Unis, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse, Turquie, Union européenne à 15) pour les biens et services.

⁽²⁾ La part de marché de la France dans une zone est définie par le rapport des importations de cette zone en provenance de France aux importations de cette zone en provenance des principaux pays industrialisés (Australie, Canada, Chypre, Corée du Sud, États-Unis, Hong-Kong, Islande, Japon, Malte, Norvège, Nouvelle-Zélande, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Union européenne à 15).

Par exemple, en 2009 les produits français représentaient 2,8% des exportations des principaux pays industrialisés à destination des pays de l'Asie émergente.

⁽³⁾ Y compris les nouveaux entrants dans l'Union européenne en 2004 (Pays baltes, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie) et en 2007 (Roumanie, Bulgarie).

Taux de change nominal de la France

(en indice et en taux de croissance, en %)

Années	Taux de change o		Taux de c	hange bilatéral nominal de l'euro vis-	à-vis (2)
	en indice (base 100 = 1995)	en taux de croissance	du Dollar	de la Livre	du Yen
1980	77,1	_	0,64	1,50	0,29
1981	70,7	- 8,3	0,83	1,67	0,38
1982	65,8	- 6,8	1,00	1,75	0,40
1983	62,4	- 5,2	1,16	1,76	0,49
1984	60,2	- 3,5	1,33	1,77	0,56
1985	61,5	2,1	1,37	1,76	0,57
1986	66,2	7,6	1,06	1,55	0,63
1987	68,1	3,0	0,92	1,50	0,63
1988	67,2	- 1,3	0,91	1,62	0,71
1989	66,2	- 1,6	0,97	1,59	0,71
1990	72,4	9,4	0,83	1,48	0,57
1991	73,2	1,0	0,86	1,52	0,64
1992	80,1	9,5	0,81	1,42	0,64
1993	85,6	6,8	0,86	1,30	0,78
1994	93,3	9,0	0,85	1,29	0,83
1995	100,0	7,2	0,76	1,20	0,81
1996	101,2	1,2	0,78	1,22	0,72
1997	97,6	- 3,5	0,89	1,46	0,74
1998	102,4	4,9	0,90	1,49	0,69
1999	101,7	- 0,7	0,94	1,52	0,83
2000	96,2	- 5,4	1,09	1,64	1,01
2001	97,8	1,6	1,12	1,61	0,92
2002	100,3	2,5	1,06	1,59	0,85
2003	106,7	6,4	0,89	1,45	0,76
2004	109,1	2,2	0,80	1,47	0,74
2005	108,2	- 0,8	0,80	1,46	0,73
2006	108,2	0,1	0,80	1,47	0,69
2007	110,7	2,3	0,73	1,46	0,62
2008	113,5	2,6	0,68	1,26	0,66
2009	114,0	0,4	0,72	1,12	0,77

Sources : DG Trésor, BCE.

Ainsi, en 2009, il fallait en moyenne 0,72 euro pour 1 dollar US.

Tableau X.8

Taux de change réel de la France

(en indice et en taux de croissance, en %)

	Taux de cha réel par aux principa	rapport			Contribu	utions à l'évolut	ion du taux de d	change réel, en %	(2)	
Années	en indice (base 100 = 1995)	en taux de croissance	Zone euro	UE 15 hors zone euro	Europe hors UE 15	Amérique du Nord	Amérique latine	Asie émergente	Japon	Autres
1991	98,5	- 3,5	- 1.0	- 0.6	- 0,3	- 0.7	- 0,2	- 0,2	- 0,6	0,0
1992	100,3	1,8	0,0	0,5	- 0,2	0,9	0,2	0,3	0,1	0,0
1993	98,1	- 2,2	1,3	1,2	- 1,6	- 0,8	- 0,2	- 0,9	- 1,1	0,0
1994	97,9	- 0,2	0,0	0.0	- 0,8	0,4	0,0	0.6	- 0,3	0,0
1995	100,0	2,2	0,0	0,5	- 0,5	1,3	0.4	0,2	0,2	0,1
1996	99,1	- 1,0	0,0	- 0,3	- 0,5	- 0.4	- 0,2	- 0.4	0,2	0,1
1997	93,7	- 5,4	- 0,3	- 0,5 - 1,5	- 0,4	- 1,8	- 0,2	- 0,7	- 0,2	- 0,1
1998	95,7	2,1	0,0	- 0,3	0,1	- 0,1	0,0	1,9	0.4	0,1
1999	92,9	- 2,9	- 0,3	- 0,3	0,4	- 0,1	0,3	- 1,1	- 1,0	0,0
2000	86,7	- 6,6	- 0,3	- 0,8	- 0,7	- 2,1	- 0,5	- 1,4	- 1,0	- 0,1
2000	86,8	0,1	- 0,6	0,3	- 0,4	- 0,4	0,1	0,3	0,7	0,1
2001	88,5	2,0	- 0,2	0,0	- 0,3	0,8	0,3	0,5	0,7	0,1
2002	94,0	6,2	0,1	0,7	0,4	2,1	0,4	1.7	0,8	- 0,1
2003	96,0	2,1	0,1	- 0,1	- 0,1	1,0	0,1	0.7	0,3	0,0
2005	94,7	- 1,4	- 0,2	0,1	- 0,5	- 0,4	- 0,3	- 0,4	0,2	0,0
2006	94,1	- 0,7	- 0,1	- 0.1	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0.4	0,5	0,0
2007	95,3	1,3	- 0,1	- 0,1	- 0,2	0,9	0,0	0,3	0,5	0,0
2007	96,7	1,5	- 0,2	1.1	- 0,2	0,9	0,0	0.3	- 0.3	0,0
2009	96,4	- 0,3	0,0	0,9	0,3	- 0.5	0,1	- 0.1	- 0,8	- 0.1
2009	30,4	- 0,3	0,0	0,9	0,3	- 0,5	0,1	- 0,1	- 0,8	- 0, 1
			Allemagne, Autri- che, Belgique- Luxembourg, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal	Danemark, Royaume-Uni, Suède	Europe centrale (Pologne, Hongrie, rép. Tchèque), Norvège, Russie, Suisse, Turquie	Canada, États-Unis	Brésil, Mexique	Chine, Corée du sud, Hongkong, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande	Japon	Australie, Afrique du Sud, Israël, Maroc Nouvelle-Zélande Tunisie

Source : DG Trésor.

96

⁽¹⁾ Calculé en agrégeant les taux de change bilatéraux nationaux au moyen d'une pondération tenant compte de la concurrence exercée entre exportateurs. Une hausse (respectivement une baisse) de l'indicateur correspond à une appréciation (respectivement une dépréciation) du taux de change effectif nominal.

(2) Valeur en euros d'une unité de change, sauf pour le Japon (100 yens). Avant 1999, parité du franc exprimée en euro.

⁽¹⁾ Calculé en agrégeant les taux de change bilatéraux nationaux déflatés par les prix à la consommation au moyen d'une pondération tenant compte de la concurrence exercée entre exportateurs. Une hausse (resp.une baisse) de l'indicateur correspond à une appréciation (resp.une dépréciation) du taux de change effectif réel.

⁽²⁾ Contribution à l'évolution du taux de change effectif réel de l'évolution des mouvements de parités de l'euro, vu de la France, vis-à-vis de chaque zone.

Tableau X.9

Indicateurs de compétitivité

(en indice et en taux de croissance, en %)

	Indic	es (base 100 =	1995)	Taux de c	roissance annu	iel moyen
Années	Compétitivité	Compétitivité	Effort de marge	Compétitivité	Compétitivité	Effort de marge
	-prix(1)	-coût (1)	relatif (2)	-prix (1)	-coût (1)	relatif (2)
1980	89,4	92,5	96,7	-	-	-
1981	95,1	98,1	97,0	6,4	6,0	0,4
1982	97,6	101,4	96,3	2,6	3,4	- 0,8
1983	98,0	103,3	94,9	0,4	1,9	- 1,5
1984	99,7	105,6	94,4	1,7	2,2	- 0,5
1985	98,4	103,9	94,6	- 1,3	- 1,6	0,2
1986	93,5	99,4	94,0	- 4,9	- 4,3	- 0,6
1987	93,6	99,5	94,1	0,1	0,1	0,0
1988	95,4	104,1	91,7	1,9	4,5	- 2,5
1989	97,4	108,1	90,0	2,1	3,9	- 1,8
1990	94,0	103,1	91,2	- 3,4	- 4,6	1,3
1991	98,0	107,9	90,8	4,2	4,6	- 0,4
1992	96,8	105,7	91,6	- 1,2	- 2,1	0,9
1993	99,4	104,2	95,4	2,7	- 1,4	4,1
1994	100,3	103,7	96,8	0,9	- 0,5	1,4
1995	100,0	100,0	100,0	- 0,3	- 3,5	3,3
1996	99,0	99,5	99,5	- 1,0	- 0,5	- 0,5
1997	102,2	104,4	97,9	3,3	5,0	- 1,6
1998	101,2	103,9	97,4	- 1,0	- 0,5	- 0,5
1999	104,3	106,9	97,6	3,0	2,8	0,2
2000	110,6	113,2	97,8	6,1	5,9	0,2
2001	111,0	112,0	99,1	0,3	- 1,0	1,4
2002	110,4	108,8	101,5	- 0,5	- 2,8	2,4
2003	106,4	103,4	102,9	- 3,6	- 5,0	1,4
2004	105,4	101,2	104,1	- 1,0	- 2,2	1,2
2005	105,9	101,1	104,8	0,5	- 0,1	0,6
2006	105,8	100,2	105,6	- 0,2	- 0,9	0,8
2007	103,8	97,9	106,0	- 1,9	- 2,3	0,4
2008	101,5	95,8	105,9	- 2,2	- 2,1	- 0,1
2009	101,5	96,6	105,2	0,0	0,8	- 0,7

Sources : DG Trésor, données OCDE (Perspectives Économiques n°87, juin 2010).

⁽¹⁾ La compétitivité-prix (resp.coût) est définie comme le rapport des prix d'exportation (resp.des coûts salariaux) des 24 principaux pays de l'OCDE sur ceux de la France. Une hausse de cet indicateur correspond à une amélioration de la compétitivité de la France. Les prix se rapportent aux exportations de biens et services, les coûts salariaux à l'ensemble de l'économie.

⁽²⁾ L'effort de marge relatif est défini comme le rapport de la compétitivité-prix sur la compétitivité-coût. Une hausse correspond à un effort relatif de marge, une baisse à une profitabilité accrue des exportations.

Tableau X.10

Évolutions des prix à l'exportation et à l'importation

(en taux de croissance, en %)

Tous biens Énergie Années Prix à Prix à Termes de Prix à Prix à Terr	В		
Années Prix à Prix à Tormes de Prix à Prix à Torm		iens manufact	urés
	rmes de Prix à hange (1) l'exportation	Prix à l'importation	Termes de l'échange (1)
Taux de croissance annuels, en %	%		
1960 1,9 1,5 0,4 - 1,4 - 2,4	1,0 2,1	3,1	- 0,9
1961 0,2 -0,4 0,6 0,2 -0,9	1,1 0,8	- 0,7	1,6
1962 0,6 1,6 -1,0 0,6 -1,3	1,9 0,4	0,8	- 0,4
1963 0,9 1,3 -0,3 -1,0 -1,7	0,7 0,7	0,9	- 0,2
	- 1,0 2,3	0,1	2,3
	- 3,6 0,9 1,6 1,2	1,9 1,8	- 1,0
	- 3,1 - 1,0	- 1,3	- 0,6 0,3
	- 1,1 - 1,8	- 1,3	0,3
	- 0,7 3,4	4,0	- 0,6
	- 4,5 8,3	10,6	- 2,1
	- 3,8 3,3	2,1	1,2
1972 1,5 -1,7 3,3 -1,1 -1,9	0,8 0,8	- 2,1	3,0
1973 6,6 5,7 0,9 10,2 6,3	3,7 5,3	3,6	1,6
	- 31,0 23,5	28,5	- 3,9
	- 0,3 7,0	0,9	6,1
	- 4,1 10,3	8,0	2,1
1977 9,4 11,8 -2,2 13,4 9,4	3,7 9,0	9,8	- 0,8
1978 5,6 1,3 4,3 1,2 -3,7	5,2 6,1	4,2	1,8
1979 9,5 11,3 -1,7 33,6 24,3	7,5 9,9	8,8	0,9
	- 12,0 9,5	10,8	- 1,2
	- 4,3 11,3	12,1	- 0,7
1982 12,5 13,3 - 0,7 13,6 16,8	- 2,7 13,0	11,9	0,9
1983 9,1 8,5 0,5 8,1 4,4	3,6 9,5	10,1	- 0,5
1984 9,2 10,3 - 1,0 9,7 8,7	0,9 10,0	10,5	- 0,5
1985 3,3 1,7 1,6 1,8 -1,6	3,4 4,7	3,7	1,0
1986 - 4,9 - 15,3 12,2 - 37,1 - 49,7	25,0 - 2,6	- 3,5	0,9
1987 - 1,3 - 2,1 0,8 - 11,2 - 9,4	- 2,0 - 0,1	- 0,4	0,3
1988 2,3 1,0 1,3 -12,1 -15,2	3,7 2,9	2,9	0,0
	- 9,1 3,6	5,1	- 1,4
1990 - 2,0 - 2,4 0,4 7,9 7,5	0,3 - 2,2	- 3,2	1,0
1991 - 1,5 - 0,8 - 0,7 4,3 - 1,9	6,4 - 2,0	- 0,7	- 1,3
1992 - 2,4 - 3,7 1,4 - 5,9 - 9,5	4,0 - 2,5	- 3,4	0,9
1993 - 3,3 - 4,2 0,9 - 3,3 - 4,3	1,1 - 3,1	- 3,9	0,9
1994 - 0,2 0,3 - 0,5 1,5 - 6,0	8,0 - 0,1	0,9	- 1,0
	- 1,1 0,5	0,5	0,0
	- 9,1 1,6	1,5	0,1
	- 2,8 2,1	0,9	1,2
	23,0 - 1,9	- 1,5	- 0,5
	- 5,7 - 2,0	- 2,9	1,0
	- 26,5 1,4 - 2,9 - 1,0	1,3 - 1,1	0,1 0,1
	- 2,9 - 1,0 - 1,4 - 2,6	- 1,1 - 4,2	1,7
	- 3,7 - 2,5	- 4,2	0,4
	- 5,1 0,0	- 0,2	0,3
	- 6,0 0,8	- 0,2	1,0
	- 3,4 2,2	0,7	1,5
	- 0,6 1,2	0,1	1,1
	- 7,1 1,4	0,2	1,1
	- 1,9 - 2,1	- 2,3	0,3

Source : Insee, base 2000 des comptes nationaux.

⁽¹⁾ Termes de l'échange = prix à l'exportation / prix à l'importation. Il y a amélioration des termes de l'échange lorsque ce rapport augmente.

Tableau X.11

Structure du solde des transactions courantes

(en points de PIB)

		Bio	ens et servi	es		+ Revenus	des facteurs		= Solde des
Années	Biens (1)	+ Services effectifs (1)	+ Voyages	= Biens et services ventilés (2)	Autres biens et services non ventilés (3)	Revenus du capital	Revenus du travail	+ Transferts courants	transactions courantes
1973	0,2	0,1	0,1	0,4	0,8	0,0	0,0	- 0,7	0,6
1974	- 1,6	0,0	0,1	- 1,4	0,8	0,1	0,0	- 0,8	- 1,4
1975	0,4	0,2	0,1	0,7	0,8	0,0	0,0	- 0,7	0,7
1976	- 1,3	0,3	0,0	- 0,9	0,7	0,0	0,0	- 0,7	- 0,9
1977	- 0,7	0,4	0,1	- 0,2	0,7	0,0	0,0	- 0,7	- 0,1
1978	0,1	0,7	0,3	1,2	0,8	0,1	0,0	- 0,7	1,4
1979	- 0,3	0,7	0,3	0,6	0,7	0,2	0,0	- 0,7	0,9
1980	- 1,9	0,7	0,3	- 0,8	0,6	0,3	0,0	- 0,6	- 0,6
1981	- 1,7	0,7	0,2	- 0,7	0,6	0,1	- 0,1	- 0,7	- 0,8
1982	- 2,7	0,6	0,3	- 1,8	0,6	- 0,1	- 0,1	- 0,8	- 2,1
1983	- 1,5	0,5	0,5	- 0,5	0,6	- 0,2	- 0,1	- 0,7	- 0,9
1984	- 0,8	0,3	0,6	0,2	0,7	- 0,4	- 0,1	- 0,6	- 0,2
1985	- 1,0	0,6	0,6	0,2	0,7	- 0,4	- 0,1	- 0,5	- 0,1
1986	- 0,4	0,4	0,4	0,4	0,6	- 0,1	- 0,1	- 0,6	0,2
1987	- 1,0	0,3	0,4	- 0,3	0,6	- 0,1	- 0,1	- 0,6	- 0,5
1988	- 0,8	0,2	0,4	- 0,2	0,6	- 0,1	0,0	- 0,7	- 0,5
1989	- 1,0	0,1	0,6	- 0,3	0,6	0,0	0,0	- 0,8	- 0,5
1990	- 1,0	0,0	0,6	- 0,4	0,6	- 0,3	0,0	- 0,7	- 0,8
1991	- 0,7	0,0	0,7	0,0	0,6	- 0,5	0,0	- 0,6	- 0,5
1992	0,2	0,0	0,8	1,0	0,6	- 0,6	0,0	- 0,6	0,3
1993	0,7	0,0	0,8	1,5	0,4	- 0,7	0,0	- 0,5	0,7
1994	0,6	0,2	0,8	1,6	0,4	- 0,8	0,0	- 0,6	0,6
1995 (4)	0,7	0,2	0,7	1,6	0,2	- 0,6	0,1	- 0,6	0,7
1996	1,0	0,3	0,7	1,9	0,1	- 0,3	0,1	- 0,6	1,3
1997 (5)	1,9	0,5	0,7	3,1	0,0	- 0,1	0,6	- 0,9	2,7
1998	1,7	0,4	0,7	2,9	0,0	0,1	0,4	- 0,8	2,6
1999 (6)	1,2	0,4	0,9	2,5	0,0	1,1	0,5	- 0,9	3,1
2000	- 0,2	0,5	0,8	1,0	0,0	0,9	0,5	- 1,1	1,5
2001	0,3	0,4	0,7	1,4	0,0	0,9	0,5	- 1,1	1,8
2002	0,5	0,3	0,8	1,6	0,0	0,1	0,6	- 1,0	1,2
2003	0,2	0,1	0,6	1,0	0,0	0,3	0,5	- 1,1	0,7
2004	- 0,2	0,0	0,7	0,5	0,0	0,6	0,5	- 1,1	0,5
2005	- 1,3	0,1	0,6	- 0,6	0,0	0,9	0,5	- 1,3	- 0,5
2006	- 1,7	0,1	0,6	- 1,0	0,0	1,2	0,5	- 1,2	- 0,6
2007	- 2,2	0,1	0,6	- 1,4	0,0	1,2	0,5	- 1,2	- 1,0
2008	- 3,0	0,4	0,5	- 2,2	0,0	1,0	0,5	- 1,2	- 1,9
2009	- 2,3	0,2	0,4	- 1,7	0,0	0,7	0,5	- 1,4	- 1,9

Sources : Banque de France, Insee.

 ⁽¹⁾ Soldes FAB-FAB.
 (2) Les divergences méthodologiques qui subsistent entre les comptables nationaux et la Banque de France, responsable de l'établissement de la balance des paiements (notamment sur l'estimation des coûts de transport et sur le partage entre services et transferts), expliquent les écarts relatifs au solde des biens et services, ici différent de celui du tableau X.3, établi à partir des comptes nationaux.
 (3) La rubrique "autres biens et services" relative aux flux non ventilables entres biens et services aux dates d'établissement des balances des paiements est nulle depuis 1998 en raison de l'amélioration de l'information statistique.
 (4) Neuvelle préceptation de la balance des paiements en la Banque de France à partir de 1995.

 ⁽⁴⁾ Nouvelle présentation de la balance des paiements par la Banque de France à partir de 1995.
 (5) À partir de 1997, réévaluations de certains revenus d'investissements, en conformité avec le 5ème manuel du FMI, des revenus du travail et des

transferts courants.

(6) À partir de 1999, modification du taux de fabisation (mise en conformité avec le taux douanier).

Position extérieure de la France

(en points de PIB)

	2007	20	08	20	09
	Encours (2)	Flux (3)	Encours (2)	Flux (3)	Encours (2)
Investissements directs (1)	19,5	3,5	14,3	3,3	21,4
- Français à l'étranger	64,7	5,6	48,2	5,6	62,6
- Étrangers en France	- 45,2	- 2,2	- 34,0	- 2,3	- 41,2
Investissements de portefeuille (4)	1,4	- 2,1	- 1,0	- 14,2	- 15,7
- Titres étrangers	106,3	4,5	94,2	3,2	104,8
- Titres français	- 104,9	- 6,5	- 95,2	- 17,3	- 120,4
Dont : valeurs du trésor	- 30,2	- 4,8	- 35,8	- 6,5	- 43,1
Produits financiers dérivés (5)	- 3,8	0,8	- 2,8	0,1	- 2,8
Autres investissements (5)	- 22,8	- 3,2	- 26,1	7,8	- 18,7
- Crédits commerciaux et avances à la commande	0,1	- 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,3
- Position dépôts-crédits du secteur bancaire	- 19,6	- 7,3	- 14,7	2,5	- 10,9
- Position dépôts-crédits des entreprises et des ménages	- 1,2	- 0,6	- 1,8	1,2	- 0,6
- Autres investissements des autorités monétaires					
et administrations publiques	- 2,1	4,9	- 9,5	4,3	- 6,8
Avoirs de réserve	4,1	- 0,4	3,8	- 0,2	4,8
Total	- 1,5	- 1,4	- 11,9	- 3,1	- 10,9

Source : Banque de France.

Les chiffres positifs correspondent aux avoirs ou aux variations d'avoirs, les chiffres négatifs aux engagements ou variations d'engagements.

- (1) Investissements directs en valeur de marché.
- (2) La différence entre la variation des encours d'une année sur l'autre et les flux de balance des paiements correspond à l'impact des variations de taux de change et de cours boursiers.
- (3) Le flux et l'encours de l'année n sont exprimés en pourcentage du PIB de la même année.
- (4) Hors produits financiers dérivés.
- (5) Positions nettes.

XI. Indicateurs de développement durable pour la France

- XI.1 Les indicateurs de développement durable Stratégie nationale 2010-2013
- XI.2 Les indicateurs de développement durable Stratégie nationale 2010-2013 (suite)

Dans son rapport remis au Président de la République le 14 septembre 2009, la Commission sur la mesure des performances économiques et sociales, dite aussi Commission Stiglitz souligne que le PIB est un outil inadapté pour évaluer le bienêtre dans le temps, en particulier dans ses dimensions économique, environnementale et sociale, dont certains aspects sont fréquemment désignés par le terme de *soutenabilité*.

(http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf).

Ce rapport formule de nombreuses recommandations qui doivent déboucher sur la mise au point par le service statistique français et les organisations internationales, notamment l'OCDE, de meilleurs instruments statistiques qui permettront de mieux mesurer les performances économiques et le progrès social ainsi que leur caractère soutenable.

Onze indicateurs phares de développement durable avaient été retenus par la France dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable adoptée en 2003 par le Comité interministériel pour le développement durable et révisée en 2006 (cf. Annexe 3.1 du rapport Stiglitz).

En 2010, une nouvelle stratégie nationale a été adoptée pour la période 2010-2013. Quinze indicateurs phares associés aux enjeux de la stratégie et quatre indicateurs de contexte économique et social ont été retenus et sont présentés dans ce chapitre de même que l'indicateur d'épargne nette ajustée, calculé par la Banque mondiale (cf. Annexe 3.3 du rapport Stiglitz).

Tableau XI.1

Les indicateurs de développement durable - Stratégie natiaonale 2010-2013

	Consommation et production durable	Société de la connaissance	onnaissance	Gouvernance	Change	Changement climatique et énergie	énergie	Transport à mobilité durable	Biodiversité et ressources naturelles	sources naturelles
Années	Productivité des ressources (En euros per kilogramme)	Sortie précoce du système sodaire (En %) (1)	Recherche & développement (En % du PIB)	Participation des femmes aux instances de gouvernance (Cadre du privé en %)	Émissions de gaz à effet de serre (Indice 1990 = 100)	Empreinte carbone	Part des énergies renouvelables dans la consommation totale dénergie primaire (En %)	Consommation d'énergie totale dans consommation totale dans les transports (En millions de tonnes	Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs (2)	Artification des sols (En % de superficie nationale)
1989						,			100,0	ı
1990	1,4		2,3		100,0	,	6,9	40,8	101,2	,
1991	1,4		2,3		104,3		7,3	41,7	8′96	
1992	1,5		2,3		102,8		7,4	43,0	94,6	
1993	1,6		2,4		98,2		7,1	43,4	100,9	7,1
1994	1,5		2,3		97,3		7,3	44,0	97,3	7,3
1995	1,6	15,4	2,3		6'86		7,0	44,4	92,5	7,4
1996	1,6	15,2	2,3		101,6		8,9	44,8	96,1	7,5
1997	1,6	14,1	2,2		100,3		6,4	45,7	93,7	7,6
1998	1,6	14,9	2,1	23,2	102,7		6,3	47,1	90,2	7,7
1999	1,7	14,7	2,2	23,4	2,66		6,4	48,6	87,1	7,8
2000	1,6	13,3	2,2	24,2	6'86		6,1	48,6	87,6	7,9
2001	1,7	13,5	2,2	24,9	86'3		6,3	49,5	91,9	8,0
2002	1,7	13,4	2,2	24,7	9,76		5,7	50,0	101,3	8,1
2003	1,9	13,2	2,2	24,9	98,4		5,8	49,6	104,1	8,2
2004	1,7	12,8	2,2	25,4	98,1		5,8	50,0	106,5	
2005	1,8	12,2	2,1	25,4	8'86	0,6	5,6	49,6	114,1	
2006	1,8	12,4	2,1	26,0	95,9		0,9	50,1	118,5	9,2
2007	1,8	12,6	2,1	26,7	94,1		6,4	50,8	115,9	8,0
2008	ı	11,9	2,1	27,2	93,6		7,2	50,4	117,4	9,5
2009	ī	12,3	1	1	ī	ı	7,7	49,8	112,7	ı

Sources: SoeS, Insee, Eurostat.

(1) Part des 18-24 ans ne suivant ni études ni formation et sans diplômes. (2) espèces généralistes.

102

Les indicateurs de développement durable - Stratégie natiaonale 2010-2013

١	Epargne nette ajustée (en% du revenu national but) (2)	13,5	13,1	12,5	11,2	11,5	12,1	12,7	13,7	14,7	14,0	11.9	11,8	11,5	10,8	11,3	11,7	8,6	
ocial	Taux de fécondité (En nombre d'enfants)						8, 1	1,7	1,8	8,1	ມ໌ ເ	ກຸ ຕ	, L	1,9	0,1	2,0	2,0	2,0	2,0
e économique et s	Distribution des revenus (En %)						5,90	5,83	5,64	5,65	5,74	5,73	5,62	5,63	6,53	6,64	09'9		
Indicateurs de contexte économique et social	Taux de chômage (En %)						10,6	10,8	10,3	10,0	ω 1 ω α	0,7	8,5	6,8	6,8	8,8	8,0	7,4	9,1
pu Pu	Taux de croissance du PIB par habitant (En %)						8,0	1,9	3,1	2,8	3,2	- ° 0	0,4	1,7	1,1	1,5	1,8	6,0-	-3,2
Pauvreté dans le monde et défis internationaux	Aide publique au développement (En % du revenu national brut)					0.55	0,48	0,44	0,38	0,38	0,30	0.37	0,40	0,41	0,47	0,46	0,38	0,39	0,46
usion sociale	Part des jeunes hors emploi et hors formation (En %)	12.0	11,8	11,8	12,9	13,2	12,4	12,6	11,8	12,3	10,4	10,1	10,7	11,1	11,5	11,6	10,8	10,9	13,1
Démographie,immigration, inclusion sociale	Taux d'emploi des seniors (En %)							28,9	28,3	29,3	29,4	33.6	37,0	37,8	38,5	38,1	38,2	38,2	38,9
Démographi	Pauvreté monétaire (En %)						15	15	15	15	9 7	1 2	13	14	13	13	13	13	1
risques	Années de vie en bonne santé (Hommes)					0.09	9,63	60,2	59,2	60,1	60,1	60.4	9'09	61,2	62,0	62,7	63,1		ı
Santé publique, prévention et gestion des risques	Années de vie en bonne santé (Femmes)					62.4	62,5	63,1	62,8	63,3	63,2	63.7	63,9	64,1	64,3	64,1	64,2	1	r
é publique, préven	Espérance de vie à la naissance Hommes (En années)					73.9	74,1	74,6	74,8	75,0	75,3	75.8	75,9	76,8	76,8	77,2	77,4	77,6	77,8
Sant	Espérance de vie à la naissance Ferninces (En amées)					81.9	82,1	82,3	82,4	82,5	82,8	83.0	82,9	83,9	83,8	84,2	84,5	84,3	84,5
	Années	1989	1991	1992	1993	1994 1995	1996	1997	1998	1999	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009

Sources : SoeS, Insee, Eurostat, Banque Mondiale.

⁽¹⁾ Rapport des niveaux de vie moyen des déciles extrêmes. Note : Ruptures de séries en 2002 et en 2005.

(2) L'épargne nette ajustée est un indicateur de la Banque mondiale. Il est calculé comme l'épargne brute (production moins consommation) tirée de la comptabilité nationale, moins la consommation de capital fixe (dépréciation du capital economique), plus les dépenses d'éducation (consommations requalifiées en investissement en capital humain) moins les dommages aux actifs naturels (dépréciation du capital naturel).

XII. Comparaisons internationales

- XII.1 Produit Intérieur Brut des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7
- XII.2 Produit Intérieur Brut par tête des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7
- XII.3 Prix à la consommation (indices implicites de prix de la consommation privée) des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7
- XII.4 Emploi total des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7
- XII.5 Taux de chômage (définitions courantes) des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7
- XII.6 Solde financier des administrations publiques des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7
- XII.7 Part des recettes courantes publiques dans le PIB des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7
- XII.8 Prélèvements obligatoires des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7
- XII.9 Part des dépenses publiques totales dans le PIB des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7
- XII.10 Dette publique (engagements financiers bruts) des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7
- XII.11 Balance courante des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7
- XII.12 Produit Intérieur Brut aux prix courants des pays du G20

Avertissement

Les comparaisons internationales sont toujours difficiles.

Une source homogène a donc été privilégiée : les Perspectives Économiques de l'OCDE (n° 87, juin 2010). Les données du PIB par tête sont extraites des comptes nationaux de l'OCDE. Les données du PIB des pays du G20 (tableau XII.12) sont extraites des données du FMI faute de données de l'OCDE.

Dès lors, les données contenues dans ce chapitre peuvent différer, notamment pour la France, de celles présentées dans les tableaux des chapitres précédents.

Produit intérieur brut des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

Années	France	Allemagne	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
		(1)					(2)					
				Tau	x de croi	ssance.	en % - vo	lume				
1980	1,7	1,3	3,5	1,3	1,7	4,5	2,0	- 2,1	- 0,3	2,2	2,8	1,2
1981	0,9	0,6	0,8	- 0,1	- 0,5	- 0,3	0,5	- 1,3	2,5	3,5	4,2	2,2
1982	2,4	- 0,5	0,3	1,2	- 1,3	0,6	0,7	2,1	- 1,9	- 2,9	3,4	0,2
1983	1,2	1,5	1,4	1,8	1,8	0,3	1,4	3,6	4,5	2,7	3,1	2,8
1984	1,5	2,9	3,2	1,8	3,1	2,5	2,4	2,7	7,2	5,8	4,5	4,8
1985	1,8	2,6	2,8	2,3	2,7	1,7	2,4	3,6	4,1	4,8	6,3	3,9
1986	2,4	2,3	3,0	3,3	3,1	1,8	2,5	4,0	3,5	2,4	2,8	3,0
1987	2,5	1,3	3,0	5,5	1,9	2,3	2,4	4,6	3,2	4,3	4,1	3,4
1988	4,5	3,4	4,3	5,1	3,0	4,7	4,1	5,0	4,1	5,0	7,1	4,5
1989	4,3	4,0	3,5	4,8	4,4	3,5	4,1	2,3	3,6	2,6	5,4	3,9
1990	2,6	5,5	2,0	3,8	4,2	3,1	3,5	0,8	1,9	0,2	5,6	3,1
1991	1,0	5,2	1,5	2,5	2,4	1,8	2,6	- 1,4	- 0,2	- 2,1	3,3	1,4
1992	1,2	1,9	0,6	0,9	1,7	1,5	1,2	0,1	3,4	0,9	0,8	2,1
1993	- 0,9	- 0,8	- 0,9	- 1,0	1,3	- 1,0	- 0,7	2,2	2,9	2,3	0,2	1,4
1994	2,2	2,7	2,3	2,4	3,0	3,2	2,5	4,3	4,1	4,8	0,9	3,1
1995	2,3	2,0	2,9	2,8	3,1	2,4	2,5	3,1	2,5	2,8	1,9	2,5
1996	1,0	1,0	1,0	2,4	3,4	1,1	1,5	2,9	3,7	1,6	2,6	3,1
1997	2,2	1,9	1,9	3,9	4,3	3,9	2,6	3,3	4,5	4,2	1,6	3,7
1998	3,5	1,8	1,3	4,5	3,9	1,9	2,7	3,6	4,4	4,1	- 2,0	2,7
1999	3,2	1,9	1,4	4,7	4,7	3,5	2,9	3,5	4,8	5,5	- 0,1	3,4
2000	4,1	3,5	3,9	5,0	3,9	3,7	4,0	3,9	4,1	5,2	2,9	4,2
2001	1,8	1,4	1,7	3,6	1,9	0,8	1,9	2,5	1,1	1,8	0,2	1,3
2002	1,1	0,0	0,5	2,7	0,1	1,4	0,9	2,1	1,8	2,9	0,3	1,7
2003	1,1	- 0,2	0,1	3,1	0,3	0,8	0,8	2,8	2,5	1,9	1,4	2,0
2004	2,3	0,7	1,4	3,3	2,2	3,1	1,9	3,0	3,6	3,1	2,7	3,2
2005	1,9	0,9	0,8	3,6	2,0	2,0	1,8	2,2	3,1	3,0	1,9	2,7
2006	2,4	3,4	2,1	4,0	3,4	2,8	3,1	2,9	2,7	2,9	2,0	3,1
2007	2,3	2,6	1,4	3,6	3,6	2,8	2,7	2,6	2,1	2,5	2,4	2,8
2008	0,3	1,0	- 1,3	0,9	2,0	0,8	0,5	0,5	0,4	0,4	- 1,2	0,5
2009	- 2,5	- 4,9	- 5,1	- 3,6	- 4,0	- 3,0	- 4,1	- 4,9	- 2,4	- 2,7	- 5,2	- 3,3

⁽¹⁾ Allemagne : Ouest jusqu'en 1991 ; Allemagne totale depuis 1992.

⁽²⁾ Zone Euro : avec Allemagne Occidentale, jusqu'en 1991 ; Pays de l'OCDE appartenant à la Zone Euro depuis 1992.

Tableau XII.2

Produit Intérieur Brut par habitant des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7 aux niveaux de prix et taux de change de 2000 (dollars US)

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
					Taux de	croissar	nce, en %					
1980	1,2	1,2	3,2	1,1	2,4	4,1	1,7	- 2,2	- 1,4	0,9	2,0	0,3
1981	0,4	0,4	0,7	- 0,7	- 1,5	- 0,3	0,1	- 1,4	1,5	2,2	3,4	1,3
1982	1,8	- 0,3	0,4	0,7	- 1,7	0,6	0,4	2,2	- 2,9	- 4,0	2,7	- 0,7
1983	0,7	1,8	1,1	1,3	1,7	0,3	1,2	3,6	3,6	1,7	2,4	2,1
1984	1,0	3,2	3,2	1,4	2,7	2,5	2,2	2,5	6,3	4,8	3,8	4,0
1985	1,2	2,6	2,8	1,9	2,1	1,6	2,2	3,3	3,2	3,8	5,7	3,0
1986	1,9	2,3	2,9	2,9	2,2	1,8	2,4	3,8	2,5	1,4	2,3	2,2
1987	1,9	1,4	3,2	5,3	1,3	2,2	2,4	4,3	2,2	2,9	3,6	2,7
1988	4,0	3,2	4,1	4,9	2,8	4,4	3,9	4,8	3,2	3,6	6,7	3,7
1989	3,6	3,2	3,3	4,6	3,8	3,1	3,6	2,0	2,6	0,8	5,0	3,0
1990	2,1	4,3	2,0	3,6	3,5	2,8	3,0	0,5	0,7	- 1,3	5,2	2,2
1991	0,5	4,3	1,4	2,4	1,6	1,4	2,2	- 1,7	- 1,6	- 3,3	2,9	0,3
1992	0,9	1,5	0,7	0,7	0,9	1,1	0,9	- 0,1	2,0	- 0,3	0,4	1,3
1993	- 1,3	- 1,5	- 0,9	- 1,2	0,5	- 1,3	- 1,2	2,0	1,5	1,2	- 0,1	0,6
1994	1,8	2,4	2,1	2,2	2,4	2,9	2,2	4,0	2,9	3,7	0,6	2,3
1995	1,8	1,6	2,8	2,6	2,6	2,2	2,2	2,8	1,3	1,8	1,6	1,6
1996	0,8	0,7	1,1	2,2	3,0	1,2	1,3	2,6	2,6	0,6	2,4	2,3
1997	1,9	1,6	1,8	3,6	3,7	3,5	2,3	3,0	3,3	3,2	1,3	2,9
1998	3,1	2,1	1,4	4,1	3,3	1,7	2,6	3,3	3,2	3,2	- 2,3	2,0
1999	2,8	1,9	1,4	4,2	4,0	3,4	2,6	3,1	3,7	4,7	- 0,3	2,8
2000	3,2	3,1	3,6	4,2	3,2	3,4	3,5	3,6	3,0	4,3	2,7	3,4
2001	1,1	1,1	1,8	2,5	1,2	0,4	1,4	2,1	0,1	0,7	- 0,1	0,6
2002	0,3	- 0,2	0,1	1,2	- 0,6	0,9	0,4	1,7	0,9	1,8	0,1	1,0
2003	0,4	- 0,3	- 0,8	1,4	- 0,1	0,4	0,2	2,4	1,6	1,0	1,2	1,3
2004	1,7	1,2	0,5	1,6	1,9	2,8	1,5	2,5	2,7	2,1	2,7	2,5
2005	1,1	0,8	- 0,1	1,9	1,8	1,2	1,1	1,5	2,1	2,0	1,9	2,0
2006	1,5	3,3	1,5	2,4	3,2	2,1	2,4	2,3	1,7	1,8	2,0	2,4
2007	1,8	2,6	0,7	1,7	3,4	2,2	2,2	1,9	1,1	1,4	2,4	2,0
2008	- 0,3	1,4	- 2,1	- 0,7	1,6	0,2	0,0	- 0,1	- 0,5	- 0,8	- 1,1	- 0,2
2009	- 3,2	- 4,6	- 5,7	- 4,3	- 4,5	- 3,8	- 4,5	- 5,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

⁽¹⁾ Le secrétariat a estimé des données pour l'Allemagne dans son ensemble depuis 1970 en raccordant en 1991 les données de l'Allemagne à des données historiques pour l'Allemagne occidentale selon le SCN 1993, publiées en juillet 2002 par le Statistisches Bundesamt.

Prix à la consommation (indices implicites de prix de la consommation privée) des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
							nce, en %	o				
1980	12,9	6,7	20,8	15,7	6,8	6,7	11,9	16,4	10,7	10,4	7,5	13,2
1981	13,7	6,1	17,6	14,1	6,4	8,1	11,5	11,1	8,8	11,7	4,6	10,9
1982	11,7	5,1	17,2	14,4	5,0	7,5	10,5	8,4	5,5	10,0	2,6	9,7
1983	9,5	3,1	15,2	12,3	2,9	6,9	8,6	5,4	4,3	7,0	1,9	9,6
1984	8,1	2,5	11,2	10,6	2,1	6,0	7,2	5,2	3,8	4,6	2,2	8,1
1985	6,1	1,5	9,1	8,1	2,5	5,7	5,7	5,4	3,3	4,0	1,5	7,1
1986	2,8	- 1,1	6,3	9,3	0,2	1,1	3,2	4,2	2,4	4,3	0,4	6,2
1987	3,0	- 0,1	5,1	5,5	0,3	2,3	2,9	4,3	3,7	3,9	0,3	8,5
1988	2,7	1,9	5,9	4,8	1,6	1,2	3,5	4,9	4,0	3,9	0,4	8,3
1989	4,1	3,9	6,5	6,7	1,7	4,0	5,0	6,0	4,3	4,4	2,0	6,6
1990	2,7	3,0	6,5	6,6	1,4	3,3	4,5	7,7	4,6	4,2	2,6	6,4
1991	3,0	2,9	6,9	6,4	3,6	3,2	4,7	7,6	3,6	5,0	2,8	7,0
1992	2,4	4,1	5,1	6,6	3,1	2,4	4,4	4,7	2,9	1,7	1,7	5,6
1993	1,8	3,4	5,4	5,3	2,2	3,2	3,9	3,6	2,2	2,3	1,0	4,7
1994	1,4	2,5	5,1	4,9	2,6	2,8	3,2	2,0	2,1	1,1	0,5	5,3
1995	1,0	1,3	6,0	4,8	2,1	2,1	2,6	3,2	2,2	1,3	- 0,3	5,5
1996	1,6	0,9	4,1	3,2	2,0	0,7	2,1	3,5	2,2	1,6	- 0,1	4,6
1997	0,9	1,4	2,2	2,7	2,3	1,6	1,8	2,5	1,9	1,6	1,2	4,3
1998	0,2	0,5	1,8	1,9	2,0	0,9	1,1	2,4	0,9	1,2	0,1	3,8
1999	- 0,5	0,3	1,8	2,3	1,9	0,4	0,9	1,2	1,6	1,7	- 0,5	2,8
2000	2,3	0,9	3,4	3,7	3,8	3,4	2,5	1,1	2,5	2,2	- 1,1	3,5
2001	1,7	1,8	2,6	3,4	4,5	1,9	2,3	2,0	1,9	1,8	- 1,1	3,1
2002	1,0	1,2	2,9	2,8	3,0	1,2	1,8	1,5	1,4	2,0	- 1,4	2,2
2003	1,9	1,5	2,8	3,1	2,4	1,5	2,1	1,9	2,0	1,6	- 0,9	2,3
2004	1,9	1,3	2,6	3,6	1,0	2,4	2,0	1,8	2,6	1,5	- 0,7	2,3
2005	1,8	1,4	2,3	3,4	2,1	2,7	2,1	2,4	3,0	1,7	- 0,8	2,2
2006	2,1	1,0	2,7	3,6	2,2	3,0	2,2	2,7	2,7	1,4	- 0,2	2,3
2007	2,1	1,8	2,3	3,2	1,6	2,8	2,3	2,9	2,7	1,6	- 0,6	2,3
2008	2,8	2,1	3,2	3,7	2,1	3,8	2,8	3,0	3,3	1,7	0,4	3,2
2009	- 0,1	0,1	- 0,1	- 0,6	- 0,5	0,0	- 0,1	1,3	0,2	0,4	- 2,2	0,6

Source : OCDE

.

⁽¹⁾ Allemagne : Ouest jusqu'en 1991 ; Allemagne totale depuis 1992.

⁽²⁾ Zone Euro : avec Allemagne Occidentale, jusqu'en 1991 ; Pays de l'OCDE appartenant à la Zone Euro depuis 1992.

Tableau XII.4

Emploi total des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

(en milliers et en %)

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro (2)	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
					Nive	aux, en n	nilliers	'				
2009	25 728	40 269	22 775	18 888	8 639	4 522	141 383	28 979	139 881	16 849	62 819	537 068
					Touv de	croissai	 	1				
1980	0,9	1,7	1,5	- 2,7	1,1	- 0,2	0,9	- 0,4	0,5	3,0	1,0	0,8
1981	- 0.3	0.1	- 0,6	- 2,7	- 0.4	- 1,9	- 0.3	- 2,6	1.1	2,9	0,8	0,8
1982	- 0,3	- 0,8	- 0,4	- 0,9	- 1,5	- 1,3	- 0,5	- 2,0	- 0,9	- 3,2	1,0	- 0,2
1983	- 0,3	- 0,9	0,1	- 0,5	- 0,9	- 1,3	- 0,3	- 0,7	1,3	0,7	1,7	1,0
1984	- 0,5	0,9	0,3	- 2,7	0,8	- 0,1	0,0	2,1	4,1	2,5	0,6	2,4
1985	0,1	1,4	0,3	- 1,0	1,9	0,5	0,5	1,3	2,0	2,9	0,7	1,8
1986	1,1	1,9	0,4	1,9	2,4	0,7	1,2	0,6	2,3	3,1	0,8	1,9
1987	0,2	1,4	- 0,3	4,8	2,2	0,8	1,1	2,0	2,6	2,9	1,0	2,3
1988	0,2	1,4	0,5	3,9	1,8	1,9	1,3	3,3	2,3	3,0	1,7	2,2
1989	1,4	1,9	- 0,1	3,6	2,7	1,5	1,5	2,6	2,0	2,3	2,0	2,2
1990	0,2	3,2	1,2	2,5	3,1	1,1	1,9	0,5	1,3	0,7	2,0	1,4
1991	- 0,5	2,8	0,7	0,8	1,9	0,3	1,0	- 2,6	- 0,9	- 1,7	1,9	9,6
1992	- 0,3	- 1,5	- 1,0	- 1,8	1,4	- 0,2	- 0,8	- 2,4	0,7	- 1,0	1,1	0,2
1993	- 0,5	- 1,3	- 3,1	- 4,1	0,5	- 0,6	- 0,3	- 0,9	1,5	0,5	0,2	5,4
1994	- 0,4	- 0,1	- 1,6	- 0,7	0,7	- 0,4	0,2	0,8	2,3	2,1	0,1	1,8
1995	1,2	0,2	- 0,6	2,5	2,3	0,7	0,8	1,2	1,5	1,8	0,1	1,0
1996	0,5	- 0,3	0,5	2,8	2,2	0,2	0,7	0,9	1,5	0,9	0,4	1,3
1997	- 0,4	- 0,1	0,4	3,7	3,1	0,7	0,7	1,8	2,3	2,1	1,1	1,7
1998	1,1	1,2	1,1	4,2	2,6	1,7	1,8	1,0	1,5	2,5	- 0,7	1,0
1999	1,1	1,4	1,2	5,7	2,6	1,4	1,8	1,4	1,5	2,6	- 0,8	1,1
2000	2,7	1,9	1,9	5,6	2,2	2,0	2,4	1,2	2,5	2,5	- 0,2	1,7
2001	1,5	0,4	2,0	4,1	2,0	1,4	1,6	0,8	0,0	1,2	- 0,5	0,5
2002	1,0	- 0,6	1,5	3,0	0,4	- 0,1	0,8	0,8	- 0,3	2,4	- 1,3	0,3
2003	- 0,5	- 0,9	1,0	4,0	- 0,5	0,1	0,4	0,9	0,9	2,3	- 0,2	0,5
2004	0,4	0,4	1,5	3,9	- 0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,8	0,2	1,2
2005	0,7	- 0,1	0,7	4,8	0,5	1,4	1,2	1,0	1,8	1,4	0,4	1,3
2006	0,6	0,6	1,9	4,1	1,7	1,2	1,6	0,9	1,9	1,9	0,4	1,7
2007	1,7	1,7	1,0	3,1	2,6	1,6	1,8	0,7	1,1	2,3	0,5	1,5
2008	1,4	1,4	0,8	- 0,5	1,4	1,9	1,0	0,7	- 0,5	1,5	- 0,4	0,6
2009	- 0,7	0,0	- 1,7	- 6,8	- 0,9	- 0,4	- 1,8	- 1,6	- 3,8	- 1,6	- 1,6	- 1,8

⁽¹⁾ Allemagne : Ouest jusqu'en 1991 ; Allemagne totale depuis 1992.

⁽²⁾ Zone Euro : avec Allemagne Occidentale, jusqu'en 1991 ; Pays de l'OCDE appartenant à la Zone Euro depuis 1992.

Taux de chômage (définitions courantes) des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
					Moyenn	es annue	lles, en %	6				
1980	5,4	1,7	5,6	9,3	3,6	6,7	4,9	6,8	7,2	7,5	2,0	5,4
1981	6,3	2,8	6,3	11,4	5,2	8,6	6,0	9,6	7,6	7,6	2,2	6,0
1982	6,9	4,6	6,9	13,0	7,6	10,1	7,1	10,7	9,7	11,1	2,4	7,3
1983	7,3	6,4	7,7	14,2	9,8	10,8	8,2	11,5	9,6	12,0	2,7	7,8
1984	8,5	6,6	8,5	16,6	9,4	10,8	9,0	11,8	7,5	11,4	2,7	7,4
1985	9,0	6,7	8,6	17,8	8,1	10,1	9,1	11,4	7,2	10,6	2,6	7,2
1986	9,0	6,0	9,9	17,4	7,4	10,1	9,1	11,3	7,0	9,7	2,8	7,2
1987	9,1	5,8	10,2	16,5	7,0	9,8	9,0	10,4	6,2	8,8	2,8	6,8
1988	8,8	5,7	10,5	14,5	6,8	8,8	8,6	8,6	5,5	7,8	2,5	6,3
1989	8,2	5,1	10,2	12,6	6,0	7,4	7,9	7,2	5,3	7,5	2,3	5,8
1990	7,9	4,5	9,1	12,1	5,2	6,6	7,3	7,1	5,6	8,2	2,1	5,7
1991	8,2	3,9	8,6	12,2	4,8	6,4	7,1	8,8	6,8	10,3	2,1	6,4
1992	9,0	6,3	8,8	13,5	4,7	7,1	8,1	9,9	7,5	11,2	2,2	6,8
1993	10,1	7,5	9,9	17,2	5,8	8,6	9,5	10,4	6,9	11,4	2,5	7,2
1994	10,7	8,1	10,9	19,1	6,6	9,8	10,5	9,5	6,1	10,4	2,9	7,3
1995	10,1	7,9	11,3	18,7	6,2	9,7	10,3	8,6	5,6	9,5	3,2	7,2
1996	10,6	8,6	11,4	17,5	5,8	9,6	10,4	8,1	5,4	9,7	3,4	7,0
1997	10,8	9,3	11,4	16,3	4,9	9,2	10,4	7,0	4,9	9,1	3,4	6,7
1998	10,3	8,9	11,5	14,6	3,9	9,3	9,9	6,3	4,5	8,3	4,1	6,6
1999	10,0	8,2	11,1	12,2	3,2	8,5	9,2	6,0	4,2	7,6	4,7	6,5
2000	8,6	7,4	10,2	10,8	2,4	6,9	8,3	5,5	4,0	6,8	4,7	6,0
2001	7,8	7,5	9,2	10,1	2,2	6,6	7,9	5,1	4,8	7,3	5,0	6,2
2002	7,9	8,3	8,8	11,0	2,7	7,6	8,3	5,2	5,8	7,6	5,4	6,8
2003	8,5	9,2	8,6	11,0	3,6	8,2	8,7	5,0	6,0	7,6	5,3	7,0
2004	8,9	9,7	8,1	10,5	4,5	8,4	8,9	4,8	5,5	7,2	4,7	6,8
2005	8,9	10,5	7,8	9,2	4,7	8,5	8,9	4,8	5,1	6,8	4,4	6,6
2006	8,8	9,8	6,8	8,5	3,9	8,3	8,3	5,4	4,6	6,3	4,1	6,1
2007	8,0	8,3	6,2	8,3	3,1	7,5	7,4	5,4	4,6	6,0	3,8	5,6
2008	7,4	7,2	6,8	11,3	2,7	7,0	7,5	5,7	5,8	6,2	4,0	6,0
2009	9,1	7,4	7,8	18,0	3,4	7,9	9,4	7,6	9,3	8,3	5,1	8,1

⁽¹⁾ Allemagne : Ouest jusqu'en 1991 ; Allemagne totale depuis 1992.

⁽²⁾ Zone Euro : avec Allemagne Occidentale, jusqu'en 1991 ; Pays de l'OCDE appartenant à la Zone Euro depuis 1992.

Tableau XII.6

Solde financier des administrations publiques des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7 (1)

(en points de PIB)

Années	France	Allemagne (2)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro (3)	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
					Part d	ans le Pl	B. en %					
1980	- 0,1	- 2,9	- 7,0	- 3,0	- 4,0	- 10,3	- 2,4	- 3,7	- 2,7	- 4,1	- 4,7	- 3,3
1981	- 2,2	- 3,9	- 10,9	- 4,3	- 5,0	- 16,0	- 4,6	- 5,0	- 2,3	- 2,8	- 4,1	- 3,9
1982	- 2,8	- 3,4	- 10,0	- 6,0	- 6,2	- 12,5	- 4,6	- 3,0	- 5,0	- 7,0	- 4,0	- 4,9
1983	- 2,5	- 2,9	- 10,1	- 5,2	- 5,4	- 14,5	- 4,3	- 3,9	- 5,7	- 8,2	- 4,2	- 5,2
1984	- 2,8	- 2,0	- 11,5	- 5,8	- 5,3	- 10,1	- 4,2	- 4,1	- 4,8	- 7,8	- 2,8	- 4,6
1985	- 3,0	- 1,1	- 12,4	- 7,3	- 3,6	- 10,1	- 4,5	- 3,2	- 5,1	- 8,6	- 1,4	- 4,5
1986	- 3,2	- 1,1	- 11,9	- 6,4	- 4,6	- 10,0	- 4,5	- 3,0	- 5,3	- 7,1	- 1,4	- 4,4
1987	- 2,1	- 1,8	- 11,5	- 3,4	- 5,4	- 7,9	- 4,2	- 2,1	- 4,4	- 5,4	- 0,4	- 3,5
1988	- 2,6	- 2,0	- 11,0	- 3,4	- 4,2	- 7,3	- 4,1	- 0,1	- 3,7	- 4,3	0,5	- 2,8
1989	- 1,8	0,1	- 11,4	- 2,9	- 5,0	- 7,6	- 3,3	0,2	- 3,3	- 4,6	1,3	- 2,4
1990	- 2,4	- 1,9	- 11,4	- 4,1	- 5,3	- 6,8	- 4,3	- 2,0	- 4,3	- 5,8	2,0	- 3,1
1991	- 2,9	- 2,8	- 11,4	- 4,8	- 2,7	- 7,4	- 4,9	- 3,4	- 5,0	- 8,4	1,8	- 3,8
1992	- 4,5	- 2,5	- 10,4	- 4,0	- 4,2	- 8,2	- 5,1	- 6,5	- 5,9	- 9,1	0,6	- 4,6
1993	- 6,4	- 3,0	- 10,1	- 7,3	- 2,8	- 7,5	- 5,9	- 8,0	- 5,1	- 8,7	- 2,5	- 5,1
1994	- 5,5	- 2,3	- 9,1	- 6,8	- 3,5	- 5,2	- 5,0	- 6,8	- 3,7	- 6,7	- 3,8	- 4,4
1995	- 5,5	- 9,7	- 7,4	- 6,5	- 9,2	- 4,5	- 7,5	- 5,8	- 3,3	- 5,3	- 4,7	- 4,8
1996	- 4,0	- 3,3	- 7,0	- 4,9	- 1,9	- 4,0	- 4,3	- 4,2	- 2,3	- 2,8	- 5,1	- 3,3
1997	- 3,3	- 2,6	- 2,7	- 3,4	- 1,2	- 2,3	- 2,7	- 2,2	- 0,9	0,2	- 4,0	- 1,8
1998	- 2,6	- 2,2	- 3,1	- 3,2	- 0,9	- 1,0	- 2,3	- 0,1	0,3	0,1	- 11,2	- 2,1
1999	- 1,8	- 1,5	- 1,8	- 1,4	0,4	- 0,7	- 1,4	0,9	0,7	1,6	- 7,4	- 0,9
2000	- 1,5	1,3	- 0,9	- 1,0	2,0	- 0,1	0,0	3,7	1,5	2,9	- 7,6	0,1
2001	- 1,6	- 2,8	- 3,1	- 0,7	- 0,3	0,4	- 1,9	0,6	- 0,6	0,7	- 6,3	- 1,4
2002	- 3,2	- 3,7	- 3,0	- 0,5	- 2,1	- 0,2	- 2,6	- 2,0	- 4,0	- 0,1	- 8,0	- 3,3
2003	- 4,1	- 4,0	- 3,5	- 0,2	- 3,2	- 0,2	- 3,1	- 3,7	- 5,0	- 0,1	- 7,9	- 4,0
2004	- 3,6	- 3,8	- 3,6	- 0,4	- 1,8	- 0,4	- 3,0	- 3,6	- 4,4	0,9	- 6,2	- 3,4
2005	- 3,0	- 3,3	- 4,4	1,0	- 0,3	- 2,8	- 2,6	- 3,3	- 3,3	1,5	- 6,7	- 2,7
2006	- 2,3	- 1,6	- 3,3	2,0	0,5	0,2	- 1,4	- 2,7	- 2,2	1,6	- 1,6	- 1,2
2007	- 2,7	0,2	- 1,5	1,9	0,2	- 0,2	- 0,6	- 2,7	- 2,8	1,6	- 2,4	- 1,2
2008	- 3,3	0,0	- 2,7	- 4,1	0,7	- 1,2	- 2,0	- 4,9	- 6,5	0,1	- 2,1	- 3,3
2009	- 7,6	- 3,3	- 5,2	- 11,2	- 5,3	- 6,1	- 6,3	- 11,3	- 11,0	- 5,1	- 7,2	- 7,9

Différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques, rapportée au PIB.
 Allemagne: Ouest jusqu'en 1990; Allemagne totale depuis 1991.
 Zone Euro: avec Allemagne Occidentale, jusqu'en 1991; Pays de l'OCDE appartenant à la Zone Euro depuis 1992.

Part des recettes publiques totales dans le PIB des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

(en points de PIB)

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
		(-/			B, en %							
1980	45,6	44,0	33,8	30,9	51,8	45,7	45,5	42,2	31,6	37,5	28,8	35,4
1981	46,2	43,6	33,8	32,4	52,5	46,3	45,6	44,4	32,3	39,6	29,9	36,1
1982	47,0	44,1	36,8	32,8	53,5	47,5	46,5	45,3	32,0	40,2	30,2	36,5
1983	47,8	43,7	38,8	34,6	54,2	47,8	47,1	44,4	31,4	39,7	30,4	36,5
1984	48,5	43,8	37,6	34,2	53,5	48,4	47,0	44,1	31,3	39,8	31,0	36,5
1985	48,7	43,9	37,4	35,4	53,9	48,3	47,0	43,4	31,8	39,5	31,3	36,7
1986	47,8	43,3	38,4	35,8	52,5	47,6	46,6	42,3	32,0	40,4	31,4	36,7
1987	48,3	43,2	38,3	37,2 53,1		47,9	46,6	41,1	32,8	40,6	32,9	37,2
1988	47,2	42,7	39,3	37,0	52,1	46,6	46,2	40,9	32,6	41,0	32,9	37,0
1989	46,9	43,2	40,1	38,8	49,5	44,7	46,2	40,7	32,9	41,2	32,7	37,1
1990	47,0	41,7	41,5	38,7	49,6	45,5	46,1	39,4	32,9	43,0	33,6	37,2
1991	47,6	43,3	42,6	39,5	52,3	46,1	47,2	39,8	32,9	43,9	33,3	37,6
1992	47,4	44,8	45,0	41,4	51,5	45,6	45,8	38,7	32,8	44,2	33,3	37,8
1993	48,5	45,3	46,3	41,7	52,9	47,4	46,6	37,3	33,0	43,5	32,0	37,8
1994	48,7	45,6	44,4	40,0	50,0	47,4	46,0	37,8	33,4	43,0	31,2	37,6
1995	48,9	45,1	45,1	38,0	47,2	47,6	45,6	38,2	33,8	43,2	31,2	37,8
1996	50,4	46,0	45,5	38,4	47,5	48,5	46,4	38,0	34,3	43,8	31,6	38,4
1997	50,8	45,7	47,6	38,2	46,3	49,0	46,7	38,4	34,6	44,5	31,7	38,5
1998	50,1	45,9	46,2	37,8	45,8	49,5	46,2	39,4	34,9	44,9	31,3	38,6
1999	50,8	46,7	46,5	38,4	46,4	49,5	46,7	39,8	34,9	44,3	31,2	38,8
2000	50,1	46,4	45,3	38,1	46,1	49,1	46,2	40,3	35,4	44,1	31,4	38,9
2001	50,0	44,7	44,9	38,0	45,1	49,5	45,4	40,6	34,4	42,6	32,2	38,4
2002	49,4	44,4	44,4	38,4	44,1	49,7	45,0	39,0	31,9	41,1	30,8	37,1
2003	49,1	44,4	44,7	38,2	43,9	50,9	44,9	38,7	31,3	41,1	30,5	36,7
2004	49,6	43,5	44,2	38,5	44,3	49,1	44,6	39,6	31,6	40,7	30,9	36,8
2005	50,5	43,6	43,8	39,4	44,5	49,3	44,8	40,8	33,0	40,8	31,7	37,6
2006	50,3	43,7	45,3	40,4	46,1	48,7	45,3	41,4	33,8	41,0	34,5	38,5
2007	49,6	43,8	46,4	41,1	45,7	48,2	45,4	41,4	34,0	40,7	33,5	38,5
2008	49,5	43,8	46,2	37,0	46,6	48,9	44,9	42,5	32,3	39,9	35,0	37,9
2009	48,1	44,3	46,7	34,7	46,3	48,3	44,5	40,2	30,5	38,7	34,4	36,5

Source : OCDE.
(1) Allemagne : Ouest jusqu'en 1990 ; Allemagne totale depuis 1991.
(2) Zone Euro : avec Allemagne Occidentale, jusqu'en 1991 ; Pays de l'OCDE appartenant à la Zone Euro depuis 1992.

Tableau XII.8

Prélèvements obligatoires des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

(en points de PIB)

Années	France	Allemagne	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
				Pa	art dans l	e PIB, en	%				
1965	34,5	31,6	25,5	14,7	32,8	31,1	30,4	24,7	25,7	18,2	25,6
1966	34,3	32,2	25,3	13,6	34,2	33,3	31,2	25,0	26,8	17,7	26,2
1967	34,7	32,2	26,2	16,9	35,2	33,9	33,1	26,1	27,8	18,1	27,1
1968	34,9	32,2	27,0	16,1	35,9	34,8	34,3	25,5	28,6	18,4	27,4
1969	35,8	33,9	26,4	16,4	33,3	34,9	36,0	27,9	30,8	18,7	28,0
1970	33,7	32,3	25,7	15,9	34,1	33,9	37,0	27,0	30,9	19,6	27,8
1971	33,2	32,9	26,3	16,2	35,7	35,0	35,1	25,0	30,4	19,9	28,3
1972	33,6	34,2	26,3	17,1	36,8	34,9	33,4	25,6	30,8	20,6	28,0
1973	33,6	35,7	23,9	17,7	38,0	36,0	31,5	25,5	30,4	22,3	28,1
1974	34,1	35,7	25,1	17,1	38,5	36,9	34,5	26,2	32,7	22,9	29,0
1975	35,5	35,3	25,4	18,4	39,6	39,5	35,3	25,6	32,0	20,9	29,7
1976	37,2	36,1	26,3	18,4	39,7	39,7	35,1	24,9	31,5	21,7	30,7
1977	37,2	37,4	26,8	20,2	40,2	41,6	34,6	26,1	30,7	22,3	31,4
1978	37,1	37,2	27,0	21,5	40,8	42,2	33,0	25,8	30,4	23,9	31,3
1979	38,7	37,1	26,1	22,0	41,3	43,0	32,2	26,0	30,1	24,4	31,2
1980	40,2	37,5	29,7	22,6	41,8	41,3	35,2	26,4	31,0	25,4	31,4
1981	40,4	37,0	30,9	23,8	41,2	41,6	36,7	26,8	33,2	26,1	32,1
1982	41,2	36,8	33,0	24,1	41,6	42,8	39,1	27,0	33,0	26,4	32,5
1983	41,4	36,6	35,0	26,0	42,5	43,5	37,4	24,9	32,5	27,0	32,7
1984	42,4	36,8	34,1	27,3	41,1	44,3	37,6	24,9	32,6	27,0	32,9
1985	42,4	37,2	33,6	27,2	41,0	44.4	37,7	25,6	32,5	27,4	32,9
1986	42,1	36,8	35,2	29,0	41,6	44,1	38,2	25,5	33,2	28,1	33,6
1987	42,6	37,0	35,3	30,8	43,8	44.7	36,9	26,5	34,2	29,2	34,1
1988	41,9	36,8	35,8	30,9	43,9	43,4	37,0	26,3	33,7	29,5	34,1
1989	41,9	37,2	36,8	32,7	41,3	41,6	36,4	26,6	34,8	29,8	34,0
1990	42,2	35,7	37,8	32,5	41,1	42,0	36,5	27,3	35,9	29,1	34,2
1991	42,6	36,0	38,2	32,8	43,4	42,2	35,3	27,1	36,4	28,7	34,5
1992	42,0	37,0	40,6	33,8	43,2	41,8	34,3	26,9	36,0	27,0	34,7
1993	42,3	37,0	42,2	32,8	43,6	43,3	33,2	27,1	35,4	27,1	35,2
1994	42,8	37,2	40,2	32,9	41,6	43,6	33,7	27,5	35,2	26,3	35,2
1995	42,9	37,2	40,1	32,1	40,2	43,6	35,0	27,9	35,6	26,9	35,1
1996	44,1	36,5	41,8	31,9	39,8	44,0	34,6	28,3	35,9	26,9	35,7
1997	44,3	36,2	43,2	32,9	40,2	44,5	35,2	28,7	36,7	27,3	35,9
1998	44,2	36,4	41,7	33,2	38,4	45,2	36,3	29,3	36,7	26,9	36,0
1999	45,2	37,1	42,5	34,1	39,7	45,2	36,7	29,4	36,4	26,5	36,4
2000	44,4	37,2	42,3	34,2	39,7	44,9	37,3	29,9	35,6	27,0	36,2
2001	44,0	36,1	42,0	33,8	38,2	44,9	37,0	28,8	34,8	27,3	35,9
2002	43,4	35,4	41,4	34,2	37,5	45,0	35,5	26,5	33,7	26,2	35,4
2002	43,2	35,5	41,8	34,2	36,9	44,6	35,2	25,9	33,7	25,7	35,5
2003	43,5	34,8	41,1	34,7	37,4	44,8	35,6	26,0	33,6	26,3	35,5
2005	43,9	34,8	40,8	35,7	38,5	44,7	35,8	27,5	33,4	27,4	35,7
2006	44,0	35,6	42,3	36,7	38,9	44,4	36,6	28,2	33,5	28,0	35,8
2007	43,5	36,2	42,5	37,2	37,5	43,9	36,1	28,3	33,3	28,3	35,8
2007	43,1	36,4	43,3	33,0	37,0	44,3	35,7	26,9	32,2	20,0	30,0

Source : OCDE (2009), Statistique des recettes publiques 1965-2008, édition 2009.

Part des dépenses publiques totales dans le PIB des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

(en points de PIB)

Années	France	Allemagne	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
		(1)					(2)					
					Part d	ans le Pl	B, en %					
1980	45,7	46,9	40,7	33,9	55,8	56,0	47,9	45,9	34,3	41,6	33,5	38,8
1981	48,4	47,5	44,6	36,7	57,5	62,3	50,2	49,4	34,7	42,5	34,0	40,0
1982	49,8	47,5	46,8	38,8	59,7	60,0	51,1	48,4	37,0	47,3	34,2	41,5
1983	50,3	46,6	48,9	39,7	59,6	62,4	51,4	48,2	37,1	47,9	34,5	41,7
1984	51,3	45,8	49,1	40,0	58,7	58,5	51,2	48,3	36,2	47,5	33,8	41,1
1985	51,7	45,1	49,8	42,7	57,5	58,4	51,5	46,6	36,9	48,0	32,7	41,2
1986	51,1	44,4	50,4	42,2	57,1	57,6	51,1	45,3	37,4	47,5	32,8	41,2
1987	50,3	45,0	49,8	40,5	58,5	55,8	50,8	43,2	37,2	46,1	33,2	40,8
1988	49,9	44,6	50,4	40,4	56,4	53,9	50,3	41,0	36,3	45,4	32,4	39,9
1989	48,7	43,1	51,5	41,7	54,5	52,3	49,5	40,4	36,2	45,8	31,4	39,6
1990	49,4	43,6	52,9	42,8	54,9	52,3	50,5	41,5	37,2	48,8	31,6	40,3
1991	50,6	46,1	54,0	44,3	54,9	53,5	52,1	43,2	38,0	52,3	31,6	41,3
1992	52,0	47,3	55,4	45,4	55,7	53,8	50,5	45,3	38,6	53,3	32,7	42,4
1993	55,0	48,3	56,4	49,0	55,7	54,9	52,3	45,3	38,1	52,2	34,5	42,9
1994	54,2	47,9	53,5	46,7	53,5	52,6	51,0	44,6	37,1	49,7	35,0	42,0
1995	54,4	54,8	52,5	44,4	56,4	52,1	53,1	44,1	37,1	48,5	36,0	42,6
1996	54,5	49,3	52,5	43,2	49,4	52,6	50,7	42,2	36,6	46,6	36,7	41,6
1997	54,1	48,3	50,2	41,6	47,5	51,2	49,4	40,6	35,4	44,3	35,7	40,4
1998	52,7	48,1	49,3	41,1	46,7	50,4	48,6	39,5	34,6	44,8	42,5	40,8
1999	52,6	48,2	48,2	39,9	46,0	50,2	48,2	38,8	34,2	42,7	38,6	39,7
2000	51,6	45,1	46,2	39,1	44,2	49,2	46,3	36,6	33,9	41,1	39,0	38,8
2001	51,6	47,5	48,0	38,6	45,4	49,2	47,3	39,9	35,0	42,0	38,6	39,8
2002	52,6	48,0	47,4	38,9	46,2	49,8	47,6	40,9	35,9	41,2	38,8	40,4
2003	53,2	48,4	48,3	38,4	47,1	51,1	48,0	42,4	36,3	41,2	38,4	40,8
2004	53,3	47,3	47,8	38,9	46,1	49,5	47,6	43,1	36,0	39,9	37,0	40,2
2005	53,4	46,9	48,1	38,4	44,8	52,2	47,4	44,1	36,2	39,3	38,4	40,4
2006	52,7	45,3	48,7	38,4	45,5	48,5	46,7	44,1	36,0	39,4	36,2	39,8
2007	52,3	43,6	47,9	39,2	45,5	48,4	46,0	44,2	36,8	39,2	35,9	39,8
2008	52,8	43,8	48,8	41,1	45,9	50,1	46,9	47,5	38,8	39,8	37,1	41,3
2009	55,7	47,6	51,9	45,9	51,6	54,4	50,8	51,5	41,5	43,8	41,5	44,5

⁽¹⁾ Allemagne : Ouest jusqu'en 1990 ; Allemagne totale depuis 1991.

⁽²⁾ Zone Euro : avec Allemagne Occidentale, jusqu'en 1991 ; Pays de l'OCDE appartenant à la Zone Euro depuis 1992.

Tableau XII.10

Dette publique (engagements financiers nets) des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7 (1)

(en points de PIB)

Années	France	Allemagne (2)	Italie	Espagne (3)	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE
					Part d	ans le Pl	B, en %					
1980	- 4,3	10,3	45,6	-	21,2	50,8	14,1	29,8	25,4	14,5	15,5	20,1
1981	- 0,2	13,5	49,5	-	23,2	67,3	16,9	23,9	25,3	13,5	19,2	21,4
1982	1,6	16,1	53,2	-	26,7	72,9	19,9	29,5	29,4	19,1	23,5	25,2
1983	3,9	17,9	62,8	-	31,0	83,8	23,9	30,0	32,8	25,6	28,3	29,1
1984	6,7	18,9	66,5	-	34,0	89,8	27,2	25,3	34,1	29,6	30,5	30,5
1985	9,5	19,2	73,0	-	36,7	96,5	29,9	26,0	37,2	35,3	30,8	32,8
1986	12,2	19,5	77,7	-	39,4	102,5	32,3	26,0	40,7	39,6	33,0	35,3
1987	13,0	20,6	82,3	26,5	24,3	106,9	34,3	6,6	42,8	39,2	26,9	34,0
1988	14,7	21,5	85,1	27,8	27,6	108,1	35,4	- 0,1	43,9	38,1	22,4	33,4
1989	15,3	19,9	79,7	29,3	30,8	106,0	35,2	- 5,0	44,1	41,1	15,7	31,2
1990	17,1	20,5	82,5	31,5	34,0	107,1	35,4	- 3,6	45,3	43,7	13,4	31,7
1991	18,4	21,4	86,2	33,3	35,1	108,1	44,5	- 1,4	49,0	50,5	11,7	32,4
1992	20,0	15,1	93,2	35,2	41,0	113,2	39,0	6,7	52,4	59,1	13,8	36,2
1993	26,8	18,5	100,6	43,5	45,5	115,1	42,8	17,4	54,8	64,2	17,1	40,5
1994	29,7	19,3	104,5	46,4	44,6	114,5	44,3	19,7	54,3	67,9	19,6	41,8
1995	37,5	30,3	99,0	51,6	54,1	114,6	49,5	26,3	53,7	70,7	23,8	44,3
1996	41,8	33,2	104,5	55,5	52,8	115,5	53,6	27,9	51,9	70,0	29,2	44,3
1997	42,3	33,0	104,6	54,2	49,7	110,9	53,6	30,6	48,8	64,7	34,8	43,6
1998	40,6	36,7	107,0	53,7	48,2	107,8	54,3	32,6	44,8	60,8	46,2	44,1
1999	33,5	35,2	101,1	47,7	36,7	103,1	48,8	29,0	40,1	55,8	53,8	40,9
2000	35,1	34,4	95,5	44,2	34,9	97,6	47,8	26,8	35,3	46,2	60,4	38,4
2001	36,7	36,7	96,3	41,5	33,0	95,1	48,6	23,2	34,6	44,3	66,3	38,4
2002	41,8	40,8	95,7	40,3	34,9	93,3	50,9	23,7	37,2	42,6	72,6	40,2
2003	44,2	43,5	92,7	36,8	36,2	90,4	50,9	23,9	40,4	38,7	76,5	41,6
2004	45,3	47,5	92,4	34,6	37,6	84,0	51,9	25,9	42,0	35,2	82,7	42,8
2005	43,2	49,8	93,7	30,3	35,0	82,0	51,1	27,1	42,4	31,0	84,6	42,6
2006	37,2	47,9	90,6	24,0	31,6	77,2	46,8	27,7	41,7	26,2	84,3	40,4
2007	34,0	42,9	87,1	19,0	28,0	73,3	42,6	28,8	42,2	23,1	81,5	38,4
2008	44,3	45,0	89,9	23,2	25,2	74,0	47,0	32,8	47,0	22,4	94,9	43,3
2009	50,6	48,3	101,0	34,8	28,5	80,7	53,8	43,5	58,2	28,9	108,3	51,5

⁽¹⁾ Par construction, la dette publique que publie l'OCDE (engagements financiers nets) diffère de la dette publique au sens de Maastricht (dette brute, cf. pour la France tableau VI.10).

⁽²⁾ Allemagne : Ouest jusqu'en 1990 ; Allemagne totale depuis 1991.

⁽³⁾ Les données avant 1987 pour l'Espagne ne sont pas disponibles.

⁽⁴⁾ Zone Euro : avec Allemagne Occidentale, jusqu'en 1991 ; Pays de l'OCDE appartenant à la Zone Euro depuis 1992.

Balance courante des principaux pays de la zone euro et des autres pays du G7

Années	France	Allemagne (1)	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Canada	Japon	OCDE (3)
						ans le Pi	B, en %					
1980	- 0,6	- 1,9	- 2,3	- 2,4	- 0,7	- 3,0	- 1,9	0,7	0,1	- 2,3	- 1,1	- 1,0
1981	- 0,8	- 0,8	- 2,4	- 2,6	2,2	- 2,7	- 1,6	1,9	0,2	- 4,2	0,4	- 0,7
1982	- 2,2	0,8	- 1,8	- 2,4	3,1	- 1,1	- 1,0	0,8	- 0,2	0,6	0,6	- 0,4
1983	- 0,9	0,6	0,2	- 1,7	2,9	0,8	- 0,2	0,4	- 1,1	- 0,8	1,7	- 0,2
1984	- 0,2	1,5	- 0,8	1,1	3,7	1,3	0,4	- 0,4	- 2,4	- 0,4	2,7	- 0,6
1985	- 0,1	2,6	- 1,0	1,5	3,2	2,4	0,8	- 0,2	- 2,8	- 1,6	3,7	- 0,6
1986	0,2	4,2	0,3	1,6	2,4	3,7	1,8	- 0,9	- 3,3	- 3,0	4,2	- 0,3
1987	- 0,5	3,8	- 0,3	0,0	1,8	2,8	1,1	- 1,7	- 3,4	- 3,2	3,4	- 0,4
1988	- 0,5	4,3	- 0,8	- 1,0	2,9	3,3	1,1	- 4,1	- 2,4	- 3,0	2,6	- 0,3
1989	- 0,5	4,6	- 1,2	- 2,7	3,9	3,2	0,9	- 4,9	- 1,8	- 3,9	2,2	- 0,5
1990	- 0,8	3,0	- 1,5	- 3,5	2,7	3,0	0,1	- 3,8	- 1,4	- 3,4	1,5	- 0,6
1991	- 0,5	- 1,3	- 2,0	- 3,6	2,4	3,5	- 1,3	- 1,8	0,0	- 3,7	2,1	- 0,3
1992	0,3	- 1,1	- 2,4	- 3,5	2,0	4,2	- 1,0	- 2,1	- 0,8	- 3,6	2,8	- 0,4
1993	0,7	- 1,0	0,8	- 1,1	4,0	5,8	0,3	- 1,9	- 1,3	- 3,9	3,0	0,0
1994	0,6	- 1,4	1,2	- 1,2	4,9	5,9	0,2	- 1,0	- 1,7	- 2,3	2,7	- 0,1
1995	0,7	- 1,2	2,2	- 0,3	6,2	5,4	0,6	- 1,2	- 1,5	- 0,8	2,2	0,1
1996	1,3	- 0,6	3,1	- 0,2	5,1	5,0	0,9	- 0,8	- 1,6	0,6	1,4	0,0
1997	2,6	- 0,5	2,8	- 0,1	6,5	5,5	1,4	- 0,1	- 1,7	- 1,3	2,3	0,1
1998	2,6	- 0,8	1,9	- 1,2	3,2	5,2	0,8	- 0,4	- 2,4	- 1,2	3,1	- 0,1
1999	3.1	- 1,3	0.7	- 2.9	3,8	5.1	0.3	- 2.4	- 3.2	0,3	2.6	- 0,7
2000	1.7	- 1,8	- 0,6	- 4,0	1,9	4,0	- 0.6	- 2.6	- 4,2	2,7	2,5	- 1,3
2001	2,0	0,0	- 0,1	- 3,9	2,4	3,4	0.1	- 2,1	- 3,7	2,3	2,2	- 1,0
2002	1,3	2,0	- 0,8	- 3,3	2,5	4,6	0.7	- 1,7	- 4,3	1,7	2,9	- 1,1
2003	0,9	1,9	- 1,3	- 3,5	5,5	4,1	0,5	- 1,6	- 4,7	1,2	3,2	- 1,0
2004	0,6	4,6	- 1,0	- 5,3	7,5	3,5	1,2	- 2,1	- 5,3	2,3	3,7	- 0,9
2005	- 0,4	5,1	- 1,6	- 7,4	7,3	2.6	0.5	- 2.6	- 5,9	1,9	3,6	- 1,4
2006	- 0,5	6,4	- 2,6	- 9,0	9,3	2,0	0.5	- 3.3	- 6,0	1,4	3,9	- 1,6
2007	- 1,0	7,7	- 2,4	- 10,0	8,7	1,6	0,4	- 2,7	- 5,2	1,0	4,9	- 1,3
2008	- 2,3	6,7	- 3,5	- 9,7	4,8	- 2,9	- 0.8	- 1,5	- 4,9	0,5	3,3	- 1,6
2009	- 2,2	5,0	- 3,1	- 5,4	5,4	0,5	- 0.3	- 1.3	- 2,9	- 2,7	2,8	- 0,7
2009	- 2,2	5,0	- 3, 1	- 5,4	5,4	0,5	- 0,3	- 1,3	- 2,9	- 2,1	۷,8	- (

⁽¹⁾ Allemagne : Ouest jusqu'en 1990 ; Allemagne totale depuis 1991.

⁽²⁾ Zone Euro : avec Allemagne Occidentale, jusqu'en 1991 ; Pays de l'OCDE appartenant à la Zone Euro depuis 1992.

⁽³⁾ Les données avant 1988 proviennent des perspectives économiques de l'OCDE n° 77 de juin 2005.

Produit intérieur brut aux prix courants des pays du G20

(en milliards de dollars US)

Union	Européenne	3 734,6	3 350,1	3 239,0	3 153,1	3 022,8	3 129,2	4 210,2	5 155,1	5 751,9	5 846,6	7 128,9	7 559,3	8 214,3	7 485,3	7 972,6	9 173,7	9 364,6	8 831,4	9 142,8	9 150,2	8 502,9	8 580,6	9 388,1	11 431,9	13 182,3	13 773,6	14 671,6	16 942,6	18 387,5	16 447,3
Turquie	Щ	94,3	95,5	86,8	82,9	9,08	90,4	101,8	117,2	122,1	144,0	202,4	202,7	213,6	242,1	174,4	227,5	243,9	255,1	269,1	249,8	266,4	195,5	232,3	303,3	392,2	482,7	529,2	649,1	730,3	615,3
Russie		ı		ı	ı	1	ı	ı	1	1	1	1	1	85,6	183,8	276,9	313,5	391,8	404,9	271,0	195,9	259,7	306,6	345,5	431,4	591,9	764,3	989,4	1 294,1	1 660,0	1 229,2
Royaume-	Dui	542,5	519,7	491,9	466,0	440,9	469,0	6,073	702,5	852,4	861,3	1 017,8	1 059,3	1 098,3	982,6	1 061,4	1 157,4	1 220,9	1 359,4	1 456,2	1 502,9	1 480,5	1 471,4	1 614,7	1 862,8	2 203,6	2 282,9	2 443,0	2 800,1	2 684,2	2 183,6
Mexique F		205,7	264,1	191,7	156,3	184,3	195,6	135,4	148,5	183,2	223,0	262,7	314,5	363,7	441,8	462,0	314,1	364,7	434,2	455,6	520,4	67879	672,8	702,0	700,3	759,8	848,9	952,5	1 025,6	1 090,0	874,9
Japon		1 059,4	1 170,8	1 088,1	1 186,9	1 263,0	1 352,1	2 003,3	2 429,6	2 950,0	2 951,8	3 030,0	3 464,9	3 781,8	4 340,9	4 779,0	5 264,4	4 642,5	4 261,8	3 857,0	4 368,7	4 667,4	4 095,5	3 918,3	4 229,1	4 605,9	4 552,2	4 362,6	4 378,0	4 887,0	5 068,1
Italie		460,6	417,7	412,8	428,4	423,3	437,1	619,1	777,0	860,9	895,3	1 135,5	1 199,0	1 271,9	1 022,7	1 054,9	1 126,6	1 259,9	1 193,6	1 218,7	1 202,4	1 100,6	1 118,3	1 223,2	1 510,1	1 730,1	1 780,8	1 865,1	2 119,2	2 307,4	2 118,3
Indonésie		95,4	106,5	109,3	99,1	101,5	101,1	92,7	87,9	9,76	111,5	125,7	140,8	152,8	174,6	195,5	223,4	250,7	238,4	105,5	154,7	165,5	160,7	195,6	234,8	257,0	285,9	364,4	432,2	511,5	539,4
Inde		177,1	189,9	196,7	212,5	213,5	221,0	243,0	267,8	293,1	290,8	313,7	278,5	280,9	274,7	311,8	354,0	364,8	408,3	411,5	439,4	461,9	473,0	495,0	573,2	669,4	784,3	875,4	1 101,0	1 206,7	1 236,0
France		691,2	607,5	575,9	550,1	521,9	547,9	761,3	923,7	1 004,4	1 009,8	1 248,6	1 249,2	1 374,1	1 292,1	1 366,2	1 572,4	1 574,1	1 425,8	1 474,2	1 458,5	1 333,4	1 341,2	1 463,4	1 804,3	2 060,9	2 147,8	2 270,4	2 597,7	2 866,8	2 675,9
États-Unis		2 788,2	3 126,9	3 253,2	3 534,6	3 930,9	4 217,5	4 460,1	4 736,4	5 100,4	5 482,1	5 800,5	5 992,1	6 342,3	6 667,3	7 085,2	7 414,6	7 838,5	8 332,4	8 793,5	9 353,5	9 951,5	10 286,2	10 642,3	11 142,2	11 867,8	12 638,4	13 398,9	14 077,7	14 441,4	14 256,3
Corée		64,4	72,4	77,5	0'98	94,9	98,5	113,7	143,4	192,1	236,2	270,4	315,6	338,2	372,2	435,6	531,1	573,0	532,2	357,5	461,8	533,4	504,6	575,9	643,8	722,0	844,9	951,8	1 049,2	931,4	832,5
Chine		309,3	292,6	281,3	301,8	310,7	307,0	297,6	324,0	404,1	451,3	390,3	409,2	488,2	613,2	559,2	727,9	856,0	952,6	1 019,5	1 083,3	1 198,5	1 324,8	1 453,8	1 641,0	1 931,6	2 235,9	2 657,8	3 382,4	4 519,9	4 909,0
Canada		268,9	300,7	307,9	333,8	347,2	355,7	368,9	421,5	498,2	555,5	582,7	598,2	579,5	563,7	564,5	590,5	613,8	637,5	616,8	661,3	724,9	715,4	734,7	865,9	992,2	1 133,8	1 277,6	1 427,2	1 499,6	1 336,4
Brésil		162,6	186,9	199,8	160,2	159,4	253,1	293,6	319,5	357,0	490,1	507,8	445,2	426,5	478,6	596,8	769,7	840,1	871,5	844,1	586,9	644,3	554,4	505,7	552,2	9'899	881,8	1 089,2	1 366,2	1 635,5	1 574,0
Australie		163,9	189,6	188,0	180,1	198,1	175,6	182,2	214,6	272,3	309,7	327,4	328,0	321,1	312,5	356,5	382,2	428,0	428,3	382,2	413,5	400,7	379,3	426,4	543,2	658,3	737,9	783,6	950,3	1 059,5	997,2
Argentine		209,0	169,8	84,3	104,0	116,8	88,2	106,0	108,7	127,4	81,7	141,3	189,6	228,8	236,5	257,4	258,0	272,2	293,0	299,1	283,6	284,3	268,8	103,1	129,6	153,1	183,2	214,3	262,5	328,6	310,1
Arabie	Saoudite	164,3	183,9	153,0	128,9	119,3	103,9	87,0	85,7	88,3	95,3	116,8	131,3	136,3	132,2	134,3	142,5	157,7	165,0	146,0	161,2	188,7	183,3	188,8	214,9	250,7	315,8	356,6	385,2	475,7	369,7
Allemagne		826,1	695,1	671,2	9'699	6'089	639,7	913,6	1 136,9	1 225,7	1 216,8	1 547,0	1 815,1	2 066,7	2 005,6	2 151,0	2 524,9	2 439,3	2 163,2	2 187,5	2 146,4	1 905,8	1 892,6	2 024,1	2 446,9	2 748,8	2 793,2	2 919,5	3 328,2	3 673,1	3 352,7
Années Afrique	pnS np	80,5	82,8	75,9	84,7	74,9	57,3	65,4	82,8	92,2	0′96	112,0	120,2	130,5	130,4	135,8	151,1	143,8	148,8	134,2	133,1	133,0	118,6	111,4	168,2	219,4	246,9	261,2	285,9	276,8	287,2
Années		1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009

Source : Fonds Monétaire International, perspectives économiques mondiales (WEO), Avril 2010.

IMPRIMERIE NATIONALE

105 886 - Octobre 2010